LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

DUCEPPE
"TOUT DANS LE JARDIN"
de EDWARD ALBEE
THÉÂTRE PORT-ROYAL
Présente
Du 28 octobre au 5 décembre
Renseignements: 842-2112

Vol. LXXII — No 186 | Ciel variable. Maximum 14 (détail en page 33) | Montréal, samedi 17 octobre 1981 | (Hauterive, Baie-Comeau, Sept-Iles 40 cents) 25 CENTS

Le général Moshe Dayan meurt du cancer à 66 ans

TEL AVIV, (d'après Reuter et AFP) — Le général Moshe Dayan, l'une des grandes figures de l'armée et de la politique israélienne, est mort hier d'une crise cardiaque à l'âge de soixante-six ans.

Le général Dayan, ancien ministre des Affaires étrangères et de la Défense, célèbre pour le bandeau noir qui recouvrait son oeil gauche, avait été transporté d'urgence jeudi soir à l'hôpital de Tel-Hashomer, près de Tel Aviv, souffrant de douleurs à la poitrine et de difficultés respiratoires.

En fait, le général Dayan est mort des suites d'un cancer, indique-t-on dans son entourage. Depuis qu'il avait été opéré, le 24 juin 1979, d'une tumeur maligne à l'intestin, son état n'avait cessé de s'aggraver, précise-t-on de même source.

«Il est mort en dépit des efforts déployés par les médecins pour le sauver. Son état s'était dégradé dans l'après-midi, il souffrait de troubles respiratoires et d'une chute de tension», ont annoncé la radio et la télévision israéliennes.

La télévision a interrompu ses programmes pour diffuser un concert de musique solennelle, au lieu de l'émission de variétés programmée à l'origine. La télévision a précisé que l'épouse de Moshé Dayan, Rachel et sa fille Yael étaient à son chevet au moment de son décès.

Le premier ministre Menahem Begin a décidé des funérailles nationales pour le général Dayan. La cérémonie devrait avoir lieu demain dans le village natal de l'ancien ministre des Affaires étrangères, le «moschav» (village-coopérative) Nahalal, en Galilée — le décès étant survenu au début du repos hebdomadaire du sabbat, les préparatifs des obsèques, selon la loi religieuse juive, ne pourront pas commencer avant ce soir.

Les officiels israéliens observant le «shabbat» ne feront pas connaître leur réaction avant ce soir. Pour sa part, le chef de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a déclaré: «Israël perd l'un de ses grands hommes, un guerrier prestigieux et un penseur original. J'ai perdu un ami que j'ai respecté même quand nos chemins se sont séparés».

De son côté, le ministre égyptien des Affaires étrangères M. Boutros Ghali a rendu hommage au général Dayan, «une personnalité que je respecte». «Il faisait partie des hommes politiques iraéliens qui croyaient à la possibilité d'une coexis-

Voir page 18: Dayan

M. Moshe Dayan

MacEachen présentera son budget le mardi 3 novembre

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement déposera son budget à la Chambre des communes le mardi 3 novembre, a fait savoir hier le ministre des Finances, M. Allan MacEachen.

Le gouvernement de M. Pierre Trudeau avait promis un budget en octobre, mais M. MacEachen a expliqué qu'il en avait retardé le dépôt de quelques jours afin de donner un peu plus de temps aux premiers ministres fédéral et des provinces pour réunir une dernière conférence constitutionnelle le ou vers le 26 octobre.

En fait, il y aura vraisemblablement assez de temps pour la conférence et pour le vote sur la résolution constitutionnelle aux Communes, à supposer que le débat ne dépasse pas deux jours.

Ce budget arrivera donc après de longs mois d'attente et de discussions. Le conseil des ministres a tenu plusieurs réunions préparatoires à Ottawa, au lac Meach et au Cap-Breton. Depuis la reprise mercredi des travaux parlementaires les partis d'opposition n'ont pas cessé de harceler le gouvernement avec des remarques sur les taux d'intérêt élevés, l'inflation et le chômage.

Encore hier, le chef de l'opposition officielle, M. Joe Clark, a demandé si le gouvernement a pensé à des mesures pour les pensionnés qui vivent souvent avec des revenus fixes et modestes. Comme pour les détenteurs d'hypothèques, les commerçants et les agriculteurs, le ministre des Finances n'a pas voulu donner d'assurances précises.

M. MacEachen a cependant laissé entendre qu'il n'enlèverait pas l'indexation du revenu personnel au coût de la vie afin

Voir page 18: MacEachen

culture & société

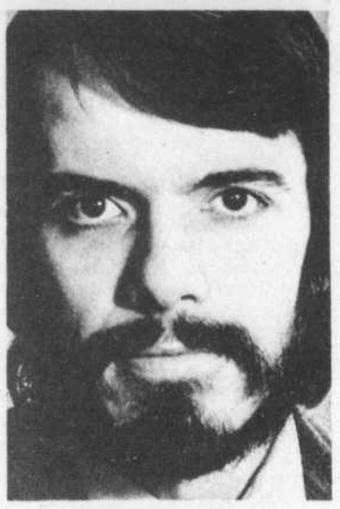

André Major

L'auteur des *Histoires de déserteurs* revient à la publication après un silence de cinq ans avec un recueil de nouvelles absolument magnifique qu'il a intitulé *La Folle d'Elvis* et qu'il a choisi de publier chez Québec/Amérique. Jean Royer a rencontré l'écrivain et Noël Audet a lu le livre. **Page 19**

Monique Mercure

Quand un auteur écrit un rôle pour vous et l'autre pour une de vos meilleures amies, qui a nom Michelle Rossignol, et quand l'auteur est Michel Garneau, le spectacle risque de vous emballer. Quand le sujet de la pièce est Emily Dickinson, cette *Cousine des écureuils* rencontrée par Garneau à travers son oeuvre, cela vaut la joie d'en parler. **Page 19**

AU SOMMAIRE

Éditorial

Le premier ministre Hatfield et lesministres ontariens McMurtry et Wells ont fait d'importantes déclarations dans les dernières 36 heures. Ces déclarations ajoutent aux arguments de ceux qui, depuis plus d'un an, s'opposent à la démarche unilatérale d'Ottawa. L'éditorial de Jean-Louis Roy. **Page 16**

Victoire des Expos

Les Expos ne sont plus qu'à une victoire d'une participation à la Série mondiale. Ils ont vaincu les Dodgers de Los Angeles 4-1, hier soir au Stade olympique devant plus de 54,000 spectateurs survoltés. Jerry White a été l'une des vedettes du match avec un circuit de trois points. **Page 15**

La dette compte pour 50% de l'augmentation

La CUM hausse de 17.4% son budget de dépenses

par Alain Duhamel

Le remboursement de la dette de la Communauté urbaine de Montréal contractée pour la construction du métro et du système d'épuration des eaux contribue pour près de la moitié de l'augmentation de 17.4% des dépenses prévues pour l'année 1982.

En rendant public hier le budget de $603,6 millions, $89,6 millions de plus que cette année, le président du comité exécutif M. Pierre DesMarais II, a indiqué que les dépenses, à l'exclusion de la dette et de la contribution à la Commission de transport (CTCUM), n'augmentaient que de 10%. Par oomparaison, le service de la dette croît de 24.1% ($42,7 millions de Plus).

La contribution des villes de la CUM au financement du déficit d'exploitation de la CTCUM devrait augmenter de 22,4% ($15,3 millions de plus). Toutefois, le comité exécutif de la CUM a demandé à la Commission de revoir ses prévisions budgétaires de manière à réduire de moitié cette hausse (Voir à ce sujet autre texte en page 3).

À lui seul, le service de la dette compte pour 36,5% du budget de la CUM. Elle doit rembourser l'an prochain $220 millions, dont $160 millions (21,6% de plus que l'an dernier) pour la construction du métro et $48,2 millions (45,8% de plus) pour le système d'épuration des eaux.

L'accroissement du service de la dette a des répersussions importantes sur la contribution du gouvernement québécois puisqu'il rembourse la CUM d'une partie substantielle de ses dettes. La contribution à ce titre augmente en effet de 19.9% et atteint $138,7 millions.

Pour l'ensemble du budget de la CUM, la contribution de Québec augmente de 32,4% passant de $116,5 millions à $154,2 millions. Elle représente en fait le quart des revenus de la CUM.

Les villes de l'Île de Montréal contribueront ensemble $449,4 millions qu'elles partagent entre elles selon diverses répartitions. La répartition générale, calculée selon le potentiel fiscal de chaque ville, rapporte à la CUM $281,8 millions, en hausse de 16,5%, tandis que la répartition pour les fins de la CTCUM et la part municipale à la dette du métro fait entrer des revenus de $140,1 millions, en hausse de 15,3%.

L'augmentation des dépenses de la CUM, conjuguée à des hausses dans les évaluations imposables particulièrement marquées pour les immeubles résidentiels, a incité M. Pierre DesMarais II à réclamer à nouveau pour l'année 1982 des modifications à la fiscalité municipale de manière à y intégrer un système de taux variables selon la catégorie d'immeubles. «S'il n'y a pas de changement, des citoyens seront taxés beaucoup trop lourdement et injustement.»

L'administration des servioes de la CUM, y inclus le Service de police, compte pour 46,2% des dépenses: Le Service de police a un budget de $240,5 millions et tous les autres services de la CUM ont un budget total de $38,2 millions. À ces sommes s'ajoutent les contributions de $84 millions à la CTCUM (13,9% du budget), au fonds du Conseil des arts, $1,6

Voir page 18: CUM

Vers une hausse des tarifs à la CTCUM

— page 3

La hausse du coût de la vie atteint 12.5%

OTTAWA (d'après CP) — Même si l'indice des prix à la consommation a diminué quelque peu en septembre par rapport au mois d'août, il n'en demeure pas moins qu'ils ont augmenté de 12.5% depuis un an.

C'est ce qui ressort des chiffres émis hier par Statistique Canada, selon lesquels les prix à la consommation ont augmenté de 12.5% en septembre par rapport à la même date l'an dernier, tout en accusant une légère diminution en regard du taux de 12.7% inscrit pour le mois d'août et de 13% en juillet, la hausse la plus importante depuis les 30 dernières années.

Sur une base mensuelle, explique Statistique Canada, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0.7% depuis août. C'est la hausse du prix de l'énergie qui est en partie responsable de cette augmentation, puisque l'augmentation de 3.1% du prix du carburant s'est traduite par une hausse de un pour cent des coûts du logement et de 1.8% des coûts des transports.

L'indice des coûts pour les aliments, qui comprend les repas consommés à la maison et ceux pris à l'extérieur, a diminué légèrement, de 0.2%, après avoir augmenté à peu près d'autant au cours de l'été.

Les prix des aliments consommés à la maison ont diminué de 0.4%, à la suite d'une abondance de fruits et de légumes frais. Les prix de la viande de boeuf, de la volaille et du sucre ont aussi diminué.

L'indice du prix des aliments a par conséquent augmenté de 9.7% en septembre par rapport à la même époque de l'année dernière, mais a fléchi légèrement par rapport à la hausse de 11.7% qui avait été inscrite pour le mois d'août.

En septembre, l'indice du coût de la vie était de 242.4. Il était de 240.6 au mois

Voir page 18: Hausse

Pour s'allier d'autres provinces

L'Ontario serait prête à laisser tomber son veto

par Patricia Dumas

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario serait prêt à laisser tomber son droit de veto dans la formule d'amendement et à accepter des changements substantiels à la charte des droits si de tels compromis pouvaient rallier trois ou quatre provinces de plus à la résolution constitutionnelle fédérale.

C'est ce qui ressort d'entrevues que LE DEVOIR a obtenues du ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, M. Thomas Wells, et du procureur général, M. Roy McMurtry.

Les deux hommes diffèrent dans leur façon de percevoir les possibilités d'entente. M. Wells est assez optimiste et croit que trois ou quatre provinces pourront accepter la résolution avec des changements à la charte et à la formule d'amendement, mais n'a pas voulu préciser quels changements pourraient être apportés à la charte pour atteindre ce consensus, craignant de dévoiler ainsi certains compromis discutés en réunion privée. Il nie par ailleurs toute possibilité de «deal» entre certaines des parties en cause. Ii déclare que l'Ontario serait par ailleurs prête à laisser tomber son droit de veto dans une nouvelle formule d'amendement «à condition que d'autres provinces n'en aient pas».

De son côté M. McMurtry est plutôt pessimiste quant à la possibilité d'entente entre les premiers ministres provinciaux la semaine prochaine parce que «le PQ est déterminé à saboter toute possibilité d'entente, et qu'il est d'autant plus déterminé qu'il n'est pas cette année à la veille d'une élection provinciale où il doit faire croire à la population qu'il peut négocier de bonne foi avec le gouvernement fédéral».

M. McMurtry déplore par ailleurs le talent que le premier ministre du Québec, M. Lévesque, manifeste dans sa manière «de manipuler les autres premiers ministres. Je suis troublé par le fait que le premier ministre du Québec, étant donné son but personnel de démanteler le pays, ait le degré d'influence qu'il a sur les autres premiers ministres. ça me bouleverse comme Canadien, ne parlons pas de ce que ça me fait comme politicien». Il est convaincu que la majorité des Québécois ne s'opposeraient pas à la résolution

Voir page 18: Ontario

Coup de grisou au Japon: 94 morts

YUBARI, Japon (d'après AFP et AP) — On craint que 94 personnes n'aient perdu la vie hier dans une explosion de gaz méthane qui s'est produite au fond de la mine de charbon de Yubari, dans l'île de Hokkaido.

Un porte-parole de la compagnie exploitant la mine a révélé que jusqu'à maintenant les corps de 42 mineurs avaient été ramenés à la surface mais qu'on avait abandonné tout espoir de retrouver vivants les 52 autres personnes prisonnières de la mine. On avait craint d'abord que 62 personnes soient restées dans les galeries après l'explosion.

Le gaz meurtrier s'est infiltré dans les galeries de la mine à 3,000 mètres de l'entrée du puits, et on n'a pu déterminer encore les causes de cette infiltration.

Le président de la compagnie exploitant la mine, M. Chiaki Hayasahi, a déclaré lors d'une conférence de presse que tout espoir de retrouver des survivants avait été abandonné.

Parmi les morts et les disparus se

Voir page 18: Grisou

Jean Paul Lemieux retrouve Maria Chapdelaine

UN RAVISSEMENT POUR VOS YEUX.
UNE RÉALISATION MAJESTUEUSE.
UNE VALEUR INESTIMABLE!

• UNE ÉDITION GRAND LUXE limitée à 125 exemplaires: 6 000$*
• Une édition limitée à 5000 exemplaires: 75$

*Il ne reste plus que cinq exemplaires!

Stanké

les Éditions internationales Alain Stanké , 2127, rue Guy, Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Les anglophones conserveront le contrôle de leurs écoles (Laurin)

par Jean-Claude Picard

QUÉBEC — Quel que soit le type de réforme scolaire qui sera finalement retenu, la communauté anglophone du Québec gardera le plein contrôle de ses établissements d'enseignement.

Voilà l'assurance formelle qu'a donnée hier le ministre québécois de l'Éducation, M. Camille Laurin, à ceux qui craignent qu'une éventuelle réforme scolaire puisse faire perdre quelque droit à la minorité anglophone.

«Nous continuons d'examiner diverses hypothèses de réforme mais je puis dès à présent affirmer que, dans toutes ces hypothèses, la communauté anglo-québécoise garde le contrôle de ses institutions scolaires», a dit M. Laurin au cours d'une conférence de presse donnée à Québec.

Le ministre ne s'est guère montré loquace sur le contenu même de cette réforme mais a tout de même indiqué que lui-même et ses fonctionnaires songeaient davantage à des modifications au niveau des structures scolaires qu'à des changements à celui de la direction des établissements d'enseignement.

«Nous songeons à un nouvel aménagement des pouvoirs au sein des structures de l'Éducation mais nous sommes désireux de conserver intact le contrôle des établissements scolaires», a précisé le ministre.

Dans cette perspective, M. Laurin estime donc que la communauté anglophone n'a pas à s'inquiéter et qu'elle continuera d'exercer ses pleins pouvoirs au niveau de l'école elle-même.

Cette déclaration semble rejoindre une préoccupation exprimée ces jours derniers à l'occasion du congrès de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec. Lors de ce congrès, M. Alek Paterson, coprésident d'Action positive, a en effet affirmé que les Québécois anglophones devaient absolument conserver le droit d'administrer leurs établissements scolaires. «C'est là un point sur lequel nous ne pourrons faire aucune concession puisqu'il y va de la survie de notre communauté», a-t-il dit.

L'assurance donnée hier par M. Laurin ne signifie toutefois pas que la structure actuelle des commissions scolaires, francophones ou anglophones, restera intacte. Bien au contraire, puisque le ministre a plutôt laissé entendre que c'est à ce niveau qu'il y aurait des changements.

LE DEVOIR a révélé en août dernier que le ministère de l'Éducation examinait plusieurs hypothèses de réforme pouvant amener la disparition des commissions scolaires ainsi que celle des écoles privées. À l'époque, M. Laurin s'était refusé à nier ou à confirmer ces informations.

Hier, il a adopté la même attitude en indiquant que les études n'étaient pas terminées, qu'il procédait ces jours-ci à une consultation intensive du milieu de l'éducation et qu'on ne connaîtrait qu'un peu plus tard le contenu exact de la réforme qu'il envisage.

Une chose est certaine, cependant: M. Laurin a l'intention de procéder à des changements majeurs dans ce secteur. «Il faut que les structures de l'éducation soient mieux adaptées aux réformes de contenu qui sont engagées depuis quelques années», a-t-il déclaré hier.

M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation.

Quoi qu'il en soit, l'assurance donnée à la minorité anglo-québécoise venait à point puisque M. Laurin avait convoqué cette conférence de presse pour corriger des propos tenus la veille par le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, au sujet du sort réservé aux anglophones du Québec.

M. Chrétien, qui participait, à Toronto, à un souper-bénéfice du Parti libéral du Canada, avait affirmé que le Québec maltraite sa minorité et que la Charte fédérale des droits, incluse dans le projet de rapatriement unilatéral de la constitution, vise précisément à corriger cette situation.

«Nous voulons donner aux anglophones du Québec les mêmes droits en matière d'éducation qu'aux francophones à travers le Canada», de dire le ministre fédéral, qui sera désormais sans doute bien accueilli dans un Westmount transformé, selon ses voeux, en un Penetanguishene.

M. Laurin a évidemment été outré par pareils propos qu'il a qualifiés hier de «mensongers» et d'«irresponsables».

«Les anglophones du Québec ont infiniment plus de droits en matière d'éducation que les francophones à travers le Canada. Le Québec a la tête bien haute car c'est la seule province qui traite aussi généreusement sa minorité linguistique», a-t-il dit.

«Il faut répéter que la loi 101 n'a pas touché à un seul cheveu des institutions anglophones. La communauté anglo-québécoise possède et contrôle encore aujourd'hui son réseau scolaire, ses nombreuses stations de radio et de télévision ainsi que son réseau de services sociaux. Les francophones hors Québec auraient la moitié de ces avantages qu'ils en seraient déjà plus optimistes et satisfaits», a ajouté le ministre en précisant que la communauté anglophone continue de jouir ici d'un pouvoir économique prépondérant et d'être une force d'attraction majeure sur les autres groupes ethniques.

Voilà pourquoi, selon lui, M. Chrétien ment carrément lorsqu'il laisse entendre que la loi 101 rabaisse les anglo-québécois au rang de minorité opprimée.

«La Charte de la langue française ne fait qu'essayer de rétablir un peu l'équilibre entre le groupe majoritaire et le groupe minoritaire, a-t-il dit. C'est cet équilibre que le projet constitutionnel fédéral veut maintenant rompre en ramenant le Québec dans la situation qui prévalait avant l'adoption de la loi 22».

Dans cette perspective, il n'est pas question, pour M. Laurin, d'accepter les prescriptions de cette Charte, d'autant plus que ces dernières seraient imposées au mépris des conventions, ainsi que l'a indiqué la Cour suprême. Il a cependant refusé hier d'indiquer quels moyens il comptait prendre si le projet fédéral devenait finalement réalité.

Les provinces veulent voir Monique Bégin avant la fin novembre

par Robert Lefebvre

QUÉBEC (PC) — Les ministres responsables des services sociaux des 10 provinces et des territoires du Yukon et du Nord-ouest réclament une réunion d'urgence avec leur homologue fédéral, Mme Monique Bégin.

Au terme de leur réunion de deux jours tenue à Québec, les ministres ont souligné hier l'urgence d'une telle rencontre dans le contexte de la crise économique actuelle. Ils souhaitent que cette rencontre fédérale-provinciale ait lieu avant la fin de novembre.

Leur porte-parole et président de la conférence, M. Denis Lazure, a fait savoir que la principale inquiétude de ses collègues porte sur les conséquences sociales de la présente situation économique.

«Nous voudrions faire comprendre à Mme Bégin qu'elle se doit d'intervenir auprès de ses collègues fédéraux afin de remédier à la situation», a déclaré le ministre d'État au Développement social.

Pour M. Lazure et ses homologues des autres provinces, la crise économique a des conséquences particulièrement flagrantes dans le domaine du logement, entraînant des taux d'intérêt usuraires et des hypothèques insoutenables.

Mais M. Lazure n'entretient pas de faux espoirs quant à une solution rapide de ces problèmes.

La rencontre que les provinces sollicitent avec Ottawa pour le mois prochain aurait donc lieu après le dépôt du prochain budget fédéral et il sera trop tard à ce moment-là pour apporter les correctifs désirés.

«Nous pouvons au moins espérer que cette rencontre aura un effet lors de la prochaine année fiscale», a observé M. Lazure.

Selon le ministre québécois, plusieurs autres points ont été soulevés par ses homologues au cours de la conférence interprovinciale. Il a été notamment question du programme d'assurance-chômage et du projet de loi fédéral visant à modifier la loi sur les jeunes délinquants.

Les ministres provinciaux et territoriaux sont opposés à la réduction des prestations d'assurance-chômage parce que «cela amènera, a dit M. Lazure, des milliers de citoyens sur nos listes d'aide sociale».

Pour le Québec, la modification annoncée par Ottawa signifierait que le Québec devrait doubler les $25 millions additionnels qu'il est déjà obligé de verser sous forme de prestations d'aide sociale.

En ce qui a trait aux amendements à la loi sur les jeunes délinquants que les Communes étudient, les provinces craignent que les provinces soient forcées de financer une partie des services nouveaux qui en découleront.

Encore une fois, on demande au gouvernement fédéral de bien vouloir consulter les provinces quand il s'agit de modifier des programmes financés à parts égales.

Craignant que Lévesque ne cherche des atermoiements

Hatfield vient à Montréal à contrecoeur

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, participera lundi à la réunion des premiers ministres provinciaux mais en etant tres sceptique sur les possibilités de consensus. Il se montre d'ailleurs tout aussi pessimiste à propos de la conférence fédérale-provinciale que le chef du gouvernement canadien propose de tenir vers le 26 octobre.

M. Hatfield donnait une conférence de presse hier matin après son tête-à-tête de la veille avec M. Trudeau à qui il a donné le conseil suivant: allez de l'avant avec votre résolution constitutionnelle à moins qu'il y ait unanimité pour des changements lors de la rencontre du 26 octobre.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick maintient donc son appui complet à la position du gouvernement fédéral et souhaite que la résolution constitutionnelle soit adoptée par le Parlement fédéral avant la fin d'octobre.

M. Hatfield s'est dit «à bout de patience» devant l'argument de ceux qui disent: «tenons une autre réunion». Il soutient avoir participé à de multiples rencontres de la dernière chance et que c'est maintenant ou jamais qu'il faut agir.

Le premier minsitre dit même s'inquiéter de cette conférence fédérale-provinciale ultime que veut tenir M. Trudeau le 26 octobre. Il craint que certains premiers ministres provinciaux chercheront à gagner un nouveau délai et il place M. René Lévesque au tout premier rang à cet égard.

M. Hatfield est convaincu que le premier ministre du Québec est revenu à sa position initiale et qu'il recherche tout simplement le retrait de la résolution constitutionnelle fédérale, en s'appuyant sur la motion de l'Assemblée nationale.

Quant au soi-disant compromis dont M. Trudeau a parlé cette semaine, M. Hatfield dit n'avoir trouvé ni chez le premier ministre canadien ni chez ses collègues provinciaux aucun signe spécifique et concret qui laisse entrevoir un consensus prochain.

À ceux qui ont parlé d'un compromis «sur la table», M. Hatfield répond: «Il n'y a même pas de table sur laquelle mettre le compromis.»

En somme, M. Hatfield se rendra à Montréal lundi pour répondre encore une fois à l'appel de ceux qui demandent «une dernière réunion».

Il se dit en définitive tout à fait d'accord avec M. Trudeau qui aurait confié que sa première priorité est la constitution et sa deuxième, le budget. On sait que le budget sera déposé le 3 novembre.

Pour sa part, M. Hatfield, qui a déjà fait deux séjours à Londres, n'a pas l'intention d'y retourner. Il a trouvé difficile d'y faire du lobby et il s'est senti «inconfortable» d'avoir à discuter des problèmes de son pays à l'étranger.

«Je veux, a-t-il conclu, un vote au Parlement canadien et je suis convaincu que ce sera respecté comme la voix d'un pays souverain.»

Avant la réunion de Montréal, M. Hatfield a l'intention d'avoir un entretien avec le seul autre premier ministre provincial qui est de son avis, M. Bill Davis, de l'Ontario.

Douze baleines désespérées?

ILES-DE-LA-MADELEINE (PC) — Les spécialistes de Pêches et Océans Canada n'écartent pas la thèse du suicide collectif dans le cas de douze baleines qui sont mortes après s'être échouées sur le rivage, en fin de semaine, aux Iles-de-la-Madeleine. Onze des mammifères marins ont été retrouvés sur une plage étroite, à l'Etang-du-Nord et l'autre sur la Dune de l'ouest. «Elles se sont échouées de façon ordonnée. Neuf étaient alignées côte à côte, les deux plus grosses étaient un peu plus loin et la dernière était isolée du groupe», a déclaré un porte-parole de Pêches et Océans Canada. Selon lui, l'incident se serait produit samedi mais ce n'est que dimanche soir que l'alerte a été lancée par des passants, rendant inutile toute opération de sauvetage.

«Nous l'avons appris à la tombée de la nuit et les baleines étaient échouées sur une plage au pied d'une falaise», a-t-il expliqué.

Deux des mammifères ont survécu jusqu'à mardi après-midi.

Des députés canadiens, observateurs au Salvador?

OTTAWA (PC) — Le Canada songe à envoyer des observateurs au Salvador pour y surveiller les élections, mais seulement si l'Organisation des États américains le lui demande, a déclaré hier le ministre des Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

On n'a pas encore reçu à Ottawa de semblable requête mais elle sera accueillie avec beaucoup de sympathie le cas échéant, a déclaré le ministre aux journalistes.

Plus tôt aux Communes, M. Trudeau avait déclaré que peut-être des députés canadiens pourraient jouer ce rôle d'observateurs dans ce pays de l'Amérique centrale ravagé par la guerre civile.

L'Organisation des États américains, qui regroupe la plupart des pays de l'Amérique latine et les États-Unis, assurerait la surveillance de ces élections éventuelles, et «cela pourrait se révéler suffisant», a dit M. MacGuigan.

Toutefois, le député néo-démocrate Robert Ogle a déclaré plus tôt aux Communes que les possibilités d'élections justes «ont déjà passé». À son avis, les forces gouvernementales ont déjà «nettoyé toute l'opposition qui n'est pas en exil».

Hors des Communes, le député de Saskatoon-Est a répété que pour le NPD le premier pas vers des élections consisterait en une paix négociée entre le gouvernement du Salvador et le front de l'opposition.

Le Canada et les États-Unis soutiennent le régime actuel en espérant qu'il constitue le meilleur espoir d'une démocratie éventuelle, bien que le Canada se soit opposé à des envois d'armes au gouvernement ainsi qu'à l'opposition.

Divers groupements religieux et autres, toutefois, ont accusé le gouvernement salvadorien de tuerie et réclamé un règlement négocié d'abord.

M. Trudeau a déclaré que le gouvernement du Savador avait décrété des élections municipales et régionales «et essaie honnêtement de connaître l'opinion du peuple sur ce que devrait être le gouvernement du pays».

«Si cela peut être une vérification équitable de la volonté du peuple, je crois que l'on devrait agir en ce sens avec notre encouragement», a-t-il ajouté.

en bref...

■ *Ottawa ne les a pas consultés*

KANAWAKE (PC) — Les Amérindiens du Québec ont dénoncé hier le projet fédéral de remaniement de la Loi des Indiens. La Confédération des Indiens du Québec estime que le gouvernement fédéral s'apprête ainsi à ignorer le droit du peuple indien de décider de son propre avenir, comme il l'a fait sur la question constitutionnelle. Le président de la confédération, M. Joe Stacey, en est venu à cette conclusion après avoir étudié un document du ministère des Affaires indiennes, qui aurait fait l'objet de fuites la semaine dernière.

■ *Mme Gandhi s'arrêtera à Montréal mardi prochain*

OTTAWA (CP) — Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi, pourrait rencontrer à l'occasion de l'escale qu'elle fera à Montréal la semaine prochaine quelques représentants de la communauté indienne de la province. Mme Gandhi, en route vers le sommet de Cancun, fera escale à Mirabel tard mardi et doit repartir mercredi matin. C'est le ministère des Affaires extérieures qui a annoncé qu'elle ferait escale à Mirabel, où elle sera accueillie par un représentant du gouvernement.

■ *Du nouveau à Queen's Park*

TORONTO (PC) — Fait sans précédent à Queen's Park: quelque 13 députés, la plupart anglophones, ont décidé cette semaine de se réunir pour faire rayonner et défendre la langue française, en fondant une section ontarienne de l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). Cette première rencontre officielle a permis d'apprendre que certains députés parlent et comprennent le français, un secret bien gardé, dans les cas de M. George Taylor du Parti progressiste conservateur qui représente le comté de Simcoe, où s'est déroulée la lutte pour l'obtention de l'école de Penetanguishene. Il appert aussi que les députés libéraux MM. James Breithaupt de Kitchener et David Peterson de London, deux candidats à la succession de M. Stuart Smith, parlent également français. La réunion présidée par le député libéral de Prescott Russell, M. Don Boudria, l'un des instigateurs de ce regroupement, ne s'est cependant pas déroulée sans anicrcches. En effet plus d'un député n'arrivait pas à s'exprimer en français et il s'ensuivit une telle confusion que même les députés comme MM. Albert Roy d'Ottawa-Est, et Boudria se sont surpris, à plus d'une reprise, parlant l'anglais.

■ *La ville de Baie-Comeau poursuit un ministère*

BAIE-COMEAU (PC) — Une première dans les annales judiciaires au Québec: la Ville de Baie-Comeau vient d'entreprendre des procédures en Cour supérieure contre le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, afin d'obtenir les autorisations nécessaires à la poursuite des opérations de son site d'enfouissement sanitaire menacé de fermeture. Il s'agit d'un recours extraordinaire: l'émission d'un bref de mandamus qui vise pour la première fois un ministère directement. La requête est également à l'endroit du directeur régional du ministère sur la Côte-Nord, M. Raymond Guérin. La ville de Baie-Comeau soutient que, depuis quatre ans, elle a subi de sérieux dommages et préjudices en raison de l'attitude discriminatoire des officiers du ministère. La Cour supérieure sera saisie de la requête le 28 octobre au Palais de justice de Baie-Comeau.

■ *Les tribunaux saisis des coupures de Via Rail*

OTTAWA (PC) — Les tribunaux seront saisis la semaine prochaine d'une action judiciaire contre le gouvernement fédéral pour empêcher les coupures de services de 20 pour cent de Via Rail prévues pour le 15 novembre, a annoncé hier l'ancien ministre des Transports, M. Donald Mazankowski. Il n'a pas voulu dire qui demandera une injonction à l'encontre de la décision annoncée par M. Jean-Luc Pepin dès après l'ajournement des Communes en juin sans le recours habituel à des audiences de la Commission des Transports. M. Mazankowski a seulement dit que la requête sera probablement présentée à Winnipeg. Plusieurs provinces, dont le Manitoba, et divers groupements de citoyens ont menacé de traîner en cour M. Pepin. Le précédent est horrible, a dit l'ancien ministre. Si M. Pepin peut ainsi prendre seul de pareilles décisions, il pourrait fermer toute ligne d'embranchement de l'ouest du Canada.

■ *Bromont mise en tutelle*

QUÉBEC (PC) — La ville de Bromont a été placée sous la tutelle de la Commission municipale du Québec le temps que cette dernière fasse enquête sur les faits entourant la construction d'un aéroport dans cette municipalité non loin de Montréal. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard. Il a ajouté que la mise en tutelle fait suite à une recommandation de la Commission municipale.

Beaujolais Nouveau

Cuvage de Monternot - France

Le Beaujolais Nouveau arrivera bientôt...

Chaque année, avec les premières neiges, les gastronomes du Québec font un accueil chaleureux à ce vin fruité rappelant étrangement des saveurs de fruits sauvages...

Ce que vous ne savez pas, c'est que vous pouvez dès maintenant placer votre commande par nos bons offices via les services compétents de la S.A.Q.

Pour tous renseignements, écrivez ou téléphonez à:

Consortium Gilcarvin Inc.
4555 Old Orchard
Montréal, Qué. H4A 3B8
tél.: 484-4418 ou 484-7353

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS

LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 2 NOVEMBRE

JOUR - INTENSIF du lundi au jeudi	9h - 12h ou 13h - 16h	225$ (84 hres)
SOIR lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18h - 21h	125$ (42 hres)
FIN DE SEMAINE samedi	9h - 16h	125$ (42 hres)

TEST DE CLASSEMENT: les 19, 27, 29 octobre 16 h 30 - 19 h

pour plus de renseignements, téléphonez-nous au 849-8393 poste 719

1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. - H3A 2W6

ymca du Centre-ville

VENEZ VOIR

Pierre Elliott Trudeau: entrevue exclusive!

À noir sur blanc, dès 18h05

Une grande primeur, cette semaine! Le Premier Ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, s'entretient avec Denise Bombardier sur le sujet de l'heure, son projet de rapatriement de la Constitution. Aussi au sommaire de cette édition: une entrevue avec Alfred Sauvy et un débat thématique pendant lequel on tentera de répondre à la question suivante: doit-on ériger une statue à la mémoire de Lionel Groulx? Une réalisation de Michel Beaulieu.

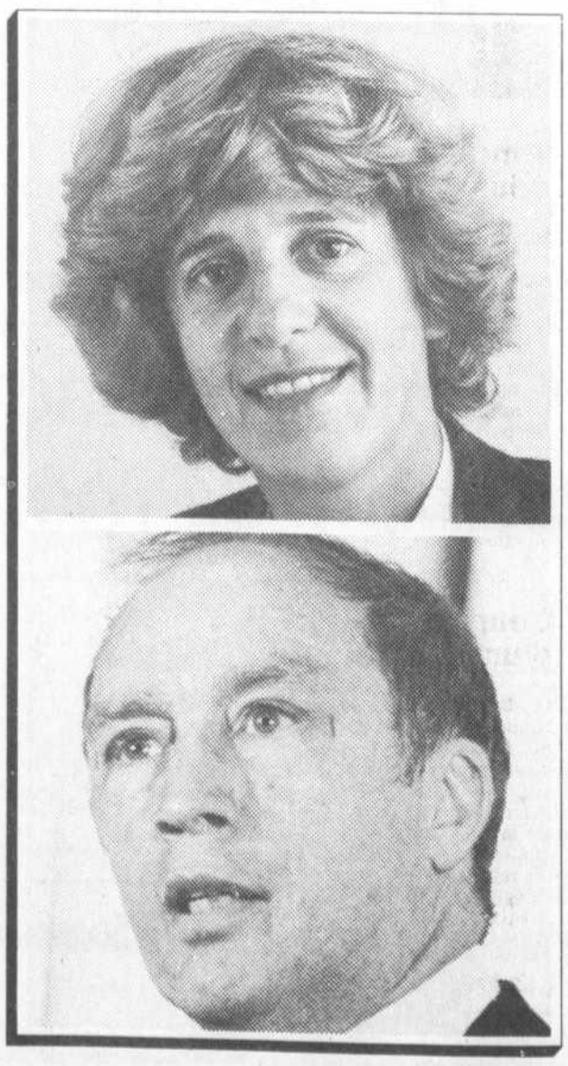

RADIO-CANADA D'ABORD

La CUM place la CTCUM devant un dilemme qui pourrait conduire à une hausse des tarifs

par Alain Duhamel

À moins qu'elle ne parvienne à diminuer ses dépenses, la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM) devra rechercher dans une augmentation de tarifs des revenus supplémentaires ou obliger les villes à contribuer plus, malgré leur volonté.

En effet, le comité exécutif de la CUM a demandé à la CTCUM de revoir son budget de $413.9 millions pour l'année 1982 dans le but de couper de près de la moitié la hausse prévue dans la contribution des villes. Le comité exécutif réclame une réduction d'au moins $7 millions sur les $15.4 millions de plus que la CTCUM demande aux administrations municipales.

La CTCUM a prévu en 1982 des revenus d'exploitation de $162.9 millions (39.4% de tous ses revenus), des subventions du gouvernement québécois de $158.4 millions (38.2%), une contribution des villes de la CUM, y inclus la ville de Longueuil, de $84 millions (20.3%), une contribution des villes à l'extérieur de la CUM de $1.7 million (0.4%). En outre, pour toutes les villes de l'île de Montréal, la CTCUM prévoit une contribution supplémentaire de $6.7 millions afin de couvrir le déficit d'exploitation d'un éventuel service de trains de banlieue.

L'an dernier, les villes de la CUM avaient fait pression pour réduire de $75.6 à $68.7 millions leur contribution au déficit d'exploitation de la CTCUM. Ces pressions avaient conduit à une augmentation des tarifs, de $0.60 à $0.65, insuffisante puisque, en août dernier, la CTCUM haussait à nouveau ses tarifs à $0.75. Cette année, les villes réclament encore une diminution dans la croissance de leur contribution équivalente à quelques milliers de dollars près à celle de l'an dernier. Cette diminution, si la CTCUM y consent, ferait passer la contribution prévue des villes de $84 millions à $77 millions, ce qui représente un peu moins de 19% des revenus de la Commission.

Une hausse des tarifs a pour effet d'augmenter la part relative des usagers et du gouvernement québécois au financement de la CTCUM. Depuis la dernière augmentation des tarifs, la part des usagers du transport en commun demeure légèrement inférieure à 41%, celle du gouvernement québécois à 33% et celle des villes de la CUM à 19.5%. Les autres sources de revenu de la CTCUM comptent pour un peu moins de 7%.

Pour éviter une nouvelle augmentation des tarifs, la CTCUM devra réduire ses dépenses en coupant dans ses services. Or, le budget qu'elle a déposé indique que, malgré une augmentation de service au transport adapté et le prolongement du métro, elle parvient à une croissance zéro de ses effectifs (7,938 employés). De plus, la croissance marquée de l'achalandage, de 324 millions de voyageurs à 337 millions selon ses prévisions, rend particulièrement difficile une réduction de fréquence des autobus ou des rames de métro.

En fait, depuis deux ans, la CTCUM est un transporteur en croissance: prolongement du métro, expansion du service sur toute l'île de Montréal, expansion du service à l'extérieur de la CUM à la suite de l'intégration de Métropolitain Provincial, etc. Aux augmentations de dépenses inhérentes à une expansion du service, il faut ajouter en 1982 la hausse du prix des carburants et le renouvellement des conventions collectives.

La CTCUM a prévu dans son budget de l'an prochain l'intégration des trains de banlieue et l'intégration tarifaire avec la Commission de transport de Laval (CTL) et la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (CTRSM).

Le service des trains de banlieue coûtera $17.7 millions selon les prévisions de la CTCUM. Elle prévoit des revenus des voyageurs de $7.9 millions, des subventions du gouvernement québécois de $3.1 millions et un déficit à recouvrir des villes de la CUM, à l'exclusion de Longueuil, de $6.7 millions. Cette somme n'est pas comprise dans le calcul de la contribution des villes de la CUM au déficit d'exploitation ordinaire de la CTCUM. Les prévisions budgétaires sur le service ferroviaire ne tiennent pas compte non plus d'un éventuel règlement avec les compagnies de chemin de fer, lesquelles réclament une somme de $32 millions pour les trains de banlieue.

L'intégration tarifaire avec la CTL et la CTRSM, qui permettrait à un voyageur de passer d'un réseau à un autre avec le même billet ou la même carte mensuelle, contribue à une diminution de revenus de la CTCUM de $5.7 millions qu'elle récupère en entier par des subventions du gouvernement québécois.

Le conseil de la CUM ne peut modifier le budget de la CTCUM que sur recommandation de cette dernière. Et la Ville de Montréal et les villes de banlieue s'entendent pour maintenir à son niveau actuel, voire réduire, la part relative des administrations municipales et reportent ainsi un fardeau accru du financement de la CTCUM du côté des usagers et du gouvernement québécois.

Le gouvernement québécois, dont la contribution est calculée selon le revenu d'exploitation et non pas sur le déficit, a annoncé à la suite de la dernière hausse des tarifs la révision de son programme d'aide au transport en commun. En cette période d'austérité budgétaire, le gouvernement québécois souhaiterait, tout au moins, que les tarifs actuels demeurent inchangés de manière à ne pas accroître ses dépenses.

S'il est impossible de couper dans les services et les dépenses, s'il est impossible de forcer la main du gouvernement québécois par une augmentation des tarifs, la CTCUM se trouvera dans l'obligation de repousser la requête du comité exécutif de la CUM et relancera tout le débat sur sa relative autonomie à l'égard des élus locaux.

L'UPA ferait plus pour les pays pauvres, mais...

Si les producteurs agricoles peuvent faire plus pour alimenter la population mondiale, il y a toutefois certaines limites à cette aide.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au cours d'une conférence de presse tenue à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, le premier vice-président de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

Ayant noté que les producteurs agricoles québécois font déjà leur part dans l'alimentation de la population mondiale en plus de contribuer à l'alimentation non seulement du Québec, mais du Canada, M. Marcel Mailloux a souligné que certains peuvent se scandaliser devant l'évidente contradiction qui existe entre la limitation, par divers moyens de la production agricole dans des pays industrialisés, et le phénomène de la sous-alimentation mondiale. Il faut cependant, a-t-il dit, bien comprendre que pour être en mesure de contribuer à l'alimentation des sous-alimentés, les producteurs doivent d'abord retirer eux-mêmes un revenu adéquat pour leur travail; de plus, ils ne peuvent prendre le risque de compromettre la stabilité de l'ensemble de leur production devant le marasme du commerce international des produits agricoles.

Le transfert planifié de produits agricoles des pays producteurs de produits agricoles aux pays en développement exige des mécanismes qui dépassent la responsabilité et les possibilités des producteurs, a ajouté M. Mailloux, notant par ailleurs que les producteurs sont prêts à collaborer avec d'autres, comme ils l'ont déjà fait, pour mettre en place des mécanismes qui sécuriseront les producteurs et assureront que les produits se rendront véritablement aux destinataires.

L'UPA note, en outre, que la responsabilité globale de la sous-alimentation d'une trop grande partie de la population mondiale est une responsabilité collective de l'ensemble des sociétés industrialisées et au minimum de tous les citoyens d'un pays et non seulement des producteurs agricoles. «Car, a dit M. Mailloux, si on acceptait le principe que les producteurs agricoles doivent être les seuls responsables de fournir l'alimentation aux pays en développement, il faudrait en conséquence accepter que les industries ont la responsabilité d'industrialiser ces pays, que les ouvriers construisent les équipements requis, que les enseignants ont la responsabilité d'éduquer ces populations, etc.»

Le président de la Coopérative fédérée de Québec, M. Paul-Émile Saint-Pierre, a affirmé, de son côté, que les agriculteurs du Québec sont prêts à faire tous les efforts possibles pour augmenter la production afin d'aider ce demi-milliard de personnes qui à travers le monde, souffrent de sous-alimentation grave. Les agriculteurs du Québec ont les outils nécessaires pour le faire, a-t-il poursuivi, et au nombre de ces outils, il y a les coopératives agricoles. «Ces institutions, qui sont leur propriété collective, sont dotées en général d'équipements capables de répondre à une plus grande demande. Que ce soit au niveau des productions animales ou végétales, le mouvement coopératif agricole québécois peut contribuer valablement à augmenter la production afin d'apporter une aide, si modeste soit-elle, au règlement des problèmes de la faim.»

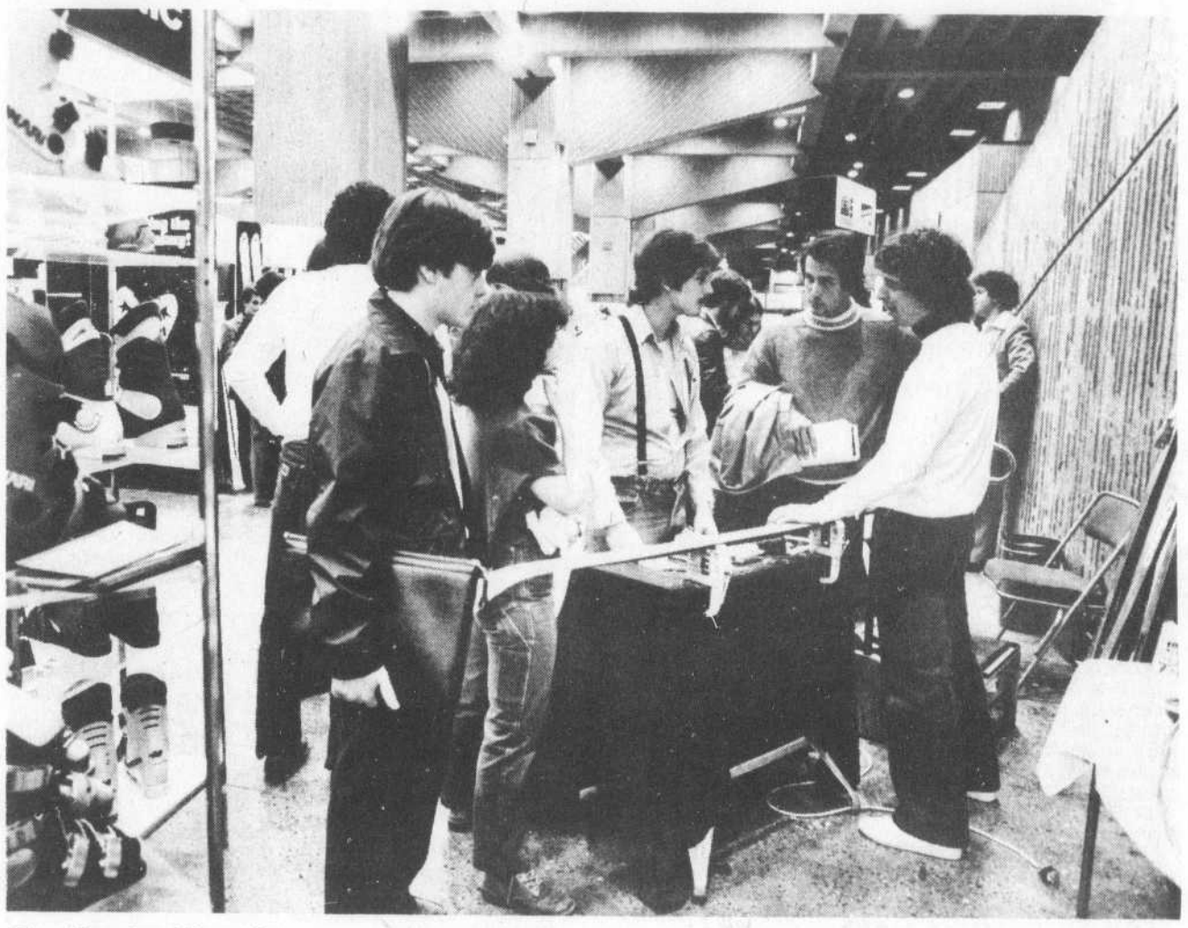

En attendant la neige

Il n'a pas neigé l'hiver dernier, il n'a pas neigé l'hiver précédent, mais les skieurs sont d'éternels optimistes, et c'est à leur intention qu'on a organisé pour eux, en guise de prix de consolation, le Salon du ski qui se déroule ce week-end dans le grand hall d'exposition de la Place Bonaventure. (Photo Jacques Grenier)

Une commission régionale des transports?

Les députés péquistes de la région de Montréal demandent à leur gouvernement de créer un nouvel organisme autonome pour contrôler et accélérer le développement du transport en commun dans la région de Montréal.

C'est au cours d'une réunion de leur caucus régional, hier à Montréal, que les députés ont arrêté cette position.

Cette forme de commission régionale des transports assumerait notamment le contrôle du développement et la construction des infrastructures pour le métro et les trains de banlieue. Au cours d'une conférence de presse, le ministre d'État au développement culturel et député de Sauvé, M. Jacques-Yvan Morin, a indiqué que l'organisme enlèverait certaines prérogatives aux commissions de transport de Laval et de la Rive-Sud, notamment la fixation des tarifs et la définition des parcours. Le caucus du PQ voit dans la création d'un tel organisme de contrôle le moyen de permettre au gouvernement de suivre de près la construction d'infrastructures dont il assume déjà la totalité du coût de réalisation.

Concernant le problème du transport en commun, les députés sont d'avis que la priorité revient à la construction de la ligne de surface no 6 en direction Est de la région de Montréal. À ce propos, ils accusent les dirigeants du CN et du CP de vouloir tirer profit du développement du transport en commun, en exigeant des prix exhorbitants pour l'usage des voies ferrées. Selon M. Morin, les négociations avec le CN-CP sont laborieuses et l'attitude de ces deux sociétés risquent de compromettre le plan global de développement du transport pour la région.

Les députés appuient par ailleurs les demandes maintes fois réitérées du «Monde à bicyclette» pour l'utilisation du wagon de queue du métro à certains heures moins achalandées. C'est d'ailleurs l'une des questions qu'ils entendent aborder prochainement au cours d'une rencontre avec le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan.

Les problèmes de l'industrie du taxi ont également alimenté les débats du caucus péquiste de la région de Montréal. Les députés en sont venus à la conclusion que les solutions tardent beaucoup trop et ils souhaitent participer aux travaux du comité d'étude inter-ministériel mis sur pied par le gouvernement Lévesque. Dans l'immédiat, les parlementaires de Montréal croient que les règlements qui régissent cette industrie devraient être sensiblement assouplis.

Enfin, le caucus du PQ-Montréal suggère au gouvernement de retarder le prolongement de la route no 13 en direction de l'aéroport de Mirabel, cela jusqu'à ce que l'ensemble du dossier soit réglé à la satisfaction du gouvernement québécois et de la population de la région montréalaise. À ce propos, ils sont convaincus qu'il serait économiquement désastreux de transférer tous les vols de passagers à Mirabel et ils invitent fortement les autorités fédérales à conserver cette fonction à l'aéroport de Dorval.

Société Canadienne du Cancer

LES TRIBUNAUX

■ 6 mois de prison pour un vol de... $6

C'est en tenant compte d'un certain contexte que le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix, a imposé hier une peine de six mois de prison à un Ontarien de 33 ans, John Howard Sorensen, qui venait d'être reconnu coupable d'un vol avec effraction, d'une valeur de $6 seulement, survenu mercredi chez un dépanneur montréalais.

A cette occasion, Sorensen avait fracassé la porte d'entrée pour ensuite s'emparer d'une caisse de bière et de deux boîtes de sardines mais il devait en même temps être capturé par des policiers.

Arrivé à Montréal depuis deux ans, le prévenu n'aurait jamais trouvé d'emploi stable, ni de logis permanent, sans compter que, le 17 septembre dernier, il avait reçu une sentence d'un mois d'emprisonnement, assortie d'une période de probation de quelques mois, pour un premier vol avec effraction.

■ Coupable du viol d'une jeune mère

Un individu de 21 ans, Denis Latreille, arrêté en même temps que Mario Roy, après qu'une jeune femme dut subir un viol, le 27 juillet dernier, sous peine de voir précipiter dans le vide, du haut d'un huitième étage, son enfant d'un an et demi, a finalement reconnu sa culpabilité pour sa participation à cet événement, qui s'était déroulé dans une habitation de la rue du Souvenir, à Laval.

Latreille, qui connaîtra sa sentence le 3 décembre, a vu par ailleurs retirer des accusations d'agression, de séquestration et de négligence criminelle qui avaient en plus été portées contre lui.

■ Libéré, Harvey doit rester loin des harpons

Un individu de 41 ans, Yvon Harvey, accusé de tentative de meurtre à l'aide d'un harpon, sur la personne de son neveu de 24 ans, Alain Harvey, a pu retrouver sa liberté provisoire hier, en attendant de subir son enquête préliminaire le 3 novembre prochain.

L'incident, pour lequel l'inculpé a choisi un procès devant juge et jury, était survenu le 6 octobre, après que le neveu eut omis de rembourser à son oncle une dette de $800.

En rendant hier la liberté à Yvon Harvey, le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix, a exigé de celui-ci qu'il ne communique pas avec sa victime, qu'il ne change pas d'adresse sans en aviser le tribunal et qu'il ne possède aucune arme offensive... à commencer par un harpon.

—Bernard MORRIER

La Cour d'appel infirme une partie du Code du travail

Le patron pourra savoir qui fait partie d'un syndicat en formation

par Louis-Gilles Francoeur

La Cour d'appel du Québec, dans un jugement majoritaire, vient de remettre en question une partie fondamentale du mécanisme d'accréditation prévu par le Code du travail, en permettant à un employeur d'avoir accès aux listes de membres ainsi qu'aux pièces et documents qui identifient les salariés à l'origine d'une requête en accréditation.

Ce faisant, la Cour d'appel a confirmé un jugement rendu en janvier 1979 par le juge André Biron de la Cour supérieure, qui avait renversé une décision d'un commissaire du Travail et du juge en chef du Tribunal du travail. Ces deux instances spécialisées en relations de travail avaient refusé à quelques employés de la compagnie Simpson's d'être entendus à propos d'une requête en accréditation parce que le code ne permet ce type d'intervention qu'aux syndicats requérants.

La Cour supérieure avait alors été saisie d'un bref d'évocation sous prétexte que le Tribunal du travail et le commissaire auraient dû entendre ces quelques employés même si le code les exclut du débat. Au moment où elle se penchait sur ce dossier, la Cour supérieure avait demandé au commissaire du Travail de déposer devant elle «tout» le dossier à sa disposition. Le commissaire s'était alors exécuté en omettant les listes des membres et les autres documents qui identifient les salariés ayant participé à la création du syndicat chez Simpsons, le 30 octobre 1975.

Le Code du travail précise que le dossier d'enquête du commissaire, éventuellement transmis aux tribunaux supérieurs, «ne comprend pas la liste des membres des associations en cause». Le code précise même que «l'appartenance d'une personne à une association ne doit pas être révélée par quiconque au cours de la procédure d'accréditation».

En dépit de ces dispositions expresses, les juges Amédée Monet et John A. Nolan, de la Cour d'appel, ont confirmé la décision de la Cour supérieure, qui avait ordonné la production des pièces confidentielles devant le tribunal, ce qui permettait à Simpson's d'y avoir accès.

Pour la Cour d'appel, les articles du code confirmant la confidentialité des listes d'adhérents ne s'appliquent pas à la Cour supérieure, qui a pour mandat fondamental de faire appliquer les principes de justice naturelle. Pour les deux magistrats, la Cour «n'est nullement assujettie aux contraintes ou devoirs que le législateur a pu imposer à des commissaires».

«En somme, il suffit désormais à un employeur de porter le dossier devant la Cour supérieure pour que les obligations de confidentialité tombent», a commenté un représentant de la CSN qui oeuvre à la syndicalisation des 100 syndiqués de Simpsons, depuis près de six ans. C'est d'ailleurs le plus long dossier d'accréditation connu au Québec à cause des avocasseries innombrables auxquelles il a donné lieu.

Le juge dissident de la Cour d'appel, M. Noël Barbès, a émis une opinion beaucoup plus nuancée dans ce débat. Comme ses collègues, il est d'avis que les tribunaux supérieurs ont droit d'avoir accès à toutes ies pièces à la disposition d'un commissaire du Travail, fussent-elles désignées comme confidentielles par le code. Par contre, de dire le magistrat, «si le juge de la Cour supérieure obtenait les documents confidentiels pour pouvoir juger la demande en évocation, il devrait les examiner «exparte» sans en communiquer le contenu aux parties», afin de respecter le voeu fondamental du législateur de protéger la confidentialité des adhésions au nouveau syndicat.

La CSN avait accepté de verser tout le dossier — même ses listes de membres — à la Cour supérieure. Son procureur avait toutefois accepté de le faire à condition que le juge seul ait accès à ces pièces fondamentales pour la protection des syndiqués. Le dossier des employés de Simpsons a donné lieu à une autre brèche importante dans les pratiques juridiques en vigueur.

Les procureurs de Simpson's ont en effet réussi à faire intervenir dans ce dossier d'accréditation des personnes que le code exclut expressément de certaines parties des débats, qui ne concernent que «le ou les» syndicats requérants. Les décisions rendues par les tribunaux civils dans ce dossier sont considérées, dans les centrales syndicales et au ministère du Travail, comme les signes les plus tangibles de la nécessité de retirer les conflits de travail aux tribunaux civils pour en confier la responsabilité à des instances juridiques plus sensibles aux réalités humaines en cause.

Wagner toujours banni des ondes en Israël

TEL-AVIV (Reuter) — La radio-télévision nationale israélienne a fait savoir vendredi qu'elle n'entendait pas revenir pour l'instant sur l'interdiction d'antenne frappant depuis 1948 la musique du compositeur allemand Richard Wagner.

Celle-ci reste associée au régime nazi dans l'esprit de nombreux survivants des camps de concentration.

La veille au soir, l'orchestre philarmonique d'Israël avait, pour la première fois, joué du Wagner — des extraits de «Tristan et Isolde» — à la fin d'un concert.

Éditions Mille Roches
C.P. 323 Saint-Jean-sur-Richelieu
J3B 6Z5 tél.: (514) 1-349-1063
Vient de paraître à l'occasion du 5e anniversaire
En plein hiver, des manes à plein ciel
Plus qu'un roman. Une description de gestes de GILLES GEMME
244 p. 12,50$
COMMANDES POSTALES ET TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

On a toujours du pain chaud sur la planche...
Notre spécial cette semaine:
Tarte aux fraises fraîche
$3.99
LA BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
BORDELAISE
3522, rue Masson
(angle 14e avenue à Rosemont)
376-6582

La police arrête des centaines d'intégristes en Égypte

LE CAIRE (d'après Reuter et AFP) — Les forces de sécurité égyptiennes ont procédé à de nouvelles vagues d'arrestation dans les milieux intégristes musulmans, arrêtant des centaines, peut-être des milliers de personnes pour fins d'interrogatoire, a-t-on appris hier de source informée.

La police a entrepris une vaste opération pour arrêter les membres actifs de la confrérie secrète des Frères musulmans et de l'organisation extrémiste para-militaire de Takfir Wal Hegra, apprend-on de source informée au Caire.

On souligne que les intégristes déjà fichés par la police appartiennent surtout à la section estudiantine des Frères musulmans répartis en groupes multiples appelés les Confréries islamiques au sein des douze universités égyptiennes.

Les arrestations, selon les mêmes sources, ont été opérées surtout sur la base de la liste des 7,000 militants actifs sur le campus transmise au président défunt Anouar Sadate par les services de renseignements.

L'ancien chef de l'État avait mis en garde ces 7,000 jeunes gens contre toute activité subversive trois semaines avant son assassinat par quatre intégristes.

Les mouvements extrémistes religieux avaient été décapités par le président Sadate au début du mois dernier. Leurs dirigeants, dont le guide suprême, Chekh Omar el Telmessani, avaient été arrêtés ainsi que 800 de leurs membres. Parmi ceux-ci figuraient 400 militants de Takfir Wal Hegra.

La vague d'arrestations des intégristes dure depuis plusieurs jours. Deux jeunes «barbus» arrêtés dimanche dernier à leur domicile à Zameya el Hamra, théâtre d'incidents confessionels sanglants en juin 1981, étaient toujours placés en garde à vue hier. Ils s'étaient rendus récemment à Suez pour collecter des fonds afin de bâtir une mosquée au profit d'une organisation intégriste.

Les opérations de la police semblent s'être intensifiées en prévision de la rentrée universitaire qui a lieu aujourd'hui. Dans toutes les universités où sont solidement implantées les Confréries islamiques, de strictes mesures de sécurité ont été prises.

Plusieurs éléments de gauche ont également été arrêtés par la police ces derniers jours, apprend-on de source informée. Le parti de la Gauche, le Rassemblement progressiste avait publié une première liste de 89 personnes interpelées.

La semaine dernière, de graves affrontements armés s'étaient produits entre jeunes fondamentalistes et policiers à Assiout, fief intégriste de la Haute-Égypte, faisant officiellement 53 morts et 108 blessés.

Dans son discours d'investiture, le président Moubarak avait pour sa part solennellement averti les intégristes qu'ils feraient l'objet d'une répression accrue s'ils violaient la loi.

Par ailleurs, le général Saadeddin Chazli, chef du principal groupe d'opposition égyptien, a affirmé hier que son organisation contrôlait toutes les formes d'opposition et de rébellion en Égypte.

«Nous contrôlons toutes les formes de rébellion en Égypte», a-t-il dit dans une entrevue au magazine italien Panorama. Il a ajouté que la lutte contre le régime se développait au sein du peuple égyptien.

Le général Chazli, ancien chef d'état-major égyptien, dirige le Front pour la libération de l'Égypte, basé en Libye. Selon Panorama, il a de nouveau demandé aux Égyptiens de renverser le gouvernement de M. Hosni Moubarak, le nouveau président de la République.

«Nous ne pouvons pas accorder de trêve à Moubarak, nous nous opposerons à lui par tous les moyens», a-t-il affirmé. «La seule façon de renverser un régime autocratique c'est la violence. Je déteste la violence, mais le régime de Sadate et maintenant celui de Moubarak ont empêché toute possibilité politique pacifique», a-t-il ajouté.

Kania propose d'interdire la grève jusqu'au printemps

VARSOVIE, — Au cours du discours qu'il a prononcé hier devant le plénum du comité central du POUP, M. Stanislaw Kania a proposé que la grève soit interdite pendant l'automne et l'hiver pour surmonter les difficultés économiques du pays. Il a également préconisé une purge dans les rangs du Parti.

«Solidarité» a été le premier syndicat du bloc soviétique à obtenir la reconnaissance du droit de grève à la suite de la révolte ouvrière d'août 1980. Pour que ce droit soit suspendu, il faudrait l'autorisation de la Diete polonaise ou un décret du conseil d'État.

Implicitement accusé d'avoir montré trop de tiédeur à l'égard de Solidarité, le premier secrétaire du Parti a reproché au syndicat indépendant de paralyser le pays et de ruiner son économie par des revendications incessantes et des grèves, et de miser sur les conflits pour «prendre le pouvoir».

Pour ce syndicat, a-t-il affirmé, «plus ça va mal, mieux ça vaut». Reprenant une expression rendue célèbre par la lettre du Kremlin au comité central du POUP, il y a quatre mois, il a préconisé un «renversement du cours des événements».

M. Kania, en outre, a préconisé une purge dans les rangs du parti, afin de refaire sa «cohésion» sur les principes du «marxisme-léninisme». Laissant ouvertement entendre que le parti était profondément divisé, M. Kania a souligné qu'il fallait s'opposer «fermement à toutes les activités qui sapent la cohésion et l'unité du parti».

«Le parti est un, a dit M. Kania, et on ne peut en même temps en être membre et adhérer à un autre parti qui lui est hostile».

Dans ces conditions, a poursuivi le premier secrétaire, «il apparaît indiqué de procéder à une vérification des cartes, pour ne les laisser qu'à ceux des camarades qui désirent activement oeuvrer en faveur des idéaux du parti».

Aussi, le POUP a exclu hier M. Stefan Bratkowski, un libéral qui a demandé jeudi au gouvernement d'accepter des compromis pour restaurer la confiance des Polonais.

L'agence officielle PAP a fait savoir que M. Bratkowski avait été exclu par la commission centrale de contrôle du parti en raison de ses activités à la tête de l'Association des journalistes polonais.

Cette exclusion intervient après celle de M. Bogdan Lis à Gdansk, un des dirigeants de Solidarité. M. Bratkowski s'est souvent prononcé en faveur d'une politique plus libérale, ce qui lui a valu les critiques des durs au Poup.

Par ailleurs, M. Jacek Nachyla, rédacteur en chef du quotidien pour les jeunes Sztandar Mlodych a été démis de ses fonctions après avoir publié un interview du dissident polonais M. Jacek Kuron, ont fait savoir vendredi des journalistes de la rédaction.

Les employés du journal, qui est contrôlé par l'État, ont fait savoir au cours d'une conférence de presse qu'ils publieraient une lettre lundi pour protester contre le licenciement de M. Nachyla.

Sztandar Mlodych a été le premier journal polonais à publier dans leur intégralité les 21 exigences des grévistes de Gdansk en août 1980.

M. Bratkowski qui est le principal animateur du groupe de réflexion «Expérience et avenir» (initiales en polonais: DIP) qui réunit une trentaine d'intellectuels, philosophes, membres du parti, catholiques, écrivains, journalistes et sociologues, a fait l'objet à plusieurs reprises d'attaques personnelles de la part des «durs» du parti.

L'exclusion de M. Bratkowski du POUP a valeur de symbole, au moment où le premier secrétaire stanislaw Kania y a lui même annoncé des purges au sein du parti. Elle sera ressentie dans tous les milieux libéraux comme un recul par rapport à la «ligne de renouveau» qu'avait adoptée le POUP après les grèves de l'été 1980.

D'autre part, le conseil des ministres polonais a décidé de prolonger de deux mois le service militaire des conscrits avant déjà achevé la période normale de deux ans sous les armes.

Malgré les vives critiques de son prédécesseur Edward Heath, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, est demeurée intraitable: elle ne modifiera pas sa politique économique. (Photolaser AP)

Les sondages donnent la gauche gagnante en Grèce

ATHENES (d'après AFP et Reuter) — Les élections législatives qui se dérouleront demain en Grèce marqueront, selon le dirigeant du Mouvement socialiste panhellénique (PASOK) M. Andreas Papandreou, un «tournant historique».

Sept millions d'électeurs auront à choisir entre la droite «radico-libérale» de la Nouvelle Démocratie (parti fondé en septembre 1974 par M. Constantin Caramanlis lors de la chute des colonels et dirigé depuis mai 1980 par M. Georges Rallis) et la «nouvelle société socialiste» de M. Papandreou.

A l'avant-veille du scrutin, les observateurs s'attendent à une «vague» socialiste mais pas à un «raz-de-marée». Les sondages publiés par les journaux d'opposition laissent prévoir une victoire de la gauche. Le PASOK de M. Papandreaou remporterait jusqu'à 45 pour cent des suffrages tandis que le parti de la Nouvelle Démocratie n'en obtiendrait que 35 pour cent.

Si les résultats sont serrés, le parti communiste de Grèce (KKE), de tendance prosoviétique, pourrait jouer les arbitres.

Si aucun des grands partis n'obtenait une majorité suffisante pour lui permettre de constituer seul le gouvernement, il faudrait craindre une période d'instabilité, la constitution grecque interdisant l'organisation de nouvelles élections législatives avant un an.

Ces appréhensions sont toutefois tempérées par la présence à la tête de l'État du président Constantin Caramanlis qui, aux yeux de tous les Grecs, offre toujours la meilleure garantie pour la sauvegarde de la démocratie.

Le bruit court dans certains cercles politiques que dores et déjà on rechercherait en haut lieu la personnalité extra-parlementaire à laquelle il faudrait faire appel pour présider un éventuel gouvernement.

La bataille électorale qui a duré cinq semaines a consisté surtout en un affrontement entre MM. Papandreou et Rallis. Le dirigeant socialiste, homme de 62 ans à la forte carrure, appartient à la classe des grands tribuns. Il a littéralement enflammé ses 300,000 partisans qui étaient venus entendre ses mots d'ordre jeudi soir sur la place de la Constitution sous une marée de drapeaux, de banderoles, d'oriflammes et de ballons aux couleurs vertes du PASOK.

Son adversaire, M. Georges Rallis a la raideur de l'ancien officier de cavalerie qu'il était pendant la Seconde guerre mondiale. En dépit de ses airs bourrus, c'est un homme sensible et abordable. Connu pour ses qualités de travailleur acharné et de fin manoeuvrier, il admet qu'il n'a pas le verbe facile.

La campagne électorale s'est déroulée sans bavures exception faite de quelques incidents en Crête.

Son niveau est demeuré généralement élevé même si le vice-premier ministre et ministre de la Défense, M. Evanghelos Averof s'est livré à quelques attaques personnelles contre M. Papandreou. Il lui a reproché notamment d'avoir passé la seconde guerre mondiale aux Etats-Unis où il avait pris la nationalité américaine.

Les communistes, avec lesquels M. Papandreou a annoncé qu'il refuserait de s'allier pour gouverner, ont mené la bataille contre l'Europe communautaire et l'OTAN sous la houlette de M. Harilaos Florakis. Ce dernier avait combattu pendant la guerre civile sous le nom de capitaine Yotis et s'était réfugié en 1949 en URSS d'où il est rentré en 1974, lorsque M. Caramanlis a légalisé le parti communiste.

Le chef du mouvement socialiste panhellénique tout au long de ses discours a dénoncé l'adhésion en janvier 1981 de la Grèce à la CEE et a tiré à boulets rouges contre l'OTAN.

En marge des grands rassemblements publics, ses prises de position étaient toutefois plus nuancées. Il cherchera «au sein de la Communauté européenne» à obtenir les meilleures conditions possibles pour la Grèce.

Il est prêt à négocier avec les Etats-Unis sur le statut des bases américaines. Il n'est pas question toutefois qu'il transige sur la nécessité pour la Grèce d'avoir une armée puissante capable d'assurer l'équilibre des forces en mer Egée face à l'ennemi numéro un que demeure la Turquie.

Reagan veut que Paris ne vende plus d'armes à Tripoli

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a l'intention de demander au président François Mitterrand, demain à Yorktown, d'arrêter les livraisons d'armes françaises à la Libye, a-t-on déclaré de source officielle hier à la Maison-Blanche.

Les Etats-Unis ont déjà fait savoir au gouvernement français qu'ils n'approuvent pas sa décision de reprendre la livraison d'armes au régime du colonel Kadhafi, a précisé un haut responsable américain.

Les États-Unis reconnaissent que ces livraisons sont faites pour honorer des contrats passés entre Paris et Tripoli avant l'élection de M. Mitterrand, a souligné ce haut responsable, mais ils n'approuvent pas la décision du gouvernement français de les poursuivre après les avoir suspendues pour un temps.

Le gouvernement français, a ajouté ce responsable, a d'ores et déjà donné l'assurance aux États-Unis qu'il ne rechercherait pas de nouveaux contrats avec la Libye après ceux en cours, à moins que certaines conditions soient remplies.

Parmi ces conditions figurent notamment un dédommagement pour l'ambassade de France à Tripoli, saccagée au mois de février 1980, et le retrait des troupes libyennes du Tchad, a ajouté ce haut responsable.

MM. Reagan et Mitterrand se rencontreront à l'occasion de la commémoration du 200e anniversaire de la bataille de Yorktown, où les forces américaines — avec l'aide de la France — ont remporté une victoire décisive sur les forces britanniques dans leur guerre d'Indépendance.

Un responsable de la Maison-Blanche a déclaré que le président Reagan allait «dire son fait» à M. Mitterrand à propos de la Libye mais aussi du Salvador.

Parmi les autres points de divergences actuels entre Paris et Washington, il sera également question des prises de positions de la France en faveur d'un accroissement important de l'aide aux pays en voie de développement, qui contraste avec l'attitude nettement plus réservée du président Reagan sur cette question.

Les deux présidents, qui s'étaient rencontrés une première fois au sommet économique d'Ottawa en juillet, se retrouveront à nouveau dans quelques jours au sommet de Cancun, où l'on prête à M. Reagan l'intention de résister aux appels en faveur d'une aide économique massive au tiers-monde.

Sur le Salvador, la position prise en commun par la France et le Mexique en faveur des forces politiques de gauche en lutte contre le régime soutenu par le gouvernement américain, avait vivement mécontenté Washington et provoqué une riposte immédiate du secrétaire d'État Alexander Haig.

Mme Thatcher demeure intraitable

BLACKPOOL (AFP) — «Nous sommes en train de gagner»: en prononçant une véritable apologie de sa politique économique, Mme Margaret Thatcher a laissé intactes les divisions du parti conservateur dont elle a clôturé, hier, le 98ème congrès.

À cette occasion, suscitant comme c'était prévu les applaudissement frénétiques de ses supporters, Mme Thatcher n'a pas fait la moindre concession à ceux qui, même au sein de son cabinet, souhaitent un assouplissement du monétarisme «pur et dur» qu'elle pratique dans un pays où les chômeurs dépassent 3 millions, chiffre record en Europe. Elle les a même menacés de ses foudres.

C'est un avertissement auquel ni M. Michael Heseltine, ministre de l'Environnement, ni M. Francis Pym, leader du groupe conservateur aux Communes, qui avaient osé au congrès préconiser la tolérance au sein du parti, n'ont pu rester insensibles. Il montre à l'évidence que le premier ministre, loin d'être découragé par ses détracteurs menés au sein de son propre parti par son prédécesseur Edward Heath, est, au contraire, déterminé à «crever l'abcès» en ne changeant pas d'un iota son credo: lutte contre l'inflation, seule manière, selon elle, de lutter contre le chômage; maintien de l'ordre et de la loi; mobilisation générale contre le socialisme.

Son public à Blackpool, une majorité de petits bourgeois, ne demandait que cela et même plus. Il voulait le rétablissement de la pendaison et des châtiments corporels. Elle lui a vanté les vertus de la démocratie pour construire un barrage inexpugnable contre le socialisme des travaillistes et pour préserver les valeurs traditionnelles de la Grande-Bretagne. Ses phrases les plus dures ont été les plus applaudies et l'annonce de prochaines mesures de dénationalisation ont ravi son auditoire.

Mais il ne représente pas forcément tous les électeurs conservateurs, et ce que craignent les parlementaires qui se rebellent contre la politique de Mme Thatcher, c'est que l'intransigeance de la «dame de fer» mène à la catastrophe aux prochaines élections législatives prévues pour le printemps 1984.

La première véritable épreuve de force entre tenants du monétarisme et modérés se produira dès la semaine prochaine, quand il sera question au comité gouvernemental des affaires économiques du prochain budget. Le premier ministre veut réduire les dépenses gouvernementales de cinq milliards de livres (55 milliards de francs). Un des principaux adversaires de Mme Thatcher, sir Ian Gilmour, estime au contraire qu'on devrait augmenter de cinq milliards de livres les dépenses publiques pour lutter contre le chômage.

Le résultat des prochaines élections à Croydon, banlieue sud de Londres, jeudi prochain, constituera également un test des effets de la politique de Mme Thatcher.

Arafat critiqué par ses pairs pour son appui au plan Fahd

BEYROUTH (AFP) — Les déclarations faites à Tokyo par M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, approuvant le plan de paix saoudien du prince Fajd ont suscité de violentes réactions de la part de certaines organisations palestiniennes, pro-syriennes ou marxisantes, appartenant à l'OLP.

De son côté, le parti baas syrien a rejeté le plan de paix en sept points du prince Fahd, «parce qu'incompatible avec la stratégie du parti» au pouvoir à Damas.

La Saïka, d'obédience syrienne, a publié à Beyrouth un communiqué «s'étonnant» et «dénonçant l'étrange déclaration (de M. Arafat) favorable au plan de paix saoudien qui reconnait franchement l'entité sioniste et enfreint les résolutions du conseil national palestinien» (Parlement en exil).

«Nous réaffirmons pour la enieme fois que les illusions qui hantent les esprits de certains d'entre nous quant à la possibilité de l'édification d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza sont notre talon d'achille que les forces impérialistes et sionistes tentent de mettre à profit pour briser l'unité des rangs palestiniens», ajoute la Saïka.

«Dès lors, approuver le projet du prince Fahd constitue un danger réel pour l'unité nationale palestinienne et équivaut en définitive à l'acceptation du processus de Camp David présenté sous une nouvelle forme a conclu la Saïka».

Le même point de vue a été développé par un porte-parole du Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général proche à la fois de la Libye et de la Syrie. «Le plan de paix saoudien enjolive le processus de Camp David et le prolonge», a souligné un porte-parole du FPLP-CG qui a adressé une mise en garde à «tous ceux qui donnent l'illusion que ce plan est approuvé par la révolution palestinienne. Nous considérerons que l'acceptation de ce plan est contraire à la volonté du peuple arabe et du peuple palestinien», a-t-il conclu.

Enfin le Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP, marxisant) du docteur Georges Habache a fait remarquer que les déclarations de M. Arafat approuvant l'initiative saoudienne «sont contraires à la décision palestinienne de refuser toute reconnaissance d'Israël et toute réconciliation et négociation avec l'État hébreu».

Le FPLP a invité les dirigeants palestiniens à définir le plus rapidement possible une position unifiée quant au plan de paix saoudien.

M. Arafat, rappelle-t-on, avait affirmé à Tokyo que le plan de paix saoudien est «une bonne et importante plateforme pour l'instauration de la paix». Il avait toutefois précisé que la position de l'OLP sur le plan Fahd serait précisée lors du prochain sommet arabe qui doit se tenir à Fes (Maroc) en novembre prochain.

Même son de cloche à Damas: le commandement interarabe du parti baas syrien a rejeté le projet saoudien en 7 points pour une solution du conflit israélo-arabe, a déclaré hier M. Mohamed Haidar, membre du commandement et responsable des relations extérieures au sein du parti.

Dans une interview publiée hier par le quotidien libanais Al Safir, M. Haidar a précisé que la Syrie n'a pas encore officiellement annoncé son refus du plan saoudien car les principales parties concernées, Israël et les États-Unis l'ont rejeté.

M. Haidar, ancien vice-premier ministre pour les Affaires économiques, a souligné que «ce plan est incompatible avec la strategie du parti baas». «La formulation du projet, le caractère unilatéral de l'initiative saoudienne et le moment choisi pour le présenter sont inacceptables», a-t-il dit. Il a d'autre part estimé que s'il devait y avoir actuellement une initiative arabe, elle devrait se baser sur les résolutions des sommets arabes.

Le responsable syrien a d'autre part démenti l'existence de différends entre l'OLP et Damas. Interrogé sur la présence du dissident palestinien Abou Nidal à Damas, il a affirmé que «la Syrie ne cherche pas à le substituer au principal mouvement palestinien Fatah».

M. Sabri al Banna, de son nom de guerre Abou Nidal, avait été condamné à mort par coutumace par le mouvement palestinien Fatha en 1974 pour avoir fait scission et tenté de créer, à Bagdad où il s'était réfugié, un mouvement concurrent qu'il avait appelé Fatah-conseil révolutionnaire. Ce mouvement a, depuis, mené une guerre sans merci contre l'organisation de M. Yasser Arafat, assassinant notamment plusieurs de ses représentants en Europe.

M. Haidar a ajouté que «si ce n'étaient certaines circonstances, les autorités syriennes auraient exécuté Abou Nidal qui est accusé d'avoir commis plusieurs attentats en Syrie avec la complicité des Frères musulmans».

Le responsable syrien n'a pas précisé quelles étaient ces «circonstances». Mais selon des informations non confirmées publiées hier par The Middle East Reporter, Abou Nidal aurait fourni aux autorités syriennes des indications importantes sur l'activité des Frères musulmans en Syrie.

M. Haidar a enfin souligné, concernant le traité d'amitié syro-soviétique, que son pays «poursuivra l'application des clauses du traité, n'ayant pas d'autre choix».

Les Pays-Bas sont sans gouvernement

LA HAYE (Reuter) — Comme l'on s'y attendait, le premier ministre néerlandais, M. Dries Van Agt, a remis hier la démission de son gouvernement à la reine Beatrix.

De longues heures de négociations qui s'étaient poursuivies tard dans la nuit n'avaient pas permis à la coalition de centre-gauche, formée seulement depuis un mois, de surmonter ses divergences internes sur la politique économique, sociale et financière.

C'est notamment sur les mesures à prendre pour faire face à la montée du chômage que trois partis de la coalition — chrétiens-démocrates, socialistes et libéraux de gauche — n'ont pu se mettre d'accord.

On ignore encore si la reine a accepté la démission du gouvernement. Si elle le fait, le gouvernement Van Agt sera tombé avant même d'avoir présenté sa déclaration d'investiture au Parlement. Celle-ci était prévue pour lundi.

Si la reine Beatrix accepte la démission offerte par le premier ministre, il faudrait un délai d'au moins sept semaines avant que de nouvelles élections législatives puissent avoir lieu, indiquait-on de source autorisée.

Les partis sont dissous en Turquie

ANKARA (Reuter) — Le conseil de sécurité nationale a dissous hier les partis politiques turcs. Selon un porte-parole, de nouveaux partis seront créés conformément à la constitution qui sera mise au point par l'Assemblée constituante. Celle-ci commencera ses travaux vendredi prochain.

Selon un communiqué des autorités, il s'agit de prévenir «la désintégration (politique) constatée dans le passé».

«Il est nécessaire de créer, après l'adoption d'une nouvelle constitution, un climat nouveau» pour la formation de partis politiques. Dans un discours radiodiffusé à la nation, le général Kenan Evren, chef de l'État, a assuré qu'une démocratie parlementaire serait établie à tout prix en Turquie, mais pas avec les partis actuels.

ENCAN

Pour M. Mme Normand Larue
83 boul. des Érables à Iberville (près de St-Jean)
DIMANCHE LE 18 OCTOBRE 1981
À 11:00 a.m.

Seront vendus: Meubles de 12 pièces, style Victorien et aussi autres pièces de collection. Beau poêle à tuile avec tête de lion, bon état; piano automatique avec environ 150 rouleaux, bon état; 2 mobiliers de salle à manger dont un style Henri II avec dessus marbre - 13 morceaux avec sculpture extraordinaire: 2 mobiliers de salon Victorien à roses Médaillon et à gland; table avec dessus marbre; table console à roses; 2 beaux fauteuils dont un à roses et l'autre grappe de raisin; superbe mobilier de chambre à coucher, 6 morceaux, Victorien, dessus marbre; autre mobilier de chambre Victorien; ensemble de 3 urnes avec chérubins porcelaine Limoges; service de vaisselle flue blue «Ridgwarp» 12 couverts, beaucoup d'argenterie; coutellerie en argent «Rogers»; 2 tapis à Médaillon; vaisselle; tableaux de Courbet, Rousseau, Vaduz; lampes de table tiffany et plafonniers; rouet, lit de cuivre, etc. etc. Récamier, 2 urnes avec figurine XVIIe siècle, etc. etc.

Pour informations: **Jean-Guy Gélineau, enc. lic.**
247 rue Granby, Bromont
Tél.: 534-2414

AUSSI cette résidence Victorienne avec grand terrain est à vendre. Prix à discuter avec le propriétaire.

Draperies...
Contemporaines et traditionnelles
La plus grande spécialiste de draperies tissées à la main au Québec depuis 1949
Boutique L'Artisane Inc.
165 est, rue St-Paul, Vieux-Montréal, 861-7697

INVITATION AUX RELIGIEUSES
UNE JOURNÉE SUR LA PROMOTION DE LA FEMME
Office des Religieuses et Religieux

Pour répondre à une demande de **l'Union Internationale des Supérieures générales** un comité spécial s'est formé pour étudier la condition féminine. À la suite d'une réflexion prolongée, le Comité vous invite à une journée de sensibilisation sur — la promotion de la femme. Le programme comporte des analyses et des études sur ce mouvement social de notre temps.

PROGRAMME

Avant-midi
Présentation de la journée.
Panel Énoncés des faits sur la condition féminine
Invitées: Mme Roxanne Simard, Mme Lucie Lebeuf, Soeur Gisèle Turcot.
Questions Réactions d'une invitée: Mme Simone Chartrand
Implications des participantes.

Après-midi
Conférencières
Mme Micheline Dumont Johnson, historienne.
"Histoire et idéologies des luttes des femmes" Questions.
Soeur Monique Dumais, théologienne
"Réflexions théologiques" Questions.
Mme Elisabeth Lacelle, théologienne
"Vers une humanité nouvelle"

Date: samedi le 24 octobre 1981
Lieu de rencontre:
Auditorium (650 places)
École Polyvalente Saint-Henri
4115 rue Saint-Jacques ouest
(L'école est située à la sortie du Métro Place Saint-Henri)
Heure: 9.00 heures à 16.30 heures.
Coût: $5.00 (Le dîner est inclus et servi sur place)
Bienvenue à cette rencontre.

REGARDS SUR LE MONDE

Pour renverser Duvalier

L'opposition haïtienne compte sur l'appui du «Nord généreux»

par Bertrand de la Grange

L'AGGRAVATION soudaine de la crise économique et financière en Haïti au cours des dernières semaines pourrait se révéler fatale à court terme pour le régime de Jean-Claude Duvalier si l'opposition réussit à s'organiser pour prendre le pouvoir et offre une solution de rechange acceptable pour Washington, déclarait, dans une entrevue récemment accordée au DEVOIR, Leslie Manigat, secrétaire général du Rassemblement des démocrates nationaux-progressistes (RDNP).

M. Manigat, qui vit en exil à Caracas mais se déplace souvent en Europe et en Amérique du Nord pour donner des conférences sur les relations internationales, vient régulièrement à Montréal. «Le renversement de la dictature corrompue et incompétente, qui sévit depuis près d'un quart de siècle en Haïti, nous a-t-il déclaré, sera facilité si le Nord généreux, c'est-à-dire le Canada et la France socialiste notamment, manifeste de la sympathie à notre égard et convainc les États-Unis de ne pas nous bloquer la route.»

Washington, estime-t-il, sait que le régime est corrompu et que les graves problèmes d'Haïti ne seront pas résolus en favorisant le statu quo. En particulier «les boat-people sont un facteur de déstabilisation pour les gouvernements de la région, qui ne peuvent plus être indifférents à ce problème». D'autre part, le président Duvalier lui-même a reconnu publiquement, dans un discours prononcé le 8 août, la gravité de la crise économique et a lancé de nouveau un appel à la communauté internationale pour éviter la banqueroute qui menace l'État haïtien.

La pénurie de dollars est la manifestation la plus visible de la crise financière qui affecte surtout le commerce international. Le dollar, qui a cours parallèlement à la monnaie nationale, la gourde, s'échange maintenant pour sept gourdes sur le marché noir alors que le taux officiel reste fixé à cinq gourdes pour un dollar.

Selon M. Manigat, «cette pénurie est le résultat d'une situation économique ancienne que le pouvoir espérait continuer de cacher par l'accroissement de l'aide extérieure. Or celle-ci n'est pas venue. Les États-Unis ont même réduit leur aide et les autres pays traînent les pieds. Le Canada a répondu à notre appel en refusant de donner l'impression de soutenir le régime par une augmentation de son aide. Pour ce qui est de la France, le ciel n'est pas clair pour l'instant.» Mais tout le monde sait que M. Manigat a des amis au sein du nouveau gouvernement socialiste français et que celui-ci adoptera une attitude moins complaisante que le précédent à l'égard du régime Duvalier.

Le président Jean-Claude Duvalier. (Photolaser AP)

Le dirigeant du RDNP croit que le contexte international déterminera le succès ou l'échec de la solution de rechange qui l'emportera en Haïti. Il estime que «la région des Caraïbes est désormais à l'heure de Reagan et de Mitterrand et qu'il faut tirer parti de cette contradiction». Il rejette donc l'option cubaine, qui «mène à la soviétisation», et l'option jamaïcaine, qui crée une trop forte dépendance à l'égard des investissements étrangers.

Ces deux options lui semblent excessives et il en propose une troisième qui veut «situer la recherche du changement structurel dans une double perspective: démocratie et expérience acceptable pour un nombre raisonnable, en particulier pour les États-Unis qui, s'ils ne peuvent pas tout faire en Haïti, peuvent néanmoins empêcher une solution qui leur semble inacceptable.»

Le RDNP est-il en mesure de prendre le pouvoir et comment entend-il procéder? Sur ce dernier point, Leslie Manigat n'est guère prolixe mais finit par reconnaître que, «face à une dictature à vie, la seule option c'est le renversement par la force, suivi d'élections».

Pour ce qui est de la force du RDNP à l'intérieur du pays, une prudence élémentaire oblige ses dirigeants à faire preuve de discrétion pour ne pas donner prise à la répression. M. Manigat affirme cependant que son mouvement est bien implanté dans les organisations syndicales, chez les cadres, dans les professions libérales et dans les classes moyennes, ces dernières étant les plus affectées par l'augmentation du coût de la vie et, par conséquent, les plus mécontentes. Il s'agit en particulier des employés, des instituteurs, des professeurs, des petits commerçants.

Le RDNP a-t-il des alliés au sein de l'armée ou dans les structures du pouvoir actuel? M. Manigat préfère ne pas répondre mais il reconnaît que «l'armée jouera inévitablement un rôle» dans le renversement du régime et que «les hommes liés au pouvoir actuel ne sont pas tous corrompus ni tous des criminels».

De créations toute récente (1979), le RDNP a cependant des concurrents dans la course au pouvoir, en particulier le Parti unifié des communistes haïtiens (PUCH) qui existe depuis de nombreuses années à l'intérieur du pays et semble mieux implanté. M. Magigat, qui ne cache pas son anticommunisme, n'exclut pas pour autant que «les communistes nous appuient pour prendre le pouvoir, mais ils ne doivent prendre ni l'initiative ni la direction du mouvement».

Il ne serait pas non plus opposé à une participation des communistes au gouvernement, pour les mêmes raisons qu'en France: ce serait pour avoir la paix sur le plan social et pour mieux les contrôler. Pour l'instant, sa crainte d'être manipulé par les communistes et de se faire accusé de collaborer avec eux le contraint à éviter les contacts avec le PUCH.

C'est pourquoi, le RDNP n'a pas participé à la Conférence de solidarité avec le peuple haïtien, qui a eu lieu à Panama du 18 au 20 septembre. Il affirme en effet, malgré les dénégations des autres participants, que cette conférence a été organisée à l'initiative du PUCH et qu'il «n'est pas disposé à se laisser amalgamer ni manipuler». Les adversaires de M. Manigat croient pour leur part que celui-ci a été tous simplement vexé de ne pas se voir accorder la place d'honneur à cette conférence et de devoir se contenter d'un «strapontin».

Le Zaïre en quête de stabilité

par Jean-Eudes Barbier
AGENCE FRANCE-PRESSE

KINSHASA — La stabilité et la consolidation du régime du président Mobutu Sése Seko ont guidé l'action des autorités zaïroises ces derniers mois et demeurent leur préoccupation majeure, trois semaines avant le sommet franco-africain prévu à Paris.

Le Zaïre, secoué par les épreuves, traverse une vaste période de réflexion et d'autocritique, toujours à la recherche d'une plus grande cohésion politique. La récente formation d'un nouveau gouvernement s'inscrit dans le cadre de cet objectif. «Le Zaïre est politiquement et économiquement malade, il nous faut cerner les erreurs commises» a déclaré à l'AFP un haut fonctionnaire Zaïrois.

Depuis six mois, les dirigeants du pays siègent pratiquement sans discontinuer. Des colloques sont organisés pour débattre du principe de «l'authenticité» lancé il y a dix ans par le général Mobutu. Au mois d'août, le conseil national de sécurité et le conseil supérieur de défense se sont réunis pour évoquer le maintien de l'ordre. L'armée a occupé pendant plusieurs jours les points stratégiques de Kinshasa: la centrale électrique, l'aéroport, les réserves de carburant, la poste, etc. Officiellement, il s'agissait d'un «exercice d'alerte» qui n'avait cependant pas eu lieu... depuis 1965.

Mobutu Sese Seko

Le bureau politique du mouvement populaire de la révolution (MPR-parti unique) a été restructuré. Plusieurs exclusions ont été prononcées.

Un système de surveillance a été instauré par les autorités dans les églises. La hiérarchie ecclésiastique zaïroise est, de l'avis des observateurs, la seule force structurée du pays qui puisse se permettre de critiquer ostensiblement le régime du président Mobutu. Une lettre pastorale a été lue récemment dans toutes les paroisses d'un pays qui compte 45 pour cent de catholiques, dénonçant la corruption du régime et l'accusant de méconnaître les droits «les plus fondamentaux et les plus imprescriptibles» du citoyen.

Le 23 juin, le comité permanent des évêques s'est indigné, dans une déclaration, «des cas d'enlèvements, d'arrestations arbitraires, de règlements de comptes et même de tortures». Le cardinal Malula, archevêque de Kinshasa, a déjà été emprisonné et reste, dit-on, «l'ennemi intime de M. Mobutu».

Sur le plan extérieur, le président Mobutu s'est surtout employé à désamorcer la «bombe» lancée par son ancien premier ministre, M. Nguze Karl-I-Bond, qui, s'estimant menacé physiquement, avait brusquement démissionné le 16 avril 1981 alors qu'il se trouvait à Bruxelles. Depuis, M. Karl-I-Bond ne cesse de fustiger l'action de M. Mobutu, qu'il accuse de détournement de fonds publics, et assure à qui veut l'entendre qu'un soulèvement populaire se prépare au Zaïre.

L'ancien chef du gouvernement zaïrois se déclare prêt à présenter sa candidature ou à soutenir quiconque serait choisi par le peuple zaïrois pour succéder au général Mobutu.

Ce dernier a répliqué en faisant déchoir M. Karl-I-Bond, début septembre, de ses droits civiques et politiques pour une durée de cinq ans. La décision prise par le comité central du MPR écarte momentanément le «danger Karl-I-Bond».

Il n'est pas certain, selon les observateurs, que M. Karl-I-Bond ait des chances de satisfaire ses ambitions avouées «par la voie démocratique», sa popularité n'étant pas clairement assise au Zaïre. Certains extrémistes du Shaba, province de l'est dont il est originaire, vont même jusqu'à le qualifier de «traître» pour avoir composé avec le régime pendant plusieurs années. Il reste cependant que M. Karl-I-Bond jouit d'une certaine crédibilité auprès de l'opinion internationale. La guerre ouverte qu'il a déclenchée contre M. Mobutu a sans nul doute été, pour celui-ci, un coup sévère.

Autre coup porté au régime mobutiste: l'accession au pouvoir de M. François Mitterrand. Le nouveau pouvoir socialiste français n'a jamais caché ses réticences à soutenir le chef de l'État zaïrois, dont il réprouve les méthodes de gouvernement. Mais le pragmatisme l'a finalement emporté. Paris a d'abord décidé de poursuivre sa coopération militaire avec Kinshasa. Cette mesure était naturellement très importante pour la stabilité du pouvoir en place: les unités d'élite — la 3ième brigade parachutiste (environ 3,000 hommes) — sont en effet sous commandement français et quelque 130 officiers et sous-officiers français opèrent au Zaïre dans le cadre de la formation militaire.

Paris a ensuite, après une période de flottement, accepté de normaliser ses rapports avec Kinshasa. M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterrand pour les affaires africaines et malgaches, a rencontré le général Mobutu. L'émissaire français s'est alors prononcé pour un renforcement de la coopération bilatérale. M. Mobutu pourrait être reçu par son homologue français avant le sommet franco-africain, début octobre.

L'appui de la France au Zaïre est d'autant plus précieux que les relations entre ce pays et la Belgique, l'ancienne puissance coloniale, sont dans une phase difficile. Kinshasa reproche à Bruxelles d'abriter et de laisser s'exprimer les opposants au général Mobutu. Les deux pays ont frôlé à plusieurs reprises la rupture diplomatique.

Enfin le Zaïre, terriblement endetté (près de 5 milliards de dollars) a plus que jamais besoin d'alliés au moment où il entreprend, avec le soutien du fonds monétaire international (FMI), un redressement en profondeur de son économie malmenée par des années de gabegie, mais aussi par l'effondrement des cours du cuivre.

Le succès d'une telle opération est évidemment primordial pour l'avenir du régime du général Mobutu, s'accordent à penser les observateurs.

L'OLP perd des points à Vienne

par Barbara von Ow
REUTER

VIENNE — Apparemment, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a perdu le soutien, au moins temporairement, de l'Autriche, qui était son partisan le plus actif à l'Ouest.

Le gouvernement autrichien a en effet décidé de geler ses relations avec l'OLP à la suite d'une série d'incidents qui ont jeté une ombre sur la politique au Moyen-Orient du chancelier Bruno Kreisky, le premier des leaders occidentaux à avoir reçu M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, et à avoir reconnu un représentant de son organisation à Vienne.

Les bonnes relations avec l'OLP ont cependant été troublées ces derniers mois par le meurtre d'un conseiller municipal de Vienne qui avait d'étroite relations avec Israël, par une contrebande d'armes qui a entraîné le départ du représentant de l'OLP et par un attentat sanglant contre la synagogue de Vienne.

Mais ce qui a poussé à bout la patience de l'Autriche, c'est le fait que M. Arafat ait salué avec une joie manifeste l'assassinat du président égyptien Anouar Sadate.

Le chancelier Kreisky a déclaré à ce sujet sur les antennes de la radio autrichienne: «Je trouve incompréhensible que l'on puisse ser réjouir du meurtre de quelqu'un. Je suis profondément choqué».

M. Kreisky, qui était un ami personnel du président Sadate, a ajouté: «J'en tirerai les conséquences pour mes relations personnelles avec Arafat».

Mais en dépit des revers et des menaces contre sa propre vie, le chancelier autrichien ne renonce pas à son engagement de poursuivre la recherche d'un réglement au Moyen-Orient.

La sécurité du chancelier a été renforcée par une brigade de police anti-terroriste depuis que le groupe Abou Nidal, qui s'est séparé de l'OLP au début des années soixante-dix, a menacé, en juin dernier, de le supprimer.

Yasser Arafat (Photolaser AP)

À une revue autrichienne, le chancelier Kreisky a affirmé le mois dernier: «Je ne céderai pas à la violence. Il faut s'en tenir à la bonne politique, même si cela fait courir des risques».

Il avait fait ce commentaire peu après l'attentat commis par deux Arabes contre la synagogue de Vienne, qui tua deux Juifs et blessa une vingtaine de presonnes.

Le groupe Abou Nidal avait revendiqué la responsabilité de cet attentat, à la fin août, de même que le meurtre du conseiller municipal, le 1er mai.

Au début d'août, le chancelier Kreisky avait demandé le rappel du représentant de l'OLP à Vienne, M. Ghasi Hussein, à la suite de contacts découverts entre ce dernier et deux arabes qui avaient été arrêtés pour tentative de contrebande d'armes en Autriche.

Le ministre autrichien des Affaires étrangères, M. Willibald Pahr, a déclaré récemment que son pays ne voulait pas de nouveau représentant de l'OLP à Vienne au moins pour le moment.

Il a précisé: Il est évident que nous n'avons aucun intérêt à avoir le représentant de quelqu'un qui se félicite d'un meurtre terroriste.

«Nous avons reconnu l'OLP comme un fait et une réalité. Mais notre reconnaissance n'a jamais signifié que nous approuvons tout ce que les représentants de l'OLP disent ou font».

Un porte parole du ministère des Affaires étrangères a indiqué de son côté que l'Autriche continuait à reconnaître l'OLP comme le représentant légitime du peuple palestinien.

Il a ajouté qu'il dépendrait de l'attitude de M. Arafat que les relations bilatérales s'améliorent ou non.

«Le gel n'est pas nécessairement permanent», a-t-il indiqué.

Mais les politiciens de l'opposition et les commentateurs de la presse exhortent le chancelier d'abandonner son appui à l'OLP.

M. Aloïs Mock, le chef de l'opposition conservatrice, a déclaré: «Le chancelier s'est assez lourdement trompé dans son jugement sur la situation au Moyen-Orient. L'affaire Arafat a montré qu'il ne peut plus y prendre d'engagement».

Selon le quotidien indépendant Die Presse, même le parti socialiste du chancelier Kreisky ne conteste plus que «les événements de ces derniers mois aient conduit la politique autrichienne au Moyen-Orient à un dilemne presque insoluble.

Le gouvernement, a-t-il ajouté, ne veut pas en démordre que sa politique soit la bonne, mais le public en est de moins en moins convaincu.

Pour sa part, le quotidien populaire Kurier a déclaré: «La jubilation d'Arafat au sujet du meurtre de Sadate rend presque impossible à Kreisky de continuer à défendre sa position à l'égard de l'OLP».

Quant aux Israéliens, dont les relations avec le chancelier Kreisky sont tendues depuis assez longtemps, ils accordent la plus grande attention aux derniers développements, a déclaré leur ambassadeur à Vienne, M. Yissakhar Ben Yaacov.

Il a ajouté: «Nous continuons à espérer que ceux qui s'intéressent au Moyen-Orient finiront par comprendre pleinement qui sont les facteurs de la recherche d'une paix durable dans la région... et par condamner ceux qui travaillent activement contre elle».

Nouveau contrat pour Taillibert?

ROME (AP) — Le ministre itaien de la Culture, M. Vincenzo Scotti, a annoncé vendredi que la construction d'un toit géant destiné à abriter les ruines de Pompei était à l'étude.

L'installation de ce toit doit constituer la phase finale de l'ambitieux «projet Pompei», qui a commencé avec la première étude photographique aérienne de la ville antique (635,000 mètres carrés) enterrée sous les cendres et les pierres du Vésuve en l'an 79 et découverte au 18e siècle.

MARCEL LÉGAUT
Conférence publique

Marcel LÉGAUT est de nouveau parmi nous et il donnera une conférence publique le **mercredi 21 octobre à 20h** à l'auditorium de l'Institut de pastorale, 2715, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

L'exposé portera sur la réalité ecclésiale d'aujourd'hui. Frais de participation: **$2.00**

COPIE RAPIDE ENR.
1978 EST, ONTARIO 524-0601
5¢ LA COPIE
LOUEZ UN COPIEUR
4¢ la copie
Tout inclus: papier, développeur, service, etc, sauf électricité !
1000 cartes d'affaires seulement **$9.95** qualité supérieure
Service de dactylographie bilingue
lettre 8½ x 11: $5.00
Service de traduction
anglais/français, français/anglais } inclus
Travail fait pendant que vous attendez

8½ x 11 COPIES	PRIX	VERSO
50	2.50	2.50
100	3.75	3.50
200	4.50	4.25
500	7.00	6.00

ENCAN PAR CATALOGUE
TROIS SÉANCES
les TRESORS D'ART SINNEY'S LTÉE
146, chemin Bates, bureau 303, Ville Mont-Royal, P.Q. H3S 1A4 (514) 731-4312
N'OUBLIEZ PAS LES DATES
EN VENTE LE MARDI, 27 OCTOBRE 1981, À 7:30 P.M.
Importantes oeuvres de peintres canadiens des XIXe et XXe siècles
EN VENTE LE MERCREDI, 28 OCTOBRE 1981, À 7:30 P.M.
Oeuvres canadiennes et internationales: tableaux, bronzes, eaux-fortes, gravures recherchées, etc.
EN VENTE LE JEUDI, 29 OCTOBRE 1981, À 7:30 P.M.
SÉANCE GÉNÉRALE — Spécialement intéressante pour antiquaires; collection d'antiquités rares provenant d'importantes successions: tapisseries murales orientales, bronzes, cloisonné du XVIIIe siècle, vitrine Victorienne, pupître, miroir à dorure canadien, argenterie sterling, ivoires, bijoux et nombreux autres objets.
VISITES PRÉLIMINAIRES:
Débutant vendredi 23 octobre 1981
jusqu'au lundi 26 octobre 1981.
Tous les jours de 10:00 a.m. à 6:00 p.m.
Vendredi et lundi seulement
jusqu'à 10:00 p.m.
Veuillez surveiller d'autres annonces dans ce journal.
Prime: toute pièce achetée à nos encans est sujette à une prime de 10% payable par l'acheteur et faisant partie du prix d'achat.
Stationnement gratuit à l'arrière.

Salvador: pas de règlement politique en vue

par
Francis Pisani

LE MONDE

MEXICO — La première proposition de recherche d'une solution négociée de la guerre civile salvadorienne remonte à septembre 1980. Elle émanait de la conférence épiscopale du Salvador, qui proposait sa médiation entre la junte militaro-civile et l'alliance FDR-FMLN. Les insurgés avaient alors refusé cette offre, car, disaient-ils, «le médiateur n'est pas neutre et l'un de ses membres a même le grade de colonel».

La première offre de dialogue faite, au nom de la junte, par M. Duarte «à toutes les forces politiques» date, elle, du 24 novembre 1980. Mais, quarante-huit heures après ce geste, cinq membres de la direction du FDR (les «politiques» de l'alliance de gauche) étaient enlevés, torturés et assassinés. Le FDR faisait savoir à la suite de cet attentat qu'il n'était disposé à négocier qu'avec les États-Unis. Le 17 décembre, M. Bowdler, alors sous-secrétaire d'État pour l'Amérique latine de l'administration Carter, transmettait une proposition de négociation au FDR par l'intermédiaire de l'archevêque intérimaire de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas.

Le 10 janvier 1981, les révolutionnaires lançaient leur «offensive» qualifiée de «générale». Lorsque leur représentant se rendit au rendez-vous, il ne fut pas reçu: c'était à quelques jours de la fin du mandat du président Carter, alors que celui-ci annonçait, d'autre part, la reprise de l'aide militaire à la junte.

Juste avant de lancer son offensive, la guérilla avait créé, le 30 décembre 1980, une «commission politico-diplomatique» (CPD) chargée d'étudier les conditions de formation d'un gouvernement démocratique révolutionnaire et d'élaborer, dans ce cadre, une politique internationale. Il n'était pas, à ce moment-là, question de dialogue, tant les insurgés comptaient sur les armes pour décider de l'avenir. L'aspect diplomatique était considéré alors par les révolutionnaires comme un simple moyen d' «isoler la junte» et de «gagner du temps».

Cet état d'esprit est résumé dans une proposition en date du 3 février, et rédigée par trois membres de la CPD. Ce texte, tombé entre les mains des forces de sécurité de la junte, fut utilisé, deux mois plus tard, par celle-ci, afin de prouver que les révolutionnaires n'avaient aucune intention sérieuse de dialoguer: le mot «manoeuvre» apparaît quatre fois en dix lignes! Les trois signataires proposaient au «commandement général» du FMLN d'accepter une «médiation», tout en reconnaissant le danger de cette «manoeuvre»: les militants pouvaient l'interpréter comme une capitulation. Ce texte ne fut d'ailleurs jamais discuté, car deux gouvernements latino-américains amis firent aussitôt et clairement savoir que cette position était indéfendable. En outre, le président Reagan venait de lancer sa grande offensive diplomatique au Salvador, faisant de ce petit pays un test de sa nouvelle politique internationale «musclée».

Une évolution s'est alors amorcée. Dans un document daté du 26 février, la CPD affirme qu'après analyse elle est parvenue à la conclusion que «la proposition de médiation n'est pas une simple manoeuvre tactique, mais qu'elle est conforme au dessein stratégique de la révolution salvadorienne... résultat de dix ans de lutte armée», et trouvant appui «dans un pouvoir militaire que l'ennemi est incapable de vaincre».

Faute d'une définition claire de la ligne stratégique, ajoutait le document, il sera impossible d' «organiser le travail avec les gouvernements, d'avancer des propositions concrètes pour mettre en pratique cette ligne».

À cette époque, le FDR-FMLN prévoyait deux étapes: la médiation devrait d'abord s'engager grâce à la participation de «personnalités» (une de l'Internationale socialiste, une de la démocratie chrétienne européenne, une des États-Unis et une d'Amérique latine), puis elle se poursuivrait avec les gouvernements. Sur cette base jugée plus «responsable», les révolutionnaires ont obtenu le soutien du Comité pour l'Amérique latine de l'Internationale socialiste, réuni à Panama le 28 février.

Fin mars, la commission politico-diplomatique a encore affiné ses positions. Il est pour la première fois question de «concessions prévisibles» et de «situation militaire équilibrée». L'objectif assigné à la médiation est de «créer les conditions d'un règlement négocié du conflit».

L'issue d'un tel processus, selon la CPD, ne serait pas la «prise du pouvoir» par le FDR-FMLN, mais une «modification» des relations de pouvoir permettant «une pacification temporaire du pays, et qui amorcerait une ouverture démocratique réelle».

Début avril, M. Wischnewski, vice-président du SPD allemand, se rend en Amérique centrale, à la demande de M. Brandt. À San-Salvador, il remet une proposition concrète du FDR-FMLN à la junte, avec date, lieu et thèmes d'une éventuelle médiation. Fin avril, le président et le vice-président de la junte, respectivement M. Duarte et le colonel Gutierrez, rejettent la proposition. De leur propre initiative, ou sous la pression de Washington? Les insurgés acceptent alors l'idée avancée par les Allemands d'un «dialogue privé direct» avec la junte, mais elle est également rejetée. En juin, le Canadien M. Broadbent entreprend le tour des capitales intéressées dans l'espoir de relancer la médiation, mais sans succès. Une mission du Parlement européen connaît le même résultat.

De son côté, le président mexicain, M. Lopez Portillo tente de convaincre ses homologues vénézuélien et américain de l'intérêt d'une solution négociée. Il s'est, dans les deux cas, heurté à un refus motivé par la peur d'affaiblir la position de la junte.

Les conversations franco-mexicaines, qui devaient conduire à la déclaration conjointe sur le Salvador, ont commencé au mois de juin à Paris, à l'initiative des Latino-Américains. Elles ont continué au Mexique en juillet, pendant la visite de M. Cheysson. Au cours de son voyage en Amérique centrale, le ministre des relations extérieures a rencontré son collègue salvadorien, et des membres de la commission politico-diplomatique du FDR-FMLN.

La position des insurgés, qui reprenaient, à la mi-juillet, l'initiative sur le terrain, a encore évolué, notamment sur la question des élections — élément évidemment indispensable pour que le gouvernement français accepte de les reconnaître comme «force politique représentative disposée à assumer des obligations, et à exercer les droits qui en découlent». Dans un document de travail élaboré le 27 juillet, la CPD estime que c'est à présent la junte qui se livre à une «manoeuvre» politique en proposant des élections dans les conditions actuelles. Il s'agit, selon les insurgés, d'une «formule magique et simpliste dans le meilleur des cas». Mais, ajoute la CDP, «nous inclinons plutôt à penser qu'il s'agit d'une position rhétorique face à la pression internationale en faveur d'une solution politique». La CPD, pour sa part, considère «que ce processus électoral n'a de sens que s'il est l'expression de la volonté du peuple, et si existent les conditions, le climat, qui lui permettent d'exprimer librement sa volonté». «Ces conditions, affirme-t-elle, ne sont pas remplies du fait du maintien de l'état de siège, de la censure, des assassinats quotidiens par les groupes para-militaires et la publication par l'armée d'une liste de «terroristes internationaux» sur laquelle figurent les principaux leaders de l'opposition».

Le FDR-FMLN propose, lui, l'arrêt immédiat de l'envoi de tout armement, munitions ou personnels militaires de la part d'autres États; il réclame un minimum d'ouverture démocratique conduisant à l'établissement d'un climat propice à la recherohe d'une solution négociée, ainsi que le respect de la Convention de Genève; il pense, enfin, qu'il serait «positif d'arriver à un engagement de cessez-le-feu».

Les objectifs des révolutionnaires sont: la formation d'un nouveau gouvernement et la définition d'un nouveau cadre juridique politique, l'établissement d'un nouvel ordre économique, selon les principes de l'économie mixte et la création d'une «armée de type nouveau», condition indispensable, pour les insurgés, au déroulement d'élections libres et au respect de leur résultat. Sur la base de toutes ces propositions, conclut le texte de la commission politico-diplomatique, «nous considérerons que la médiation internationale est le seul mécanisme viable pour parvenir à une solution négociée du conflit. Car il est nécessaire d'avoir des témoins de la volonté politique réelle des protagonistes du conflit».

La volonté de recherche d'une solution politique par les révolutionnaires est maintenant claire, mais elle n'implique pas un renoncement à la lutte armée. Cette volonté se heurte au refus des groupes dirigeants les plus influents du Salvador, et n'a aucune chance d'aboutir si les États-Unis n'en tiennent pas compte. Or il semble qu'à Washington, on ait pris conscience de la complexité du problème. Et la possibilité d'une négociation commence à être envisagée. En tout cas, les États-Unis n'ont le droit qu'entre deux solutions: frapper fort ou négocier.

Des débris inquiétants en orbite autour de la terre

ROME (AFP) — Le problème des débris de toutes sortes qui commencent à s'accumuler autour de la Terre à la suite des activités spatiales commence à préoccuper les spécialistes. Bien que les probabilités de collision de ces débris avec les satellites et les vaisseaux spatiaux restent encore minimes, ces spécialistes estiment que dès maintenant il faut réfléchir à la question et envisager des mesures dont l'application risque de devenir nécessaire à partir de la prochaine décennie.

Dans une communication, présentée au 32e congrès international d'astronautique à Rome, un groupe de spécialistes américains de la NASA, de l'Aerospace Corporation et de l'institut Battelle, préconise des «contacts immédiats, à l'échelle nationale et internationale, en vue de la mise sur pied d'un groupe central de coordination des recherches à entreprendre et des politiques à promouvoir».

Actuellement, le NORAD, le centre nord-américain de surveillance des satellites, dans les monts Cheyenne, poursuit avec ses radars et ses caméras plus de 5,000 objets dans l'espace. La plupart ont plus de dix centimètres de diamètre et se trouvent sur des orbites basses de la Terre. Ils proviennent pour la plupart de désintégrations et même d'explosions de fusées porteuses et d'essais d'armes antisatellites, soulignent ces spécialistes.

Au cours des dix dernières années, l'augmentation du nombre de ces débris a été d'environ dix pour cent par an. Leur densité maximum se trouve vers 850 km d'altitude.

La probabilité de collision de la navette spatiale par exemple avec l'un de ces débris «n'est pour l'instant que de un pour quatre millions, mais pour des structures d'une cinquantaine de mètres de diamètre, cette probabilité devient déjà de un pour 1,000 à 500 km d'altitude».

L'OFFRE TIENT TOUJOURS!

PROFITEZ-EN POUR ABANDONNER LE CHAUFFAGE À L'HUILE.

LE PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE (PCRP) est activement engagé. On sait que l'un de ses premiers objectifs est de réduire à 10%, d'ici à 1990, la part qu'occupe l'huile dans la consommation énergétique totale des résidences. Pour inciter les consommateurs à abandonner le chauffage à l'huile, le PCRP leur offre des

SUBVENTIONS imposables couvrant 50% des coûts de conversion, jusqu'à un maximum de 800$ dans le cas d'une résidence unifamiliale, et de 1 000$ à 5 500$ dans le cas d'immeubles à logements multiples. Ces subventions sont octroyées pour les conversions admissibles effectuées depuis le 28 octobre 1980.

VOUS VOULEZ EN PROFITER? C'est facile. Selon la nouvelle forme d'énergie que vous avez l'intention de substituer au mazout, il suffit de s'adresser, soit au fournisseur, dans le cas de l'électricité et du gaz naturel, soit au bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada, dans le cas des autres formes d'énergie. Si vous vous proposez d'adopter

L'ÉLECTRICITÉ, communiquez avec le bureau d'affaires d'Hydro-Québec le plus proche. Pour les abonnés d'Hydro-Québec, l'adresse et le numéro de téléphone de ce bureau paraissent sur la facture d'électricité. Les formules de demande et l'information ayant trait au Programme sont disponibles à ses bureaux.

Toutes les conversions de l'huile à l'électricité sont sujettes aux critères du Programme canadien de remplacement du pétrole (PCRP).

GAZ NATUREL On peut obtenir la formule de demande ou le matériel d'information en s'adressant à la société distributrice du gaz naturel.

Le réseau de distribution du gaz naturel ne dessert actuellement que quelques secteurs de la province, mais il doit s'étendre bientôt. Les sociétés distributrices vous renseigneront sur les réseaux existants et sur leurs projets d'expansion.

Dans le cas du gaz naturel et des ressources autres que l'électricité, bien qu'il ne soit pas nécessaire d'isoler votre maison pour être admissible à la subvention accordée dans le cadre du PCRP, on vous invite à le faire, car une amélioration de l'isolation augmente le rendement énergétique. Au sujet des

AUTRES ÉNERGIES telles que le bois, l'énergie solaire, le propane ou toute autre forme d'énergie renouvelable, vous pouvez communiquer avec le bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada pour vous renseigner. Le bureau d'ÉMR est situé au 605, boul. Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 1P4. Téléphone: (514) 283-5632 ou, sans frais, 1-800-361-8025.

Abandonner le chauffage à l'huile, c'est avantageux pour vous et pour tous.

Énergie, Mines et Ressources Canada | Energy, Mines and Resources Canada

UN AUTRE ASPECT DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

Canada

BRÈVE HISTOIRE DU QUÉBEC

de Jean Hamelin et Jean Provencher

Les auteurs — deux historiens réputés — nous présentent dans ce livre une synthèse de l'histoire du Québec, depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, de 1534 à 1981. Cet ouvrage retrace les grandes lignes de notre évolution politique, l'éclairant des principaux faits de la vie sociale et économique. Un texte écrit dans une langue claire et accessible, agrémenté de nombreuses illustrations.

En vente en librairie à $6.95

Boréal EXPRESS

L'Alliance réformée mondiale attentive au vécu des Églises

par Denise Robillard

DU 17 au 27 août 1982 aura lieu à Ottawa l'assemblée générale de l'Alliance réformée mondiale (ARM). L'Église unie du Canada et l'Église presbytérienne du Canada seront les hôtes de ces assises qui réuniront 450 délégués venus de tous les continents. Dans le cadre des préparatifs à cet événement majeur pour la tradition chrétienne réformée, le pasteur Aldo Comba, secrétaire du département de coopération et témoignage de l'ARM dont le siège est à Genève, était de passage à Montréal.

L'assemblée de 82 ne veut pas être un moment bureaucratique et institutionnel, nous a déclaré M. Comba, mais «une occasion de réunir la famille réformée». On veut encourager un esprit de renouveau dans les Églises représentées et une large participation de ceux qui y seront présents. Participation, mais aussi témoignage, en mettant en relief la diversité des traditions réformées telles qu'elles se vivent au plan local.

M. Comba tient à préciser que l'ARM n'est pas une Église, mais un regroupement d'Églises de tradition réformée; on se dit «réformés» dans les pays du continent européen et «presbytériens» dans les pays englo-saxons. Les théologiens classiques de ces Églises sont Huss, Calvin, Bèze et Zwingli. L'ARM a pris forme en 1877 à la suite de multiples projets de réunion qui ont été mis de l'avant tout au long du 19e siècle. Elle est devenue véritablement mondiale après 1945, et rassemble aujourd'hui 149 Églises sur tous les continents; son membership est évalué à environ 70 millions de croyants. M. Comba fait remarquer qu'après l'Église catholique romaine, les réformés sont les plus répandus dans le monde.

La dimension oecuménique sera aussi mise en relief au cours de l'assemblée: «L'oecuménisme est une chose extrêmement importante, a déclaré le pasteur Comba. Il ne s'agit pas seulement de bonnes relations entre appareils ecclésiastiques, mais c'est l'essence même de la présence du christianisme dans le monde que d'être oecuménique. Comment cela? Quel est le témoignage que l'on va donner par notre pratique oecuménique? S'agit-il de multinationales religieuses qui se rencontrent pour une petite réunion ecclésiastique ou est-ce les gens qui se reconnaissent, qui discutent, qui se mettent en question, qui pratiquent une réforme de l'Église dans la mesure où ils sont capables de se raccrocher à l'Écriture, qui pratiquent cette vie sans se jeter des dogmes à la tête! Quel témoignage en ressort pour le monde? Une bureaucratie ecclésiastique qui s'ajoute à toutes les autres, ou la présence de gens engagés pour les pauvres, pour les victimes de la société dans un esprit d'amour fraternel nourri de l'esprit de Jésus Christ?»

Le pasteur Aldo Comba

«L'appel aux classiques de la réformation, c'est retourner à des gens qui étaient, à mon sens, plus oecuménique que nous, parce qu'ils avaient cette vision de la réforme de l'Église universelle qu'on a par la suite quelque peu perdue.»

Le thème retenu pour l'assemblée de 82 est: «À toi le règne, la puissance et la gloire.» Une formulation théologique conforme à la tradition de l'Alliance réformée, a précisé le pasteur Comba. Cette formulation technique, à première vue éloignée des préoccupations de l'homme d'aujourd'hui, s'éclaire lorsqu'elle est traduite en sous-thèmes. Parler du «règne», c'est évoquer le peuple de l'alliance et le Royaume. Le «pouvoir», c'est celui de la grâce qui doit éclairer les rapports entre l'Église et l'État entre l'Église et la société. Quant à la «gloire», elle désigne le théâtre de la gloire de Dieu et l'espoir d'une création menacée, c'est le thème de l'écologie entendu en termes de responsabilité actuelle et non pas par rapport à la création, dans le passé.

Des critères particuliers ont été retenus afin de répartir les délégués. M. Comba souligne que la tradition européenne est tellement forte, pour des raisons historiques évidentes, qu'on a jugé bon de fixer le nombre des délégués non pas à partir du nombre de chrétiens mais à partir du nombre des Églises. On veut que les représentants des pays du tiers-monde en particulier se sentent à l'aise pour dire ce qu'ils ont à dire. L'assemblée d'Ottawa accueillera donc 102 délégués d'Afrique, 40 d'Amérique latine, 57 d'Amérique du Nord, 111 d'Asie, 17 d'Océanie et 118 d'Europe.

On a prévu pour chaque jour une étude biblique sur le thème, après quoi les délégués pourront se joindre à l'une ou l'autre des sections où l'on étudiera chaque sous-thème: missionnaire, politique et écologique. Des comités sont prévus où chacun pourra trouver un sujet d'étude conforme à ses intérêts: théologie, coopération, témoignage réformé, finances. Des thèmes généraux seront aussi proposés à la réflexion à l'aide de documents écrits. Ceux-ci porteront, entre autres, sur la compréhension réformée de la catholicité, sur la confession de foi et l'acte de confesser la foi, par Lukas Vischer, sur le culte (célébration) par Max Thurian de Taizé, sur les fondements théologiques des droits de l'homme par le théologien Moltmann, sur le racisme.

Et comment parle-t-on de l'unité dans la tradition réformée? M. Comba répond que «la réformation a été un moment oecuménique, pas un moment schismatique. Elle a été une proposition de réforme à toute la chrétienté. Il y a chez Calvin un sens de l'universalité de l'Église, une non-volonté de rompre avec le catholicisme et le sentiment que l'Église est une.»

L'appel aux classiques de la réformation n'est donc pas un appel réductif, a précisé le pasteur, une volonté de retourner à «notre petite patrie». C'est, au contraire, «retourner à des gens qui étaient, à mon sens, plus oecuméniques que nous, parce qu'ils avaient cette vision de la réforme de l'Église universelle qu'on a par la suite quelque peu perdue, à des gens qui avaient un contact culturel avec les Pères de l'Église, qui s'en nourrissaient».

M. Comba a ensuite fait état de deux tendances dans l'oecuménisme. La première tend à la glorification de l'Église, c'est l'Église, les structures, le Pape, les relations diplomatiques entre bureaucraties ecclésiastiques qu'il appelle «l'oecuménisme de la gloire». Il y a aussi «l'oecuménisme de la Parole de Dieu». M. Comba donne la priorité à cette dimension horizontale: «Nous sommes tous sur un même plan et sous la Parole».

On discutera aussi de questions qui tiennent aux relations avec les autres Églises chrétiennes, l'Église catholique romaine, en particulier. M. Comba fait remarquer que le Pape actuel venant d'une Église où la contre-réformation est encore un fait vivant, son attitude vis-à-vis des problèmes oecuméniques paraît différente de celle de ses prédécesseurs... On s'interroge. Par exemple, l'expression «pasteur universel» qu'il utilise souvent, l'accepte-t-on ou non? La question des mariages mixtes et de la reconnaissance réciproque: «Y est-elle ou n'y est-elle pas?» Et le pasteur Comba poursuit: «Si l'engagement n'est pas le même des deux côtés, c'est une situation fausse...» On traitera sûrement de la situation de la femme, mais ce sera sans doute la question du racisme qui retiendra davantage l'attention.

■ La promotion de la femme

Samedi prochain aura lieu une journée sur la promotion de la femme. On pourra y entendre mesdames Simone Chartrand, Lucie Leboeuf et Roxanne Simard, l'historienne Micheline Dumont, les théologiennes Monique Dumais et Elisabeth Lacelle, de même que soeur Gisèle Turcot, secrétaire générale de l'Assemblée des évêques du Québec. Une initiative de l'Office des religieux et religieuses de Montréal qui aura lieu le 24 octobre, de 9 h à 14 h 30 au 4115 ouest, rue Saint-Jacques (métro Place-Saint-Henri). Renseignements: (514) 931-7311, poste 212.

CONFÉRENCE
DIALOGUE NORD/SUD
"Génocide ou développement"
SAMEDI 17 OCT., MIDI,
MONTRÉAL RAMADA INN
1005 rue GUY, par E.I.R. 272-5082

Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro
— Occupation immédiate
— Pour personnes retraitées et pré-retraitées (50 ans et plus)
Grands studios-appartements climatisés
Au Centre-Ville (Métro Sherbrooke).
Tapis, unité de cuisine, piscine, sauna,
Salles de réunions, terrasse, etc.
— Loyer à compter de **$265.00** par mois
Aussi quelques spacieux logements d'une chambre à coucher disponibles sur demande — deux salles de bains — deux balcons.
Pour renseignements:
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
849-1291
Visites: 425 est, rue Sherbrooke (angle Berri)
En tout temps,
sur rendez-vous seulement

Découvrez ce que recevoir veut dire pour un italien!
RESTAURANT DA ENRICO
TABLE D'HÔTE
JAMBON DE PARME ET MELON
OU
SOUPE AUX ÉPINARDS
OU
FETTUCINE DANIELE
OU
SALADE PRINTANIÈRE
CANNELLONI ROMAINE $9.50
LIQUINE AUX PATTES DE CRABES $10.95
FILET DE SOLE PRINCESSE $9.95
ÉCALOPPE DE VEAU CAPRICE $10.50
FILET MIGNONS GRILLE $14.50
HOMARD-FRA DIAVOLO $15.95
LÉGUMES
DESSERT
GÂTEAUX GRAND MÈRE
CASSATA SICILIENNE
CAFÉ ou THÉ
Stationnement gratuit face au restaurant à partir de 16 h 30.
Repas complet pour gens d'affaires à partir de **$4.95** De 11:30 hres à 15 hres.
Du mercredi au samedi à partir de 19 hres...
Venez entendre Tony Zaccaro, guitariste et chanteur
Ouvert du lun. au ven. de 11: 30 hres à minuit
samedi de 17 hres à minuit
Fermé le dimanche
Réservations: 388-0719
200 est, Crémazie

ici, là, ailleurs

■ La place des femmes: un manifeste

Quelle est la situation actuelle des femmes au sein de l'institution ecclésiale? Quelles en sont les causes? Est-il possible de modifier cette situation? À partir de ces questions, discutées à l'occasion d'un colloque en 1980, le groupe *Chrétiens pour une Église populaire* (CEP) vient de faire paraître un manifeste articulé autour des points suivants:

* la situation actuelle de la femme dans l'Église;
* le corps de la femme et la sexualité dans l'Église;
* la place de la femme dans l'évangile et dans l'Église primitive.

En conclusion, le groupe propose 13 recommandations «sur la participation des femmes à tous les niveaux de la vie de l'Église, le sacerdoce, l'élaboration de la théologie, le discours officiel, l'implication des chrétiennes dans la société». Le groupe souhaite entre autres, l'élaboration d'une nouvelle catéchèse biblique qui démontre la place des femmes auprès de Jésus et leur rôle dans l'Église primitive, que les femmes participent à l'élaboration et à la proclamation des homélies.

Ce groupe qui rassemble surtout des gens de classe moyenne, vient de préciser en quel sens il comprend son rôle face à la construction de l'Église populaire au Québec. Le CEP entend donner priorité aux questions ecclésiales et se déclare solidaire des autres mouvements progressistes qui poursuivent des objectifs avec lesquels il est d'accord. Il souhaite travailler de concert avec ces mouvements. Quant au lieu de son intervention, le CEP entend donner priorité à l'action avec les gens de la base et veut se donner des projets ponctuels à court terme, de même que des activités d'éducation populaire à long terme. On peut se procurer le manifeste au prix de $1, à C.P. 305, Succ. St-Sauveur, Québec G1K 6W3.

■ Almanach catholique

Un premier almanach populaire catholique vient d'être mis sur le marché par l'éditeur de la revue Sainte-Anne-de-Beaupré. On a voulu rassembler en un seul volume accessible à tous, une foule de renseignements d'ordre ecclésial et religieux, dispersés en diverses publications spécialisées et que négligent maintenant de publier les almanachs profanes. On y trouve:

— un calendrier religieux (p. 3-51);
— des données sur la population, la démographie et la situation de vie des divers pays des cinq continents (p. 52-72);
— un aperçu des religions à travers le monde: l'ensemble de la foi catholique, les différentes religions et sectes, la répartition des religions à travers le monde, une présentation des livres de la Bible, un rappel de points de liturgie et un recueil de prières usuelles (p. 73-143);
— des données sur l'organisation de l'Église romaine et de l'Église canadienne: diocèses, congrégations religieuses (p. 144-213);
— les pèlerinages et sanctuaires (p. 214-242);
— les oeuvres, associations et services d'Église (p. 243-283).

Cet almanach se vend $4.73, à CP 1000, Sainte-Anne-de-Beaupré, G0A 3C0.

■ L'Église interpellante?

L'Église est-elle interpellante? La qualité des expériences vécues dans les paroisses et les mouvements est-elle de nature à attirer les jeunes? Ces questions ont été posées par le sociologue Jacques Racine, de l'Université Laval de Québec, aux 350 participants venus de 32 diocèses francophones, dont 15 du Québec, lors du premier congrès national des vocations du Canada français qui s'est terminé à Montréal au début de la semaine. Un événement auquel on n'a pas jugé bon de convoquer la presse.

Le sociologue J. Racine a mis en relief l'intérêt des jeunes pour l'évangile et la théologie. En effet, a-t-il dit, on compte à l'heure actuelle 1000 étudiants à plein temps dans les deux seules facultés de théologie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. La plupart sont des laïcs qui ne se destinent pas au sacerdoce ou à la vie religieuse.

«Un événement très important,» a commenté Mgr Jean Gratton, dans une conversation téléphonique avec LE DEVOIR. L'évêque de Mont-Laurier représentait les évêques du Québec auprès de l'Association des directeurs diocésains de pastorale des vocations qui a organisé ce congrès de concert avec les associations de religieuses et de frères. On sait, a poursuivi l'évêque, que traditionnellement, les communautés religieuses ont leurs propres projets de promotion des vocations.

Pour la première fois, les responsables des diocèses et ceux des communautés religieuses se sont penchés ensemble sur la question de la promotion des vocations. Dans son allocution d'ouverture, Mgr Gratton a insisté sur la nécessité d'intégrer la pastorale des vocations à la pastorale générale. Pour y arriver, il suggère la désignation d'un responsable par zone pastorale et d'un responsable dans chaque paroisse, qui verrait à l'élaboration d'un plan paroissial permanent.

On a tout particulièrement insisté sur l'importance première de la famille. Y a-t-il de l'espoir pour l'avenir? on estime que oui, surtout du côté des communautés religieuses, dans la mesure où elles consentent à s'ouvrir pour recevoir les jeunes et retrouvent leur charisme premier. Ce point a été souvent repris, a déclaré Mgr Gratton, de même que la nécessité de la prière pour les vocations, l'établissement de lieux stables d'accompagnement des jeunes, et l'intérêt à susciter chez les laïcs pour cet important problème de la relève.

■ L'économie apprivoisée

Comprendre les mécanismes globaux qui créent la pauvreté et l'exclusion, cerner le rôle des divers groupes au sein de la crise économique actuelle. Tel est, en bref, l'objectif d'une session et d'une série de 4 rencontres proposées par l'Entraide missionnaire, au cours desquelles on abordera des questions comme: l'endettement du Tiers-Monde, la logique (ou l'incohérence) du système économique, la crise, le chômage, l'appauvrissement des plus pauvres, les coupures budgétaires. Comme personnes ressources, on aura recours à l'économiste Philippe Norel, de l'Institut oecuménique du service du développement des peuples (INODEP) et à Michel Pelletier, de l'Université de Montréal.

La session aura lieu au Centre Shalom de Longueuil (près du métro), du 1er au 6 novembre. Les quatre rencontres auront lieu au Centre Saint-Pierre, 1212 Panet, à Montréal, les 19 et 26 octobre, 2 et 9 novembre, de 19 h 30 à 22 h 30. Renseignements: (514) 526-0439.

Un phénomène de gouvernement

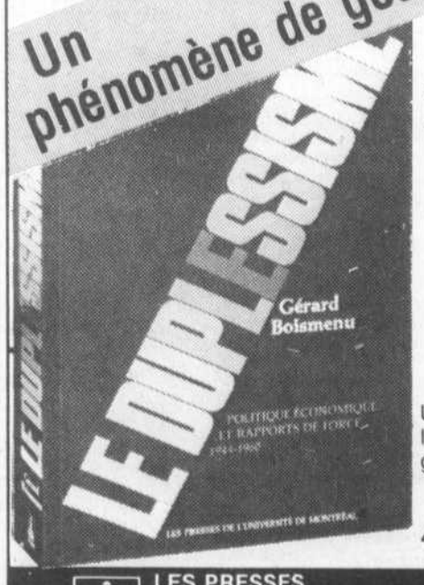

LE DUPLESSISME
Politique économique et rapports de force 1944-1960
◆
Gérard Boismenu
◆
Une contribution à la connaissance de l'histoire sociale québécoise de l'après-guerre.
◆
432 p. 24,95$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7
En librairie ou chez l'éditeur

Un droit du citoyen

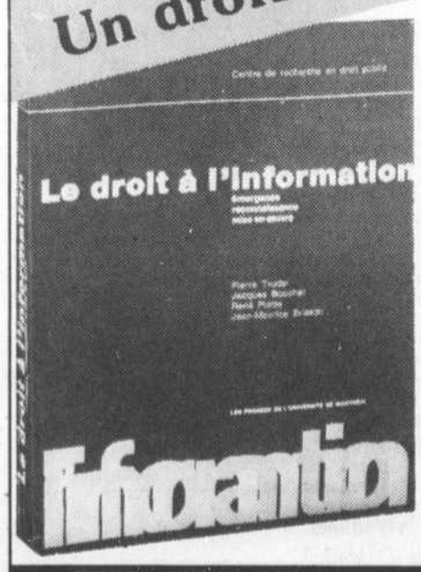

LE DROIT À L'INFORMATION
Émergence
reconnaissance
mise en oeuvre
◆
Pierre Trudel
Jacques Boucher
René Piotte
Jean-Maurice Brisson
◆
Le citoyen est-il en train d'acquérir un *droit de savoir*
Un des débats importants de notre époque.
456 p. 22,50$

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7
En librairie ou chez l'éditeur

LA CITÉ DES PROMOTEURS
de James Lorimer — traduit de l'anglais par Jean Paré
Dans ce livre, qui a connu un succès retentissant au Canada anglais, l'auteur nous fait découvrir comment les promoteurs immobiliers — dont Robert Campeau et Bruce McLaughlin — ont réussi en peu de temps à se constituer de véritables empires, faisant surgir dans le paysage les tours d'habitation, les villes de banlieue et les centres commerciaux, inventant ainsi notre cadre de vie.
En vente en librairie à $13.95
Boréal EXPRESS

SCIENCES ET TECHNIQUES

«Nobélisés» et «nobélisables»

par
J.-Christophe Doré et Elisabeth Gordon
LE MONDE

VOICI revenu le temps des prix Nobel. Les choix des différents jurys sont chaque année très attendus et largement commentés. C'est aussi l'époque des bilans, des interrogations: Qui reçoit le prix Nobel? Pourquoi certains pays (États-Unis en tête) semblent-ils toujours favorisés? Que faut-il faire pour être *«nobélisable»* et *«nobélisé»*?

On peut aisément consulter la liste des lauréats et calculer les pourcentages des prix attribués à chaque pays dans les disciplines prises en considération par le jury suédois et le jury norvégien: littérature, paix, sciences économiques, chimie, physique, médecine et physiologie. Mais cela ne donne que des informations quantitatives et hiérarchiques.

Nous avons voulu aborder le problème différemment en analysant plutôt la structure de la distribution des prix Nobel, par discipline, entre les différents pays. Cela peut être réalisé grâce à une méthode mathématique dérivée de la statistique classique, l'analyse factorielle des correspondances. Cette technique, élaborée par Jean-Paul Benzecri en 1964, permet de présenter les données caractérisant une population précise, non pas sous forme de tableaux fragmentés, mais dans un graphe unique, aisément lisible et qui fournit une synthèse des informations. Cette méthode, grâce à laquelle il devient possible de quantifier ce qui est flou et diffus, est particulièrement bien adaptée à l'analyse des prix Nobel.

Les données de base de cette étude sont constituées par la liste des 528 nobélisés (non compris les institutions internationales) entre 1901 et 1980, caractérisés par deux paramètres: leur discipline et leur nationalité. Seuls les treize pays ayant reçu globalement plus de cinq prix Nobel ont été retenus: les États-Unis (155), la Grande-Bretagne (75), la R.F.A. (60), la France (42), la Suède (23), l'Union soviétique (16), la Suisse (14), etc. Les autres ont été regroupés en «pays divers», cela pour ne pas fausser l'analyse.

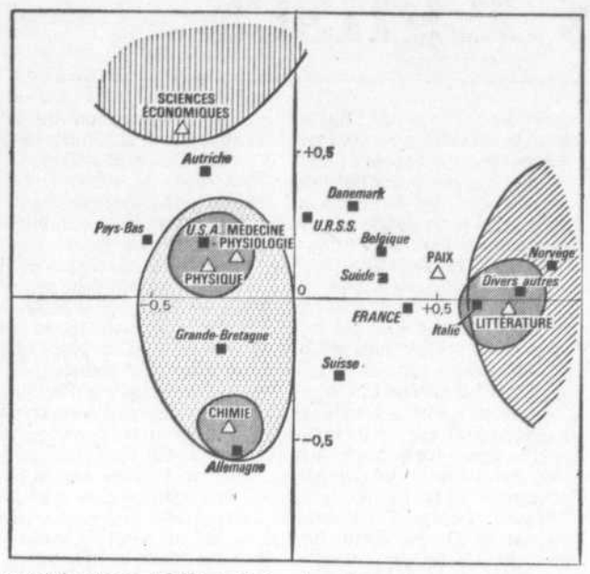

Ces chiffres appellent d'abord quelques remarques quantitatives. Ils montrent que treize pays regroupent la grande majorité des lauréats (432 sur 528), les quatre-vingt-seize restants se partageant entre trente-six autres pays. L'ensemble des nations que regroupe l'ONU est donc très loin d'être représenté.

Mais revenons au graphe établi à partir de ces données par analyse factorielle (voir ci-dessous). Il se lit, schématiquement, de la manière suivante: les paramètres étudiés sont d'autant plus semblables qu'ils sont proches les uns des autres et éloignés de l'origine des axes, et d'autant plus différents qu'ils s'écartent ou s'opposent dans le plan.

Pour l'interpréter, on a posé comme hypothèse de base que l'attribution d'un prix par le comité Nobel était juste et objective (ce qui pourrait se vérifier dans les disciplines scientifiques mais est difficilement appréciable dans le domaine littéraire, par exemple).

Un résultat frappant apparaît après un simple coup d'oeil sur le graphe (et qui est d'ailleurs confirmé par l'analyse fine des calculs qui ont permis de dessiner celui-ci): le dualisme sciences-littérature, que l'on aurait pu croire vérifié au seul niveau individuel, se manifeste clairement comme un phénomène de groupe. Ainsi, les pays situés à gauche de l'axe des ordonnées sont très nettement à dominante scientifique: les Pays-Bas, l'Autriche, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne.

D'autres (à droite sur le graphique), peuvent être qualifiés de «littéraires»: l'Italie, la Norvège, les «pays divers». Quant à la France, la Belgique, au Danemark, à l'Union soviétique, la Suède et la Suisse, ils présentent une double tendance. Cela ne signifie évidemment pas que les pays du premier groupe n'ont reçu aucun prix Nobel littéraire (les États-Unis en ont eu huit, la Grande-Bretagne six...), ni que ceux du second n'abritent pas quelques scientifiques de renom (la Norvège a eu un prix Nobel de chimie pour trois de littérature), mais indique seulement une tendance générale.

Ces résultats appellent quelques commentaires. Il est, par exemple, facilement compréhensible que l'on trouve dans les pays «scientifiques» les nations les plus anciennement industrialisées. Les prix Nobel de chimie, physique et médecine-physiologie ne sont, en effet, pas attribués à un effort solitaire mais à des équipes — voire même à des écoles — qui ne peuvent être compétitives sur le plan international que si elles possèdent à la fois l'environnement technique et culturel ainsi que l'équipement et l'infrastructure nécessaire au développement de leurs travaux.

Mais pourquoi trouve-t-on dans ce groupe la Grande-Bretagne et les Pays-Bas plutôt que la Norvège? Pourquoi l'Allemagne coïncide-t-elle si bien avec le point chimie? (Il faut cependant noter que, dès le dix-neuvième siècle, l'Allemagne a eu un grand renom dans cette discipline, tant au niveau de la recherche fondamentale qu'à celui de l'industrie.) Comment expliquer la position centrale de la France? Est-ce dû à son histoire qui a fait d'elle pendant plusieurs siècles un centre de gravité culturel, tout en lui permettant de donner naissance à l'esprit cartésien, base de tout raisonnement scientifique?

Il est encore plus difficile d'analyser les prix Nobel de littérature qui, eux, récompensent un acte individuel. Il semble *a priori* normal de trouver dans cette région du graphe les «pays divers», qui n'ont pas les moyens de s'équiper en laboratoires ou en centres de recherches médicaux, mais qui ont une forte tradition et un important rayonnement culturels, comme l'Espagne. Il apparaît cependant que les jurys suédois ont plus souvent favorisé les pays occidentaux dont ils connaissaient sans doute mieux la production littéraire, aux dépens des autres nations (si l'on relève trois prix Nobel en Amérique latine, aucun n'a été décerné à la Chine par exemple). Toutefois, le Portugal, la plupart des pays d'Europe de l'Est, la Grèce, ne sont pas sur la liste. Est-ce un problème de langue? Il serait intéressant d'affiner l'analyse et de caractériser les lauréats littéraires, non plus par leur nationalité, mais par leur langue. Peut-être verrions-nous apparaître des pôles importants autour des langues les plus couramment parlées — et écrites — (anglais, français, espagnol...).

Quant aux prix Nobel de la paix, ils ne pourraient être abordés sans de grandes précautions. La présence d'un centre de gravité «paix» sur le graphe n'a pas grande signification dans la mesure où les lauréats sont souvent primés en raison de leur appartenance à des organisations internationales. Plusieurs prix Nobel de la paix ont d'ailleurs été attribués à l'ensemble de certaines de ces institutions (Institut de droit international en 1904, Croix-Rouge internationale en 1917 et 1963, Organisation internationale du travail en 1969...) que l'on ne peut pas caractériser par un paramètre de nationalité. Le contexte politique international influe d'autre part sur le choix des comités Nobel (voir les prix attribués en 1973 à MM. Kissinger et Le Duc Tho, en 1975 à M. Andrei Sakharov, en 1978 au président Sadate et M. Begin, etc.).

Reste le prix Nobel des sciences économiques, qu'il est encore trop tôt pour analyser, puisqu'il n'est attribué que depuis 1968.

Il serait intéressant de ne pas en rester là et d'affiner l'analyse factorielle en faisant éclater les paramètres en leurs diverses composantes. Pour la chimie, par exemple, on pourrait distinguer entre chimie moléculaire, chimie des matériaux, physio - chimie, etc.; pour la littérature, entre poésie, romans... On pourrait encore intégrer au programme d'analyse l'époque où les prix ont été décernés (avant 1914, après 1940...) l'âge des lauréats du Nobel, le temps qu'ils ont consacré à la recherche après avoir reçu le prix... L'analyse factorielle se prêterait parfaitement à ce type d'étude.

Mais même si l'on se borne à l'analyse «directe», qui ne prend en compte que la nationalité et la discipline du lauréat, il semble qu'il reste bien des problèmes à résoudre. On a proposé ici quelques éléments d'interprétation, qui n'ont aucunement la prétention d'être définitifs et encore moins d'être exhaustifs. L'application de l'analyse factorielle à la distribution des prix Nobel a surtout l'intérêt de poser des questions. Aux géographes, historiens, économistes, sociologues... d'y répondre.

Des savants pour quoi faire!

La Course au Nobel, par Nicholas Wade. Éditions Sylvie Messinger. 244 pages.

Des savants, pour quoi faire! Par Rémy Chauvin. Éditions Payot, 186 pages.

«CE fut une route longue et dure. Elle a exigé de la régularité, de l'esprit de suite et des techniques toujours plus élaborées, mais il n'y avait, dans cette recherche, rien de conceptuellement révolutionnaire qui me fit penser à un couronnement par le Nobel», déclarait après avoir été choisi, en 1977, par le jury de Stockholm, le professeur Roger Guillemin. En effet, ni Roger Guillemin ni Andrew Schally, tous deux également récompensés pour la mise en évidence — qu'ils ont obtenue séparément — dans le cerveau des mammifères, des «facteurs de libération» — ces hormones, qui, produites en quantités infinitésimales, sont responsables de la régulation de la croissance, de la reproduction, etc., — ne postulèrent les premiers l'existence de ces facteurs de libération; cette hypothèse était due à un chercheur britannique, Harris, mort trop tôt pour voir ses travaux reconnus par le Nobel.

Preuves à l'appui, un journaliste américain, Nicholas Wade, montre cependant, dans *la Course au Nobel*, que ces deux Américains de fraîche date — l'un d'origine française, l'autre d'origine hongroise — n'ont pas cessé, en fait, de penser à la récompense suprême. Pendant plus de dix ans, ils ont mené une farouche bataille.

Les qualités scientifiques des deux hommes ne sont pas contestables. Mais leur succès, quasi simultané, fut surtout dû à la manière dont l'un et l'autre surent mobiliser de gros moyens financiers, adjoindre à leur équipe — éventuellement en le faisant venir de par-delà les océans — le spécialiste qui leur permettrait de gagner du temps sur le concurrent, et mener une politique habile de diffusion sélective de leurs découvertes pour, tout en respectant les habitudes de la communauté scientifique, toujours essayer de garder une longueur d'avance.

Les deux hommes auraient-ils décidé de joindre leurs efforts, que le résultat final — la preuve de l'existence et l'identification des premiers facteurs de libération — aurait probablement, estime Nicholas Wade, pu être obtenu plus tôt et à moindres frais.

Mais l'ambition de ces deux savants qui, même après la décision du jury Nobel, ne purent jamais accepter vraiment l'idée d'avoir à partager la gloire, ne se serait sans doute pas accommodée d'une collaboration sur un pied d'égalité. L'équipe de Guillemin, à qui ses collaborateurs purent reprocher de trop «tirer la couverture à lui» ne survécut d'ailleurs pas au succès.

Avec cet ouvrage bien documenté et assez accessible, Nicholas Wade continue l'oeuvre de démystification qu'avait entreprise James Watson, racontant il y a quelques années sa propre quête du succès dans la *Double Hélice*.

Si Nicholas Wade a conduit, pour écrire son ouvrage, un long travail d'enquête et de recoupement, Rémy Chauvin, qui vient de publier *Des savants, pour quoi faire?* ne s'est pas embarrassé de la même prudence: son ouvrage est un libelle élitiste et destructeur.

Mettant «les pieds dans le plat», cet ouvrage vif et corrosif n'aurait pas déplu à ceux qui, sous le précédent septennat, dénonçaient les chercheurs paresseux et médiocres. Pour l'auteur, la majorité des scientifiques vivent dans un monde totalement irrationnel qui devrait être complètement reconstruit sur des bases nouvelles. Rémy Chauvin décrit ainsi, sans aucune complaisance, habitudes perverses et tics de pensée, et remet en cause, de façon peut-être assez salubre, bien des idées reçues; il saccage bien des images d'Epinal que le public entretient à propos des «savants».

Il n'en reste pas moins qu'à côté de quelques idées certainement justes l'auteur en avance beaucoup qui paraissent plus justifiées par des partis pris que par une vision équilibrée des choses. Et des données statistiques, objectives et incontestables, Rémy Chauvin tire des conclusions pour le moins hasardeuses. Cet ouvrage sur les scientifique, est loin d'avoir la rigueur... scientifique qu'on aurait pu en attendre. Il est vrai que c'est, avant tout, un pamphlet.

(Le Monde)

À SURVEILLER

—18— DIMANCHE

Un concert aura lieu à l'église St-Sixte, angle du boul. Laurentien et de l'Église à Ville Saint-Laurent, à 20 h. L'organiste invitée sera Mme Monique Gendron. Entrée: Adulte, $3; étudiants, $2.

■

A la messe de 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de M. Gilbert Patenaude, interpréteront la Messe «L'homme armé» de L. Palestrina et à l'Offertoire, le motet «Exsultate Deo» de L. Palestrina. À 16 h, la Messe «Missa Brevis» de W.A. Mozart, les motets «Exsultate Deo» de Palestrina et «Exsultate Justi» de Viadana. Pour inf.: 733-8211.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à la messe de 11 h, Simile Est Regnum Coelorum de Vittoria et à l'Offertoire, Descende in Hortum Meum de Antoine de Févin. M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

«Les Adeptes», un film de Gilles Blais sur la secte orientale «Hare Krishna», sera présenté en primeur dans le quartier Maisonneuve, au Cafébrile (1500 Aylwin), à 19 h et 21 h.

■

Les responsables de la Mission catholique de langue espagnole vous convient à une fête en l'honneur de sainte Thérèse d'Avila, patronne de la Mission. La rencontre débutera par la célébration de l'Eucharistie à 13 h et se poursuivra par la fête populaire de fraternité ibéro-américaine dans les locaux de la Mission, au 4200 rue Drolet. Pour inf.: 843-4113.

■

Pour leur premier «Brio-Brioches» de la saison, les Jeunesses musicales du Canada (Section Saint-Laurent) présentent à 11 h, le célèbre «Choeur bulgare Sofia». C'est un rendez-vous dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville de Saint-Laurent, 777 boul. Laurentien. Entrée: $1 pour les adultes et 50 cents pour les enfants.

—19— LUNDI

MM. Philippe Norel, de l'Institut oecuménique au service du développement des peuples, et Michel Pelletier, de l'Université de Montréal, seront les conférenciers lors d'une série de rencontres offertes par l'Entraide Missionnaire au Centre Saint-Pierre, 1212 rue Panet. Ces rencontres seront intitulées «Pour mieux comprendre l'économie» et se poursuivront les lundis 19 et 26 octobre et 2 et 9 novembre. Rendez-vous à 19 h 30. Frais: $15. pour toute la série ou $5. pour une soirée. Pour inf.: 526-0439. Une session intensive est aussi offerte au Centre Shalom de Longueuil du dimanche 1er novembre au vendredi 6 novembre, pour un prix de $100 comprenant l'inscription, chambre et pension.

■

Les étudiants du Département de sciences économiques de l'U de M donnent la parole à M. Marc Lalonde qui parlera du «programme énergétique national et accord Alberta-Ottawa», à midi 30 à l'amphithéâtre A du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

Le Service de pastorale de l'U de M organise un atelier biblique. M. Jean Porret animera la première des huit rencontres. Le thème de la série: «La liberté aux captifs ou l'actualité du Livre de l'Exode». à 19 h 30 salle 2038 du pavillon Marguerite-d'Youville.

Un séminaire de croissance de la vie dans l'esprit, animé par le père Jacques Pilon, c.s.v., du «Centre charismatique Le Jourdain» débute à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, angle Laverdure et boul. Gouin. Il sera donné tous les lundis à 19 h 30. L'eucharistie suivra chaque enseignement. Pour inf.: 387-9517 ou 388-2833.

■

M. Yan Gray, président et chef de la direction de CP Air, sera le conférencier invité du Cercle canadien de Montréal à l'hôtel Mont-Royal, 1455 rue Peel, à midi.

■

Dans le but d'aider les gens à se procurer une alimentation saine, naturelle et au plus bas prix possible, la Coop du Voisinage invite le public à une assemblée générale qui aura lieu au Pavillon d'éducation communautaire, 1691 Pie IX à 19 h 30. Les sujets abordés iront de l'information générale aux finances en passant par les statuts et règlements et bien autre chose. Pour inf.: 527-1115 ou 525-2051.

■

L'Association des locataires de Longueuil, dans le cadre de ses ateliers-logements, invite tous ceux qui sont intéressés à la question des habitations à loyers modiques à une rencontre d'information et de discussion à 19 h 30 au CLSC Longueuil Est, 388 rue Lamarre, à Longueuil. Cette rencontre sera reprise à 13 h 30 le mardi 20, au 885 rue Sainte-Hélène, à Longueuil. Pour inf.: 670-5080.

■

À 20 h, en la Salle Ephrem-Longpré, 5750 boul. Rosemont, le théologien Richard Bergeron, o.f.m., prononcera une conférence sur «Saint François et sa vie de foi», dans le cadre des célébrations pour le huitième centenaire de naissance de Saint François d'Assise. Pour inf.: 259-6911 ou 727-8483.

■

À 19 h 30, à l'église Saint-Nicolas d'Ahuntsic, 10820 rue Laverdure, le père Pilon donnera un premier séminaire de croissance dans la vie de l'Esprit. Pour inf.: 381-8484 ou 381-9355.

■

De 19 h 30 à 21 h 45, au 212 ouest, boul. Saint-Joseph, débute un cours réparti en cinq soirées sur «l'initiation à l'Ancien Testament». Ce cours est organisé par la Société catholique de la Bible. On peut communiquer avec Mme Gertrude Giroux au 274-4381.

—20— MARDI

Le Service de la pastorale de l'U de M organise un atelier de «psychologie et foi». M. Louis Malo animera la première de huit rencontres, à 14 h 30 au pavillon 3200 rue Jean-Brillant, local 2347. Pour inscription: 343-6934.

■

Un concert public est offert par la faculté de musique de l'U de M. Vous êtes conviés à 20 h au 2375 chemin de la Côte Sainte-Catherine alors que Dominique Morel et Douglas Nemish interpréteront des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Rachmaninoff, Schumann et Tchaikovsky.

■

Le Cercle Projet Soleil, association mixte ayant pour but de favoriser l'amitié chez les personnes de 35 à 55 ans seules, organise une soirée d'information sur le ski, à 20 h, au 5115 rue Richard. Pour inf.: 389-1533.

■

Le Comité logement Centre-Sud vous invite à participer à une soirée d'information sur la question des «taux hypothécaires et les augmentations de loyer». On y discutera de l'évolution des taux; comment le gouvernement se sert-il des taux hypothécaires pour combattre l'inflation; des conséquences des taux hypothécaires sur les augmentations de loyer et de la situation des petits propriétaires. Rendez-vous à 19 h 30 au comité, 1331 A est, rue Sainte-Catherine. Pour inf.: 521-5992.

■

Dans le cadre de la série intitulée «A la recherche de nos ancêtres» offerte par la Société historique du Marigot, une rencontre intitulée «Les sources imprimées» sera présentée à 19 h 30 au salon d'accueil de l'Église Saint-Antoine de Longueuil. Pour inf.: 679-6169.

■

Dans le but de mieux faire connaître l'Afrique et la mosaïque des pays qui la composent, la faculté de l'éducation permanente de l'U de M vous propose dans le cadre de son programme «Les Belles soirées et matinées», trois rencontres avec M. Bernard Charles, professeur au département de science politique de l'U de M. Ces rencontres débutent ce mardi et se poursuivront les 27 oct. et 3 nov. à 19 h 30 au pavillon 3200 rue Jean-Brillant. Pour inv.: 343-6090. Entées: $15, pour la série.

■

L'Institut des conseillers en organisation et méthodes offre une conférence de M. Roland Foucher, directeur du Centre de recherche en gestion à l'UQAM. Rendez-vous à l'Hôtel Reine Elizabeth, salon Gatineau, à 11 h 30. Pour réservations: Mme Claire Douville, 628-0299.

■

La Bibliothèque municipale de Longueuil, succursale du Centre culture, vous convie à rencontrer M. Jean-Louis Pflieger, d'Amnistie internationale, M.Pflieger fonda en 1978 le groupe d'Amnistie internationale de la Rive-Sud. Il assure présentement la coordination pour Haïti au sein d'Amnistie. Rendez-vous à 19 h 30 à la succursale des adultes du Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent. Entrée libre.

■

L'Ordre de la Rose Croix invite tous les chercheurs de la connaissance à sa conférence intitulée «La Rose-Croix dans le monde moderne», à 20 h au 5140 rue Saint-Hubert. Entrée gratuite. Pour inf.: écrire à Amorc-Scribe 1081, C.P. 576, Succ. Beaubien, Montréal H2G 3E2.

—21— MERCREDI

Il y aura table-ouverte avec M. Pierre Parodi, responsable de l'Ordre non-violent de l'Arche. Le thème à l'ordre du jour «Pour un dialogue entre chrétiens et musulmans». Rendez-vous à 19 h 30, salle 2041, pavillon Marguerite-d'Youville de l'U de M.

■

Le Comité des groupes d'entraide du Grand Montréal organise une rencontre qui aura lieu à l'Université du Québec à Montréal, pavillon Judith Jasmin; les membres de plus de 60 groupes d'entraide seront présents dans les kiosques réservés pour chaque groupe. Ils répondront à toutes les demandes de renseignements concernant le but de leurs organisations. La rencontre se déroule entre 10 h et 18 h ce mercredi et 10 h et 21 h le jeudi 22.

■

L'Association de la recherche en communication du Québec tiendra son premier dîner-causerie de la saison à l'hôtel de l'Institut de l'hôtellerie, au 3535 rue Saint-Denis. Rendez-vous à 17 h 30 pour le cocktail. Trois conférenciers aborderont le thème «L'économie des mass média». Pour inf.: 282-3559 ou 282-6137.

■

L'Association des femmes d'assurance de Montréal tiendra son souper mensuel à 18 h à l'hôtel Holiday Inn, 420 ouest, rue Sherbrooke. Le conférencier invité sera M. Pierre Filiatrault du service d'actuariat de La Prudentielle, compagnie d'assurance. Le thème sera «L'Assurance-vie, pourquoi et pour qui?»

■

Une soirée de prière pour les vocations aura lieu au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke à 20 h alors que M. Pierre Desroches, prêtre et aumônier d'hôpital présidera une célébration eucharistique. Le thème de la rencontre sera «la personne handicapée».

■

Un concert-midi du «Studio-Music Ensemble» aura lieu au Grand salon du centre communautaire de l'Université Concordia, 7141 ouest, rue Sherbrooke. Entrée libre.

■

Mme Rosette Mociornitza exposera ses oeuvres à la Bibliothèque municipale de Brossard, 3200, boul. Lapinière, et ce jusqu'au 11 novembre. Née en Roumanie, l'artiste a appris la technique et l'art des icônes byzantines d'un vieux moine. Elle se fera un plaisir de rencontrer le public à compter de 20 h.

■

Jocelyne Goyette dans «Ma p'tite vache a mal aux pattes» sera l'invitée du Service de la Récréation de Montréal-Nord. Ce spectacle aura lieu à l'École Lester B. Pearson, 11575 P.M. Favier à Montréal-Nord. Pour inf.: et réservations: 322-6271, poste 259.

■

«Regard mystique sur la guérison», tel sera le thème de l'atelier-conférence d'introduction aux enseignements soufis sur la guérison, à 20 h, au Centre Soufi de Montréal, 385 Édouard Charles, Entrée: $4. Pour inf.: 279-2237.

—22— JEUDI

Le département de géologie de l'U de M présente M. Bouchard, dans une conférence intitulée "Origine des moraines mineures du bouclier canadien." Rendez-vous à midi 30 à la salle C-632 de l'École Polytechnique.

■

Une conférence-débat illustrée de diapositives est organisée par le Département d'études arabes de l'U de M. Des spécialistes lanceront les participants sur le sujet: «Femme, Islam et développement». Rendez-vous à 19 h au pavillon Lionel-Groulx, salle 3325.

■

Le Service de la pastorale de l'U de M organise un atelier d'approfondissement. Robert Tallard animera la première d'une série de six rencontres, sous le thème «Être avec». Rendez-vous à 19 h 30 au local 2347 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

Le Ciné-campus présente «Les contes de Canterbury» de P.P. Pasolini, en français à 19 h 30 et 21 h 45 au 6e étage du Centre communautaire de l'U de M.

■

De 19 h 30 à 21 h 45, au 212 ouest, boul. Saint-Joseph, la Société catholique de la bible offre la première partie d'un cours sur l' «initiation au Nouveau Testament». Le cours se poursuivra les quatre jeudis suivants. Pour inf.: 274-4381.

■

À 20 h, en la salle attenante à la sacristie de l'église Sainte-Famille de Boucherville, M. Émile Robichaud sera l'invité de la Société d'histoire de Îles Percées. Il a intitulé sa causerie «L'influence de saint-Benoît sur la civilisation occidentale».

■

Le YMCA de Saint-Laurent vous invite à assister à une démonstration du procédé de culture sans terre, à 16 h 30. Il y aura également vente de produits. Rendez-vous au 1745 boul. Décarie à Ville Saint-Laurent. Pour inf.: 747-9801.

■

Le Comité santé Nicaragua du YMCA International sera l'hôte de la première conférence québécoise faite par le nouvel ambassadeur de la République nicaraguéenne, le dr Francisco Fiallo Navarro. Le thème de cette conférence sera: «Nicaragua — sa reconstruction malgré l'état de siège». Rendez-vous à 20 h 30 à la Place publique du YMCA Centre-Ville, située au 1450 rue Stanley.

La première d'une série de trois rencontres portant sur l'origine de l'homme avec M. Yvon Pageau du département des sciences de la terre de l'U du Québec à Montréal, aura lieu à 19 h 30 au pavillon 3200, Jean-Brillant. Pour inf.: 343-6090.

■

L'exposition des artisans d'Anjou a lieu jusqu'au 25 octobre à la Caserne des pompiers, 7400, rue Goncourt, angle Châteauneuf. Tous sont bienvenus.

■

Des journées de gérontologie-gériatrie organisées par l'hôpital Saint-Luc, en collaboration avec la faculté de médecine de l'U de M, ont lieu à l'hôtel Holiday Inn de la Place Dupuis. Pour inf.: 343-6368.

■

L'Union libanaise culturelle mondiale, organisme international regroupant quelque 200 associations libanaises situées dans vingt pays, tient son 7e congrès biennal à Montréal, à l'hôtel Windsor.

■

L'Université Concordia reçoit M. Vincent G. Dethier du département de zoologie de l'Université du Massachusetts qui entretiendra son auditoire des insectes et de leur comportement. Rendez-vous à 20 h 30 salle H-110, 1455 ouest, boul. de Maisonneuve. Pour inf.: 879-4160.

■

«La télématique chez nous», tel est le thème d'un colloque organisé par l'Office des communications sociales, au Centre montfortain, 4300, rue Bossuet, angle Sherbrooke est.

■

La paroisse Saint-Benoît de Montréal organise cette fin de semaine, au profit de ses oeuvres communautaires, un Grand Bazar. L'événement aura lieu au 500 ouest, rue Fleury. On pourra visiter entre 19 h et 22 h, ce jeudi et vendredi; et de 14 h à 22 h le samedi; et de 10 h à 14 h le dimanche.

■

M. Charles Perreault, président de la compagnie Perconsult, prononcera une causerie intitulée «La réaction des francophones face à la francisation», à midi, à l'hôtel Régence Hyatt, salon Régence. Pour inf.: 342-2250, poste 81.

■

«Les principes juridiques régissant les relations employeurs-employés», tel sera le thème du colloque de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec qui aura lieu entre 9 h et 17 h à l'hôtel Quatre Saisons. Pour inf.: 879-1636.

■

Le Café écologique «La vie douce» offre un spectacle de théâtre intitulé: «Théâtre de l'ambulance», à 19 h 30. Entrée libre. Pour inf.: 842-5985.

—23— VENDREDI

Jusqu'à dimanche, au 663 boul. Gamache, à Victoriaville, l'Association des comités de liturgie engagés, tiendra sa session annuelle pour les comités diocésains venant de différentes provinces du Canada. Le thème de la session traité par l'abbé Jacques Dubuc portera sur la place du corps dans la liturgie. Pour inf.: 525-1508.

■

Jusqu'à dimanche, à l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal, 3800, Chemin de la Reine-Marie, le père Marcel Taillefer, c.s.c., animera une session de préparation au mariage. On peut obtenir plus de renseignements en composant 733-8211.

■

Jusqu'à dimanche, au Centre de ressourcement Laval, 400 rue Laurier, à Laval, une session de préparation au mariage est organisée. Pour inf.: Mme Elise Gratton, au 687-2978.

■

Le Centre de recherches Caraïbes de l'U de M, organise un colloque sur l'enfant haïtien en Amérique du Nord, qui aura lieu au Pavillon Lionel-Groulx, 3200, rue Jean-Brillant, amphithéâtre B-2305. M. Gérald Godin, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, présidera à son ouverture ce vendredi à 18 h 30. Entrée libre. Pour inf.: 343-7705.

■

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec organise, ce vendredi, à compter de 9 h 30, une journée de formation professionnelle sur le thème «Les services aux adolescents dans les bibliothèques publiques», à l'UQAM, 400 est, rue Sainte-Catherine, chambre 2855. Pour inf.: 845-3327 ou 844-5939.

■

L'Association «Les concerts à Lionel-Groulx» annonce la présentation du premier des trois concerts qui seront présentés à l'automne 1981. Ce vendredi, on entendra le pianiste Michel Fournier qui interprétera la «sonate pathétique» de Beethoven, six romances sans paroles et le rondo cappriccioso de Mendelssohn de même que «Jeux d'eau» et la sonate de Ginastera. Rendez-vous à 20 h, 100, rue Duquet à Sainte-Thérèse de Blainville.

■

Un cour de tressage de raquettes sera offert par la Base de Plein Air le Carrefour de l'avenir ce week-end. Pour inf.: 819-394-2688.

■

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) tient sont assemblée générale annuelle au Centre municipal des congrès à Québec.

■

En commémoration du 1er anniversaire des syndicats libres «Solidarité» en Pologne, une soirée de «solidarité» est organisée au Centre Saint-Édouard, 6515, rue Saint-Denis, à 19 h 30.

■

Le Frère Daniel-Ange, conférencier et écrivain très connu en France, sera à Montréal pour une seule soirée. On pourra l'entendre à la salle du Gesù, à 20 h. Le thème de sa conférence est: «Un Dieu si proche pour un monde qui a soif de Dieu». Pour inf.: 871-1639. Entrée: $1.

—24— SAMEDI

De 10 h à 16 h 30, au 1205, rue de la Visitation, le père Claude Mayer, o.m.i., animera une journée de récollection en présentant les différentes étapes de la vie de Marie de l'Incarnation. Pour inf.: 524-3561.

■

De 9 h à 16 h 30, à l'école polyvalente Saint-Henri, 4115, rue Saint-Jacques, l'Office des religieux et religieuses de Montréal organise une journée sur la promotion de la femme. Parmi les conférencières et invitées, il y aura Mmes Roxanne Simard, Lucie Leboeuf, Simone Chartrand, Micheline Dumont, Elizabeth Lacelle, Soeur Gisèle Turcot et Soeur Monique Dumais. Pour inf.: 931-7311, poste 212.

■

Le Centre culturel Hector-Hyppolite, centre voué à la promotion, la diffusion de la culture et l'art populaire haïtien, expose en son local sis au 178 est, rue Jean-Talon, jusqu'au 31 octobre, de midi à minuit tous les jours, les oeuvres du grand sculpteur haïtien Maxi St-Felix. Pour inf.: 276-7531.

■

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec organise un colloque sur les femmes et l'information intitulé: «Perçons le mur du silence», qui aura lieu à l'hôtel Méridien jusqu'au 25.

■

Une journée de l'action nationale aura lieu à l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant. Cette journée est intitulée: l'avenir du Québec.

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Ottawa «réévalue» sa contribution

par Rodolphe Morissette

AVEC les conséquences considérables que cela implique, le gouvernement fédéral multiplie les indices qu'il s'apprête à «réorienter» et à «réévaluer» ses dépenses au titre de l'enseignement postsecondaire en fonction du développement économique plutôt que du développement social.

Les partenaires variés de la communauté universitaire canadienne ont commencé à réagir vivement et le débat, qui marquera les prochains mois, promet d'être vigoureux.

Quelques gouvernements provinciaux, dont le Québec, ont commencé à rugir. Le Conseil des ministres de l'Éducation des provinces canadiennes a sonné l'alarme lors de sa conférence annuelle à Terre-Neuve il y a un mois. L'Association canadienne des professeurs d'université et sa composante québécoise — la Fédération des associations de professeurs des universités du Québec — ont entrepris un lobbying vigoureux auprès des élus fédéraux et provinciaux. Enfin, l'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC) vient de faire savoir qu'elle s'oppose à pareille vue des choses; elle en fera même l'un des sujets centraux de la réunion des recteurs qu'elle tiendra lundi prochain et qui roulera sur le thème «Les obstacles que les universités canadiennes auront à surmonter dans les années 1980».

Les indices les plus explicites portent sur la «réorientation» à laquelle le gouvernement fédéral, à la veille de la renégociation des accords fiscaux avec les provinces pour les années 1982 à 1987, se propose de procéder.

Quant aux signes et aux informations qu'on possède touchant d'éventuelles coupures substantielles dans les dépenses fédérales au titres de l'enseignement postsecondaires, ils ne manquent point de fondement, mais sont beaucoup plus délicats à manier dans la conjoncture politique des mois qui viennent.

Au chapitre des réorientations, d'abord, le Groupe de travail parlementaire sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (ou le Groupe Breau, du nom de son député-président) a recommandé, entre maintes autres propositions sur le sujet, que «les dépenses (fédérales) relatives à l'enseignement postsecondaire passent de l'enveloppe des affaires sociales à celle du développement économique». Le rapport, publié en septembre, précise que voilà qui permettrait «d'expliciter la nature de l'intérêt que le gouvernement fédéral porte» à cet enseignement et «de définir plus précisément les genres de résultats qu'il pourrait attendre de ces dépenses». En les changeant d'enveloppe (budgétaire) pour les faire passer au développement économique, «il y aurait réorientation des dépenses nouvelles en matière d'enseignement vers des objectifs économiques» (plutôt que sociaux).

Deux ministres du gouvernement Trudeau avaient exposé devant le Groupe Breau ce que ce dernier a du reste expressément interprété comme «la nature de l'intérêt que le gouvernement fédéral porte à l'enseignement secondaire».

Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, avait expliqué en effet devant le Groupe Breau en avril que «les transferts en faveur de l'enseignement postsecondaire dans la mesure où ils servent la politique fédérale sont essentiellement liés à l'expansion économique à long terme». Et M. MacEachen de critiquer le programme existant, qui «ne fait aucun lien entre les intérêts manifestes de la politique fédérale et les dépenses provinciales financées par ces transferts.» Quant au Secrétaire d'État de l'époque, M. Francis Fox, il indiquait devant le même Groupe en juin, comme il l'avait déjà laissé entendre plus abruptement à l'Université Simon Fraser de Vancouver en février, que dans le contexte actuel de «restriction fiscale», le gouvernement central favorisait une nouvelle approche «coordonnée» qui rende la présence fédérale dans ce domaine plus visible et soumette un accroissement éventuel des dépenses citées à des «objectifs nationaux» précis. Parmi ceux qu'il a mentionnes, la formation (plus systématique) d'une main-d'oeuvre «hautement qualifiée et mobile»; l'appui de la recherche et du développement de façon à promouvoir la croissance économique; le propos de rendre l'enseignement supérieur plus accessible, etc.

À Vancouver, M. Fox avait donné à entendre que l'enseignement postsecondaire constituait une cible de choix quand le ministre des Finances voudra procéder à des coupures budgétaires; que si Ottawa «n'avait rien à faire là-dedans» (entendre: à décider), il «devrait se retirer du champ».

On peut avoir une idée plus nette des objectifs économiques que le fédéral se propose de rattacher à son aide future à l'enseignement postsecondaire à la lumière des conclusions d'un autre Groupe de travail du gouvernement fédéral. Le Groupe Dodge a publié en juillet 80». Le document n'a pas fait de bruit, mais il a fait son chemin dans les bureaux du ministère fédéral d'État au Développement économique.

Le rapport est considéré par Ottawa comme un document de travail pour ses consultations avec les provinces et le secteur privé en vue d'élaborer de nouvelles politiques en matière de travail. Les consultations avec les provinces sont déjà commencées et la législation nouvelle, déjà en voie de préparation.

Le rapport Dodge, au chapitre de la formation nécessaire pour répondre aux besoins et compétence dans l'avenir, propose des réaffectations des dépenses fédérales au titre de l'enseignement postsecondaire qui favorisent désormais «les domaines de l'ingénierie, des sciences et du commerce», à l'université, et, au collège, la formation «de techniciens, technologues et paraprofessionnels». Et cela, aux dépens de la formation à l'industrie tertiaire, dont les arts, l'enseignement et l'administration publique. C'est que «le système de formation actuel n'est pas vraiment apte, conclut le rapport, à répondre à la demande prévue pour les années 1980». On recommande de plus de «réduire le financement de base accordé aux établissements par l'intermédiaire du système de financement global actuel», etc.

La semaine dernière, l'Association des universités et collèges du Canada a réagi par la voix de son président, M. Lloyd Barber, aux orientations contenues dans le rapport Breau. Si l'Association appuie la recommandation que le fédéral continue à s'impliquer dans l'enseignement postsecondaire comme il le fait, voire avec le nouveau genre d'objectifs plus économiques dont parlait M. Francis Fox, il rejette vivement l'hypothèse que l'avenir des universités et collèges soit désormais évalué en fonction de critères de développement économique «plutôt que» de développement social. L'organisme suggère quant à lui une nouvelle combinaison des deux groupes de critères à l'avenir.

Lors de la réunion des recteurs des universités canadiennes qu'elle tient lundi à Winnipeg, l'Association se propose de discuter notamment du «rôle véritable des universités canadiennes». Le document de travail qui y sera soumis par le recteur de l'Université de Toronto, M. James Ham, s'efforce de mettre en relief l'idée que si les universités «ont la responsabilité de répondre à certains des besoins immédiats de l'industrie, du gouvernement et du grand public», elles doivent se consacrer d'abord à leur fonction essentielle», qui touche «le développement de toutes les possibilités intellectuelles, à la communication de notions fondamentales et à l'entretien d'une capacité d'adaptation aux fonctions et aux circonstances nouvelles».

L'enseignement supérieur vise d'abord, suivant le document de travail, à «fournir l'occasion de développer les talents individuels. Il juge sévèrement le fait que les universités soient somme toute peu accessibles aux jeunes de 18 à 24 ans (15% de cette tranche de la population canadienne sont inscrits à l'université, dont la moitié obtiennent un diplôme). Enfin, il recommande la formation d'une commission tripartite permanente (les universités et les deux ordres de gouvernement) pour parvenir à «un consensus national sur la façon de soutenir la fonction essentielle des universités».

Ce débat, central, ne fait que commencer. Certes, Ottawa veut repenser sa participation au financement de l'enseignement supérieur en fonction de sa stratégie industrielle pan-canadienne. En agitant, parallèlement, le spectre de paiements «conditionnels», sinon de réductions substantielles à ce chapitre (M. MacEachen a parlé de couper ce budget de $1.5 milliard d'ici 1986), Ottawa peut espérer éloigner le débat appréhendé sur les compétences constitutionnelles des provinces en matière d'éducation (le Québec est plus chatouilleux ici que le Canada anglais), s'engager dans une renégociation des accords fiscaux sur une base plus pragmatique et lézarder ainsi plus aisément le front des provinces.

Les coupures envisagées ici par le fédéral ont soulevé un tollé parmi les provinces et dans la communauté universitaire. C'est le volet officiel de la question, dont il faudra traiter séparément.

Une variété de formules

LE ministère fédéral des Finances étudie actuellement une variété de formules suivant lesquelles le gouvernement central pourrait, au cours des années 1982 à 1987, réduire substantiellement sa participation au financement de l'enseignement postsecondaire.

Pour l'ensemble du Canada, ces dépenses de transferts fédéraux au titre de l'enseignement postsecondaire représentaient, au budget de l'année 1981-82, un total de quelque $5.7 milliards, dont $2 milliards en dépenses directes et $3.6 milliards en transferts aux provinces. La part du Québec à ce chapitre, pour la même année, représente quelque $376.8 millions.

L'enseignement postsecondaire ne forme qu'un article des accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces de «Financement des programmes établis» (FPE), qui ont été négociés en 1976 pour la période 1977 à 1982. Pour comprendre la nature des hypothèses envisagées actuellement par le ministère des Finances pour sabrer les dépenses au titre de l'enseignement postsecondaires, il faut rappeler que le FPE comporte deux éléments essentiels: le «transfert de FPE» et la «garantie de recettes»; le premier représente cette année 93.3% du transfert total et le second, 6.7%. Ces deux chapitres des transferts fédéraux aux provinces comprennent chacun, à leur tour, des éléments variés: contributions de base en espèces, points d'impôt transférés, péréquation versée automatiquement et paiements provisoires en espèces destinés à rendre la somme des deux derniers éléments équivalente à la contribution de base en espèces.

Selon des sources bien informées, l'une des voies qu'examine le ministère des Finances actuellement consisterait à supprimer purement et simplement la garantie de recettes, qui représente pour l'ensemble du Canada $711 millions (dont $186 millions pour le Québec) en 1981-82 et qu'on évalue à quelque $800 millions pour 1982-83 (dont $207.8 millions pour le Québec).

La garantie de recettes avait été instituée il y a dix ans afin de préserver les revenus des provinces contre les fluctuations pouvant affecter les modifications que le fédéral pourrait apporter à sa Loi de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Parmi les nombreux témoins qui se sont fait entendre cette année devant le Groupe de travail parlementaire sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (le Groupe Breau), on était loin de s'entendre sur le fait que la garantie de recettes doive être considérée, ou non, comme un transfert fédéral dans les domaines de la santé et de l'enseignement postsecondaire. Le rapport Breau signale en effet que les provinces ont eu à ce jour tendance à considérer la garantie de recettes comme un transfert inconditionnel, qui n'avait rien à voir avec le soutien des deux groupes de programmes notés, tandis que le fédéral soutenait généralement le contraire.

Or dans l'hypothèse de coupures fédérales qui pourraient s'imposer prochainement dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, le Groupe Breau note le «piquant» du renversement actuel d'interprétation: les provinces pourraient vouloir désormais associer la garantie de recettes au soutien des programmes, tandis que le fédéral pourrait maintenant «le considérer comme un élément de transfert susceptible d'être récupéré sans que le soutien fédéral des programmes ne soit compromis». Le Groupe Breau, lui, prend position: «Les transferts correspondant à la garantie de recettes doivent maintenant être considérés comme faisant partie du financement global de la santé et de l'enseignement postsecondaire». De plus, le Groupe conclut que l'aide générale fédérale devrait être maintenue dans les conditions actuelles, du moins jusqu'à ce que les deux paliers de gouvernement se soient consultés sur les objectifs et besoins futurs de l'enseignement supérieur.

Pourtant, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, a rejeté le rapport d'un revers de main à ce chapitre, dès qu'il fut publié. Il rappelait le 4 septembre que la négociation des accords fiscaux devait se faire dans le sens d'une réduction de la contribution fédérale; il reprochait en même temps au rapport Breau d'avoir oublié de se placer dans le contexte d'un déficit budgétaire.

Cette première hypothèse examinée par les Finances, qui consisterait à supprimer la garantie de recettes est assurément celle qui frapperait les provinces le plus durement. Une deuxième hypothèse est considérée qui, plutôt que de toucher la garantie de recettes du FPE, vise les contributions en espèces du transfert de FPE, qui sont consacrées à raison de 32.1% à l'enseignement portsecondaire (la différence va aux programmes de santé).

Pour l'année 1982-83, ces contributions en espèces au titre de l'enseignement postsecondaire devraient représenter environ $1.6 milliard. Le gouvernement fédéral examine la possibilité d'éliminer graduellement sur quatre ans cette contribution de base. Si elle devait être réduite du quart l'an prochain, l'ensemble des provinces enregistreraient, au chapitre de l'enseignement, un manque à gagner de quelque $442.7 millions, dont $115.3 millions pour le Québec.

Autre hypothèse étudiée par le gouvernement fédéral, qui combinerait les deux premières: on considérerait, suivant le principe de la recommandation du rapport Breau, le financement global des programmes d'enseignement, d'une part, et de santé, de l'autre, c'est-à-dire en y intégrant la garantie de recettes; cependant, on réduirait cette dernière de la proportion qui revient à l'enseignement, dans le FPE actuel (quelque 32%), non sans éliminer graduellement, sur quatre ans (la deuxième hypothèse), les contributions en espèces du transfert de FPE.

Cette troisième hypothèse économiserait $695 millions au Trésor fédéral en 1982-83 et réduirait de $181 millions la part qui revient au Québec.

Enfin, une dernière hypothèse est évoquée, qui est complémentaire. Les fonds ainsi récupérés, d'une manière ou d'une autre, par le gouvernement central pourraient être affectés soit à la réduction du déficit du gouvernement fédéral (c'est l'argumentation qu'a soutenue le ministre des Finances depuis un an), soit être réaffectés à des programmes d'enseignement post-secondaire qui répondent mieux aux critères et aux objectifs énoncés en ce domaine par des représentants du gouvernement fédéral depuis un an — soit des programmes qui répondent aux objectifs de la stratégie industrielle du pays, aux besoins du marché du travail, à la visibilité plus grande souhaitée par le gouvernement central en l'occurrence, etc.

Les provinces ont commencé à protester contre les coupures annoncées à ce chapitre. Les professeurs d'université, par l'intermédiaire de leurs associations professionnelles, ont entrepris cette semaine-ci de «sensibiliser» ministres et députés fédéraux et provinciaux à la question. Au Québec en particulier, la crise s'annonce terrible, puisque le gouvernement provincial vient d'imposer aux universités des compressions budgétaires sans précédent. Enfin, les dirigeants des universités restent étrangement cois pour l'heure. **R.M.**

Les Diplômés de l'Université de Montréal

M. André A. Lafrance *(Histoire 68, Sc. de l'éducation 75)*, président, professeur à la Faculté des Arts et sciences et directeur du Centre audiovisuel de l'Université de Montréal.

M. Jean-Louis Massé *(b.a., b.s.c., f.i.c.a., f.s.a., actuaire)*, premier vice-président.

M. Guy Angrignon *(Histoire 77)*, second vice-président, spécialiste en communications chez Audio-Multivision Inc.

Me Yves Desjardins-Siciliano *(Droit 79)*, secrétaire, diplômé en droit aérien et spatial (McGill), avocat chez Guy, Mercier, Bertrand, Bourgeois et Laurent.

Mme Andrée Ouellet *(Sc. de l'éducation 63, Maths 70 et HEC 79)*, trésorière, analyste en informatique à Loto-Québec.

Convocation: 47e Assemblée générale

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de **"Les Diplômés de l'Université de Montréal"** ("l'Association") sera tenue à Montréal, à l'hôtel Château Champlain, 1, Place du Canada, le 28e jour d'octobre 1981, à 12:30, aux fins de recevoir et d'étudier les états financiers annuels certifiés de l'Association au 31 mai 1981, de procéder à l'élection des membres du Comité d'élection pour l'année 1982, de procéder au choix des vérificateurs des comptes de l'Association, de ratifier les règlements numéros 1 à 9 de l'Association, de ratifier les résolutions et actes adoptés et posés par les administrateurs et officiers de l'Association depuis la dernière assemblée générale annuelle, et de discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'assemblée.

Cet avis est donné par ordre du Conseil d'administration, à Montréal, ce 8e jour d'octobre 1981.

Le secrétaire,

Me Yves Desjardins-Siciliano

Un léger goûter sera servi avec bar payant.

R.S.V.P. – Madame Marielle Maheu (343-62-30)

Université de Montréal
Les Diplômés

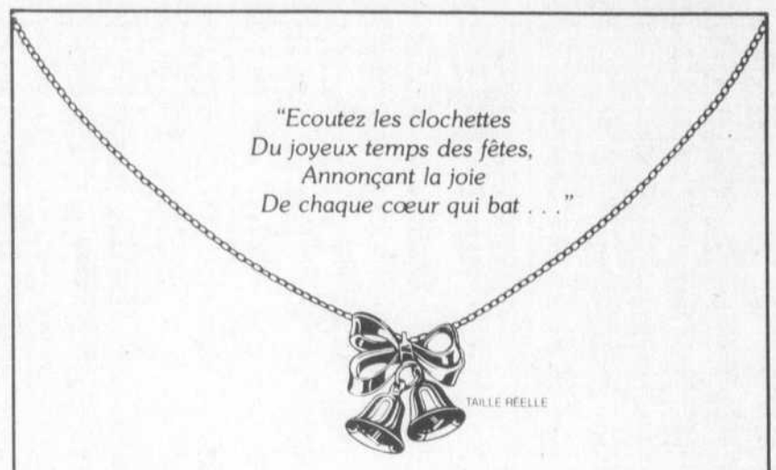

Le Pendentif aux cloches d'argent

Un amour de bijou dont elle ne se séparera jamais

Des cloches miniatures en argent fin massif, réunies par un nœud en argent. $45 seulement.

Une édition à tirage limité, offerte en exclusivité par The Franklin Mint.

Les cloches de Noël. Rien qu'à les entendre, on se sent envahi par l'enthousiasme et l'impatience. Sonnailles des traineaux qui tintent dans l'air piquant de l'hiver. Clochettes qu'agitent les Pères Noël au coin des rues, en poussant leur joyeux "ho-ho-ho." Carillons triomphants que se renvoient les clochers le matin de Noël. Des Milliers de cloches se font écho pour inviter la terre entière à communier dans l'esprit des fêtes de fin d'année.

Quoi de mieux, pour se mettre au diapason, que de lui offrir des cloches de Noël pour sa parure? C'est exactement ce que nous nous sommes dit et nous avons créé le Pendentif aux cloches d'argent. Un cadeau amusant qu'elle aura sûrement beaucoup de plaisir à porter . . . pendant toute la saison des fêtes . . . et tout le reste de l'année!

Entièrement exécuté en argent fin massif, voici un pendentif à clochettes miniatures en argent, réunies par un nœud en argent. Chacune des clochettes a son petit battant en argent et, lorsqu'elle portera le pendentif, leur doux tintement la remplira d'une allégresse communicative.

Nous vous offrons ce ravissant pendentif en argent fin massif pour $45 seulement, accompagné d'une chaîne assortie en argent fin et d'un écrin-cadeau. Ce bijou n'est disponible qu'en édition à tirage limité, en exclusivité chez Franklin Mint. Après Noël, il ne fera plus jamais l'objet d'aucune offre ultérieure. Pour recevoir votre pendentif à temps pour les fêtes, il vous faut renvoyer le bon de commande ci-dessous le 20 novembre 1981 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Le Pendentif aux cloches d'argent. Un cadeau amusant pour Noël, qu'elle portera avec une joie sans cesse renouvelée . . . tout le long de l'année.

Si vous désirez le recevoir à temps pour les fêtes, envoyez votre commande le 20 novembre 1981 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

© 1981 FRANKLIN MINT CANADA LTD

BON DE COMMANDE

Le Pendentif aux cloches d'argent

Si vous désirez le recevoir à temps pour Noël, renvoyez ce bon de commande le 20 novembre 1981 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

Limite: Un pendentif par commande.

The Franklin Mint Canada Ltd.
70 Galaxy Boulevard, Rexdale, Ontario M9W 4Y7

Veuillez me faire parvenir le Pendentif aux cloches d'argent, exécuté en argent fin massif. Le pendentif me sera adressé, accompagné d'une chaîne assortie de 16" en argent fin et d'un écrin-cadeau. Je préfère régler:

☐ COMPTANT. Je joins mon paiement intégral de $45.*

☐ PAR CARTE DE CREDIT. Après expédition, veuillez débiter de la somme intégrale de $45.* mon compte (cochez l'une des mentions):

☐ American Express ☐ Diners Club ☐ VISA ☐ MasterCard

N° de compte en entier _____

Date d'expiration _____ *Taxe provinciale de vente en sus pour les personnes domiciliées en Ontario et au Québec.

Signature _____
Nous nous réservons le droit de refuser toute commande.

M./Mme/Mlle _____
EN CARACTERES D'IMPRIMERIE, S.V.P.

Adresse _____

Ville _____

Province, Code postal _____

POUR UN SERVICE PLUS RAPIDE, pour les commandes réglées par carte de crédit, appelez simplement SANS FRAIS le numéro suivant: 1-800-268-6364, 24 heures sur 24, de partout au Canada. (En C.-B., appelez de 112-800-268-6364; à Toronto le 445-2231.) Demandez toujours le téléphoniste 585.

(Date limite pour la commande: le 25 décembre 1981. Délai de livraison de 6 à 8 semaines pour les commandes envoyées après le 20 novembre.) 10

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Asbestos gagne $2

La Bourse de Toronto a enregistré hier un petit gain de 4.82 points alors que l'indice composé marquait 1910.42 en clôture. On dénombrait 229 titres à la baisse, 210 à la hausse et 221 inchangés.

Neuf des 14 secteurs du marché ont flanché, les aurifères accusant pour leur part une perte de 26.20 points à 3647.03.

L'immobilier-construction affichait le meilleur gain: 43.17 points à 5836.85.

L'activité a été très légère: 4.07 millions d'actions d'une valeur globale de $48.45 millions, ont changé de mains.

Au sein des valeurs industrielles traitées hier, Federal Pioneer perd 1 1-4 à $52 3-4, IBM 1 à $61, BP Canada 1 à $34, Falconbridge Nickel 1 à $68 et Reitman's Canada A 1 à $22.

Asbestos Corp. gagne 2 1-8 à $38, Dominion Stores 1 1-8 à $16 1-2, MDS Health A 7-8 à $11 5-8, Noranda 3-8 à $23 1-4 et Gulf Canada 1-8 à $18 7-8.

Q.M.G. Holdings cède 3-8 à $8 1-4, Agnico-Eagle 3-8 à $10 3-8 et Sherritt Gordon 1-4 à $8 3-4. Hudson Bay Mining prend 3-4 à $23 3-4 et Rio Algom 1-2 à $35.

Sulpetro B cède 7-8 à $16 3-4, Cherokee Resources 1-2 à $5 1-2 et Ocelot Industries B 1-2 à $33 3-4. PanCanadian Pete gagne 1 à $75 et MSR Exploration 1-4 à $13.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	600	$21⅜	21⅛	21⅛	— ⅛
Abti Prce	141	$20¼	20¼	20¼	
Abitbi 7½p	100	$31½	31½	31½	+ 2
Acklands	z40	$14⅛	14⅛	14⅛	
Agassiz	3500	90	87	90	+ 3
AgnicoE	23700	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Akaitcho	24700	91	85	85	—10
Albany	10800	115	112	112	— 3
AltEnergy	9005	$17⅜	17⅜	17½	— ⅛
Alta Nat	2600	$26	25⅜	26	+ ½
Alcan	22968	$28	27¾	28	— ⅛
AlgomaSt	4200	$44⅜	44	44	— ⅜
AStel p	100	$18	18	18	
Amcan	500	225	225	225	
Am Eagle	2000	270	265	270	+10
AmLeduc	3900	47	43	45	
AndresWA	100	$11	11	11	
Ang CT 4½	z50	$14¾	14¾	14¾	
Ang CT 265	300	$20	20	20	+ ⅜
Ang CT 290	z60	$19¾	19¾	19¾	
Ang D Gld	4300	90	90	90	—10
AngUDev	600	140	140	140	—10
Anthes	4050	265	250	260	—10
Argus	3198	480	465	465	—10
ArgusBpr	100	$17½	17½	17½	+ ½
ArgusCpr	8529	450	440	440	—10
Asamera	3500	$11¾	11⅜	11⅜	
Asbestos	4210	$38⅞	35¾	38	+2⅛
AsocPorc	400	440	440	440	+15
Astral	500	435	435	435	
Atco I	170780	$9	8½	8½	— ⅛
Atco II	84410	$8½	8½	8½	
AtlCCop	1300	87	87	87	— 3
Atlas Yk	5500	60	57	57	+ 1
Augmitto	1800	230	230	230	+ 5
BC Sugar A	300	$18	17¾	17¾	
BP Can	4618	$34	33½	34	— 1
Bachelor	1400	435	430	435	— 5
Bakertalc	z300	40	40	40	
Banister C	2700	460	400	425	—50
Bank BC	581	$41¾	41	41¾	+ ⅜
Bk BC 228	800	$15¾	15½	15¾	
Bank Mtl	11159	$26⅞	26	26⅝	+ ⅛
Bk Mtl 285	5075	$30¼	29⅞	29⅞	— ⅛
Bank N S	10400	$25¾	25¼	25½	+ ⅛
Bary Expl	8100	22	21	22	+ 2
Basic Res	4900	$6½	6½	6½	
Baton A	200	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅜
Baton B	500	$6¾	6¾	6¾	— ¼
Bay Mills	1150	$5¾	5¾	5¾	— ⅛
Bell Canad	39821	$17⅜	17¼	17⅜	
BellApr	z1	$50⅜	50⅜	50⅝	
BellCpr	180	$17⅜	17⅜	17⅝	— ⅜
Bell 1.80	500	$14⅛	14⅛	14⅛	
Bell 2.05	6720	18	17⅞	18	
Black Phot	1100	$7	7	7	+ ⅛
Bluesky	4600	$5¼	5	5	
Bombdr A	462	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
Bonza O	26879	$5½	450	450	—50
BonanzaW	3710	1½	1½	1½	+ ½
Border C	100	320	320	320	+10
Bow Valy	53700	$16⅛	15⅞	16	+ ⅛
Bow Vly R	2500	$6¼	5¾	5¾	— ⅜
Bralor Res	2800	$12¾	12¼	12¼	+ ¼
Bramalea	1800	$8½	8½	8½	+ ½
Brascan A	11816	$25¾	24⅞	25⅜	+ ⅜
Brscn 8½	800	$17⅞	17⅞	17⅞	
Brscn 1981	2500	$20	20	20	— ⅛
Brenda M	2100	$13½	13⅜	13⅜	
Bright A	400	$12½	12½	12½	— ½
Brinco	938	$6	5⅞	6	
Brinco p	z10	$5⅛	5⅛	5⅛	
BCFP	8250	$12¾	12¾	12¾	— ¼
BCRIC	42800	395	375	390	+10
BC Phone	2144	$14¾	14⅜	14¾	+ ¼
BCPh 4.84	280	$8¾	8¾	8¾	
BCPh 5¾ p	z35	$41¼	41¼	41¼	
BCP 7.04 p	100	$12¼	12¼	12¼	— ¾
Broul Reef	1000	100	100	100	
Brunswk	2800	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ¼
CAE	3683	$9½	9¼	9¼	— ¼
CCL Ind	2000	$7½	7½	7½	
CME Res	300	110	110	110	+10
CadFrv	4836	$11½	11⅜	11½	+ ⅛
Cad Frv A	410	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Calvert	z100	72	72	72	
Camchib	1120	$5¼	5	5¼	— ¼
CamelOG	8000	$5⅛	5	5	
Camflo	4615	$23	21¾	23	+ ½
Camp RL	7250	$20½	20¼	20½	— ⅛
CampRes	3000	$9⅜	9½	9½	
Campeau	500	$10¾	10¾	10¾	+ ¾
Camreco	3500	130	110	125	+10
CanCem	42617	$11⅞	11¼	11¼	— ⅜
CCem 2p	100	$12	12	12	— ⅛
CDC	2515	$11½	11	11½	+ ½
CDC pr B	135	$113	112	112	+ 1
CDC 1980	2500	$16½	16⅛	16½	+ ⅜
C Nor West	500	$32	31⅞	32	+ ⅛
CanP Ent	9178	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅜
C Packrs	500	$29¾	29¾	29¾	
CanPerm	z15	$35	35	35	
CS Pete	200	$7⅜	7⅜	7⅜	
Can Trust	500	$27	27	27	— ½
C Tung	500	$22	22	22	
Canadex	6300	240	220	230	—10
CGE	z35	$32	32	32	
CG Invest	z9	$19	19	19	
CIBK Com	23962	$29⅜	29	29⅜	+ ⅜
CIBC 250 p	3275	$21	20¾	21	+ ¼
CIBC 2.05 p	16015	$23½	22⅞	23½	+ ½
CIBC w	4200	$7¾	7⅜	7⅜	+ ⅛
CLencour	6000	30	28	30	+1½
CNat R	6175	$10⅛	9½	10⅛	+ ¼
CNat 8.50	200	$21	21	21	— 1
COccidental	199	$12½	12½	12½	+ ⅛
C Ocdntl p	250	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
CP Ltd	15145	$41	40½	41	
CPLUK p	z100				
CReserve	200	$20½	20	20½	— ½
CdnTire	100	$30	30	30	+ ½
CdnTire A	12828	$33¼	32¾	33¼	
CU 10¼	400	$18¾	18¾	18¾	
C Util 7.30	1000	$12¾	12¾	12¾	
CWNG 4 pr	200	$6½	6½	6½	— ⅛
Canbra	200	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Canray	1000	70	70	70	
Canusa	300	294	293	294	+14
Canusa w	1200	70	70	70	—10
Cara	15600	$5½	5¼	5½	+ ¼
Cara A	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
CariOK	4375	$5	490	495	
Carma A	1700	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Carmacvp	1200	$14¾	14½	14½	+ ½
Carolin M	2100	$21	20⅝	20⅞	— ⅛
Celanese	3500	$10⅛	10	10⅛	+ ⅛
CIFund A	700	$8	8	8	— ⅛
CentPat	300	385	385	385	—15
Ceres Res	1000	280	280	280	+20
Chnclr	3900	225	210	210	—15
Charter Oil	500	135	135	135	
Cherokee	15210	$6	5½	5½	— ½
ChibKay	58172	28	23½	28	+ 4
ChieftanD	100	$18	18	18	
ChieftanB	200	$48¼	48	48	+ ¾
Chrysler	1036	$5⅝	5⅜	5⅝	
Clarion	3000	395	385	395	— 5
CoastalA	100	$5½	5½	5½	
CohoA	400	$9	8½	8½	— ½
Cmplx	1000	110	105	105	— 5
Comiesa	2100	105	105	105	
Cominco	5037	$55	54½	54¾	+ ¼
ComrclOG	3600	135	130	130	—10
Cmplg	300	$9½	9½	9½	
Coniagas	1000	185	185	185	— 5
ConBathA	945	$19⅜	19¼	19¼	
ConFardy	500	227	226	226	
ConCopper	8000	45	44	44	— 4
CDurham	11850	201	191	191	— 9
C Marben	z120	75	75	75	
Cons Prof	35850	215	190	212	+22
C Rambler	30000	440	440	440	+ 5
C Rexspar	1500	45	44	44	+ 1
ConDistrb	3800	$7⅛	7	7	— ⅛
Conventrs	100	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
ConwestB	3050	370	360	360	
CopFields	900	$12½	12½	12½	— ⅜
CFalconC	9625	$11⅞	11½	11⅝	— ¼
CosekaR	6900	$12	11½	11⅝	+ ⅛
Coseka 7 p	3000	$6¾	6¾	6¾	
Courvan	2000	65	65	65	
Craigmt	5000	220	210	210	+ 5
Crestbrk	300	$39	38¾	38¾	— ¼
Crwn Life	z20	$92	92	92	
Cullaton	3725	$10	10	10	— ⅛
CuvierM	2500	53	51	53	
Czar Res	5200	$5½	5⅛	5⅛	
Czar Wt	1067	80	70	70	—10
Dalco Pet	3200	240	240	240	— 5
Dalmys	220	$9⅛	9⅛	9⅛	
Daon Dev	18580	$5	485	490	+ 5
DaonA	1300	450	445	450	+10
Daon 8⅝ p	1100	$5¾	5	5¾	+ ½
Daon 9½ p	200	$6	6	6	— ⅛
DejourMn	18500	54	50	50	— 1
DEIdiona	17500	120	110	120	+ 8
Delhi	146800	84	65	77	+17
Denison	12218	$30⅛	30	30	— ⅛
DicknsnA	100	385	385	385	—15
DicknsnB	100	355	355	355	
Digtech	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Discovry	950	165	165	165	
DofascoA	810	$42	41½	42	+ ½
Dfs 235	1702	$17⅜	17	17¼	— ¼
Domant	1200	$5	490	490	—10
DomeCda	88140	$5⅞	5⅜	5¾	
DomeMine	7425	$24⅞	24¼	24⅜	— ⅛
D Pete	166510	$13⅝	13¼	13⅜	
DPete A p	4650	$12	11¾	12	+ ¼
DExplor	1715	80	80	80	+ 2
Dom Store	39702	$16½	15½	16½	+1⅛
D Textie	2500	$17½	17½	17½	
Domfar	1800	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Domfar pr	200	$7¼	7¼	7¼	— ½
Dr Mc C A	200	$12½	12¼	12½	
Drumnd P	14700	320	305	310	—10
Dunde Pal	3000	35	35	35	— 1
Dunraie	3000	70	62	62	— 4
DuPont A	z20	$25⅞	25⅛	25⅛	
Dylex L A	100	$14¾	14¾	14¾	
Dynamar	9700	335	315	315	
E-L Finp	600	$11½	11½	11½	+ ¼
EchoB 300	4060	$16	15¾	16	+ ¼
Echo 1986 w	150	460	460	460	—10
Echo 1987 w	150	380	380	380	
Echo 1988 w	150	365	365	365	— 5
Echo 1989 w	550	425	370	425	+55
EgoRes	4700	81	76	77	— 4
Elcthom X	281	$14	13½	13½	— ½
Elcthom Y	1500	$13¼	12¾	12¾	— ¼
Elks	800	160	150	160	+10
Enrgy Res	1400	70	70	70	— 4
Exquite pr	z25	440	440	440	c
Extd A	159	$11¾	11¾	11¾	
FCA Intl	400	$6½	6½	6½	
Flbrg Nik	1160	$69½	67½	68	— 1
FathmOcn	2000	115	115	115	
Fed Pion	2700	$52¾	52¾	52¾	—1¼
Fidelty Trp	100	$11	11	11	
Finning A	1200	$9	9	9	
Firan Gndl	3200	185	170	185	+15
F Calgary	300	190	190	190	— 5
F City Fin	z1500				
F Cty Tr B	600	$5½	5½	5½	— ½
F Cty Tr C	100	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
F Cty Tr D	1300	$6¾	6¾	6¾	
Ford Cnda	860	$47½	47½	47½	
Francana	5200	$17⅛	16¾	17⅛	+ ⅛
Fruehauf	130	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Galtaco	200	187	187	187	—13
Galveston	1000	200	200	200	
Gane	1122	200	190	200	+20
GazMetr	2091	$5	490	490	—10
Gaz 5½ p	250	$48	48	48	+ 5
G Distr b A	z40	$15⅜	15⅜	15⅜	
G Distr b w	100	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
GMC	z24	$49	49	49	
Genstar L	8700	$21⅜	20¾	21⅛	— ⅛
Gs 235	142400	$22⅜	21¾	22⅜	+ ⅜
Geocrude	12161	260	250	250	— 5
Gibraltar	2100	$7	6¾	7	+ ¼
Goldale A	3050	355	350	350	— 5
Goldund M	3080	108	106	107	— 3
Goodyearp	400	$33	33	33	
GraftG	6400	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
GraftGA	6400	$13½	13½	13½	
GraftGp	155	$19⅞	19⅜	19⅜	+ ⅜
Grandma	1100	$10½	10¼	10¼	— ⅛
Granduc	2500	139	127	127	— 8
G L Nickl	1000	70	70	70	
GL Forest	370	$71⅛	71⅛	71⅛	+ ⅛
GtPacific	220	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
GW Steel A	1200	$6½	6¼	6¼	— ½
G Goose	100	$5	5	5	
GuarTrp	1200	$12	12	12	
GuardCap	500	$9¾	9¾	9¾	
GulfCan	91065	$19	18⅝	18⅞	+ ⅛
Gulfstrem	9656	$6⅜	6¼	6⅜	— ¼
Gulfstrmw	133	120	120	120	
HCI Hldg A	1250	$7¾	7⅜	7⅝	— ⅛
HCI Hldg B	38500	$7¾	7½	7½	— ⅛
HCI Hld w	5450	140	135	135	
Haley	1500	$5⅛	5¾	5¾	
H Group A	1800	470	460	460	—20
Hard Crp A	1800	250	230	230	—20
Hard CrpC	1600	200	182	182	—18
Harris A	1400	$6	5½	5½	— ½
Harris B	2300	$5⅛	5	5	
Hawker	2200	$10⅞	10½	10⅝	— ⅜
Hayes D	3000	$7⅝	7⅜	7⅜	
Highwood	900	225	225	225	— 5
Howdn DH	300	$11⅜	11⅜	11⅜	
H Bay Mng	1205	$23¾	23	23¾	+ ¾
H Bay Co	14067	$23¼	23	23	
HBC pr	1829	$12¾	12½	12½	
HB Oil Gas	76100	$40⅜	39¾	40	
Hu-Pam	1000	58	58	58	— 2
Husky Oil	5379	$12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Husky A pr	z40	$28¼	28¼	28¼	
IAC	2440	$6⅞	6¾	6⅞	— ⅛
ITL	102700	200	175	200	+50
IU Intl	2215	$14½	14⅜	14⅜	— ⅛
Imasco	440	$34¾	34¼	34¼	
Imasco Bp	1200	$36½	36½	36½	— ½
Imp Oil A	11066	$26⅞	26½	26⅞	+ ⅛
Imp Oil B	z1	$26⅜	26⅜	26⅜	
Inco	20121	$17⅜	16⅞	17⅛	+ ⅛
Indusmin	100	$14	14	14	— ¼
Inland Gas	800	$13½	13⅜	13½	+ ¼
Inter-City	5600	$11	10¾	11	+ ⅛
IBM	1255	$62	61	61	— 1
Int Mogul	156	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Intl Thom	800	$5	5	5	— ⅛
Intl Thomp	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Intpr Pipe	4500	$14¼	14⅛	14¼	+ ⅛
Inverness	2000	350	350	350	+10
Irwin Toy	1710	$9¾	9	9¾	+ ¼
Ivaco	1050	$22	21⅝	22	+ ⅛
IvacoDp	350	$17½	17¼	17¼	— ¼
JQRes	1000	101	101	101	—24
Jannock	300	$9½	9½	9½	
Jannock 8	100	$9¼	9¼	9¼	— ⅛
Jannock wf 2	100	440	440	440	
JoffreRes	5200	230	220	220	—15
Jorex Ltd	2100	52	51	51	
Joutel	7600	249	240	245	+ 6
Kam Kotia	200	190	190	190	
Kerr Add	z50	$15⅝	15⅜	15⅜	
K Anacon	2000	78	78	78	— 2
LaVrndr A	z30	475	475	475	
LaVrndrr	2800	6½	6½	6½	
Labatt A	5271	$25¾	25⅜	25¾	+ ⅜
Lacana	2300	$5⅞	5⅜	5⅜	+ ⅛
Lacana w	1400	140	130	140	+10
Laidlaw A	4600	$8	8	8	
Laidlaw B	5800	$7½	7½	7½	
LOnt Cem	1500	$6	5⅞	6	
L Shore	900	$19¾	19¾	19¾	— ⅛
Larder Res	2500	41	41	41	
Laurasia	4000	55	55	55	
Lava Cap	700	440	440	440	
Leigh 1	200	$5½	5⅜	5⅜	— ⅛
Leigh 2	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Liberian	586	275	275	275	+25
LLLac	520	$20½	19⅝	19⅝	—1⅛
Loblaw Co	7150	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ¼
LobCopr	370	$18¼	18¼	18¼	+ ⅛
Lob Ltd Ap	500	$10½	10½	10½	— ½
Lob Ltd Bp	z40	$10¾	10¾	10¾	
Lochiel A	530	150	150	150	
Lochiel B	2000	140	130	140	+10
Lumonics	320	$12¾	12½	12½	
Lynx Can	1700	120	115	115	— 5
Lytton M	1000	60	60	60	— 4
MDS HA	1000	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅜
MICC	200	$7¾	7¾	7¾	+ ½
MICC A	290	$18¾	18¾	18¾	— ¼
Micc 8p	2600	$16½	16½	16½	— ¼
MSR Res	6500	235	222	227	+ 5
MTS Inter	5587	188	180	188	+13
Mclan HX	400	$10	10	10	
Mclan HY	1200	$10¼	10	10¼	+ ¼
Macmilan	9541	$26	25¾	26	+ ⅛
Mcmiln 200	273	$19¾	19¾	19¾	— ½
Mcmiln 208	265	$19	19	19	— ½
Macquest	600	320	305	310	
Magnason	200	340	340	340	+40
Maislin I	1900	170	170	170	
Majstc Wil	20275	$6½	6⅛	6⅜	+ ⅛
Man Bar	3230	44	40	44	+ 4
Manville	1500	305	305	305	—10
Maritime	421	$17½	17½	17½	+ ¼
Markel F	300	415	415	415	
Mark Wrk	8800	$5⅜	480	5⅛	— ⅜
Mass Fer	8334	270	260	260	— 5
Mas F A	1600	$9⅛	8⅞	8⅞	— ⅛
Mas F B	2500	$9⅜	9¼	9¼	
Matchan	1200	50	50	50	
Maynard	1500	400	390	390	—10
McGraw H	600	$9	8¾	9	+ ¼
Mc Intyre	700	$36¼	36¼	36¼	—1¾
McLghl 9 p	100	$18⅜	18⅜	18⅜	
McPhar	700	210	200	210	+20
Melcor	400	$17¼	17	17	— ¾
Mentor	700	$6⅛	6⅛	6⅛	
Mercantil	190	$16¼	16¼	16¼	+ ⅛
Merland E	5086	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
Merlandp	160	$23⅛	23⅛	23⅛	+ ⅜
Meston	100	450	450	450	
Met Storsp	170	$13	13	13	
Midcon	2000	310	305	305	+15
Minrl Res	9100	157	153	155	
Mitel Corp	17202	$33⅜	33	33¼	— ⅛
Molson A	300	$23¼	23¼	23¼	— ½
Molson B	100	$21½	21½	21½	— ½
Mtl Trust	1000	$23½	23½	23½	+ ½
Moore	12702	$36⅛	35⅞	36	
Morisn	3700	245	245	245	+10
Mt Jamie	9700	40	35	40	
MSL p	300	$6	6	6	
Murphy	125	$23¾	23¾	23¾	+1⅜
N B Cook	1500	400	375	375	+ 5
N B U Mine	2100	375	375	375	+ 5
NSR Res	9503	53	51	51	— 2
Nat Bk Can	3680	$10	9⅞	10	+ ⅛
Nat Bkcv	300	$24	23⅞	24	
Nat Pete	3575	115	107	115	+12
Nat Trust	700	$19½	19½	19½	
Neomar	1000	205	205	205	— 5
Nearctic	3600	360	350	350	
N B Tel	1541	$16	15¾	16	+ ¼
N B Tel 1.37	100	$11	11	11	+ 2
N Kelore	9100	54	52	54	+ 2
N Que Ragl	150	320	320	320	
N York Oil	z57	175	175	175	
Nfld Cap A	700	$11	10¾	10¾	
Nfld Cap B	1000	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
Nfld LP A	145	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Nfld Tel	3355	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Nnor	111600	10	8½	10	— 3
Nick Offset	500	125	125	125	+ 5
Noble M	600	87	87	87	+ 2
Nor Acme	37750	225	180	185	—15
Noranda	74052	$23½	22⅞	23¼	+ ⅜
Nor 8½	1547	$89	88	88	—1¾
Norbaska	z300	50	50	50	
Norcen	8996	$26⅛	25⅞	26	+ ¼
Norcen B	z100				
Norcn 288	330	$47	46	47	+1½
Norlex	8000	19	18	18	— 1
NC Oils	4500	$27	26½	26¾	
Nor Tel	3810	$49⅛	48¾	49⅛	+ ⅛
Northld	2000	40	38	38	
Northstar	2930	340	335	340	
Nthumber	200	110	110	110	— 5
NWU Itilp	145	$32	32	32	
Nova Alt A	63190	$9	8¾	9	+ ⅛
Nova F p	200	$17⅜	16⅞	17⅜	+ ½
Nova G p	1300	$17½	17½	17½	
Nova Jp	200	$37	37	37	+ 1
Nova K p	1300	$24	23½	23¾	+ ¾
Nowsco W	2450	$19	18⅞	18⅞	— ⅛
Nu-West A	7511	$7¼	7⅛	7⅛	+ ⅛
Nu-West C	4408	$6½	6¼	6¼	
Nu-Wstp	1000	$11½	11½	11½	
Nu-West 8p	500	$13½	13½	13½	+ ¼
Numac	8130	$36½	35¼	35⅝	+ ⅛
Oakwood	23700	$18⅜	18⅛	18¼	+ ⅛
Oakwodpr	300	$23	22¾	22¾	
Obrien	2400	185	185	185	
Ocelot B	5800	$34½	33⅜	33¾	— ½
Omega	4400	$9½	9¼	9¼	— ⅛
Onaping	6900	495	475	490	+20
Onyx Pete	1000	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Oshawa A	320	$12⅝	12⅜	12⅜	— ⅛
PacCoper	3700	235	225	225	— 5
PacNth A	100	$12¼	12¼	12¼	— ¼
PacNth 6¾	z50	$13	13	13	
PagePet	805	$18	16¾	16¾	—1¾
PagurianA	201	440	440	440	
Pgrn w	500	65	65	65	—15
Paloma P	5900	460	430	460	+15
Pamour	1850	$8	7⅞	7⅞	— ⅛
PanCanaA	1400	$6	5¾	5¾	— ¼
PanCentr	1000	200	200	200	—15
PanCan P	5500	$75	75	75	+ 1
Pango Gld	2000	60	60	60	+20
PatinoNV	z25	$8½	8½	8½	
Paulin A	300	$5	5	5	
PeBen O	2800	195	175	175	—25
Pembina	400	$8½	8½	8½	— ¼
Penn West	8832	125	120	125	+ 5
Pen W A	4592	70	52	52	— 8
Pennant	8300	145	141	145	+ 8
Penningtn	200	$6	6	6	+ ¼
Petro Sun	2050	150	150	150	— 5
Petrofina	300	$119½	119½	119½	— ¼
Petrol	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+ ⅜
Petrotech	500	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Phonix Oil	2950	$10¼	10	10	— ½
Phnx Oil w	1400	325	325	325	
Photo Eng	400	$13¼	13¼	13¼	
Pine Point	625	$46

au jour le jour

■ Cale-sèche pour Marine

Le contrat de $54.9 millions accordé à Marine Industrie pour la construction d'une cale-sèche pour la Nouvelle-Écosse a été confirmé hier à Montréal par M. Rodrigue Biron (MICT) et à Tracy par M. Pierre de Bané (MEER). Voilà de l'emploi assuré pour 500 travailleurs pendant dix-huit mois. M. Biron en a profité pour rendre hommage à Marine Industrie. Il a souligné la «grande volonté des travailleurs de participer aux décisions et à l'évolution de la fabrication» concernant ce contrat et «la qualité des gestionnaires de Marine», une filiale de la Société générale de financement.

■ Dignité: dix ans après

Ce n'est pas un hasard si, il y a dix ans, la population de l'est du Québec protestait contre la fermeture prévue de 85 paroisses et lançait les Opérations Dignité, qui ont généré plusieurs organismes de développement économique: le JAL, les Sociétés d'exploitation des ressources, la Coopérative d'aménagement des ressources du Transcontinental. Un ouvrage sur Les Opérations Dignité, lancé récemment à l'Université du Québec à Rimouski, donne plusieurs explications sur ce mouvement social, limité au Bas-Saint-Laurent-Gaspésie. Le responsable de la publication, M. Alain G. Gagnon, de l'Université Carleton, y suggère même que l'intégration de la province passe par le développement égalitaire de chacune de ses régions et que «la question nationale au Québec passe d'abord par la question régionale». On peut se procurer ce livre de 260 pages aux éditions Léméac.

■ Donohue: stabilité

Les ventes de Donohue ont progressé de 8% au cours des neufs premiers mois de 1981: elles atteignent $226.2 millions. Le bénéfice net demeure comparable à celui de l'an dernier: $19.3 millions ou $10.60 par action contre $19.9 millions ou $10.93 par action. Au troisième trimestre, le bénéfice a baissé davantage: $6.4 millions au lieu de $7.3 millions, alors que les ventes progressaient légèrement pour atteindre $75.6 millions.

■ La récession est là

D'ici le début de 1982, les difficultés économiques subsisteront au Canada. L'Association nationale des manufacturiers a vu en septembre la conjoncture changer: après quatroze mois de croissance ininterrompue, certains secteurs-clés ont vu leur activité ralenti considérablement. L'association prévoit que tous les secteurs (ou presque) seront touchés et que les difficultés persisteront en 1981. Cet avis est partagé par la maison Woods Gordon qui note dans son bulletin d'automne que l'économie connaîtra d'autres fléchissements avant de se redresser quelque peu vers le milieu du premier trimestre 1982.

■ En raccourci

Le ministre de l'Agriculture du Québec, **M. Jean Garon,** participe aujourd'hui au Marchethon de la caisses populaire de Lauzon pour protester contre les taux élevés... Taux qui baissent néanmoins au **Canada Trust** et à la banque **Toronto-Dominion... M. Anderson Charters,** qui était rédacteur au Financial Post, devient directeur des communications à la Bourse de Montréal... **Mitel** entre sur le marché des stations terrestre pour satellites en achetant (pour $281,000 comptant) les actions de Teltek, de Kanata (Ont.)... **Inco** baisse de 2 cents la livre de cathode de cuivre, à 97.5 cents... La consommation de **pétrole** baissera de 7% cette année dans les 22 pays industrialisés membres de l'Agence internationale de l'énergie ...**American Motors a perdu** $16.8 millions au troisième trimestre 81, sa sixième perte trimestrielle consécutive, pour des pertes totales de $89.4 millions cette année... Le colloque provincial des **coopératives d'habitation** se tient actuellement à Montréal. Il prône la «coopérative d'habitation locative à possession continue».

Marie-Agnès Thellier

«Nourrir le Québec»: l'autosuffisance alimentaire sera réalisée à 67% en 1990

par Clément Trudel

QUÉBEC — Le rapport *Nourrir le Québec* sur les perspectives du secteur agro-alimentaire d'ici à 1990, prévoit que l'auto-approvisionnement atteindre 67.5%, de 58.2% qu'il était en 1979. Cette dépendance moindre à l'endroit des producteurs hors Québec prendre les aspects d'un boom dans les céréales et oléagineux pour consommation humaine et laissera intact le no 1 de l'industrie agro-alimentaire: la production laitière. Les progrès prévus pourront signifier l'implantation d'une «usine de trituration» pour soya, tournesol et colza, ainsi que le rajeunissement et l'expansion de la flotte de pêche. Le rapport dit qu'un plan quinquennal «est à prévoir» pour les pêcheries, mais on n'y aborde pas la question du coût.

Pour le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon, le rapport rendu public hier est un instrument d'analyse «sans dirigisme» et pourra susciter de larges discussions. L'important est de noter que depuis 1978, pas moins de neuf sommets, conférences ou consultations sectorielles ont permis à l'équipe de recherche mobilisée pour la rédaction de *Nourrir le Québec,* de rendre cohérentes les données. Le ministère entend au surplus confirmer son rôle de conseiller auprès des producteurs, distributeurs et consommateurs.

Pour que ce rapport optimiste se réalise toutefois, il faudra que chaque région joue son rôle; que l'ensemble du secteur abaisse de 25% sa consommation d'énergie — on fait état des recherches sur l'éthanol et le méthanol pour éviter que le coût du pétrole ne vienne perturber les pronostics; que les habitudes de consommation des Québécois ressemblent encore à celles d'aujourd'hui et que la promotion chapeautée à l'étranger par le ministère (au Japon, aux États-Unis, en Allemagne notamment) porte fruit.

Ce profil changeant de l'industrie agro-alimentaire, on le constate davantage en remarquant que présentement 73.6% des terres améliorées sont occupées pour la production laitière (442,000 hectares). Cette proportion ne sera plus que de 51.6% en 1990 (258,000 hectares) mais la productivité accrue par unité animale maintiendra à 146% l'auto-approvisionnement, avec 3.1 millions de kg de lait. Un million d'acres environ seront ainsi libérés et l'on assistera au phénomène d'une région centrale (Châteauguay, Saint-Hyacinthe, L'Assomption) perdant quelque peu d'importance dans le secteur laitier pour accroître sa production horticole. La conséquence principale de cette nouvelle orientation permettra au Québec de s'auto-approvisionner à 70.3% en légumes, même si des légumes comme les tomates, les poivrons et le céleri devront encore provenir surtout de l'extérieur. Les régions intermédiaires et périphérique devront elles aussi réajuster leur utilisation du sol.

Aux Québécois, ce rapport annonce que la production de viande de boeuf s'accroîtra substantiellement, passant de 56,000 tonnes, présentement, à 93,000 tonnes à la fin de la décennie; que les produits de la mer (poissons, mollusques, crustacés) entreront plus abondamment dans leur panier à provisions, passant d'une moyenne de 6.9 kg par an à 9.3 kg et qu'outre les zones de pêche déjà identifiées (Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord) surgira le secteur des pêcheries du Grand Nord, avec les Inuit. À travers la panoplie de progrès, le gouvernement s'efforcera de préserver l'environnement et à un moindre degré, la ferme familiale.

Le document rendu public hier aurait pu, dans une première version, paraître en mars 1981, mais le ministre a dit avoir écarté l'idée d'un lancement de «campagne électorale»: le délai a donné l'occasion de retouches et M. Garon dit ne pas être d'accord avec certains passages du rapport. Il attend les réactions.

Les 260 pages de ce rapport comprennent un chapitre sur l'action gouvernementale. L'on y prévoit que les paiements de transfert devraient atteindre $339 millions en 85 et $504 millions en 90 (toutes les sommes sont en dollars constants de 1980). Soit un taux d'accroissement annuel de 11%. On y fait aussi état des difficultés qui peuvent surgir des politiques des Offices canadiens de commercialisation.

Nourrir le Québec compile donc pour une première fois des données qui, en 1975 ou 1976, n'auraient pu être disponibles car les gouvernements n'avaient pas encore appris à prendre en compte le «potentiel fantastique» de l'agro-alimentaire: $7 milliards y sont présentement affectés au Québec, avec un déficit de 40% quant à la balance des échanges.

Les actions du gouvernement, jumelées à la Loi sur la protection du territoire agricole, devraient faire en sorte que les prix des terres agricoles n'augmentent qu'au rythme où croîtra le revenu des agriculteurs, pensent les auteurs, dont le travail fut coordonné par le sous-ministre adjoint Ronald Carré et le directeur de la planification Rolland Beaulieu.

Le même travail d'analyses et de prévision devrait bientôt donner lieu à des rapports sur la transformation et la distribution des produits alimentaires, a précisé le ministre.

M. Garon a rappelé hier en conférence de presse l'importance de l'équipement d'entreposage mis en place sur les fermes et souligné, en ce Jour mondial de l'alimentation, que le Québec jouerait mieux son rôle en augmentant sa propre production de produits alimentaires et — il s'agit d'un projet à l'étude — en fournissant au besoin des bourses à des étudiants de pays francophones qui viendraient chercher ici les notions dans des domaines où nous avons déjà fait nos preuves.

M. Garon a également cité le fait de la diversification des productions: la betterave à sucre bénéficierait d'un essor tel qu'en 1990 nous en produirions assez pour combler 17% de nos besoins. Il en irait de même pour le tabac où près de 40% des besoins seraient comblés par la production québécoise dans neuf ans.

Les points où la progression serait plus lente, soit en raison de la concurrence, soit à cause d'un climat peu propice, demeurent: la viande de porc et la volaille. Le Québec fournit présentement une importante quantité de porcs au marché japonais mais il n'est pas dit qu'il en sera de même infédiniment.

Cette étude pourrait être qualifiée de «conservatrice», dit le ministre. Il se posera des défis, au fil des ans, pour réajuster les secteurs en fonction des marchés et ces normes d'auto-approvisionnement seront peut-être enfoncées, de sorte que le monde agro-alimentaire québécois pourra faire profiter de son expérience à des pays à décollage moins rapide, ou qui n'ont pas le bonheur de connaître les avantages d'autant de micro-climats.

Le simple producteur, dans ces schémas, se reconnaîtra-t-il à l'heure où un ancien ministre conservateur de l'Agriculture, M. John Ulise, demande au gouvernement canadien de se battre pour empêcher la banqueroute de nombre d'entre eux? À cette question, le ministre répond que les problèmes sont «moindres ici, au Québec, qu'ailleurs»; que l'on a déjà vu évoluer le rôle de l'État québécois dans ses programmes, surtout depuis 1978, mais que si les producteurs québécois, et l'Union des producteurs agricoles, ne protestent pas avec véhémence contre les taux qui pourraient leur être imposés par des organismes (fédéraux) prêteurs, peut-être que le Québec n'aura alors pas d'autre choix que de suivre le mouvement à la hausse dans les faillites.

Biron tient Ottawa responsable de 320 mises à pied chez Camco

par Marie-Agnès Thellier

Après Volkswagen, l'Institut d'aéronautique, le choix du F-18, voici Camco... Une transaction bloquée par Ottawa serait à l'origine du licenciement de 320 personnes à Montréal, alors que la Compagnie canadienne d'appareils ménagers (Camco) projetait de créer près de 200 emplois nouveaux.

Pour le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec, M. Rodrigue Biron, comme pour Mme Louise Harel, députée de Maisonneuve, le Québec a une autre raison de douter que le développement économique provincial soit soutenu efficacement par les ministres et députés fédéraux.

«Je blâme les ministres et députés fédéraux de ne pas se battre autant pour le Québec que ne le font le ministre fédéral Herb Gray et les députés de l'Ontario pour leur province», a déclaré M. Biron hier en conférence de presse.

Car, derrière la querelle Québec-Ottawa se retrouve encore une fois la protection des intérêts ontariens, notamment grâce au ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, qui a la responsabilité de l'Agence de tamisage des investissements étrangers, mieux connue sous son nom anglais, FIRA.

La Compagnie General Electric du Canada (CGE) S'apprêtait à doter l'usine Camco de Montréal d'une sorte de «mission mondiale» dans le domaine des sécheuses. La compagnie CamCo, qui a son siège social à Weston, en Ontario, avait d'abord obtenu de la CGE un contrat de $20 millions par an, pendant trois ans minimum, pour fabriquer 100,000 grandes sécheuses par année, toutes destinées à l'exportation. Par ailleurs, Camco projetait la fabrication d'ici un an d'une sécheuse de dimension moyenne, toujours pour les marchés d'exportation, américains et mondiaux. Camco devait investir $4.5 millions en 81 à Montréal.

L'usine Camco de Montréal aurait eu une spécialisation poussée en sécheuses et elle aurait fabriqué des produits nouveaux. Camco voulait remédier à la forte baisse du marché domestique et à la prochaine excerbation de la concurrence, avec la baisse des tarifs douaniers. L'usine de Montréal perdra d'ici un ou deux ans la fabrication de réfrigérateurs, qui emploie actuellement 300 personnes sur 1,160, pour se spécialiser dans les sécheuses, les laveuses et peut-être les lave-vaisselle. L'usine d'Hamilton serait spécialisée dans les réfrigérateurs.

Depuis janvier 1977, Camco réunit deux investisseurs: la CGE, qui détient 60% du capital-actions et General Steel Ware (GSW) avec 40%. Selon Camco, il existait des différences fondamentales entre les stratégies d'investissement et d'exploitation de CGE et de GSW, qui, non seulement rendaient impossible la saine gestion de la compagnie, mais empêchaient la prise de certains risques financiers. Si la CGE était prête à investir $50 millions entre 1981 et 1985, ce n'était pas le cas pour la compagnie ontarienne GSW: devant la faible rentabilité de Camco, elle n'était pas prête à investir davantage.

Aussi, le 21 janvier dernier, la Camco annonçait-elle à son personnel que GSW venait de vendre à la CGE ses intérêts dans Camco, au prix de $21.4 millions. «Ce changement de propriétaire, lorsqu'il sera approuvé par le gouvernement fédéral, nous permettra de mettre en marche d'importants programmes: des investissements de $50 millions en équipements et aménagement des usines au cours des cinq prochaines années, une augmentation des budgets affectés à la recherche et au développement et un élargissement des programmes d'exportation», écrivait alors aux employés M. Bill Blundell, président de la compagnie.

Obligée de demander l'autorisation de FIRA, puisque la CGE est possédée majoritairement par General Electric des États-Unis, Camco a attendu plus de six mois avant de connaître la décision fédérale, rendue publique le 30 juillet: c'était non, parce que, selon la formule consacrée, la transaction ne bénéficierait pas à l'économie canadienne («no significant benefit to Canada»).

Pourtant dès le mois de février, le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec approuvait le projet. «Jusqu'à ce soir, FIRA suivait les recommandations du gouvernement du Québec», précise M. Biron. Devant le délai et les difficultés, la compagnie avait demandé et obtenu au début de mai l'appui du ministre d'État du développement économique du Québec, M. Bernard Landry, qui rappela plusieurs fois à Ottawa l'accord du Québec sur la transaction.

Le président du Syndicat des travailleurs de l'électricité, M. André Morin, a d'autres hypothèses sur le refus de FIRA. Pour soutenir la direction de la compagnie et obtenir avant le 30 juin le fameux contrat des grandes sécheuses ($60 millions), il avait rencontré M. Herb Gray. «M. Gray m'a alors dit qu'il fallait considérer les deux côtés de la médaille et qu'il craignait que cet investissement ne soit comptabilisé dans les retombées promises du F-18 puisque General Electric a des intérêts dans McDonnell Douglas...», raconte M. Morin, qui a eu le net sentiment de «se faire endormir».

«Personnellement, je pense qu'il y a des raisons politiques pour lesquelles M. Gray ne voulait pas cet investissement à Montréal. Nous avons en effet appris par le syndicat des Steelworkers que General Electric prévoyait fermer deux établissements à London et Toronto, au profit d'Hamilton. Cette réorganisation aurait causé du tracas à M. Gray et aux libéraux ontariens, quand on connaît la force des Steel workers, dit-il.

«Les travailleurs durement touchés par ces 320 mises à pied, de même que la population du Québec, sont en droit de connaître la part de responsabilité directe du ministre fédéral Herb Gray dans cette décision et la négligence du député Arthur Portelance et du nouveau ministre Serge Joyal dans ce dossier», a déclaré

Suite à la page 14

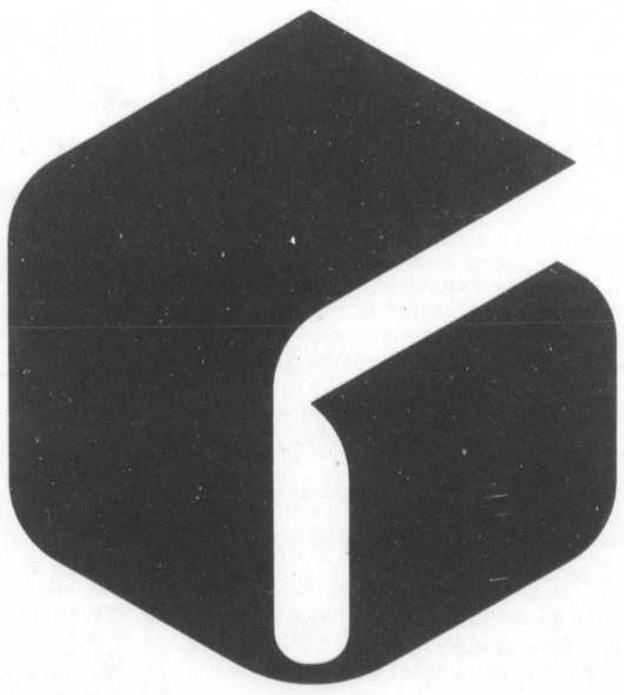

Une marque de confiance

Lorsqu'une grande institution financière comme le Trust Général change son symbole d'identification, elle entend refléter par là les dimensions nouvelles que son dynamisme et sa vitalité lui ont données.

Présent à l'échelle de tout le Québec, le Trust Général est devenu, avec ses filiales Sherbrooke Trust et, en Ontario, Sterling Trust, la sixième plus importante société de trust du Canada.

Pour vous conseiller et vous servir, le Trust Général compte plus de 1,000 employés et 800 agents immobiliers. C'est là une marque de confiance que nous ne pouvions manquer de souligner.

Le Trust Général est aujourd'hui dans la force de l'âge. Cette maturité prend un visage nouveau sur lequel vous pourrez toujours compter, en toute confiance.

TRUST GÉNÉRAL

KLM, LE CHOIX AFFAIRES.

La Classe Affaires de KLM vous réserve un comptoir d'inscription spécial, des places dans une cabine à part et divers autres raffinements marqués par la chaleur de l'hospitalité hollandaise: choix de menus, vins et boissons à volonté, casque d'écoute gratuit, revues d'affaires variées. Au total, la Classe Affaires de KLM présente plus d'avantages que jamais auparavant.
La Classe Affaires vous est maintenant offerte au plein tarif économique entre le Canada et Amsterdam, et aussi vers d'autres destinations en Grande-Bretagne et en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.

À votre prochain voyage, exigez donc de voyager en Classe Affaires à bord d'un 747 de KLM.
C'est le choix à faire!

KLM
La ligne aérienne hollandaise digne de votre confiance.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT (E)

Notre cabinet désire s'adjoindre un jeune avocat possédant un an d'expérience en droit litigieux.

Le candidat choisi devra aussi être intéressé par le droit du travail et le droit administratif, qui deviendra son champ d'activité principal.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1041
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

HÔPITAL GÉNÉRAL CHALEUR

DEMANDE

PHYSIOTHÉRAPEUTE

Poste vacant pour un Physiothérapeute dans un hôpital général moderne de 250 lits.

Salaire proportionné à l'expérience et selon l'échelle provinciale des salaires.

FAIRE DEMANDE PAR ÉCRIT AU:

Directeur du Personnel
Hôpital Général Chaleur
Casier Postal "S"
Bathurst, N.B.
E2A 4A4

INADCO LTÉE, conseillers en informatique et en administration.

Nature de l'emploi:

PROGRAMMEUR

Sous l'autorité d'un analyste, il devra être en mesure de:

— rédiger des programmes en COBOL;
— convertir des programmes d'un ordinateur à un autre;
— d'entretenir des programmes existants.

Exigences de l'emploi:

— La personne doit détenir un DEC en techniques informatiques ou l'équivalent et posséder une expérience pertinente minimale de deux ans;
— La connaissance des ordinateurs HP 3000 serait un atout.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 23 octobre 1981, à:

INADCO LIMITÉE
a/s T.F. Ghali
225 ouest, St-Jacques
bureau 310
Montréal H2Y 1M6

---

la personne que vous cherchez lit...

LE DEVOIR

tous les matins

ÉDITIONS BEAUCHEMIN

REPRÉSENTANT

EMPLOI :
— Promouvoir les volumes scolaires de la maison d'édition.
— Organiser et animer des ateliers avec des groupes d'enseignants sur des collections de mathématiques au primaire et secondaire.
— Déplacements fréquents à travers la province de Québec et à l'occasion dans les autres provinces.

CANDIDAT :
— Expérience d'animation de groupe
— Personnalité attrayante
— Facilité de travail en équipe
— Expérience de l'enseignement et/ou connaissance du milieu scolaire serait un atout souhaitable.
— Diplôme(s) de niveau collégial et/ou universitaire.

AVANTAGES :
— Salaire selon l'expérience et la compétence, en plus d'une allocation intéressante pour l'automobile ainsi qu'un programme complet d'avantages sociaux.

Envoyer votre curriculum vitae à :

ÉDITIONS BEAUCHEMIN
381, rue St-Jacques
Bureau 400
Montréal, Québec
H2Y 3S2

Société québécoise d'assainissement des eaux

INGÉNIEUR

Réhabilitation de réseaux d'égouts

Dossier 81-15-02D

Poste à Montréal.

Fonctions :
Relevant du chef de service réseaux de la direction de l'ingénierie, le titulaire de ce poste aura à faire l'étude des différentes méthodes existantes de réhabilitation des réseaux d'égouts et de concevoir les guides, devis et directives techniques. Il agira comme conseiller en réhabilitation des réseaux sur les projets d'assainissement des eaux comportant des analyses des eaux parasites par infiltration ou captage (analyses EPIC).

Qualifications :
Le candidat est ingénieur et possède de sept à dix ans d'expérience en conception et en construction de réseaux d'égouts. La préférence sera accordée au candidat ayant de bonnes connaissances en hydrogéologie. La fonction requiert des déplacements occasionnels à l'extérieur de Montréal. Le salaire est intéressant et en rapport avec l'expérience et les qualifications des candidats.

Vous êtes invités à soumettre votre curriculum vitae avant le 30 octobre 1981. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement et devront être adressées comme suit:

Dossier 81-15-02D
Directeur des ressources humaines
Société québécoise d'assainissement des eaux
1055, boulevard Dorchester est
10e étage
Montréal, Québec H2L 4S5

Le poste que nous vous proposons est taillé sur mesure pour une personne qui rêve de relever des défis multiples au sein d'une entreprise au rythme de travail trépident.

COORDONNATEUR(TRICE) DES RESSOURCES HUMAINES

Relevant du Directeur des ressources humaines, votre mandat consistera à mettre en oeuvre et à coordonner les politiques et activités de l'entreprise en matière de ressources humaines.

Oeuvrant au sein de notre bureau d'Ottawa, vous verrez à développer et à maintenir une communication efficace avec les directeurs des différents niveaux de notre organisation. Vous assumerez le rôle de personne-ressource dans le domaine des politiques et procédures, de la formation et de la gestion des salaires et avantages sociaux.

Travaillant depuis au moins 3 ans dans le domaine des ressources humaines, votre réputation est bien établie. Autonome, vous possédez des capacités reconnues tant au niveau de l'organisation que de la communication. En mesure d'établir des objectifs et de les atteindre, vous saurez répondre aux exigences de ce poste intéressant.

Computel Systems Ltd/Ltée se classent au premier rang du milieu de l'informatique. Nous desservons des clients reconnus tant au niveau national qu'international. Nos employés bénéficient d'excellents salaires accompagnés d'une gamme complète d'avantages sociaux. De plus, le milieu de travail que nous offrons vous permettra de développer votre expertise tout en profitant de notre succès.

Mais ce n'est pas tout. Nous aimerions bien vous en dire plus long... Téléphonez-nous à frais virés ou si vous préférez, faites-nous parvenir votre curriculum vitae incluant vos exigences salariales à l'adresse suivante:

COMPUTEL SYSTEMS LTD/LTÉE
Suzanne J. Winchester
Coordonnateur, Services du personnel
45 St. Clair Avenue West,
Toronto, Ontario, M4V 1K9
(416) 964-7640

computel
COMPUTEL SYSTEMS LTD/LTÉE

CONSEILLER JURIDIQUE

La Compagnie Générale Électrique du Canada Ltée, l'une des entreprises manufacturières les plus diversifiées au Canada, est à la recherche d'un avocat pour son bureau de la région de Montréal.

Le candidat idéal sera notaire ou avocat récemment admis ou possédant jusqu'à quatre années d'expérience. Il devra maîtriser le français ainsi que l'anglais parlés et écrits et il fera preuve d'une aptitude à la négociation et à la rédaction d'ententes commerciales. Il possédera un bon esprit analytique et il pourra prévoir l'incidence de toute évolution législative et jurisprudentielle sur l'entreprise. Il manifestera un intérêt pour des problèmes juridiques extrêmement diversifiés, mais il pourra également cultiver une certaine spécialisation en collaboration avec d'autres membres du contentieux. Il manifestera aussi un intérêt à l'égard des problèmes juridiques qui dépassent les frontières du Québec et il aimera s'occuper notamment, des ventes d'équipement industriel à l'échelle internationale.

Cette offre d'emploi s'adresse à l'avocat ou au notaire désireux d'occuper un poste dont le niveau de responsabilité et d'indépendance est très élevé.

La rémunération des plus concurrentielles va de pair avec les excellentes conditions de travail.

Ce poste est ouvert aux femmes autant qu'aux hommes.

Veuillez transmettre votre candidature, sous pli confidentiel, à:
Contentieux
Compagnie Générale Électrique du Canada Ltée
B.P. 220
Succursale A
Montréal, Québec H3C 2S5

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Chef du service des opérations régionales

Concours spécifique numéro 623J-450013/QC — Québec
Concours spécifique numéro 623J-450014/QC — Montréal

Ces concours visent à combler uniquement les deux emplois identifiés à cet avis.

Régie de l'assurance-automobile du Québec — Direction des opérations
— Permis/Immatriculation
— 1 emploi à Québec
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger, coordonner et contrôler les programmes d'activités de son secteur dont la mission consiste principalement à produire et à offrir un service de qualité à la population désirant obtenir un permis de conduire, des plaques d'immatriculation, des permis spéciaux ou autres catégories de services relevant de son mandat. À cet effet, participer à la préparation des programmes annuels d'émission de plaques d'immatriculation et à l'élaboration des systèmes de sécurité pour la perception, la conservation et l'acheminement des argents perçus; évaluer la qualité des examens pratiques et théoriques concernant le permis de conduire, constater les irrégularités ou le manque de consistance et recommander les correctifs jugés nécessaires; développer et maintenir de bonnes relations avec les différents intervenants.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration ou dans une autre discipline appropriée ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université Québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience reliée aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de la gestion d'opérations ou d'activités. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'études complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe III
Traitement à De 39 088 $ à 53 973 $

Période d'inscription:
du 17 octobre au 30 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Une importante maison de services linguistiques en expansion rapide recherche, pour sa division Traduction à Toronto, les personnes (hommes ou femmes) suivantes :

DIRECTEUR SERVICE DE TRADUCTION

Fonctions

- Recruter pour un nouveau service (avec l'aide du service du Personnel) et animer une équipe de traducteurs-réviseurs; favoriser leur perfectionnement. Négocier au besoin des échanges de dossiers avec d'autres services de traduction du Groupe à Toronto ou Montréal. Surveiller l'excellence des prestations fournies.
- Gérer efficacement le budget du service. Fournir les rapports de gestion requis.
- Prendre en charge un important secteur clientèle, surtout dans le domaine financier, et participer à la promotion du service. Négocier au besoin des conditions d'exécution réalistes.
- Collaborer étroitement avec un important service Terminologie et documentation situé à Montréal.

Profil

Le candidat idéal à :

- du dynamisme, de l'entregent et une aptitude démontrée pour la gestion;
- une compétence éprouvée pour l'encadrement de travailleurs intellectuels (il est peut-être déjà directeur ou directeur adjoint d'un service de traduction);
- un diplôme universitaire dans un domaine littéraire ou en communication. Une connaissance intime de la traduction professionnelle, acquise de préférence par la pratique personnelle;
- un intérêt informé pour l'application de l'informatique au processus de traduction.

Rémunération

- Elle est à la mesure des importantes responsabilités du poste. Belles perspectives d'avenir.

LECTEUR — CORRECTEUR D'ÉPREUVES

Profil

Le candidat idéal à :

- une solide formation linguistique comprenant deux années au moins d'études universitaires;
- une compétence confirmée par une année au moins d'expérience dans la correction d'épreuves en français;
- une solide connaissance de l'anglais;
- du jugement, de l'initiative, de la méthode et le désir de travailler en équipe.

Milieu de travail sympathique et stimulant. Belles perspectives d'avenir. Rémunération et avantages sociaux attrayants.

Prière d'adresser votre candidature à Robert St-Onge, service du Personnel, sous enveloppe portant la mention **confidentiel.** Discrétion absolue.

de Vienne, Forgues & Associés
Traduction — Terminologie — Rédaction
Gestion de services linguistiques
2100, rue Drummond
Montréal H3G 1X2

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Responsable des manifestations sportives

Concours spécifique numéro 111J-454002/QC — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie sur la sécurité dans les sports — 1 emploi à Trois-Rivières.

Attributions — Sous l'autorité du chef du Service des opérations, élaborer des plans d'action en matière de prévention ainsi que des programmes d'aide technique aux organismes et milieux sportifs en matière de réglementation. À cette fin, apporter aux organismes et milieux sportifs l'aide technique et l'expertise en matière de sécurité dans les sports. Concevoir un programme d'intervention et d'analyse relatif à la tenue de manifestations sportives au Québec en vue de garantir aux athlètes, aux participants et aux spectateurs, la sécurité des lieux, et des équipements utilisés. Préparer le contenu des séances d'entraînement et d'instructions appropriées pour les personnes chargées de la surveillance des manifestations sportives.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de premier cycle en éducation physique ou toute autre discipline appropriée. Trois années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi. Chaque année d'études pertinentes complémentaire à celles exigées compense pour une année d'expérience pertinente requise. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par deux années d'expérience pertinente aux attributions mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ces attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection
du personnel de la fonction publique du Québec
100, rue Laviolette, RC.10
TROIS-RIVIÈRES, QC G9A 5S9

Attaché d'administration, grade II
Traitement — De 25 063 $ à 32 849 $

Période d'inscription: du 17 octobre au 30 octobre 1981

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS / Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon,

Rens.: 844-3361

GÉRANT DE CRÉDIT

requis avec expérience dans la construction, la tenue de livres, le contrôle des coûts et les analyses financières.

Bureau: centre-ville.

Traitement intéressant. Emploi stable.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1040
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

Étude légale de Laval

recherche un

AVOCAT

— Plaideur de 3 à 5 ans d'expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Gauthier & Morin
115 boul. des Laurentides
Chambre 202
Laval H7G 2T2

Discrétion assurée

UNE IMPORTANTE ORGANISATION NATIONALE PLUS QUE CENTENAIRE

recherche un:

REPRÉSENTANT

Pour Laval et la région avoisinante

Qualifications:
— Autonome
— Désir ardent de s'améliorer
— Instruction minimum équivalence 12e
— Âge 25 à 45 ans, marié préférablement

Cette annonce intéressera les personnes gagnant plus de $25,000.00 par année. Nos représentants établis ont eu une moyenne de $52,500.00 de revenu annuel en 1980. Aucune expérience de vente requise. Généreux bénéfices marginaux. Toutes réponses tenues confidentielles.

Adressez votre curriculum vitae au:

DOSSIER 1039
Le Devoir, C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

La Great-West, compagnie d'assurance-vie, recherche pour ses services de traduction:

• UN TRADUCTEUR-RÉVISEUR
(Montréal)

• UN TRADUCTEUR
(Winnipeg)

Salaire selon l'expérience.

Avantages sociaux intéressants.

Écrire à :
C.P. 411
Place Bonaventure
Montréal H5A 1B8

L'hôpital Montfort d'Ottawa est à la recherche de

MÉDECINS

spécialisés en

Gynécologie et Psychiatrie

L'Hôpital, d'une capacité de 256 lits, a la vocation d'un établissement général, communautaire et francophone desservant une population en très grande partie francophone. La certification ou le titre de Fellow du Collège Royal des Médecins et Chirurgiens du Canada est nécessaire.

Veuillez s.v.p. adresser votre candidature aux soins du:

Directeur médical,
Hôpital Montfort,
713, chemin Montréal
Ottawa, (Ontario) K1K 0T2

Le Cégep de Saint-Laurent

requiert les services de

Professeurs chargés de cours en informatique

pour les services de l'éducation aux adultes

Qualifications requises :
— Un bac en informatique;
— Connaissances spécifiques en base de données et connaissance de logiciel Image 3000.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature, au plus tard le 23 octobre 1981, à l'adresse suivante :

Cégep de Saint-Laurent
a/s du Service du personnel
Concours no : 81P-060
625 boulevard Sainte-Croix
Saint-Laurent, P.Q. H4L 3X7

TRANSLATEC

TRADUCTION

de l'anglais au français

Devant l'augmentation des besoins de notre clientèle, nous recherchons pour notre bureau de Montréal deux traducteurs ou traductrices **autonomes** capables de prendre rapidement en main la responsabilité globale de dossiers de nature administrative, économique et générale.

Travaillant au sein d'une équipe permanente de onze personnes, les candidats devront avoir la maturité professionnelle nécessaire pour assurer, dans leur domaine de spécialisation, une production élevée, satisfaisant à des normes de qualité très rigoureuses.

Discrétion assurée

Minimum 3 années d'expérience

Envoyer ou déposer C.V.:

TRANSLATEC CONSEIL LTÉE
515, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 515
Montréal (Québec) H3B 1B4

Société Radio-Canada — Canadian Broadcasting Corporation

Le service des nouvelles de la Société Radio-Canada à Edmonton en Alberta, est à la recherche d'un:

JOURNALISTE REPORTER PERMANENT

possédant une expérience de plus de 3 ans en radio et télévision. Connaissance de l'anglais est une nécessité.

— Salaire défini selon la convention collective.

Prière de soumettre toute offre de service avant le 23 octobre 1981, à l'attention de:

Jean Péloquin
Chef des nouvelles
Société Radio-Canada
8861, 75e rue
Edmonton, Alberta
T6C 4G8

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais

POSTE OUVERT

AGENT DE RELATIONS HUMAINES (TRAVAIL SOCIAL)

POSTE: numéro 831 Concours numéro 9

STATUT:
Poste régulier, temps plein (32.5 heures/semaine)

UNITÉ DE TRAVAIL:
Service aux Amérindiens/bureau de Maniwaki
208 rue Commercial, Maniwaki

AIRE GÉOGRAPHIQUE:
Réserves de la Rivière Désert et du Lac Rapide

FONCTIONS:
Fournir des interventions psycho-sociales auprès de différentes clientèles, dont les familles en difficulté;

Travailler au recrutement, à l'évaluation et au suivi de familles d'accueil.

QUALIFICATIONS:
Les candidats(es) doivent détenir un diplôme universitaire en service social.

La capacité d'intervention en langue française et anglaise est essentielle.

CONDITIONS PARTICULIÈRES:
Le C.S.S.O. exige l'utilisation de l'automobile personnelle à des fins professionnelles pour ce poste.

Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES,
Centre de services sociaux de l'Outaouais
105 boulevard Sacré-Coeur
Hull (Québec)
J8X 1C5

AVANT LE 28 OCTOBRE 1981

Université de Moncton

L'Université sollicite des candidatures de

Professeur en biologie

FONCTIONS:
Enseignement des cours de biologie en pêche, écologie et biométrie aux niveaux des 1er et 2e cycles et recherches en biologie marine.

QUALIFICATIONS:
Ph.D. ou l'équivalent. La préférence sera accordée à ceux qui ont une formation et expérience dans le domaine de biologie marine avec un intérêt spécial dans les dynamiques des populations (vertébrés ou invertébrés).

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er janvier 1982

Les candidatures pourront être considérées dès leur réception. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être envoyée ***avant le 27 novembre 1981 à:***

M. Andrew Boghen, directeur
Département de biolôgie
Faculté des sciences et de génie
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté d'administration

DOYEN

Un comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination d'un doyen à la Faculté d'administration.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit ou en audience.

Pour obtenir une audience auprès du Comité, prendre rendez-vous avant le 23 octobre 1981 auprès du secrétaire du Comité. Téléphone: (819) 565-3405.

Les interventions faites par écrit doivent parvenir au plus tard le 30 octobre 1981 à M. Yvan Boivin à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature au poste mentionné doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard le 10 novembre 1981 à:

M. Yvan Boivin, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Centre d'accueil de réadaptation pour adultes handicapés mentaux (225 bénéficiaires)

CHEF DU SERVICE DES SOINS DE SANTÉ

(POSTE CADRE — TEMPS COMPLET)
(2ième concours)

RÉSUMÉ DES ATTRIBUTIONS
Sous l'autorité du Directeur des services professionnels, coordonne et contrôle les activités relatives au service des soins de santé:
- Évalue les besoins, dispense et contrôle les soins aux bénéficiaires; assure la continuité des soins;
- Informe, conseille et coordonne le personnel du service, assure l'observance des techniques et normes de soins;
- Collabore avec le service du personnel pour l'application des politiques de santé du personnel de l'établissement.

EXIGENCES
- Détenir un diplôme universitaire en soins infirmiers et avoir démontré une compétence professionnelle à un niveau supérieur;
- Avoir réussi une expérience de gestion d'une durée minimum de 2 ans.
- Être membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Aptitudes à travailler avec des déficients mentaux adultes.

SALAIRE
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur curriculum vitae avant 17 heures le 30 octobre 1981.

Centre d'accueil Anne-LeSeigneur
Concours: Chef du service des soins de santé
1501 Salaberry
Chambly (Québec)
J3L 4V8

CONTRÔLEUR

LOEB VARIETY SALES,une division de M. Loeb Limitée située à Ottawa, distributeur de produits de variété/santé et cosmétique, vous présente un défi qui saura satisfaire à vos ambitions de carrière.

Membre de l' équipe dirigeante et secondée par sept employés le(la) candidat(e) choisi(e) sera responsable de la planification, de l'organisation, de la direction et du contrôle des opérations financières de la division.

En plus de posséder une attestation professionnelle de C.A., C.G.A. ou R.I.A., les personnes intéressées devront avoir cinq années d'expérience pertinente impliquant des responsabilités de gestion financière et de comptabilité générale. La maitrise des deux langues officielles sera un atout.

M. Loeb Limitée vous offre des chances de carrière intéressante ainsi qu'un plan complet et attrayant d'avantages sociaux.

Prière d'adresser un curriculum complet exposant vos qualifications,expérience, et traitement désiré à:

M.Claude Allard
Directeur général
LOEB VARIETY SALES
1184, rue Innes
Ottawa, Ontario
K1B 3V3

LOEB
M.LOEB LIMITEE

BOURSE DE MONTRÉAL

Secrétaire-adjoint et conseiller juridique

La Bourse de Montréal recherche les services d'un secrétaire-adjoint et conseiller juridique.

Fonctions
Sous l'autorité du Vice-président à la réglementation et secrétaire, cette personne assumera diverses tâches de secrétariat corporatif. À titre de conseiller juridique, elle préparera des avis juridiques concernant la réglementation de la Bourse et du commerce des valeurs mobilières.

Qualités requises
La personne recherchée est membre du Barreau du Québec et possède quelques années d'expérience comme avocat, conseiller juridique ou gestionnaire. Elle maîtrise le français et l'anglais, écrit et parlé. Elle dispose d'un jugement sûr et doit être capable de travailler au sein d'une équipe dynamique.

Traitement
Le salaire sera établi en fonction des qualités. Le titulaire du poste bénéficiera des avantages sociaux offerts par la Bourse.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 20 octobre 1981 à :

Me André Couture
Vice-président à la réglementation et secrétaire
Bourse de Montréal
C.P. 61, Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1A9

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

CHEF DE PROJET

L'objectif du Programme des projets "industrie/laboratoires" (PPIL) du Conseil national de recherches du Canada est d'encourager, de faciliter et de gérer des projets du secteur industriel canadien qui exploitent les compétences techniques des laboratoires gouvernementaux. Le Conseil requiert les services d'un chef de projet afin d'assurer, dans le cadre du programme susmentionné, des fonctions d'agent de liaison du CNRC auprès des secteurs industriels de l'électronique et des sciences physiques. La personne retenue devra posséder de bonnes aptitudes à communiquer de manière à entretenir des relations interpersonnelles avec les représentants des divers paliers de gouvernement, des universités et des entreprises, dans le domaine de l'application des nouvelles technologies.

Les candidat(es) doivent avoir un diplôme universitaire en génie électrique ou en sciences et posséder les compétences nécessaires (ou se montrer prêt(e)s à les acquérir) à l'analyse des résultats économiques des activités de développement des produits. Elles devront de préférence avoir une expérience industrielle et notamment de la gestion d'équipe et de l'imputabilité connexe à la réalisation rentable des efforts de groupe. L'expérience de la gestion d'équipe, composée de préférence de personnel d'ingénierie et de recherche affecté à l'exécution de contrats financés ou impartis par le gouvernement serait souhaitable. Les candidat(e)s devront se montrer énergiques et manifester un intérêt à la fois vif et étendu vis-à-vis de divers domaines technologiques. La connaissance de la langue anglaise est essentielle pour ce poste.

Le traitement sera fonction de la formation et de l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à:
l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario,
K1A 0R6
Veuillez donner la référence IDO-81-6-D

Canada

CENTRE D'INNOVATION INDUSTRIELLE Montréal

Entrepreneur technologique de haut calibre

FONCTIONS:
Le candidat choisi agira comme Directeur adjoint du Centre et dirigera une équipe constituée d'analystes commerciaux et d'un analyste des inventions. Avec cette équipe, et en étroite collaboration avec le Directeur du Centre, il fournira l'aide nécessaire aux inventeurs, entrepreneurs technologiques et créateurs de nouvelles entreprises axées sur de nouveaux produits, procédés et systèmes de haute technicité.

Ses activités principales comprendront:
- développement d'un portefeuille d'inventions prometteuses à l'aide d'un service d'évaluation des inventions et d'autres activités d'extension,
- négociation d'octrois de licences de fabrication au niveau international,
- formation de nouvelles entreprises technologiques,
- sélection de projets d'innovation à potentiel commercial,
- participation à l'enseignement d'un cours sur l'innovation industrielle.

QUALIFICATIONS:
- Formation d'ingénieur ou de scientifique.
- Expérience entrepreneuriale dans l'exploitation commerciale de nouvelles technologies.
- Familiarité avec les principaux volets de l'innovation industrielle.
- Habileté à diriger une équipe pluridisciplinaire.
- Sens aigu des affaires et aptitude éprouvée à choisir des projets d'innovation prometteurs.

Les entrepreneurs qualifiés sont invités à soumettre leur candidature, sous pli confidentiel, ***avant le 31 octobre 1981:***

Le Directeur
Centre d'Innovation
Industrielle (Montréal)
Campus de l'Université de Montréal
C.P. 6079, Succursale "A"
Montréal, Québec
H3C 3A7

La pompe à dentifrice

Les dix étapes franchies par trois Lavallois sur le chemin de la réussite

par Michel Nadeau

En lançant un nouveau produit, il ne faut pas partir en grande dans les dépenses sans pour autant lésiner sur l'essentiel, affirme l'un des créateurs de Pressdent, M. Robert Goulet.

LES débuts de Pressdent sur le marché des dentifrices semblent dépasser les prévisions. Ce nouveau produit québécois, présenté dans un contenant muni d'une pompe distributrice au lieu du tube habituel, représente une percée originale de la part de jeunes entrepreneurs francophones dans le domaine extrêmement concurrentiel des biens de consommation distribués sur une très grande échelle.

Alors que la campagne de publicité ne débutera que lundi prochain à la télévision, le chiffre prévu des ventes pour la première année (450,000 unités, selon un scénario) est maintenant multiplié par dix par les trois actionnaires de Certalab, une firme de Laval en activité depuis quelques mois seulement.

Aussi les jeunes entrepreneurs songent-ils maintenant à s'impliquer directement dans le processus de fabrication par la construction d'une usine qui pourrait mieux répondre à cette demande inattendue.

Lors d'un entretien avec LE DEVOIR dans les bureaux de son agence de publicité, M. Robert Goulet, le président de Certalab, raconte les différentes étapes traversées dans la conception, la production et la commercialisation d'un nouveau produit. Nous avons regroupé ce processus en dix points, qui doivent être réalisés simultanément dans certains cas.

I. — **Identification d'un besoin.** L'an dernier, l'épouse d'un ami de M. Goulet, M. Jacques Lalande, vice-président au marketing dans une compagnie pharmaceutique, s'arrête à l'idée d'un dentifrice présenté dans un contenant surmonté d'une pompe. Pourquoi ne pas appliquer au dentifrice cette présentation qui a très bien réussi au savon à mains au cours des dernières années?

On en parle aux amis. Tout le monde trouve l'idée excellente. Finis les tubes malpropes sur le lavabo de la salle de bain? Une solution au gaspillage actuel car les fabricants poussent les consommateurs à mettre trop de pâte sur la brosse à dents. Les deux amis continuent leur travail habituel, mais décident d'y aller de $4,000 pour un pré-test.

2. — **Premier test.** «Il fallait aller chercher le besoin précis dans le public. Les consommateurs sont-ils loyaux envers Crest (47% des ventes) et Colgate (18%)? La réponse sera «non» car de nouvelles marques sont apparues récemment. Aqua Fresh, Close Up, Ultra Brite... On découvre que le premier élément de la décision d'achat est le goût (64%) suivi par les vertus fluorées du produit (43%). Sept personnes sur dix sont prêtes à faire l'essai du nouveau dentifrice à la menthe. Près de deux-tiers des acheteurs ignorent le prix de leur dentifrice - Il importe de remarquer que cette recherche a été conduite par une firme non reliée à l'agence de M. Goulet. «Je ne voulais rien de biaisé». Les deux hommes d'affaires — et leurs familles — commencent à rêver sérieusement de prendre une part de ce marché de 12 millions de tubes vendus au Québec à chaque année pour un montant de $21 millions.

3. — **Recherche sur la qualité du produit.** «Il fallait battre Crest», rappelle M. Goulet. Avec la firme Polylab, appartenant à M. Robert Vachon, le tandem cherche un produit d'excellente qualité qui aura cependant la texture répondant à l'utilisation de la pompe distributrice. «Nos éventuels concurrents devront dépenser au moins $60,000 pour parvenir à découvrir les ingrédients et, surtout, l'ordre dans lequel ils sont mélangés».

«Le choix d'un fabricant revêt une grande importance. Plusieurs entreprises ne voyaient aucun problème en nous promettant de réaliser l'opération de fabrication en un tour de main. Les gens de Polylab ont eu le professionnalisme de nous montrer les difficultés.»

Cependant, M. Goulet rappelle ce vieux complexe des Québécois qui croient que tout est compliqué. «Nous avons vu comment fabriquer un dentifrice, c'est simple. Le défi était de mettre au point au produit excellent qui s'adapte bien à notre contenant. Mais tant qu'à la base du produit, lui-même, c'est pas sorcier.»

4.—**Financement personnel.** «Un de nos amis, M. Ronald Schiller, un comptable agréé, également au début de la trentaine, se joint à notre équipe. Il refait les prévisions financières; ce n'est pas un investissement de $25,000 qu'il faudra trouver chacun, mais bien $100,000. Commence alors la période de grattage des fonds de tiroirs; chacun hypothèque sa maison, vend des placements...» Les trois hommes d'affaires risquent gros. Anciens diplomés des HEC, ils racontent à la blaque: «si cela ne marche pas, nous retournerons au Carré-Viger mais cette fois, sur les bancs...» Le trio décide également que si l'opération doit se dérouler, «c'est en Cadillac qu'on ira, car il faudra se battre contre des multinationales». Tout au long de la mise au point du produit, le mot d'ordre demeure: pas de lésinage sur l'essentiel mais pas de gaspillage inutile.

5.—**Packaging.** Certalab voulait créer un produit vraiment québécois. On déniche dans la Beauce un fabricant de contenant en plastique mais personne au Canada ne produit de pompe. On cherche aux USA où trois compagnies contrôlent le marché. On poursuit les tests. «La recherche, c'est ce qui fait la force des multinationales.» D'abord, choisir un nom: Liquident, Fluordent, Pressdent. Le dernier plaît davantage car il décrit le concept du produit. On opte pour un contenant de 225 millilitres. Les tubes les plus gros renferment 200 ml de pâte. Un volume un peu plus grand n'entraîne que peu de coûts supplémentaires. Pour le consommateur, c'est important: la pompe permet trois fois plus de nettoyages des dents que le tube. L'orifice de sortie n'a que trois centimètres alors que les fabricants laissent passer sept centimètres de pâte pour pousser la consommation. On choisit un flocon facile à manier en écartant les fantaisies comme la bouteille en forme de dent.

Un neveu de M. Goulet participe au design du contenant: on retient trois couleurs: vert (fluor), bleu (fraîcheur) et rouge (nouveauté). L'addition d'une couleur ajoute deux cent l'unité au prix du produit; mais «nous voulions quelque chose de beau.»

Le fond du contenant est légèrement recourbé afin de réduire les pertes au maximum. Les tubes entraînent un tel gaspillage!

6.—**Financement bancaire.** Il fallait maintenant passer le test financier. On frappe à la porte de trois banques. En moins de 48 heures, le représentant de la Banque Nationale donne le feu vert à une avance de $250,000. Le gérant d'une banque rivale montre beaucoup de réticence à la nouveauté du produit alors que le troisième tarde à répondre. Chacun d'eux a eu droit à une présentation en règle des projets de Certalab. Trois documents accompagnent la présentation: des prévisions budgétaires pour la première année, une évaluation des entrées et sorties de fonds au cours des premiers mois et un programme de mise en marché détaillé. Dans chaque cas, il s'agit de documents d'une dizaine de pages. Aujourd'hui, alors que les banquiers commencent à faire la cour aux dirigeants de Certalab, M. Goulet se dit qu'il ne serait pas aussi tendu et nerveux s'il devait recommencer cette séance. Donc, au début d'août, tout est prêt pour le démarrage.

7.—**La décision-clé.** Il fallait maintenant passer aux actes et donner les commandes. C'est le moment crucial. Le point de non-retour. On a sélectionné une des six formules chimiques pour donner un liquide dentaire répondant le mieux aux goûts des consommateurs. Le seuil de rentabilité est fixé à 250,000 unités vendues. D'autres tests ont montré que le public prenait un certain plaisir à se brosser les dents; un peu mécaniquement, on continue cependant de mouiller la brosse comme si s'était de la pâte.

On mesure également les risques de réaction des géants-concurrents. Proctor and Gamble et Colgate n'aimeront pas l'initiative. Dans le cas du savon liquide, il s'agit d'une petite partie seulement du marché du savon: on ne se douche pas avec un contenant! Mais Pressdent élimine carrément le tube sauf peut-être en voyage. «On ne voulait pas leur couper un pied ou un bras. C'était tout le marché qui serait touché.» On rêve de vendre deux millions de contenants pour prendre 20% du marché.

Presque à temps complet dans l'affaire, les trois dirigeants de Certalab foncent. Fait à signaler, ils n'ont reçu jusqu'à maintenant aucune subvention. Personne n'a le temps de remplir des formulaires. C'est dommage que l'argent du gouvernement aille souvent à ceux qui peuvent payer quelqu'un pour le demander.»

8.—**Début de la production.** L'usine de Polylab à Saint-Eustache commence à remplir les petits flacons blancs. Tout le monde croise les doigts. Il faut déjà penser à la troisième étape: la vente du produit. Entre-temps, on établit un prix de détail suggéré de $3.99 soit 30 cent de plus que celui du plus gros tube de dentifrice. En réalité, le prix affiché actuellement oscille entre $3.29 et $3.69.

9.—**Promotion et publicité.** Une centaine de contenants sont envoyés à des commentateurs et journalistes de Montréal; Serge Laprade en parle à CFGL durant une dizaine de minutes. M. Goulet utilise son agence pour préparer des commerciaux. Radio-Canada n'aime pas le sort qu'on fait aux tubes abimés dans l'annonce. Il faut réserver du temps d'antennes. On déniche quelques secondes entre *Les Plouffe* et *Terre Humaine*. «Aujourd'hui, même si notre produit n'est pas encore présent sur les étagères de tous les commerçants, on ne peut laisser tomber un espace publicitaire entre *Les Plouffe* et *Terre Humaine.*»

M. Goulet insiste sur l'importance de bien présenter le commercial. «C'est l'image du produit. Pourquoi lésiner?» lance le publicitaire. Le budget de lancement est établi à $200,000 pour 683 messages dans les quatre principales villes du Québec.

10.—**Distribution.** Des négociations ont déjà été amorcées avec des courtiers en produits alimentaires. À Montréal comme à Toronto les très grosses maisons se montrent assez indifférentes. On choisit les numéros deux en prenant bien soin d'aller voir à deux endroits au moins. On tâte le marché ontarien; au retour, Dominion et Tower réclament plusieurs milliers de contenants même si le lancement n'est prévu qu'en février prochain à Toronto.

Un ami américain prend contact avec une puissante firme de distribution aux USA: on parle d'une demande hebdomadaire d'un million de contenants par semaine. «Nous étions dans le coma en écoutant de tels chiffres», poursuit M. Goulet.

Mais les trois hommes d'affaires lavallois savent une chose: il faut faire vite.

La concurrence viendra. Probablement rapidement. Certainement très brutalement.

Les USA glissent sur la pente de la récession

WASHINGTON (Reuter) — La production industrielle américaine a baissé en septembre, comme elle l'avait déjà fait en août, ce qui parait présager l'entrée des États-Unis dans une récession.

La Réserve fédérale a en effet révélé hier que la production industrielle avait diminué de 0.8% en septembre. Elle avait diminué de 0.3% en août.

À ces chiffres s'ajoutent d'autres statistiques peu encourageantes: le rythme des licenciements s'accélère et, au cours des deux derniers mois, près de 500,000 Américains ont dû s'inscrire au chômage.

Parallèlement, le bâtiment et l'industrie automobile, baromètre de l'économie, marquent un net ralentissement. De plus, un rapport gouvernemental qui doit être publié la semaine prochaine devrait faire ressortir une baisse du Produit national brut pour le second trimestre consécutif.

«L'économie glisse sur la pente de la récession et l'année prochaine sera probablement une année de récession», a déclaré à Reuter M. David Jones, économiste de la société d'investissement Aubrey Langston.

Une récession paraît en effet être en cours aux États-Unis, estime le Conference Board, institut économique patronal, dans une étude rendue publique jeudi.

La croissance de l'économie sera «légèrement négative» pour le troisième trimestre et «nettement négative» au quatrième trimestre après avoir reculé de 1.9% au second trimestre de l'année, estime l'institut. Celui-ci s'attend également à un «déclin significatif de la production industrielle» au cours des trois derniers mois de l'année.

Une récession est traditionnellement définie comme la succession de deux trimestre à croissance négative.

«L'origine de la récession — dans ce cas les niveaux prohibitifs des taux d'intérêt — perd de son importance une fois que la récession s'alimente de sa propre énergie», écrit M. Albert Sommers, principal économiste de l'institut.

En conséquence, ajoute-t-il, «un retournement de tendance vers des taux d'intérêt sensiblement plus faibles n'aura guère d'effets pendant une période considérable». M. Sommers s'attend cependant à un tel retournement en estimant que «la demande privée de crédit va tomber».

La récession, ajoute-t-il, va diminuer les recettes fiscales et accroître les dépenses fédérales liées au niveau de chômage en contribuant à un élargissement du déficit budgétaire.

Cependant, «la récession pourrait n'être ni sévère ni prolongée». «Les réductions fiscales, estime M. Sommers, qui paraissaient trop généreuses il y a un mois, s'avéreront plus justifiées au fur et à mesure que la récession s'aggravera», en raison de leur effet de stimulation.

Pour sa part, M. James Tobin, prix Nobel 1981 d'économie, a prédit hier devant des étudiants de l'université de New York que les États-Unis traverseraient une période de stagnation économique et de récession intermittente.

Dans son premier discours depuis l'attribution du prix, mardi dernier, le professeur Tobin a critiqué la politique économique du président Reagan qu'il a qualifiée de contre-révolution propre à «redistribuer les richesses, le pouvoir et la chance aux riches, aux puissants et à leur héritiers.»

◆ Biron

Suite de la page 11

Mme Harel. «À cause de FIRA, Camco a perdu le plus important contrat de toute l'histoire de l'électroménager au Canada, tandis que les équipements nécessaires n'ont pas été déménagés de Chicago à Montréal et que Sidbec ne fournira pas 6,000 tonnes d'acier supplémentaires à Camco», a souligné la députée de Maisonneuve.

«Comme Camco devait obtenir une mission mondiale, nous aurions soutenu ce projet, parce que nous mettons actuellement beaucoup d'énergie à doter des établissements montréalais de missions mondiales», a déclaré au DEVOIR M. Serge Saucier, président de La Chambre de commerce de Montréal.

La Chambre déposera prochainement aux deux gouvernements ses recommandations pour favoriser ces missions mondiales. Elle demandera pour ces entreprises, qui font des produits de pointe exportables dans le monde entier, un statut semblable à celui des compagnies ayant leur siège social au Québec. Parions qu'il y aura un paragraphe sur FIRA dans le mémorandum destiné à Ottawa...

carrières & professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

ASPIRANTS
OFFICIERS
(OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche « d'aspirants-officiers » pour leur programme de formation des opérations maritimes de surface.

Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière avec la marine des Forces canadiennes.

Un diplôme de secondaire peut vous rendre admissible.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

LES FORCES ARMEES CANADIENNES

IMBATTABLE...
LA VIE DANS LES FORCES

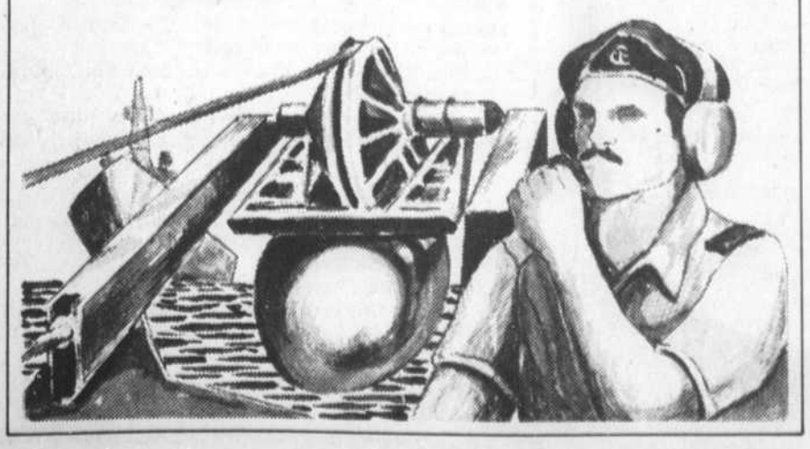

MAGAZINE DU RÊVEIL
Les Prouesses du matin
AVEC JACQUES PROULX

Jacques Proulx vous apporte au lit le petit déjeuner de l'actualité: informations, nouvelles du sport, météo, bulletins de circulation, tout cela épicé d'humour!

Du lundi au vendredi
5h15/8h45

CKAC 73
à l'écoute de la vie, dès le saut du lit!

BASEBALL

Ligue Nationale
(Série 3 de 5)
Mardi
Los Angeles 5, Montréal 1
Mercredi
Montréal 3, Los Angeles 0
Hier
Montréal 4, Los Angeles 1
Aujourd'hui
Los Angeles, Hooton (10-7) à Montréal, Gullickson (7-9), 13 h 05.
Dimanche
Los Angeles à Montréal, 16 h 05, si nécessaire

Ligue Américaine
(Série 3 de 5)
Mardi
New York 3, Oakland 1
Mercredi
New York 13, Oakland 3
Jeudi
New York 4, Oakland 0

FOOTBALL

Ligue Canadienne
Aujourd'hui
Montréal à Toronto
Winnipeg en C.-Britannique
Dimanche
Calgary à Ottawa
Edmonton en Saskatchewan

Ligue Nationale
Dimanche
Buffalo à Jets NY
Houston en N.-Angleterre
N.-Orléans à Cleveland
Philadelphie au Minnesota
Pittsburgh à Cincinnati
St-Louis à Atlanta
San Francisco à Green Bay
Washington à Miami
San Diego à Baltimore
Tampa Bay à Oakland
Giants NY à Seattle
Denver à Kansas City
Los Angeles à Dallas
Lundi
Chicago à Detroit

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
x-HAMILTON	14	10	3	1	386	290	21
OTTAWA	14	4	10	0	270	397	8
MONTRÉAL	**13**	**2**	**11**	**0**	**201**	**450**	**4**
TORONTO	13	1	12	0	203	410	2

Section Ouest

x-EDMONTON	14	12	1	1	474	241	25
WINNIPEG	13	8	5	0	391	258	16
SASKATCHEWAN	13	8	5	0	373	306	16
C.-BRITANNIQUE	13	8	5	0	369	316	16
CALGARY	13	6	7	0	279	278	12

x-Champions de section

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	6	4	1	1	146	114	.750
BUFFALO	6	4	2	0	158	88	.667
NY JETS	6	2	3	1	129	169	.417
N-ANGLETERRE	6	1	5	0	130	149	.167
BALTIMORE	6	1	5	0	106	186	.167

Section Centrale

CINCINNATI	6	4	2	0	153	131	.667
PITTSBURGH	6	4	2	0	141	111	.667
HOUSTON	6	4	2	0	115	99	.667
CLEVELAND	6	2	4	0	88	127	.333

Section Ouest

DENVER	6	5	1	0	133	75	.833
SAN DIEGO	6	4	2	0	193	153	.667
KANSAS CITY	6	4	2	0	151	132	.667
OAKLAND	6	2	4	0	63	89	.333
SEATTLE	6	1	5	0	85	136	.167

Conférence Nationale

Section Est

PHILADELPHIE	6	6	0	0	140	67	1.000
DALLAS	6	4	2	0	140	123	.667
NY GIANTS	6	3	3	0	105	97	.500
ST-LOUIS	6	2	4	0	108	151	.333
WASHINGTON	6	1	5	0	101	156	.167

Section Centrale

MINNESOTA	6	4	2	0	136	146	.667
TAMPA BAY	6	4	2	0	117	90	.667
DETROIT	6	2	4	0	118	126	.333
GREEN BAY	6	2	4	0	106	140	.333
CHICAGO	6	1	5	0	89	133	.167

Section Ouest

LOS ANGELES	6	4	2	0	160	131	.667
SAN FRANCISCO	6	4	2	0	157	120	.667
ATLANTA	6	3	3	0	157	115	.500
N-ORLÉANS	6	1	5	0	64	136	.167

HOCKEY

Ligue Nationale
Jeudi
Montréal 7, Hartford 2
Islanders NY 4, Vancouver 1
Winnipeg 5, Calgary 4
Philadelphie 5, Washington 2
Detroit 6, St-Louis 3
Los Angeles 10, Colorado 2
Hier
Calgary à Edmonton
Boston au Colorado
Ce soir
Vancouver à Montréal
Toronto à Québec
Boston à Los Angeles
Detroit à Hartford
Buffalo à Washington
Rangers NY à Islanders NY
Minnesota à Pittsburgh
Chicago à St-Louis
Dimanche
Montréal à Buffalo
St-Louis à Rangers NY
Minnesota à Philadelphie
Pittsburgh à Detroit
Edmonton à Chicago
Colorado à Winnipeg

Les pointeurs
(Parties d'hier non comprise)

	b	a	pts
Walter, Was	5	4	9
Leach, Phi	6	2	8
Anderson, Tor	5	3	8
Secord, Chi	4	4	8
B. Smith, Min	3	5	8
Savard, Chi	3	5	8
Tremblay, Mon	5	2	7
Barber, Phi	4	3	7
Boss, Isl	4	3	7
Kehoe, Pit	3	4	7
Siltanen, Edm	2	5	7
Plett, Cal	2	5	7
Trottier, Isl	2	5	7
Taylor, LA	0	7	7
Dionne, LA	4	2	6
Middleton, Bos	4	2	6

Ligue Majeure du Québec
Jeudi
Chicoutimi 4, Laval 3
Sherbrooke 4, Montréal 3
Québec 5, Shawinigan 2
Ce soir
Hull à Granby
Dimanche
Shawinigan à Chicoutimi
Granby à Hull
Québec à Sherbrooke
Laval à T.-Rivières

Ligue Collégiale AAA
Hier
St-Laurent à Thetford Mines
Dawson à St-Georges
St-Jérôme à Limoilou
Dimanche
Thetford Mines à St-Jérôme
St-Georges à Limoilou
Dawson à St-Laurent

LIGUE NATIONALE
Conférence Prince de Galles

Section Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	3	2	0	1	21	7	5
BOSTON	4	2	1	1	20	16	5
BUFFALO	4	2	1	1	11	16	5
QUÉBEC	5	2	3	0	18	20	4
HARTFORD	4	0	2	2	13	19	2

Section Patrick

ISLANDERS NY	4	3	0	1	14	5	7
PHILADELPHIE	4	3	0	1	20	10	7
PITTSBURGH	5	1	3	1	12	24	3
RANGERS NY	4	1	3	0	7	21	2
WASHINGTON	5	1	4	0	18	24	2

Conférence Campbell

Section Norris

MINNESOTA	4	3	0	1	16	6	7
WINNIPEG	4	3	1	0	18	15	6
TORONTO	4	2	1	1	19	14	5
DETROIT	4	2	1	1	16	13	5
CHICAGO	4	1	2	1	21	22	3
ST-LOUIS	3	1	2	0	13	14	2

Section Smythe

VANCOUVER	6	2	2	2	15	13	6
LOS ANGELES	4	2	2	0	19	16	4
EDMONTON	4	2	2	0	18	18	4
CALGARY	5	1	3	1	14	17	3
COLORADO	4	0	3	1	10	23	1

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SHAWINIGAN	9	8	1	0	53	27	16
HULL	6	5	1	0	31	20	10
SHERBROOKE	8	4	3	1	46	40	9
MONTRÉAL	9	4	5	0	40	37	8
CHICOUTIMI	9	4	5	0	31	49	8
GRANBY	7	3	3	1	33	35	7
TROIS-RIVIÈRES	9	3	6	0	37	45	6
LAVAL	10	3	7	0	39	57	6
QUÉBEC	7	2	5	0	25	25	4

LIGUE COLLÉGIALE AAA

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
ST-LAURENT	6	6	0	0	41	14	12
ST-JÉRÔME	6	3	2	1	31	24	7
THETFORD MINES	6	3	3	0	43	32	6
ST-GEORGES	6	2	3	1	37	35	5
DAWSON	6	2	4	0	26	47	4
LIMOILOU	6	1	5	0	25	51	2

Steve Rogers est brillant au monticule

Un coup de canon de Jerry White

par Richard Milo

Steve Rogers a retiré le dernier frappeur à lui faire face sur trois prises, après que Jerry White eut réussi un circuit de trois points pour couronner une poussée de quatre points en sixième, hier soir, et les Expos se sont approchés à un gain de la Série mondiale en battant les Dodgers de Los Angeles 4-1, devant 54,372 personnes dun enthousiasme délirant au Stade olympique.

«Ce n'est pas fini, il y a encore du chemin à faire, je me souviens trop bien de la série contre les Phillies de Philadelphie a dit Jim Fanning, se rappelant que les Expos ont perdu deux matchs d'affilée au Veteran Stadium. Il faudra travailler fort demain (aujourd'hui).

«Rogers a été remarquable pour la quatrième fois d'affilée, a ajouté Fanning. Il a faibli en neuvième, mais il n'était pas du tout question de le remplacer contre un frappeur droitier. D'ailleurs, il m'a dit qu'il pouvait continuer.

«White est l'un des bons réservistes de la ligue. C'est à nos yeux le meilleur quatrième voltigeur du baseball, et il a une qualité: il frappe lorsque la situation l'exige...»

White a frappé un tir «un peu haut» de Jerry Reuss pardessus la clôture du champ gauche, avec deux coureurs sur les buts et après que Larry Parrish eut frappé un simple pour égaler le compte 1-1, en sixième. Rogers a ensuite poursuivi son brillant travail, aux encouragements de la foule qui scandait son nom, pour finalement retirer Mike Scioscia sur trois prises pour mettre fin au match.

«Je n'avais qu'un seul bon lancer ce soir (hier), ma balle tombante, a commenté Rogers. Il s'agit d'une victoire d'équipe, je ne me sentais pas très bien avec deux coureurs sur les buts et aucun retrait, en neuvième, mais la défensive m'a tiré d'impasse. En neuvième, ce fut Larry Parrish, grâce à son double jeu, mais tous m'ont grandement aidé.»

Parrish a saisi un roulant de Pedro Guerrero pour d'abord toucher au troisième but, et ensuite relayer à Cromartie au premier but pour doubler les Dodgers et ainsi mettre fin à un ralliement qui s'annoncait inquiétant. Il a ensuite disposé de Scioscia pour remporter sa quatrième victoire en octobre, et sa troisième depuis le début des éliminatoires, ayant battu Steve Carlton à deux reprises lors de la série précédente avant de vaincre Reuss, hier. Il a donné sept coups sûrs et un but sur balles aux Dodgers qui n'ont pas, selon Rogers, était ennuyé par la température...

«La température (6 degré Celcius) n'a eu aucun effet, a confirmé Tommy Lasorda. Les Expos nous ont bel et bien battu marquant quatre points après deux retraits en sixième.»

Visiblement affecté par la défaite — comment pouvez-vous poser une telle question, a-t-il dit à un reporter — Lasorda a lancé que ses Dodgers devaient maintenant l'emporter deux fois pour accéder à la Série mondiale. Ce qui explique pourquoi il fera confiance à Burt Hooton et non pas Bob Welch, aujourd'hui, pour lancer le quatrième match, et Fernando Valenzuela lors du dernier match, si nécessaire.

«Reus n'a pas mal lancé, et il n'était pas question que je le remplace en sixième, a conclu Lasorda. Après tout, il venait de lancer 18 manches sans points à ses deux derniers matchs.»

Mais Reuss a croulé, donnant d'abord un simple à André Dawson, un but sur balles à Gary Carter, un simple d'un point à Parrish et le circuit de trois points à White, son premier depuis le 23 septembre alors qu'il avait procuré une victoire de 3-2 aux Expos contre les Pirates de Pittsburgh en réussissant un coup de circuit en neuvième contre Rick Rhoden.

«Les joueurs m'appellent à la blague le petit canon (toy cannon), car je ne suis pas un frappeur de circuits, vous l'aurez deviné, a dit White. Ce coup m'a procuré une grande sensation, autant que le jour où l'on a remporté le championnat de la section Est.

«Reuss m'avait battu grâce à des tirs bas et à l'intérieur. Mais cette fois-ci, a-t-il ajouté, il a effectué un tir un peu haut, et j'ai profité de l'occasion pour l'atteindre solidement.

«Je pensais que nous serions en excellente position en gagnant un match à Los Angeles et je vois que ce soir (hier), en voyant l'enthousiasme de la foule, je ne me suis pas trompé, a conclu White, assailli de toutes parts par les journalistes américains. (Il y avait plus de 450 représentants de média).

Enfin, Fanning a demandé à Elias Sosa et Woodie Fryman de se réchauffer, en neuvième, parce que Jeff Reardon a mal au dos. Rien de grave.

ÉCHOS... Un sujet de discussion passionnant: y avait-il une intention politique cachée lorsque les Expos ont pris la décision de déployer un drapeau géant du Canada et celui des États-Unis à côté du tableau indicateur. Dans les estrades, des partisans avec des drapeaux du Québec. D'expliquer René Guimond, directeur du marketing: à ce que je sache, ce sont les hymnes canadien et américain qui sont chantées avant le match... Ian MacDonald, de la Gazette, président de l'Association des chroniqueurs de Montréal, a remis le trophée O'Keefe du joueur de l'année chez les Expos à Andre Dawson... La présentation des joueurs a été faite vers 20 h, vingt minutes avant le premier lancer, aux applaudissements délirants des partisans des Expos. Jim Fanning a reçu la plus belle ovation tandis que Tom Lasorda a été applaudi poliment, les bruits de la foule couvrant quelques huées entendues ici et là... Le match de cet après-midi commencera à 13 h 05.

Jerry White (no 18), auteur d'un circuit de trois points, est accueilli en héros à son arrivée au marbre. (Photolaser CP)

DODGERS (1)	ab	p	cs	pp
Lopes, 2b	4	0	2	0
Landrex, cc	3	0	0	0
Baker, cg	4	1	1	0
Garvey, ib	4	0	2	0
Cey, 3b	4	0	1	1
Guerrer, cd	4	0	0	0
Scioscia, a	4	0	0	0
Russell, ac	3	0	1	0
Reuss, l	2	0	0	0
Johnstn, fu	1	0	0	0
Pena, l	0	0	0	0
Total	33	1	7	1

EXPOS (4)	ab	p	cs	pp
Raines, cg	4	0	0	0
Scott, 2b	4	0	0	0
Dawson, cc	4	1	2	0
Carter, a	3	1	1	0
Parrish, 3b	4	1	2	1
White, cd	3	1	1	3
Cromrt, 1b	3	0	0	0
Speier, ac	3	0	1	0
Rogers, l	2	0	0	0
Total	30	4	7	4

Los Angeles ..... 000 100 000—1
Montréal ..... 000 004 00x—4

E-Scott. DJ-Montréal 3. LSB-Los Angeles 6, Montréal 4. C-White (1). BV-Lopes. S-Rogers.

LOS ANGELES	mi	cs	p	pm	bb	rb
Reuss P, 0-1	7	7	4	4	1	2
Pena	1	0	0	0	0	0
MONTRÉAL						
Rogers G, 1-0	9	7	1	1	1	5

ML-Rogers, BP-Scioscia, T-2:27. A-54,372.

Gullickson affrontera Hooton aujourd'hui

Scott Sanderson en relève

Insatisfait du travail de Scott Sanderson au cours des dernières semaines, le gérant Jim Fanning a indiqué avant le match d'hier que le lanceur droitier agira dorénavant comme releveur d'ici la fin de la série de championnat de la Ligue nationale.

Aujourd'hui, Fanning fera confiance à Bill Gullickson et demain, si nécessaire, à Ray Burris, même s'ils lanceront avec seulement trois jours de repos.

«Dire que je suis satisfait de Sanderson serait mentir effrontément, a dit Fanning. Il n'a pas bien lancé à ses trois derniers départs, à St. Louis, New York et Philadelphie, je pense qu'il vaut mieux agir ainsi dans les meilleurs intérêts de l'équipe.

«Ce qui ne veut pas dire que Sanderson ne sera pas disponible comme releveur, a-t-il ajouté. Il peut faire de la longue relève, et il peut toujours commencer une manche vers la fin du match.»

Fanning a pris une décision finale hier matin, après avoir étudié la situation avec son instructeur des lanceurs, Galen Cisco. A Philadelphie, Sanderson a donné quatre points, — dont deux mérités — aux Phillies en deux manches et deux tiers, à New York trois points en deux manches et deux tiers et à St. Louis, quatre points en trois manches et deux tiers. Pour Duke Snider, l'analyste des matchs des Expos au réseau anglais, Sanderson a connu autant d'ennuis parce qu'il n'a pas sû maîtriser sa balle glissante, se fiant uniquement à des balles rapides pour retirer l'adversaire. Or, les Dodgers ont d'excellents frappeurs de balles rapides...

Fanning a annoncé la nouvelle devant une dizaine de journalistes de Los Angeles qui discutaient, mains dans les poches et carnet de notes sous le bras, de la température froide qui sévit au Canada. Et les ennuis de Sanderson les ont laissés froids.

R.M.

Reutemann est très bien placé

LAS VEGAS (AFP-CP) — L'Argentin Carlos Reutemann, qui occupera aujourd'hui la première ligne sur la grille de départ, est maintenant bien placé pour remporter simultanément le Grand Prix de Las Vegas de formule 1 — dernier de la saison — et le championnat du monde des conducteurs.

En tête de la compétition avec un point d'avance sur le Brésilien Nelson Piquet (49 à 48), le pilote de Williams a en effet reçu, durant les dernières minutes de la seconde séance d'essais de qualification, le renfort peut-être involontaire de son coéquipier, l'Australien Alan Jones, et celui du Québécois Gilles Villeneuve.

Le Brésilien eût longtemps le deuxième meilleur temps, ce qui l'aurait placé en première ligne à côté de Reutemann et aurait donc offert aux spectateurs, dès le départ, le duel attendu. Mais Jones et Villeneuve s'intercalèrent, ce qui devrait favoriser la tâche de l'Argentin. Ce dernier est même en droit d'espérer que, pour la première fois, le tenant du titre jouera le rôle du «second» pilote pour l'aider à conquérir le championnat du monde.

Si Jones accepte de rendre ce service, le titre ne quittera pas l'écurie britannique Williams. Pour cela, il suffira que Reutemann prenne un bon départ pour que, derrière lui, Jones contrôle la meute des poursuivants, Nelson Piquet en particulier, et seul un incident (de course ou mécanique) pourrait alors empêcher Reutemann de devenir champion du monde...

Le troisième prétendant à la couronne, le Français Jacques Laffite, devra pour sa part réaliser déjà un exploit pour revenir dans les roues des premiers. Pas en grande forme, au volant d'une voiture ne lui donnant pas toute satisfaction, le pilote de Talbot-Ligier dut se contenter du 12ème temps qui lui donne une modeste place en 6-ème ligne. Le Français étonnerait s'il surmontait un tel handicap.

Laffite doit absolument terminer au moins au second rang en espérant que ni Reutemann ni Piquet ne marquent de points s'il veut être couronné champion. Il va prendre le départ avec la voiture de Patrick Tambay qui a été plus rapide que lui tout au cours des essais. Le pauvre Tambay qui vient d'apprendre qu'il sera remplacé l'an prochain par Eddie Cheever, pour des considérations financières.

D'autre part, Jacques Villeneuve ne s'est pas qualifié et n'aura donc pu disputer un seul Grand Prix de Formule Un en deux essais.

Mais il a impressionné les connaisseurs.

Le jeune Villeneuve a dû s'arrêter dès le début de la dernière séance d'essais quand sa voiture est tombée en panne. Il est revenu rapidement aux puits, le siège de sa Arrows entre les mains. Plus de la moitié de la période de qualification d'une heure était passée quand il est retourné en piste avec la troisième voiture de l'écurie Arrows, moins compétitive, et sans pneus de qualifications.

Il a néanmoins signé un chrono de 1:22.82, en combattant vaillamment, ce qui l'a laissé à 1.2 seconde de la 24e position.

«Je pense quej'aurais été qualifié avec l'autre voiture», a déclaré un Villeneuve réconforté par les membres de son équipe. Il a également admis avoir encore quelques difficultés (c'est bien normal) à contrôler une formule Un plus rigide. «Mais ça vient», a-t-il ajouté immédiatement.

Kortchnoi vainc Karpov

MERANO (Reuter) — L'apatride Victor Kortchnoi a remporté hier sa première partie aux championnats du monde d'échecs qui l'oppose à Merano au tenant du titre soviétique Anatoli Karpov.

La sixième partie de ce championnat avait été ajournée jeudi soir alors que l'ancien soviétique Kortchnoi qui brigue le titre sous les couleurs helvétiques, était dans une position nettement favorable.

Conscient de l'inutilité de poursuivre la lutte, Karpov a abandonné avant que la partie ne reprenne.

Le champion du monde mène actuellement par trois victoires à une. Est déclaré champion le premier qui aura obtenu six victoires.

en bref...

■ *Fergy ne désespère pas*

CALGARY (CP) — John Ferguson, le directeur général des Jets de Winnipeg, ne désespère pas de voir un jour le défenseur Serge Savard dans l'uniforme de son club. «Je communique avec lui presque quotidiennement, de dire Ferguson. Il est actuellement grippé et il ne se sent pas bien. Mais je crois pouvoir le convaincre d'effectuer un retour. Il est toujours l'un des meilleurs défenseurs du hockey.»

■ *Larouche à son poste*

Le joueur de centre Pierre Larouche, blessé à un pouce au cours du match de jeudi contre les Whalers de Hartford, sera à son poste ce soir alors que le Canadien accueillera les Canucks de Vancouver. Des radiographies ont en effet révélé que Larouche ne souffrait d'aucune fracture même si la blessure est douloureuse.

■ *En deux mots*

Dick Williams, l'ancien gérant des Expos, **Joe Torre,** l'ex-gérant des Mets, **Danny Ozark,** l'un des instructeurs des Dodgers, et **Doug Rader,** qui a dirigé le club Hawaii de la Ligue du Pacifique, sont pressentis pour succéder à **Frank Howard** à la barre des Padres de San Deigo... **John McEnroe** sera opposé à **Eliot Teltscher,** et **John Fitzgerald** affrontera **Rosco Tanner** en demi-finales des championnats d'Australie de tennis en salle... **Chris Evert-Lloyd, Andrea Jaeger, Rosemary Casajs** et **Kathy Jordan** ont été retenues dans l'équipe des États-Unis de tennis qui défendra son titre dans la Coupe de la fédération, du 9 au 15 novembre à Tokyo... **Guillermo Vilas** va consacrer six semaines à préparer exclusivement la finale de la Coupe Davis qui opposera les États-Unis à l'Argentine du 11 au 13 décembre à Cincinnati... **Bill Rogers,** quatre fois vainqueur des marathons de Boston et de New York, ne participera pas au marathon de la métropole américaine à la fin du mois. Il prétend que les organisateurs ont trop attendu avant de l'inviter, et que son programme d'entraînement ne lui permet pas de s'aligner désormais au marathon de NY... Le boxeur **Ricky Anderson** de Halifax a été désigné l'athlète du mois par la Fédération des sports du Canada. Anderson a créé tout un émoi récemment en battant **James Mitchell,** au championnat nord-américain de boxe amateur... Les Maple Leafs de Toronto ont cédé le contrat de l'ailier gauche **Pat Hickey** aux Rangers de New York contre des considérations futures... L'ailier droit **Anders Hedberg** des Rangers de New York souffre d'anthropathie au genou gauche et il sera opéré aujourd'hui. Hedberg sera absent pour une durée indéterminée... Le joueur de troisième but **Bill Madlock** des Pirates de Pittsburgh a signé un contrat de six ans évalué à $900,000 par année.

cartes d'affaires

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

Claude Lavery, c.r.	Roland G. Chauvin, c.r.
M. Carlyle Johnston, c.r.	Robert S. O'Brien, c.r.
Jerome C. Smyth, c.r.	J. Vincent O'Donnell, c.r.
Paul P. Carrière	M. Kevin Smyth
Douglas S. Pryde	Robert W. Mason
Jean Bélanger	J. Fraser Martin
Jean Guibault	Guy Lemay
Jacques Nols	André René
Édouard Baudry	Allan Luffy
Pierre Caron	Bernard A. Courtois
André Laurin	J.-François de Grandpré
Paul Cartier	Jean Pomminville
Jean-Pierre Casavant	Jacques Chamberland
Claude Baillargeon	Jean Hébert
Ian Rose	Paul Paradis
Marie-Josée Vachon	Yves Mayrand
Richard A. Hinse	Jacques M. Saint-Denis
Hélène Langlois	Jacques Audette
Alain Gascon	David M. Eramian
Daniel A. Dagenais	Donald R. McCarty
Richard F. Dolan	Richard Wagner
Louise Cérat	Jean Gauthier

Conseil
George W. Hall, c.r.

31e étage, 2 Complexe Desjardins
Casier Postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Les Terrasses de la Chaudière,
Suite 400, 25, rue Eddy, Hull,
Québec J8Y 6N4
Téléphone: (819) 770-0804

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Secrétariat
Christiane Belzile Enrg.
Dactylographie par traitement de textes
• Télédictaphone • Photocopie
6278 St-Denis, Bureau 1
Montréal H2S 2R7
276-6109

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ILES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque

Les convictions contradictoires

ON les croyait dépourvus de passions. Le flegme, disait-on, caractérise leur comportement. Ils sont eux capables de jugements à froid plus près de l'analyse que de la plaidoirie. Selon cette théorie, nos compatriotes anglo-saxons ne seraient pas affligés de ce détonateur qui rend imprevisibles les latins. Ces derniers pour leur part ne sont pas dépourvus de «raisonnabilité». Cependant, elle se manifestait toujours en un second temps, succédant aux premiers mouvements émotifs... «qu'ils regrettent presque toujours par ailleurs».

Ces images et ces propos départageaient le charme des uns et des autres. En période de copinage et de bonne-ententisme, les réalités qu'ils traduisent étaient élevées au rang de la complémentarité des cultures dans ce pays et cette psychologie différenciée des comportements consacrés richesse nationale. Des allusions voilées à ces deux mondes suscitaient quelques sursauts, quelques rires un peu épais dans les colloques. Les prospecteurs les plus chanceux des âmes nationales obtenaient quelques milliers de dollar des conseils et fondations qui, par leur maigre pitance, entretenaient l'illusion d'une politique de recherche. Ces argents leur permettaient de disséquer les fondements et d'imaginer les prospectives de ces caractéristiques un peu tribales et d'établir la typologie des solitudes.

■

Dans certaines périodes et pour l'analyse de certaines questions, ces hypothèses et ces démarches pour insignifiantes qu'elles soient, ne portaient pas à conséquence. Cependant, dans la présente situation politique du pays, on souhaiterait que certains leaders du «Canada anglais» (l'expression est sans doute plus émotive qu'objective) retournent au vestiaire et reprennent «le flegme» et «la décence» qu'ils y ont sans doute laissés par erreur. M. Hatfield devrait s'y présenter le premier, précédant les ministres ontariens McMurtry et Wells. Tous trois (M. Wells fut le moins latin des trois), sans doute contaminés par leur longue fréquentation d'éminents émotifs fédéraux, ont tenu ces dernières 24 heures, des propos fort utiles à la cause de ceux qui souhaitent l'échec de l'entreprise constitutionnelle que l'on sait.

M. Hatfield est «à bout de patience». Il fustige le premier ministre Lévesque et annonce la faillite des conférences à venir. Il implore le chef du gouvernement canadien de «procéder» et souhaite qu'on ait réglé cette affaire d'ici deux semaines.

M. Hatfield est bavard. Il aime les colloques et les micros. Il déclare beaucoup... Hier, il participait à sa façon au règlement de la crise actuelle en déclarant: «À ceux qui ont parlé d'un compromis «sur la table» je réponds qu'il n'y a même pas de table sur laquelle mettre le compromis.»

Bref, pour le politicien de Fredericton, la réunion à Montréal des chefs des gouvernements provinciaux est une étape inutile. Il en profitera pour rencontrer son seul allié, le premier ministre M. Davis qu'il dénonçait il y a un an comme le premier responsable de la crise constitutionnelle et qu'il menaçait d'une campagne d'envergure auprès de l'opinion publique. Le preux chevalier d'octobre 80 qui affirmait à New York que «les Québécois ont été trompés lors du référendum et notamment par l'Ontario», aurait trouvé dans les propos du procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, de nouveaux motifs de s'indigner... mais depuis un an, M. Hatfield a «réenligné» ses émotions.

Le procureur général ontarien évoque «le sabotage du gouvernement québécois.» Il accuse René Lévesque de «manipuler les autres premiers ministres». Il se dit même bouleversé par les effets du talent de manipulateur du chef du gouvernement du Québec. S'en tenant toujours à la froide analyse, le ministre ontarien qualifie M. Claude Ryan de «politicien dépassé, qui n'est plus bon à rien comme force politique au Québec».

Il y a beaucoup de coupables et de faibles dans le pays imaginaire du procureur qui dissimule mal ses émotions et son mépris.

Son collègue, M. Thomas Wells, ministre des Affaires intergouvernementales, évoque des discussions tenues en réunions privées qui pourraient faire basculer 3 ou 4 provinces dissidentes. Enfin, les deux collègues de M. Davis annoncent qu'ils n'abandonneront pas la partie si les conférences prévues menaient à un échec.

«L'existence d'une société se fonde sur le consensus de ses membres. Ceux-ci conviennent de respecter un ensemble de règles qu'ils considèrent aptes à régir les activités de la société et de l'État. Cet ensemble de règles forme une constitution.»

MM. Hatfield et McMurtry sont de toute évidence en retard dans leur lecture. Leurs propos des derniers jours laissent croire qu'ils n'ont pas lu le jugement de la Cour suprême. Peut-être ont-ils lu le document «Définir pour choisir» publié par la Commission de l'Unité canadienne que co-présidait l'ancien premier ministre ontarien. M. John Robarts. La citation qui précède est tirée de ce document. Si l'on cherche à concilier leurs déclarations récentes et la définition citée. il faut conclure que l'entreprise constitutionnelle actuelle ne répond à aucune des normes essentielles à la définition d'une constitution. 0u le savait déjà. Cependant, leurs déclarations ajoutent aux arguments de ceux qui, depuis plus d'un an, s'opposent à cette démarche artificielle dont le premier effet a été de diviser ce pays comme jamais il ne l'a été dans le passé.

Leurs déclarations dissipent l'équivoque créée par le premier ministre, M. Trudeau, au sujet du compromis dit «substantiel». Il n'y a pas de compromis, Il n'y a qu'une stratégie. En disqualifiant à l'avance la réunion des premiers ministres provinciaux, ces politiciens préparent l'opinion publique à la phase finale que l'on imagine. Cette phase, ferait-elle éclater le pays ou le plonger dans une crise encore plus profonde, répondra aux attentes de ce club étroit et déraisonnable dont la vision des choses s'alimente à quelques idées fixes. Cependant les convictions contradictoires ne pourront être éteintes par une loi d'un parlement étranger.

En attaquant le Québec et ses dirigeants politiques d'une manière aussi virulente, les porte-parole des deux provinces voisines et en particulier ceux de l'Ontario, font l'aveu de leur vrai sentiment à l'égard de cette société distincte. Ils taxent durement les espoirs de ceux qui croyaient, que dans les 20 dernières années, les partenaires immédiats du Québec avaient perçu la nécessité d'une nouvelle entente et accepteraient d'y oeuvrer de bonne foi.

Jean-Louis ROY

lise bissonnette

Speak english

HIER, dans le *Globe and Mail*, mon collègue William Johnson s'inquiétait de ce qu'il appelle «l'impérialisme de la langue française» au Québec. J'aime bien cette outrance verbale, qu'on laisse habituellement aux gauchistes. Elle me permet aujourd'hui de vous entretenir symétriquement de l'impérialisme de la langue anglaise au Canada, sans crainte de me faire reprocher d'exagérer. Je soutiens toutefois que la forme d'impérialisme que je dénonce est plus révoltante, parce qu'elle a fait depuis longtemps la preuve qu'elle est irréformable et têtue, que celle qui désespère et scandalise régulièrement M. Johnson.

La scène se passe, s'est passée plusieurs fois au consulat canadien à New York qui est évidemment une extension en même temps qu'une vitrine de notre beau Canada bilingue. Citoyenne canadienne en séjour là-bas l'année dernière, j'avais très souvent recours, pour des recherches ou renseignements, aux bons offices de «mon» consulat. Expérience éprouvante qui se déroulait habituellement ainsi: 1) la standardiste connaît six mots en français, «consulat du Canada» et «un moment s'il vous plaît»; si vous requérez autre chose que de parler à tel ou telle, elle n'y comprendra goutte, sauf qu'il lui faut aller chercher un interprète. 2) Passé le point de chute de la standardiste, vous êtes livré au petit bonheur la chance; la vaste majorité des secrétaires devine quelle langue officielle vous parlez mais surtout pas ce que vous dites. Vous vous souvenez du bon vieux «I am sorry, I don't speak french»? A New York, dans «votre» consulat, nul ne s'excuse de façon aussi polie. «Speak english», m'a-t-on commandé souvent, sur le ton transparent de l'impérialisme, comme dirait l'autre.

Bataille agaçante, lassante, humiliante, stérile. En mai dernier, un jour où l'arrogance avait tourné à l'insolence ouverte, je décidai de m'en ouvrir, conformément à ce que me suggère la loi, au commissaire aux langues officielles du Canada, M. Yalden. Avec une rapidité étonnante (qui a tout à voir avec la journaliste et beaucoup moins avec la citoyenne) il expédiait quelques semaines plus tard deux enquêteurs à New York. Leurs recommandations ont été acheminées au ministère des Affaires extérieures en août et par la même occasion à M. Ken Taylor, la vedette d'Iran promue consul canadien dans la métropole américaine. On est timide chez M. Yalden: on a requis une réforme du service de réception, des amendements à l'affichage, au «protocole» (bilinguisme des cartons d'invitation, bel exemple du Moyen Âge où l'on traîne encore), et des explications quant à la politique de «recrutement local» des employés de soutien, qui aboutit à l'unilinguisme anglais. Pas question de demander à M. Taylor de s'expliquer sur le problème plus grave du type de représentation que le Canada donne de lui à une heure d'avion de Montréal, et dans l'une des plus importantes capitales culturelles, politiques, et économiques du monde.

M. Taylor, qui finissait avec l'ayatollah lui-même, n'est guère impressionné par le commissaire aux langues officielles. En cette mi-octobre, il n'a pas encore communiqué sa réponse au ministère des Affaires extérieures qui, par conséquent, n'a pas encore communiqué la sienne à M. Yalden. Et la semaine dernière, à New York, non seulement j'ai retrouvé la même standardiste à l'oeuvre, mais le même «speak english» dès que j'ai voulu laisser un message en français.

Cette histoire de téléphone et de secrétaires unilingues n'est qu'un témoin d'un climat général. Tout au long de l'année, à New York, j'ai traité avec un responsable des relations avec les milieux académiques qui, âgé de moins de trente ans et dans un poste aussi important, ignorait le français et n'avait pas l'intention de s'y mettre. Les universitaires américains, nombreux dans la région, qui s'intéressaient au Québec ou au fait français au Canada, avaient heureusement la possibilité de s'adresser, deux coins de rue plus loin, à la délégation du Québec.

On a vu aussi l'attaché culturel du consulat canadien, un francophone, devoir communiquer pendant des mois en anglais avec un collègue lui aussi francophone à Ottawa, parce qu'on ne voulait pas lui donner une secrétaire francophone. Il l'a obtenue, sa secrétaire, quand le Canada a ouvert une galerie d'art dans Soho. Le français, comme on le sait, est une langue qui ne sert qu'aux affaires culturelles.

On a vu aussi Ottawa préférer nommer à New York un consul-vedette dont le vocabulaire français enrichit d'un cran celui de la standardiste («Bonjour, comment allez-vous?»), et que l'idée n'effleure même pas qu'il représente aussi le Canada français. Jamais je n'ai entendu Ken Taylor, en fonction officielle, dire deux mots en français; cela vous rafraîchit singulièrement le sens de l'appartenance.

Le consulat canadien à New York, malgré la présence de nombreux agents professionnels bilingues, d'une «capacité bilingue» comme on dit chez M. Yalden, est le consulat d'un pays anglais, où le Québec n'apparaît que comme un appendice curieux, à expliquer aux Américains mais non pas à représenter, au sens de «témoigner de», à l'étranger. Non seulement on fait ainsi affront aux milliers de Québécois qui voyagent à New York chaque année et qui, s'ils avaient besoin de services, les obtiendraient en leur langue à la façon d'une faveur et non d'un droit, mais encore on détruit à sa face même la prétention et le désir d'Ottawa d'exercer la plénitude de la «francité» du Canada sur la scène internationale.

Curieusement, c'est la délégation du Québec qui, dans la métropole américaine, rend le mieux l'image bilingue canadienne qui devrait être la règle partout, qu'un consulat se trouve en Australie, en France, ou aux États-Unis, si les principes constitutionnels qu'on nous vante à pleins écrans ont un sens autre que d'enterrer les Québécois sous la guimauve illusoire d'une francophonie égalitaire. La totalité du personnel de soutien des délégations du Québec aux États-Unis, dont la totalité de leurs services au public américain ou canadien, est bilingue. Pourtant ce personnel est obligatoirement recruté sur place, comme dans le cas des consulats. À New York, les offres de service de candidats bilingues débordent des classeurs de la délégation québécoise alors que le consulat se plaint de la difficulté à recruter. Dans une ville multilingue et multiculturelle, où le français est du dernier chic, où l'on peut dîner en français, aller au cinéma en français, aller au musée et se faire guider en français, se faire coiffer en français, acheter en français dans les grands magasins si on y tient, on aura compris d'où vient la différence entre la représentation du Québec et celle du Canada: de la volonté, de la conviction, du respect de ses commettants. Et tristement, dans le cas du consulat canadien, de la carence absolue du sens de l'égalité. La Charte des droits ne fera pas de miracles et n'éduquera pas des inéducables pour lesquels le français relève de la charité publique, ou du luxe.

Car voilà pourquoi M. Taylor hésite à se donner une standardiste bilingue. La dame a trente ans de loyaux services et ce serait coûteux et compliqué, paraît-il, de la promouvoir latéralement vers des fonctions moins proches du public. À choisir entre le budget et le français, on a vite fait de conclure que la plupart des Québécois qui se trouvent à New York peuvent se débrouiller en anglais, après tout. Non, je n'ai pas échappé non plus à cette réflexion-là, un soir de réception: c'est la langue de l'Amérique du Nord. L'impérialisme, «tendance à la domination morale, psychique, intellectuelle», c'est le terme parfait.

LIBRE OPINION

Le positivisme de la Cour suprême

par Claude Emmanuelli

L'auteur est professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

L'opinion de la Cour suprême sur le rapatriement unilatéral de l'AANB met en relief l'existence de conventions parmi les éléments constitutifs de la constitution canadienne.

La nature et le rôle de ces conventions présentent une certaine ambivalence dont les conclusions de la Cour suprême portent les traces.

La Cour suprême reconnaît ainsi que les conventions constitutionnelles sont parties intégrantes de la constitution et du régime constitutionnel canadien mais indique en même temps qu'elles ne font pas partie du droit constitutionnel canadien.

En conséquence, le rapatriement de l'AANB sans le consentement des provinces est inconstitutionnel au sens conventionnel du terme. Cependant, du point de vue juridique, le consentement des provinces n'est pas constitutionnellement nécessaire car aucune loi ne le requiert.

L'ambiguïté de cette opinion repose sur une définition stricte du droit constitutionnel qui appelle certains commentaires.

Les règles de droit peuvent se définir comme des règles de conduite que les membres d'une société donnée acceptent entre eux pour régir leurs rapports, qu'ils considèrent obligatoires et pour la violation desquelles ils ont prévu certains mécanismes réparateurs. À cet égard, la Cour déclare qu'un consensus général existe suivant lequel «une convention est une règle que ceux à qui elle s'applique considèrent comme obligatoire». Toutefois, la Cour ajoute: «Selon la prépondérance des autorités sinon le consensus général, la sanction de la violation d'une convention est politique et non juridique». Ainsi, les conventions se distinguent des autres sources du droit constitutionnel canadien parce qu'elles ne sont pas administrées par les tribunaux; ce ne sont pas des règles judiciaires. Elles diffèrent également des coutumes internationales dans la mesure où elles ne sauraient se cristalliser comme ces dernières en règles juridiques applicables par les juridictions internationales ou nationales. En somme, selon l'optique de la Cour suprême une règle n'acquiert un caractère juridique qu'à condition d'être susceptible d'application par les tribunaux judiciaires. Un tel légalisme renoue avec le positivisme juridique du siècle dernier.

Au 19ième siècle, le philosophe anglais J. Austin définissait la règle juridique comme un commandement appuyé par la menace d'une sanction. Dans la pensée positiviste de l'époque cette sanction ne pouvait qu'être administrée par les institutions judiciaires. Celles-ci étaient d'ailleurs considérées comme le rempart des libertés individuelles dans une Grande-Bretagne dénuée de constitution écrite. Or, les tribunaux judiciaires n'appliquent que la loi et les précédents judiciaires auxquels la Cour suprême réserve le qualificatif de «juridique». Ainsi, «c'est parce que la sanction des conventions relève des institutions gouvernementales autres que les tribunaux (...) qu'on dit généralement qu'elles sont politiques».

Cette perception excessivement positiviste des conventions et du droit constitutionnel est critiquable car elle ne tient pas compte de l'évolution de l'idée de droit.

Rappelons, par exemple, qu'Austin niait l'existence du droit international qu'il qualifiait de «Law improperly so called» et dont il réduisait les règles à des normes de conduite morale. Aujourd'hui, les règles régissant les rapports entre États sont généralement perçues, y compris par la Cour suprême du Canada, comme formant un système juridique articulé malgré ses imperfections. En particulier, l'absence d'un système centralisé de sanctions visant à assurer le respect de règles contraignantes ne semble plus affecter le caractère juridique du droit international public. Il faut ajouter que le droit in-

Suite à la page 18

LETTRES AU DEVOIR

■ *Au terme d'un match nul!*

La joute constitutionnelle opposant les provinces au fédéral pourrait se comparer à un match de hockey douteux, Les provinces, lassées de se faire tabasser par une équipe fédérale rude et sans scrupules, ont demandé un arbitre, la Cour suprême du Canada, pour contrôler la régularité de l'épreuve. L'arbitrage devant mettre fin à l'arbitraire.

Or ne voilà-t-il pas qu'au terme de la partie, le fédéral a marqué un point au chapitre de la légalité mais les provinces y sont allées d'un but en ce qui touche la légitimité des conventions et des traditions constitutionnelles. Normalement, le score serait 1 à 1 et nécessiterait des périodes supplémentaires jusqu'à ce que l'un des deux camps triomphe réellement.

Mais Trudeau, le pilote de l'équipe fédérale, et son triomphaliste défenseur Chrétien, en mauvais joueurs qu'ils sont, n'acceptent pas la décision de l'arbitre et se déclarent unilatéralement vainqueurs. Ils réclament même la Coupe, en l'occurrence le rapatriement de la Constitution. L'assistance trépigne et réclame d'avoir droit au chapitre puisqu'elle a payé les frais du match.

Les jeux sont-ils faits? Si oui, ce serait bien la première fois de l'histoire universelle qu'une équipe sans fair play soit déclarée gagnante au terme d'un match nul. Il s'agirait là d'une autre victoire insolite du pilote Trudeau. Et cela pourrait dégénérer en bagarre générale hors de la patinoire. Le Québec aurait peut-être avantage à se retirer d'une telle «ligue» où le gagnant et le perdant sont connus d'avance.

Claude FAFARD

Ile d'Orléans, 30 septembre

■ *Entre moralité et légalité*

Nous assistons actuellement au Québec à un spectacle de grande dignité. À la mesure de leurs responsabilités, nous voyons nos chefs de partis se lever et faire la lumière sur un jugement de Cour suprême dont la portée risque d'être minimisée si on le réduit à quelques paragraphes.

Il fait bon, en particulier, entendre notre digne premier ministre québécois parler de la nécessité de respecter des droits acquis par des conventions constitutionnelles aussi vieilles et aussi fortes que les lois constitutionnelles elles-mêmes.

C'est rassurant de l'entendre dire que, même si la loi constitutionnelle permettait de trancher unilatéralement la question, il serait immoral et tout simplement inqualifiable de le faire, de la part d'un gouvernement centralisateur qui n'accepterait d'écouter que son intérêt partisan.

Cela me rassure quand je pense aux écoles privées... Car, elles aussi, elles sont des droits acquis des parents, profondément enracinés dans nos conventions sociales québécoises... des droits acquis aussi vieux que le Québec lui-même... Et je me dis que jamais un gouvernement responsable ne voudra sabrer unilatéralement un tel droit sans avoir d'abord écouté, mais écouté vraiment les porte-parole de ceux qui y tiennent.

Il est bon de penser que nos dirigeants sont d'avis qu'il y a des conventions sociales, politiques ou constitutionnelles qui sont aussi fortes sinon plus que des lois... que dans bien des cas, comme le disait notre premier ministre, ce sont les conventions plus que les lois qui ont fait avancer la civilisation...

Aussi, nous osons croire que, même si légalement un gouvernement pouvait faire disparaître les écoles privées sans les avoir d'abord vraiment écoutées, il ne le ferait pas, par respect des conventions, par respect des droits acquis et de la civilisation qui en a découlé depuis quelques siècles... Car, agir de la sorte, ce serait immoral et proprement inqualifiable... même si la pure légalité était sauve.

Charles-Eugène PLOURDE

Trois-Rivières, 5 octobre

■ *Le consensus à atteindre*

Pendant que nos chefs politiques débattent le contenu proposé du rapatriement, ils ne semblent pas être conscients du fait que les enjeux sont beaucoup plus importants dans notre crise constitutionnelle que la simple victoire que prétendra s'être acquis le côté qui demeurera le plus intransigeant. Les enjeux représentent l'existence même du Québec dans la fédération canadienne. «Armé» de la décision de la Cour suprême du Canada, M. Lévesque n'a tiré, jusqu'à présent, que les premiers coups de feu dans sa bataille qui a pour but de discréditer et défaire le fédéralisme. Cet acte se produit au moment même où les Canadiens se mettent en marche pour fonder un nouveau pays — au moment même où l'objet exprès de M. Trudeau est de faire renaître le fédéralisme et de présenter aux Québécois une solide alternative au séparatisme. Il ne s'agit donc plus d'une simple chicane économique que se livrent fédéralistes et indépendantistes comme c'était le cas auparavant. Mais surtout d'une bataille entre MM. Trudeau et Lévesque pour se procurer le titre de fondateur d'une nation — fondateur du Canada ou fondateur du Québec. La grande question est donc à savoir si une constitution qui reconnaît les principes universels de la dignité de la personne peut permettre à une culture et un peuple distincts de s'y épanouir et d'y prospérer. Or, si M. Trudeau agit unilatéralement à ce moment-ci, sa tentative de présenter une alternative réelle aux Québécois échouera selon toute évidence. On prétendra que M. Trudeau agit contre le Québec et uniquement dans l'intérêt de voler et centraliser le pouvoir. Il n'aura convaincu personne que cette nouvelle constitution est un acte traduisant la volonté nationale et en particulier, qu'elle est une réponse plausible pour les Québécois à la suite du référendum. En bref, c'est M. Trudeau lui-même qui armera le PQ. Cependant, si les premiers ministres provinciaux n'arrivent pas à reconnaître que les intérêts de M. Lévesque dans les négotiations sont fort différents de ceux des autres provinces, ils finiront par soutenir le séparatisme sous la couverture des «droits provinciaux». Ils doivent se rappeller ce jour mémorable où le Québec, par référendum, prenait parti pour le fédéralisme et les Canadiens à travers le pays étaient majoritairement d'accord pour établir un nouveau contrat social. Le but même de l'initiative constitutionnelle était de répondre à ce défi. Si elle s'arrête là, la volonté nationale d'assumer la reconstruction du pays aura échoué aussi, et l'alternative au séparatisme se sera effondrée. L'initiative doit donc progresser, mais seulement sur la base d'un consensus. S'il faut en venir à une bataille entre M. Lévesque et la cause du fédéralisme, qu'elle vienne lorsque M. Lévesque devra s'opposer seul au rapatriement, à une formule d'amendement qui assure un veto au Québec, aux droits linguistiques pour tous les citoyens canadiens, aux garanties des Franco-Ontariens en vertu de l'article 133, et à la possibilité de construire au Canada une structure constitutionnelle nouvelle et vitale qui protégerait les particularités régionales. Que M. Trudeau abandonne ses intentions de référendum général en matière d'amendements et qu'il laisse la décision au peuple canadien dans un vote national sur la question d'une charte des droits. Si une majorité approuve une charte des droits, un tel vote pourrait affirmer l'existence d'un consensus national que cherche M. Trudeau. Que les provinces abandonnent le droit de se retirer, et qu'elles s'entendent sur une proposition qui comprend les droits linguistiques, et possiblement la péréquation et le contrôle des ressources naturelles. Voilà le genre d'entente que doivent chercher nos chefs. Refuser d'arriver à une telle entente, ce serait mettre en péril l'avenir de notre pays.

R.A. JANDA, Richard W. ELLIOTT, Daniel GOGEK, Alan S. ALEXANDROFF, Étudiants, Faculté de droit, McGill.

Montréal, 13 octobre

■ *La recherche dans les universités*

J'aimerais faire une remarque à propos de l'article de M. Rodolphe Morissette (paru dans LE DEVOIR du 9 octobre) où il déplore le fait que les dépenses fédérales destinées à la recherche scientifique et technologique continuent de favoriser très largement l'Ontario. Je me demande en effet, (ce que M. Morissette omet de faire) pourquoi le Québec reçoit moins d'argent que l'Ontario au chapitre de la recherche universitaire.

Je ne crois pas, sincèrement, que le gouvernenent fédéral cherche délibérément à déposséder le Québec en attribuant à l'Ontario les fonds qui reviennent légitimement à la province francophone. Les subventions des trois Conseils de recherches (médicales, en sciences naturelles/génie et en sciences humaines) sont octroyées à des chercheurs ou à des équipes de chercheurs en concurrence ouverte après que des pairs ont évalué la qualité, l'importance et le mérite de chaque projet de recherche qui leur est soumis. La somme totale d'argent accordée aux chercheurs des universités du Québec n'est rien d'autre que la somme totale de toutes ces subventions. Ainsi donc, si le chiffre total est inférieur pour le Québec, c'est soit que les chercheurs québécois reçoivent une subvention moyenne plus basse qu'ailleurs, soit que le nombre de chercheurs n'est pas aussi élevé au Québec qu'en Ontario.

Point n'est besoin de faire la preuve de cette seconde hypothèse. En outre, le nombre de chercheurs québécois risque de baisser encore davantage avec les réductions budgétaires annoncées récemment. A cet égard, M. Morissette ne trouvera aucune consolation dans les statistiques relatives à la situation qui prévaudra d'ici deux ans.

La première hypothèse reste à prouver. Ce dont je suis certain, c'est que les meilleurs de nos chercheurs universitaires n'ont rien à envier à leurs homologues canadiens ou américains, au contraire. Si les subventions qu'ils reçoivent sont en général inférieures à celles de leurs collègues ontariens disons, c'est tout simplement qu'ils ont moins de temps à consacrer à leurs recherches en raison notamment des conditions de travail extrêmement difficiles qui leur sont imposées; et ce, malgré les effets très bénéfiques du programme FCAC qui rétablit quelque peu l'équilibre entre le Québec et le reste du Canada.

Pour demeurer à l'avant-garde de la recherche, il faudrait que le gouvernement augmente les subventions qu'il accorde aux universités afin que celles-ci puissent engager de nouveaux chercheurs talentueux. Il faut dépenser de l'argent pour en gagner. Au rythme où vont les choses, je crains fort que la situation n'empire au lieu de s'améliorer.

Michael P. PAIDOUSSIS,
directeur du département de génie mécanique à l'université McGill.

Montréal, 14 octobre

■ *L'alternative*

J'écoutais par hasard, le jour de l'Action de Grâces, une émission radiophonique de Radio-Canada (Hull) à laquelle participaient notamment MM. Bourgault, de Bellefeuille, Lasalle et un certain député péquiste. L'émission portait sur le communiqué de René Lévesque selon lequel le PQ devrait sans doute s'impliquer dans les prochaines élections fédérales.

Le député conservateur évidemment n'avait rien contre. Bourgault opinait que cette démarche ne ferait que retarder l'issue. Tous étaient d'avis, sauf le député conservateur, que les 20, 30 ou même 40 ou 74 députés provinciaux à Ottawa ne seraient qu'une voix dans le désert.

Je pense que la vraie alternative, ou si vous voulez la riposte la plus cinglante au projet Trudeau, qui n'est peut-être que l'aboutissement de la vision de Murray, serait la formation et l'élection d'un parti provincial fédéral dans chacune des provinces dissidentes.

De cette manière, les fédéraux (centralisateurs) seraient noyés au Parlement même et les provinces n'auraient qu'à légiférer, de consensus, sur les réformes qu'elles estiment vitales pour chacune d'elles.

Pierre QUESNEL,
Montréal, 13 octobre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Tout est fruit

Jacques Dufresne

ENTRE la crise constitutionnelle et la crise économique, voici quelques propos légers sur une autre crise permanente: celle de la «température».

Nous sommes réputés à l'extérieur, en France notamment, pour nos perpétuelles jérémiades contre le climat. Des médecins de Québec en stage à Paris il y a quelques années l'ont appris de façon brutale. Tous les matins, en entrant à leur clinique, ils se plaignaient du mauvais temps, mais un bon jour, leurs collègues parisiens, exaspérés, leur ont tenu ce langage orageux: «N'avez-vous pas compris que la seule façon de supporter ce sale temps, c'est de n'en point parler! Si vous ne pouvez pas le comprendre, retournez chez vous!»

Les Anglais ont la même philosophie. Si on n'est pas extrêmement attentifs, on rate les pronostics de la température à la fin du bulletin de nouvelles télévisé à la BBC: le sempiternel «cloudy» est fugitif comme une image subliminale.

Nos médias, avec la complicité de leur clientèle, pratiquent la philosophie inverse. On en a eu un exemple accablant pendant les jours de mauvais temps de la fin de septembre et du début d'octobre. Déjà sur-alertés par les bulletins du matin, on ne sortait que pour être assaillis par des gens attristés par les froids anormaux, annonciateurs, à n'en point douter, d'un hiver plus maussade encore que le précédent. Chacun aggravait de son mieux les sinistres prévisions de la radio: la température est au-dessous de la normale pour la neuvième année consécutive, et ce n'est là que le début de la nouvelle ère de glaciation dans laquelle nous entrons! Me faire ça à moi!

De tels discours finissent par abattre le moral de l'homme le plus déterminé à lire les chagrins du temps à travers ses joies à lui. Il faudrait pouvoir répondre, sèchement: il fait beau pour moi, je prends à la lettre le mot de Marc-Aurèle: «Tout est fruit pour moi de ce que m'apportent tes saisons, oh nature.»

Il se pourrait que nos allusions répétées à la «température» fassent partie de nos mécanismes d'adaptation. Il se pourrait aussi qu'elles soient des maladresses d'un peuple jeune qui n'a pas encore compris que si l'homme commande à la nature en lui obéissant, il surmonte les intempéries en les passant sous silence.

Certains historiens frivoles ont soutenu que nous nous comportions déjà en vaincus le jour où nous avons choisi d'affronter le climat d'ici plutôt que l'anglais dans la douce Virginie. Nous en tiendrions rigueur au climat depuis ce temps, et nos jérémiades météorologiques seraient des actes manqués, des vegeances différées et reportées sur les nuages. Ce n'est pas à notre géographie mais à notre histoire que nous serions mal adaptés. Dans ces conditions, le dénouement de la crise constitutionnelle pourrait entraîner celui de la crise atmosphérique.

Mais en attendant que les progrès hypothétiques de notre histoire nous sauvent des méfaits certains de notre géographie, nous aurions peut-être intérêt à nous rappeler que l'adaptabilité des êtres humains, dont nous sommes toujours, est telle qu'ils peuvent vivre un jour sous les tropiques et le lendemain au pôle Nord.

Souvent même, l'obstacle climatique est un stimulant pour le génie d'un peuple. Les Hollandais, par exemple, ont réagi à leurs soleils mouillés en se donnant les intérieurs les plus chaleureux du monde et en réinventant la lumière à l'ombre de Rembrandt et Ver Meer. Baudelaire a été ainsi amené à rendre cet hommage à leur climat:

Des soleils mouillés
de tes ciels brouillés
pour mon esprit ont les charmes
si mystérieux
de tes traîtres yeux
brillant à travers leurs larmes.

Pour mon esprit! Voilà le fin mot de l'adaptabilité. Quelles que soient les limites de notre esprit, et aucune époque ne les a mieux explorées que la nôtre, nous pouvons nous élever au-dessus de nos humeurs et de celles du temps. Notre corps lui-même peut ainsi se réjouir de l'hiver. L'explorateur Bernard Voyer, célèbre pour ses excursions à ski dans les terres de Baffin, passe toutes les nuits d'hiver sur son balcon à Saint-Hyacinthe. L'air froid, c'est du champagne pour lui.

Ce pouvoir de l'esprit est l'un des thèmes préférés d'Alain. Dans les *Propos sur le bonheur*, livre que certains lisent toujours, même si la grande philosophie l'ignore, il se demandait pourquoi les gens se plaignent de la pluie. «Il y a pourtant disait-il, assez de maux réels. Cela n'empêche que les gens y ajoutent, par une sorte d'entraînement de l'imagination. Et remarquez une chose, c'est que cela est sans fin et que tristesse engendre tristesse».

Alain était spinoziste. Nul ne connaissait mieux que lui les limites de l'esprit. Il disait: «La volonté n'a de pouvoir que sur quelques muscles». Mais il ajoutait: commençons donc par exercer ce petit pouvoir avant d'en imaginer et d'en revendiquer de plus grands

On me dira que c'est là de la philosophie au niveau du sourire de rigueur. C'est quand même celle qui nous convient en premier lieu, car la plupart de nos maux ne se situent pas à un niveau beaucoup plus élevé. Si l'on digère mal, il vaut mieux changer son alimentation que le monde autour de soi. Nietzsche, dans le même esprit, prétendait que les défauts de la pensée allemands étaient dus en grande partie à la bière.

Nos ancêtres étaient-ils aussi perturbés que nous par le climat? J'ai peine à le croire. Notre situation s'est sans doute aggravée depuis que les médias nous bombardent de pronostics sombres pour nous faire rêver ensuite de voyages en Floride. Ce qui est ainsi présenté comme possible, le Sud, devient nécessaire, et ce qui est nécessaire, inévitable, le Nord, devient impossible.

On entend de plus en plus cette plainte: «C'est impossible de vivre l'hiver ici, je vais aller passer mes vieux jours en Floride». Hélas! Monsieur, vos vieux jours ont commencé le jour où vous avez perdu le goût et la capacité de vous adapter, et vous les traînerez avec vous, dussiez-vous partir pour Lauderdale escorté de Miss Univers. Vous projetterez vos humeurs sur le soleil de Floride comme vous les projetez sur le ciel bleu ou gris d'ici.

Communisme: de la théorie à la pratique

Humanisme et terreur, Maurice Merleau-Ponty, éd. Gallimard, Paris, 1980, 310 pages.

par Roger Duhamel

CET essai sur le problème communiste date de tout près d'un quart de siècle. C'est dire qu'il ne peut tenir compte de l'évolution considérable qui s'est produite depuis lors dans nos sociétés; c'est dire également que plusieurs interrogations posées dans ce texte ont aujourd'hui reçu leur réponse, qui n'est pas toujours conforme aux prévisions de l'auteur. Cette constatation évidente ne rabaisse en rien la puissance de réflexion de Merleau-Ponty, elle ne fait que confirmer cette observation banale que l'histoire se complaît souvent à déjouer les calculs humains. Le grain de sable dans la vessie de Cromwell n'est pas un accident isolé.

Le philosophe français, dont la disparition brutale au début de la cinquantaine devait endeuiller la pensée contemporaine, choisit pour point de départ de sa démonstration *Le Zéro et l'Infini*, ce livre à la fois pénétrant et irritant que les trop fameux procès de Moscou dans l'immédiat avant-guerre avaient inspiré à Arthur Koestler. Son héros Roubachof, qui réunit les traits moraux et physiques de Boukharine et de Zinoviev, s'applique à rationaliser son attitude à l'égard du Parti et il n'hésite pas à s'accuser des fautes objectives qu'il a commises, à assumer les conséquences désastreuses de ses errements idéologiques.

Nous nous défendons mal d'un certain malaise à la lecture du commentaire serré de Merleau-Ponty. Il ne s'agit assurément pas d'une pièce de propagande grossière destinée à la consommation des militants crédules et nous rendons un hommage sans réserve à la probité intellectuelle d'un esprit adonné à une recherche sincère. Ce qui devient souvent gênant dans cet exposé, c'est qu'on discerne parfois assez mal si Merleau-Ponty nous livre ses propres convictions ou s'il se contente de résumer fidèlement la pensée de Marx. Il semble bien que le compagnon de route, même s'il lui arrive de prendre respectueusement ses distances, épouse dans l'ensemble l'idéal qu'il prête avec une généreuse gratuité à la théorie marxiste.

C'est sans doute se donner la partie belle que poser d'entrée de jeu qu'il existe une mystification libérale, ce que personne ne nie sérieusement, et d'en tirer la justification, abusive à mes yeux, de la violence communiste. Il m'apparaît difficile de soutenir que le communisme est égal à ses intentions humanistes, en écrivant ensuite froidement que «la ruse, le mensonge, le sang versé, la dictature sont justifiés s'ils rendent possible le pouvoir du prolétariat.»

À ce sujet, l'enseignement des grands maîtres lève toute hypothèque douteuse. Lénine: «Il faut savoir consentir à tout, à tous les sacrifices, user même, en cas de nécessité, de tous les stratagèmes, user de ruse, de procédés illégaux, du silence, de la dissimulation de la vérité pour pénétrer dans les syndicats, y demeurer, y poursuivre à tout prix l'action communiste.» Et Trotsky: «La lutte à mort ne se conçoit pas sans ruse de guerre, en d'autres termes sans mensonge et tromperie.»

Staline a signé le pacte germano-soviétique? Pourquoi s'en scandaliser? «Qu'importe, quand il s'agit de sauver la révolution, c'est-à-dire l'avenir humain»! Il se creuse ici un fossé éthique qui sépare à jamais marxistes et chrétiens — dans la mesure où ces derniers ne récusent pas leur hiérarchie des valeurs.

Une fois engagnés dans cette voie, les communistes de rigoureuse obédience doivent renier l'acquis d'une civilisation millénaire, en acceptant, par exemple, qu'une révolution s'interdise de définir le délit selon le droit établi, mais selon celui de la société qu'elle veut créer. Quelle vertigineuse perspective sur d'insondables abîmes! Bref, tout l'éclairage se modifie selon que la violence est «progressive» ou bourgeoise. Il est admis que la révolution puisse faire souffrir les hommes plus que ne l'a fait l'ancien régime, mais qu'y a-t-il de répréhensible à opprimer les hommes d'aujourd'hui, s'il s'agit de libérer les hommes de demain? Nous sommes donc prévenus (dans les deux sens du terme!): «Honneur, déshonneur, sincérité, mensonge, ces mots n'ont pas de sens pour l'homme de l'histoire.» C'est tout simplement la foire d'empoigne.

Le marxisme soutient que les questions économiques ne se distinguent pas des questions culturelles ou humaines et que la solution de cet unique problème, c'est le prolétariat qui la détient en toute exclusivité. Ce que l'on n'explique jamais de façon satisfaisante, c'est le fondement de la mission historique du prolétariat: pourquoi en effet cette sacralisation arbitraire qui en ferait à la fois la force motrice de la société nouvelle et le porteur des valeurs d'humanité? Pourquoi une classe plutôt qu'une autre serait-elle la dépositaire de valeurs transcendantes?

Hegel, où Marx a beaucoup puisé, a eu finalement tendance à voir dans le prolétariat, non pas la classe universelle, mais plutôt les «fonctionnaires d'un État autoritaire qui voient pour tous le sens de l'histoire et qui font l'humanité par la force et par la guerre.» Ce qui revient à transformer la Terreur en une institution permanente. On s'étonne qu'un esprit aussi subtil et désintéressé que Merleau-Ponty n'ait pas voulu comprendre que toute révolution secrète un Bonaparte ou un Staline et qu'un Kerensky ou un Banisadr ne sont tout au plus que des ombres fugaces promptes à s'effacer sur l'écran de l'histoire.

Vers la fin de son exposé, le philosophe entend définir à l'égard du communisme «une attitude pratique de compréhension sans adhésion et de libre examen sans dénigrement.» Louable impartialité qui suscite néanmoins un certain doute quand nous lisons, quelques pages plus avant, qui «hors du marxisme, il n'y a que puissance des uns et résignation des autres.» Les plateaux de la balance semblent un peu faussés.

Les conclusions trahissent une orientation dépourvue de toute ambiguité: toute critique du communisme ou de l'URSS doit être considérée comme un acte de guerre; l'humanisme exclut toute guerre préventive contre l'URSS; enfin, nous ne sommes pas en guerre. En somme, «jusqu'à nouvel ordre (*sic*), on ne peut pas parler d'agression soviétique» et «la vie de l'URSS est compatible avec l'indépendance des pays occidentaux.»

Rédigeant ses notes en 1947, Merleau-Ponty est bien excusable de n'avoir pas deviné, entre autres événements inqualifiables, le coup de force en Tchécoslovaquie (1948), l'écrasement barbare de la Hongrie (1956), le printemps de Prague (1968), le viol de l'Afghanistan (1980), sans compter la mise en coupe réglée de plusieurs territoires africains. En présence de ces faits troublants retenus à titre exemplaire seulement, le penseur viendrait-il aujourd'hui à résipiscence comme d'autres l'ont fait honnêtement, ou continuerait-il au contraire de répéter après Trotsky que «le plus haut bonheur humain n'est point dans l'exploitation du présent, mais dans la préparation de l'avenir»? Le monde a besoin des intellectuels, mais ils ne lui rendent pas toujours l'existence facile...

LES CÉGÉPIENS À FROID...

Les Motivations politiques des étudiants du cégep de Sainte-Foy, Jean-Paul Gélinas, Québec éd. Collégiales, 1981, 320 pages.

par Christian Dufour

ON aborde un peu l'eau à la bouche un livre comme celui de M. Gélinas, sur les motivations politiques des étudiants du cégep de Sainte-Foy. Mêler politique et éducation — longtemps péché mortel au Québec — a gardé des allures de fruit défendu, attirant. Et plus particulièrement quand il s'agit du cégep, ce controversé rejeton de la Révolution tranquille qui regroupe les étudiants les plus disponibles, les plus intéressants politiquement. On est d'autant plus déçu que le livre d'un chercheur, qui connaît bien le milieu, ne nous en apprenne pas plus.

Cette déception est tout d'abord attribuable au titre du livre, trop général, trompeur. Car ce ne sont pas des motivations politiques comme on les entend généralement, dont il est question, mais de quelque chose de plus technique, de plus limité. Ce que l'auteur a fait, c'est comparer l'intensité de certaines motivations politiques des cégépiens (par exemple, la réaction plus ou moins forte à l'égard de la loi 22, qu'on soit pour ou contre et l'étendue de ces motivations (au plan local, provincial, etc) à quatre variables rattachées au cégep (1). Il a ensuite confronté les résultats à l'âge, au sexe, au vote, au statut du père et aux résultats scolaires des répondants.

Il en ressort tout d'abord une série de conclusions que connaissent plus ou moins intuitivement ceux qui ont été, à un moment ou à un autre, en contact avec l'univers des cégeps. Il n'est sans doute pas mauvais, ainsi, de voir confirmer que l'idéal du rapport Parent n'est pas réalisé, qu'il existe deux types nets de cégépiens, ceux du professionnel et ceux du général. Chez ces derniers, les étudiants en sciences humaines et en arts et lettres sont plus intensément motivés pour la politique que ceux de sciences. On est, de même, peu surpris que les étudiants qui ont voté péquiste en 1976 se révèlent très motivés politiquement, alors que leurs camarades de moins de 18 ans, sans droit de vote à exercer, le sont nettement moins.

Quelques conclusions sont plus intéressantes. Les motivations politiques ne varient pas substantiellement, qu'on soit en le, 2e ou 3e année: on ne sort pas, autrement dit, du cégep plus motivé politiquement qu'on ne l'était lorsqu'on y est entré. Il est à ce sujet étonnant que l'auteur tienne à désamorcer sa découverte la plus troublante. On apprend aussi, avec intérêt, que sont nettement plus motivés politiquement les étudiants dont le père est moins scolarisé. La motivation des cégépiennes enfin, égale en intensité à celle des cégépiens, semble s'exercer dans un champ moins étendu.

On regrette que l'auteur, en raison sans doute des moyens limités dont il disposait, n'ait pu cerner plus précisément les motivations qu'il mesurait. Est, par ailleurs, difficilement compréhensible la nette sous-représentation dans l'échantillonnage des cégépiens du professionnel, qui rend aléatoire certaines projections à l'égard de ces étudiants, majoritaires au moment de l'étude au cégep de Sainte-Foy.

Pour le reste, M. Gélines fait preuve, tout au long de son travail, d'une conscience professionnelle qui fait honneur au chercheur. Nous est soigneusement exposé le cadre théorique de l'étude, expliquée en détail la méthodologie utilisée. Tout y est: tableaux, statistiques; la bibliographie de 20 pages ne comporte pas moins de 320 titres. Mais c'est paradoxalement cette volonté d'être exclusivement scientifique qui, un moment, fait problème. C'est à la fois trop et trop peu: trop une thèse de doctorat, pas assez un livre.

Le travail de M. Gélinas, utile, a ouvert des pistes que d'autres chercheurs exploreront; il a lui-même permis quelques découvertes intéressantes. On peut cependant douter que ces résultats à eux seuls justifiaient la publication d'un livre s'adressant à un public moins spécialisé.

L'auteur a fait preuve ces vingt dernières années, nous dit l'éditeur, d'un enthousiasme sans relâche pour les étudiants, à travers de multiples activités sportives, littéraires, artistiques. Après avoir mesuré à froid les motivations politiques de ces cégépiens qu'il connaît bien, pourquoi ne pas nous avoir parlé un peu d'eux? Ne pas avoir enrichi une récolte un peu maigre des hypothèses, des intuitions que permet seul le contact avec la vie? Cela n'empêche pas, par ailleurs, de faire les distinctions qui s'imposent entre ce qui est scientifique et ce qui l'est moins.

Le directeur de thèse de l'auteur lui sait gré, dans la préface du volume, d'avoir subordonné son enthousiasme aux exigences d'une démarche minutieuse, méthodique, rigoureuse, «une démarche hors de soi». Nous aurions préféré, quant à nous, que M. Gélinas, se laisse un peu emporter dans son livre par cet enthousiasme, qu'il l'écrive moins en universitaire, plus comme le cégépien qui est devant sa vie à vivre, que nous voulions connaître.

Note

(1) Le fait qu'on soit au général ou au professionnel; en le, 2e ou 3e année; qu'au général on soit en sciences humaines, en arts et lettres, en sciences de la santé ou en sciences pures ou appliquées; le fait enfin qu'on ait choisi ou non un cours optionnel en science politique.

Une science de la guerre

La Politique de Mars, Alain Rouquie, éd. Le Sycomore, Paris, 1981, 219 pages.

par Marc M. Parent

CET ouvrage collectif, publié par un groupe de politicologues, sociologues et anthropologues, est le fruit de deux ans de recherches effectuées dans le cadre de la Fondation nationale des sciences politiques de France. Le lecteur y trouvera une critique des méthodes traditionnelles d'analyse et les moyens nécessaires pour la compréhension du fonctionnement effectif des armées en tant que forces politiques.

L'ensemble des travaux, qui ont été réunis et présentés par Alain Rouquie, propose une grille d'analyse des processus politiques au sein des armées. Alors que la première partie du livre, théorique, s'attache à exposer, de manière didactique, le contexte et les mécanismes de la politique des armées, la deuxième partie porte sur des expériences nationales. Celles-ci semblent répondre adéquatement aux trois critères exposés dans l'avant-propos:

1) recherches faites sur place pour percer l'opacité de ces institutions semi closes que sont les armées nationales;

2) diversité et singularité, et cela dans le but d'offrir aux lecteurs un large éventail représentatif de ces analyses nationales. L'on retrouvera des analyses portant sur l'Europe (Turquie et Portugal), le Moyen-Orient (Syrie), l'Afrique (Bénin et Ethiopie) et l'océan Indien (Madagascar). L'Amérique latine fait, quant à elle, l'objet d'une étude théorique dans la première partie;

3) cohérence et unité des situations traitées, d'où les discussions aussi bien sur les cas d'armées et de militaires progressifs que révolutionnaires, sur la politisation comme la dépolitisation des forces armées.

Le livre ne prétend pas assimiler les armées à des formations politiques partisanes, mais bien à attirer l'attention du lecteur sur le fonctionnement politique des armées, l'interaction entre les tendances et les courants militaires, l'institution armée (ses structures et son rôle), les partis militaires et enfin les tentatives de coopération avec les partis politiques civils.

Le groupe de recherchistes a aussi tenu à souligner l'importance de la dimension institutionnelle, de l'éthique corporative, de la spécificité militaire des différentes armées à travers le monde. On disait autrefois des armées qu'elles étaient souvent le miroir des sociétés qu'elles servaient: aujourd'hui elles sont devenues des prismes qui reflètent les affrontements civils et les recomposent selon une autre logique.

■ *Cour suprême et loi 101*

Les enfants ne doivent pas devenir des otages politiques. Aussi aurions-nous tort de refuser aux «illégaux scolaires» actuels de la loi 101 l'amnistie totale qu'ils réclament.

Mais en ce lundi 28 septembre 81 qui a donné le chemin libre à Ottawa, ce n'est pas le moment d'abandonner l'esprit de notre loi de la protection de la langue française. Sept heures seulement après le jugement de la Cour suprême du Canada, Jean Chrétien en clamait la preuve sur les ondes: «Nous assumerons l'enseignement de l'anglais partout au Canada!»

Non merci, plus jamais ça! Vive le Québec libre, souverain et peut-être associé (sous réserve).

Jacques LANGEVIN

Montréal, 28 septembre

CONNAISSEZ-VOUS CET HOMME?

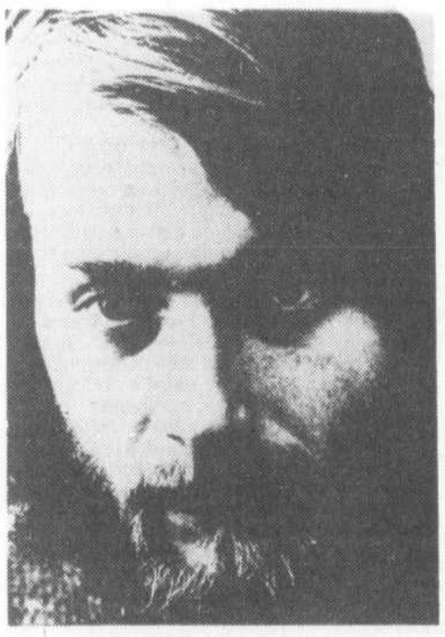

Polonais, ancien administrateur d'une maison de publicité (NoWA) et membre du comité d'Auto-Défense Sociale, Miroslav Chojecki a été arrêté puis persécuté pour avoir exercé, de façon non-violente, ses droits les plus fondamentaux. Partout dans le monde, des hommes, des femmes, des enfants sont victimes, comme lui, de violations flagrantes des droits de l'homme.

Plus d'un million.

Heureusement l'opinion publique mondiale réagit. Des actions s'organisent, des espoirs naissent. Amnistie internationale participe activement à ses efforts. Des milliers d'individus avec une histoire précise comme Viroslav Chojecki, sont pris en charge par l'organisation. Et **Chaque jour** elle réussit à obtenir la libération de cinq d'entre eux. Aidez nous à en faire libérer un sixième aujourd'hui. Et demain! De toute urgence devenez membre d'Amnistie internationale.

AMNISTIE INTERNATIONALE, **1800 ouest, Boul. Dorchester, suite 400 Montréal, H3H 2H2, tél.: 931-5897**

Nom: .....

Adresse: .....

..... Code Postal: .....

☐ membre ($20.00) vous serez abonné à un Bulletin d'information mensuel

☐ Don (.....) vous recevrez un reçu pour fin d'impôt.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Laurin annonce deux nouveaux programmes en histoire «obligatoires» au secondaire

par Françoise Côté
de la Presse Canadienne

Le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, a annoncé hier soir deux programmes nouveaux en histoire au cours secondaire. Ces programmes, qui seront «obligatoires», consistent en un programme d'histoire générale au niveau secondaire II et en un programme d'histoire du Québec et du Canada pour les étudiants du secondaire IV.

Parlant devant les professeurs d'histoire du Québec, M. Laurin a précisé que les deux programmes ont franchi l'étape de l'approbation et que leur diffusion comme programmes officiels du ministère de l'Éducation se fera à compter de mai 1982.

M. Laurin a dit que «l'ordre de ces programmes et leur complémentarité visent à donner à l'étudiant une vision globale, intégrée, mieux structurée de la réalité qui l'entoure». Au secondaire II le programme d'histoire générale tendra à développer un sentiment d'appartenance à une communauté élargie chez l'élève et à lui faire apprécier les réalisations humaines et les expériences des autres.

En secondaire IV, M. Laurin a dit qu'on «invitera l'étudiant à s'interroger sur sa propre collectivité. L'élève pourra, dans le cadre du programme d'histoire du Québec et du Canada, centrer son étude sur la compréhension de l'évolution du peuple québécois, de sa spécificité, son évolution à l'intérieur de l'Amérique du nord.»

M. Laurin explique que «des objectifs d'apprentissage y sont choisis et ordonnés en fonction des temps forts du passé québécois et canadien. Préoccupé par la dimension pluraliste du passé québécois tout en soulignant l'apport de tous les groupes à l'histoire collective, le programme vise à développer une aptitude à l'analyse et au sens critique.»

Affirmant que «désormais, une place de choix est faite à l'enseignement de l'histoire, M. Laurin a tenu à énumérer les «valeurs sociales et culturelles» qui se retrouvent dans les deux programmes:

■ «le sens de l'appartenance socioculturelle à partir de laquelle se construit l'identité d'une collectivité;

■ «le sens démocratique, lequel se déploie graduellement dans la connaissance des institutions et des hommes, dans l'apprentissage de ses droits et devoirs de citoyen;

■ «L'esprit d'équipe et la capacité de travailler en équipe, qualités qui rendent l'individu apte à assumer des solidarités réelles dans son milieu;

■ «la reconnaissance des aspirations collectives véhiculées par les coutumes et les lois;

■ «le goût du patrimoine, condition indispensable d'une éducation enracinée dans le milieu;

■ «le souci d'une langue correcte, manifestation du respect de soi et d'autrui et authentique expression d'une culture personnelle».

Pour sa part le président de la Société des professeurs d'histoire du Québec (SPHQ), M. Gérard Cachat, a réitéré que dans l'affaire de la diffusion du pamphlet *Minute, Ottawa*, aux professeurs d'histoire du secondaire V, il «fait confiance à l'intelligence du professeur d'histoire pour juger de l'opportunité de l'utiliser».

Tout en se défendant de partir en guerre contre la CECM ou tout autre commission scolaire qui déciderait d'interdire la publication du gouvernement péquiste contre le projet de rapatriement de la constitution de M. Trudeau, le président de la SPHQ, a dit que pour être logiques avec eux-mêmes les commissaires devraient également interdire les documents des Caisses Pop ou encore même les médias.

M. Cachat avait auparavant parlé du nationalisme «l'élément le plus déterminant du réveil des peuples». Il le considère «nécessaire, justifié lorsqu'il s'agit de survivre, de conserver son identité» et il reconnaît que le nationalisme «conduit tout naturellement un peuple à la fierté».

«Il n'y a aucune justification intellectuelle, morale ou économique à empêcher un peuple qui le souhaite profondément, majoritairement de vouloir accéder à la souveraineté, de vouloir être maître et responsable de son destin», affirme M. Cachat.

Le président de la SPHQ reconnaît cependant que trop souvent «le nationalisme a été utilisé par des dirigeants sans scrupules pour servir leurs propres desseins, leurs rêves de conquêtes, leur soif de pouvoir». Il en conclut donc que «le nationalisme peut jouer un rôle négatif si l'on ne sait pas s'arrêter à temps». Et il ajoute: «Fierté, oui, orgueuil non».

◆ CUM

million, et diverses autres dépenses évaluées à $19 millions.

La CUM a presque doublé ses dépenses au titre de la réforme administrative de l'évaluation foncière, passant de $5,6 millions à $10,7 millions. Cette réforme, entreprise depuis deux ans, devrait se terminer en 1982 et n'exigera plus, alors, des dépenses aussi élevées.

À mesure que la CUM met en place son réseau de parcs régionaux dans le nord de l'île de Montréal, ses dépenses à ce titre s'accroissent de $584,161 à $900,400 pour leur exploitation, et de $2,8 millions à $3,6 millions pour leur aménagement.

Le débat sur le budget de la CUM débutera au Conseil le 11 novembre et se poursuivra jusqu'au 5 décembre. Si à cette date il n'est pas adopté par un vote des élus municipaux, il est réputé, selon la loi, adopté automatiquement.

◆ Hausse

d'août et de 215.4 en septembre 1980. Cela veut dire que le panier de provision qui coûtait $100 en 1971, coûte maintenant $242.40.

Ces données signifient que le dollar 1971 ne vaut plus que 41 cents comparé à 42 cents pour le mois d'août et 46 cents en septembre de l'an dernier.

Le coût de la vie a augmenté dans toutes les villes étudiées par Statistique Canada; cette hausse a varié entre 0.3% à Saint-Jean, N.-B., et 1.2% à Saskatoon et Saint-Jean. T.-N.

Voici les changements survenus, avec entre parenthèses la hausse par rapport à septembre 1980:

— Saint-Jean, T.-N., 1.2 (13.3)
— Charlottetown-Summerside, 1.0 (13.7)
— Halifax, 0.8 (11.9)
— Saint-Jean, N.-B., 0.3 (12.7)
— Québec, 0.8 (12.2)
— Montréal, 0.9 (12.5)
— Ottawa, 0.7 (12.0)
— Toronto, 0.6 (12.4)
— Thunder Bay, Ont., 0.8 (12.3)
— Winnipeg, 1.0 (12.2)
— Régina, 0.6 (11.3)
— Saskatoon, 0.3 (11.7)
— Edmonton, 0.6 (12.5)
— Calgary, 0.6 (13.6)
— Vancouver, 0 8 (14.7)

◆ MacEachen

de donner aux contribuables canadiens une certaine protection contre l'inflation. Certains économistes ont fait valoir récemment que l'indexation de l'impôt contribuait éventuellement à la poussée inflationniste et que la protection qu'elle pouvait offrir aux contribuables n'était valable qu'à très court terme.

D'autre part, M. MacEachen a démenti la nouvelle voulant qu'il annonce bientôt une baisse de 5% du taux d'intérêt des institutions qui prêtent à des fins d'hypothèques sur résidence.

L'annonce du budget a coincidé avec la publication par Statistique Canada de l'indice des prix à la consommation. Les prix ont augmenté de 12.5% au cours des 12 derniers mois. Sur une base mensuelle, l'indice a monté de 0.7% en septembre; le principal facteur de la hausse fut le coût de l'énergie.

Pour ce qui est des spéculations sur ce que contiendra le budget, on pourrait en dresser une longue liste, sans avoir l'assurance qu'aucune d'entre elles ne soit retenue.

Toutefois, la lutte contre l'inflation demeure pour le gouvernement fédéral un objectif majeur non seulement parce qu'il faut aider le consommateur, mais aussi parce que le gouvernement estime que c'est la meilleure façon de préserver des emplois et de maintenir une économie vigoureuse.

D'autre part, le gouvernement a indiqué plusieurs fois qu'il veut venir en aide à ceux qui sont les plus défavorisés dans la société. Bien que cela ait donné lieu à de très nombreux commentaires, personne n'a réussi jusqu'à maintenant à deviner ou à imaginer ce que le ministre des Finances proposera exactement.

Même le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, qui a menacé de démissionner si les agriculteurs n'ont pas d'aide en ce qui concerne les taux d'intérêt, ne sait pas encore maintenant les surprises agréables ou pas qu'il trouvera dans ce budget, qui sera le premier de M. Allan MacEachen.

Le ministre des Finances entend créer une bonne impression avec son premier budget, puisqu'il voudrait laisser les journalistes dans le huis clos une demi-heure après qu'il aura commencé la lecture de son budget en Chambre et à la télévision.

L'exécutif de la tribune de la presse parlementaire s'oppose à cette décision. Selon la coutume, les journalistes sont enfermés dans une salle plusieurs heures à l'avance pour prendre connaissance du budget et pour rédiger leurs textes. Dès que le ministre commence son discours à 20 heures, les journalistes peuvent quitter la salle pour diffuser immédiatement leurs nouvelles.

M. MacEachen voudrait maintenant que le public entende les éléments majeurs de son discours avant que les journalistes puissent faire leur travail.

◆ Dayan

lité d'une coexistence pacifique, et à la paix entre Israël et les Palestiniens». Pour M. Boutros Ghali, M. Dayan «a joué un grand rôle dans les négociations» de paix avec l'Égypte.

Moshe Dayan, et son visage popularisé dans le monde entier par son bandeau sur l'oeil, fut pendant des années comme le visage d'Israël, et le symbole des luttes politiques et militaires de l'État hébreu.

Sa carrière, brillante et mouvementée, l'a mené d'un petit kibboutz de Palestine encore sous mandat britannique à la tête de l'armée israélienne, et aux fonctions de ministre des Affaires étrangères et de la Défense.

La politique ne lui fut cependant pas favorable dans les dernières années de sa vie, et il est mort sans avoir achevé ce qui semblait être son ultime ambition: la négociation des frontières d'Israël avec ses voisins arabes.

Il fut l'un des architectes des accords de paix avec l'Égypte, et il espérait jouer un rôle déterminant dans la mise en oeuvre des accords de Camp David en négociant avec Le Caire et Washington les modalités de l'autonomie des Palestiniens des territoires occupés.

Mais il ne put s'entendre avec les «ultras» du cabinet de Begin, et ce fut un dirigeant du parti national religieux, le ministre de l'Intérieur Yosef Burg, qui fut chargé de la négociation, encore dans l'impasse à l'heure actuelle.

La guerre a très tôt joué un rôle déterminant dans la vie de Moshe Dayan, qui s'entraînait déjà à la guérilla dans les rangs de la Hagana, à l'âge de 14 ans.

En 1967, il est ministre de la Défense lorsque Israël sort vainqueur de la «Guerre des Six jours». Sa silhouette vêtue de kakhi, et son bandeau sur l'oeil gauche — perdu dans une autre guerre — le rendent aussitôt mondialement célèbre.

Son prestige est cependant sévèrement terni après la guerre d'octobre 1973. Ministre de la Défense dans le gouvernement de Mme Golda Meir, il sera considéré par beaucoup d'Israéliens comme responsable des erreurs faites dans les premières heures des combats. De nombreuses voix demandent sa démission, et il l'aurait lui-même offerte. Mme Meir refuse.

Mais son successeur, M. Yitzhak Rabin, ne reprend pas le général Dayan à son service, et celui-ci rejoint les rangs de la Knesseth (parlement). Il est alors en proie à l'hostilité de certains individus, notamment les familles des victimes de la guerre.

Pendant la campagne de 1977, cependant, il est à nouveau une des figures de proue du parti travailliste. Mais à la surprise et à la consternation de ses amis politiques battus, il accepte d'entrer au gouvernement de Menahem Begin.

Sans pour autant adhérer au Likoud, une coalition de partis de droite et de partis religieux, il accepte le poste de ministre des Affaires étrangères, estimant avoir ainsi une chance de fixer les frontières d'Israël. Pendant les négociations de Camp David, il confiera cette ambition à ses proches.

Ces espoirs seront cependant déçus. Bien qu'il ait toujours été considéré comme un «faucon», il apparaît bien vite qu'il est disposé à plus de souplesse, voire de concessions, que ses collègues du cabinet Begin. Devant leur intransigence, Moshe Dayan finit par démissionner.

Il tente alors de réintégrer son ancien parti, mais en vain, et fonde un nouveau parti, le Telem, qui n'obtient que deux sièges sur les 120 de la Knesseth aux élections de 1981. Il ne semblait plus guère s'intéresser qu'aux problèmes palestiniens et aux accords de Camp Navid.

Après l'assassinat de Sadate, il déclare qu'il avait appris à respecter le raïs défunt et le considérait comme un homme respectacle et capable.

Moshe Dayan a joué un rôle déterminant dans la mise au point du «plan de paix» présenté par M. Begin aux États-Unis, qui à leur tour le soumirent à une réunion des ministres arabes des Affaires étrangères à New York à l'automne 1977.

Des collaborateurs de M. Dayan affirment que ses idées sur les territoires occupés n'ont jamais varié depuis 1967, et qu'il avait toujours été disposé à se retirer de la plus grande part du Sinai et du Golan.

Peu après la fin des hostilités, il avait proposé qu'Israël se retire derrière une ligne allant de Sharm El Skeikh à El Baish.

C'est lui aussi qui proposa la politique des «ponts ouverts» sur le Jourdain, qui devaient permettre aux Arabes de pénétrer librement en Cisjordanie et donc en Israël.

À l'image du général et du politicien, qui domine les dernières années de sa vie, il faut ajouter une pointe d'aventure, remontant à ses jeunes années.

La blessure à l'oeil qui fit de lui le borgne le plus célèbre depuis Nelson, il la reçut en 1941, au Liban alors contrôlé par la France de Vichy, où il servait de guide à des soldats britanniques en opération.

Les Britanniques l'avaient à cette occasion sorti de prison, où il purgeait depuis 1939 une peine de cinq ans, pour ses activités dans les rangs de la Hagana, l'armée secrète juive en Palestine sous mandat britannique.

Des années plus tard, alors qu'il était chef d'état-major, son mentor politique, le premier ministre de l'époque, David Ben Gourion, dût le réprimander publiquement. Dayan avait abandonné les insignes de son grade pour se joindre aux soldats qui exécutaient des raids de représailles dans la bande de Gaza, alors tenue par les Égyptiens.

Ben Gourion devait cependant dire de lui qu'il était «le soldat le plus courageux que nous ayons».

Nommé chef d'état-major en décembre 1953, il commande les troupes israéliennes qui, au moment de l'affaire de Suez, s'emparent en une semaine de la péninsule du Sinaï; grande trois fois comme Israël.

En 1958, il quitte l'armée pour étudier le droit et l'économie à l'université hébraïque de Jérusalem.

L'année suivante, il entre dans le gouvernement Ben Gourion. Mais il ne s'entend pas avec le successeur de celui-ci, M. Levi Eskhol, et démissionne en 1964. Il écrit ses mémoires et suit de près la stratégie de la guerre du Vietnam.

En 1967, alors que la guerre menace, on lui offre le portefeuille de la Défense, et il sera considéré comme l'architecte de la victoire dans la guerre des six jours, au cours desquels Israël occupe la bande de Gaza et le Sinaï, la Cisjordanie, Jérusalem, et le Golan.

Après la mort de Levi Eshkol, les amis de Moshe Dayan pensent qu'il peut devenir premier ministre. Mais les modérés lui préfèrent Golda Meir, craignant apparemment que le vainqueur de 1967 ne sache pas faire la paix avec les Arabes.

Diminué physiquement par un cancer de l'intestin, il affirmait pourtant continuer à vouloir se battre. Au lendemain de la mort du président Sadate, c'est encore lui que les journalistes israéliens vont chercher pour qu'il donne son avis sur l'avenir de la paix.

Vendredi encore, il publiait dans la presse israélienne un article intitulé: «Les héritiers et l'héritage». Il y parlait de la situation en Égypte après la disparition du président Sadate. Et il concluait son article par ces mots: «Il faut empêcher la paix de s'effondrer».

C'était son dernier cri. Avec sa légende, Moshe Dayan laisse à Israël un héritage, mais pas d'héritier.

◆ Grisou

trouvent les dix membres d'une équipe de secouristes.

Les opérations de secours ont été interrompues hier soir après que d'autres infiltrations de méthane aient été décelées par les secouristes.

L'éruption de méthane s'est d'abord produite à 650 mètres de profondeur, et les sauveteurs avaient déjà dégagé plusieurs cadavres et des blessés lorsqu'un nouveau coup de grisou s'est produit, provoquant un incendie.

Les sauveteurs ont dû évacuer les lieux. L'incendie faisait rage tard en soirée et la compagnie propriétaire de la mine envisageait de noyer les galeries pour venir à bout de l'incendie et prévenir de nouvelles explosions.

La mine avait été fermée pendant un mois l'année dernière à la suite d'un infiltration de gaz qui n'avait pas fait de victimes. Yubari, important centre minier, est situé à une cinquantaine de kilomètres de Sapporo.

Il s'agit du pire désastre minier survenu au Japon depuis 1965, alors que 237 mineurs avaient perdu la vie dans une explosion à Fukuoka.

Les survivants de la catastrophe, en apprenant l'intention de la compagnie de noyer les galeries, ont immédiatement protesté, en disant que c'était signer l'arrêt de mort de leurs camarades qui avaient peut-être survécu au coup de grisou.

Des centaines de parents et amis se sont réunis dans une vigile silencieuse aux portes de la mine.

Un des mineurs, interviewé à la télévision, a relaté qu'il avait entendu du dynamitage dans le secteur plusieurs heures avant le coup de grisou.

Un autre a relaté comment, avec quatre de ses camarades, il avait fui devant un nuage blanc dans les galeries. Il était de plus en plus difficile de respirer, et nous tombions souvent par terre.

«L'un de nous, devant moi, est tombé. Je l'ai touché à l'épaule pour lui demander si tout allait bien. Il ne m'a pas répondu».

La mine a produit 862,000 tonnes de charbon en 1980 et compte 2,874 employés.

Dans l'avant-projet de loi

Des gains et des reculs pour les accidentés du travail

par Gilles Provost

À en croire la dernière version de l'avant-projet de loi qui circule au sujet de l'indemnisation des victimes d'accidents du travail, cette nouvelle réforme du gouvernement de M. René Lévesque apportera à la fois des gains et des reculs aux accidentés.

Sous l'angle positif d'abord, cette prochaine législation pilotée par le ministre du Travail, M. Pierre Marois, garantira à certains accidentés le droit de récupérer leur emploi quand leur guérison sera assez rapide (jusqu'à un an en général ou même jusqu'à deux ans si leur établissement compte plus de 20 employés).

Lorsque les accidentés demeureront incapables de reprendre leur emploi initial à cause des séquelles de l'accident, ils pourraient avoir priorité pour un autre emploi moins bien rémunéré qui deviendrait disponible dans l'année qui suit au sein du même établissement.

À moins que l'accidenté n'ait eu un salaire supérieur à $40 000, il pourrait conserver le même revenu net pendant sa période de guérison et, ensuite, s'il accepte un emploi moins rémunéré, (on comblerait alors la différence). Pendant une période initiale de cinq ans, on pourrait même verser davantage, la surprime constituant une incitation à réintégrer le marché du travail; ce retour met fin aux obligations de la Commission de la santé et de la Sécurité du travail (CSST) à l'égard de l'accidenté et réduit les frais du régime.

Dans la même optique, l'accidenté qui demeure handicapé bénéficiera des services de réadaptation de la CSST qui pourront lui trouver un emploi «adapté à ses capacités» et même subventionner temporairement l'employeur qui accepterait d'embaucher un handicapé.

Sous l'angle négatif, cependant, le projet de loi stipule que la CSST sera seule juge de l'état de santé d'un accidenté du travail. C'est elle qui définira les emplois les mieux adaptés à son état, quoi qu'en pense l'intéressé ou son médecin-spécialiste.

Bien plus, en vertu de l'article 25 du projet, la CSST pourra imposer une sanction économique à un accidenté qui, selon elle, n'a pas de «raison valable» pour refuser un emploi qui lui est offert. Dans un tel cas, son indemnité est réduite de la même façon que s'il avait accepté l'emploi.

Au bout de cinq ans, la CSST peut encore sabrer dans les indemnités de la même façon. Cette fois, cependant, il n'est même pas nécessaire que l'emploi soit réellement disponible pour l'accidenté. En vertu de l'article 27, il suffit que la CSST juge que la victime serait capable d'exercer un emploi quelconque pour qu'elle soit autorisée à déduire le salaire qu'elle attribue à cet emploi imaginaire.

Si, par contre, l'accidenté a la chance d'échapper au chômage et d'occuper un nouvel emploi moins bien rémunéré que celui qu'il avait au moment de son accident, il ne sera pas assuré pour autant de recevoir le supplément de revenu net qui viendrait combler la différence. L'article 27 précise en effet que ce droit n'est acquis que lorsque la baisse de revenu est vraiment attribuable à la lésion subie. C'est la CSST qui juge.

En somme, la seule façon de conserver une indemnité à long terme, avec le projet de loi qui circule sous le manteau, c'est d'être jugé totalement invalide par la CSST.

En effet, les rentes à long terme des handicapés du travail sont abolies par le projet de loi. Ce dernier prévoit plutôt un montant forfaitaire qui compenserait la perte de jouissance de la vie, les douleurs et le préjudice esthétique, indépendamment du niveau de salaire ou de la capacité réelle à trouver un emploi.

Ces indemnités forfaitaires définies arbitrairement en fonction de chaque type de lésions seraient beaucoup plus faibles que les rentes accordées présentement et diminueraient grandement avec l'âge.

Par ailleurs, il arrive parfois, en ce moment, que des accidentés soient déclarés «aptes au travail» par la CSST mais, au même moment, reconnus invalides par le Régime des rentes du Québec qui leur paie alors la rente prévue.

La nouvelle loi éliminerait aussi cette possibilité en prévoyant explicitement que les décès ou invalidités attribuables à un accident du travail ne donnent pas droit aux rentes de la Régie des rentes du Québec. En revanche, on prévoit que la cotisation à ce même régime de rentes du Québec serait enlevée à la source sur les indemnités payables à un accidenté.

Réduction des marées noires en 80

WASHINGTON (AFP) — L'absence de marée noire jugée «catastrophique» a permis de réduire en 1980 la quantité de pétrole déversée dans les océans, indique la publication spécialisée «Oil Spill Intelligence Report».

Quelque 563 millions de litres de pétrole ont ainsi été accidentellement perdus en mer en 1980 contre 1.240 milliard de litres en 1979 et 794 millions de litres en 1978, selon la revue.

Celle-ci souligne toutefois que dans de nombreux pays les cas de marée noire ne sont pas répertoriés et que l'an dernier, les dégats causés par la guerre irano-irakienne n'ont pas été pris en compte. Plus de 378 millions de litres devraient être ajoutés au total en raison de ce conflit, indique la publication.

Malgré l'absence de «catastrophe» (marées noires supérieures à 190 millions de litres), en 1980, le nombre de pollutions supérieures à 3.78 millions de litres a été sensiblement égal à ceux des deux années précédentes, ajoute «Oil Spill Intelligence Report».

AUJOURD'HUI

L'Association des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, tient son 3e congrès à l'Auberge Handfield de Saint-Marc-sur-Richelieu.

■

Sentiers-Québec offre un cours d'initiation à la carte et à la boussole. Pour inf.: 374-4500, poste 449 ou 450.

■

M. Nick Nicholson, pionnier canadien en Énergie solaire, donnera une série de conférences intitulée «Le modèle et la rénovation des maisons auto-suffisantes» qui s'étaleront jusqu'au 28 novembre tous les samedis. Pour inf.: 279-3545.

■

Sentiers-Québec donne ce week-end un stage d'initiateur en randonnée. Le coût est de $50. Pour inf.: 374-1188.

■

Le comité social Centre-Sud célèbre ses dix années d'existence. À cet effet, vous êtes conviés à un buffet froid servi de 17 h 30 à 19 h 30. Entrée $3. par personne. À 20 h 30 suivra une soirée dansante dont l'entrée est libre. Pour inf.: 526-9411.

■

L'amour et si c'était... 14 pièces en 3 tableaux, une oeuvre de Léon Chancerel, poète français sera présentée à la Chapelle St-François d'Assise, 2010 ouest, rue Dorchester à 20 h. Entrée: $5. Pour inf.: 388-4801 ou 254-1341.

Appel pour sauver un journaliste salvadorien

Un journaliste salvadorien, Jorge Orlando Rodriguez Castellanos, hospitalisé dans un état grave après avoir été torturé par les «forces de sécurité», risque de connaître le sort de milliers d'autres personnes au Salvador si l'opinion publique internationale ne se mobilise pas pour exiger des autorités locales qu'elles permettent à des représentants de la presse nationale et internationale de lui rendre visite.

Le journaliste, âgé de 22 ans, avait été enlevé au cours du week-end dernier. Il a été retrouvé le mardi 13 octobre sur la route de San Salvador à Apopa, près de deux cadavres. Une dizaine de journalistes, salvadoriens et étrangers, ont été tués ou ont disparu en moins de deux ans dans ce petit État d'Amérique centrale où la guerre civile a fait environ 30,000 victimes.

Pour garantir la sécurité de M. Rodriguez Castellano à l'intérieur de l'hôpital Rosales (San Salvador), où il se trouve actuellement, Amnistie Internationale invite tous ceux qui sont préoccupés par la protection des droits humains à envoyer immédiatement des télégrammes au chargé d'affaires salvadorien à Ottawa (Manuel Rafael Arce, 350 Driveway, suite 101, Ottawa K1S 3N1) et à l'adresse suivante: Ministro de Defensa y Seguridad publica, Coronel José Guillermo Garcia, Casa presidencial, San Salvador, El Salvador.

◆ Ontario

fédérale, étant donné l'appui qu'ils accordent au caucus libéral fédéral, mais que ces Québécois craignent simplement que la résolution «mette la loi 101 en danger, et je peux comprendre leur crainte».

M. McMurtry déplore également l'attitude de M. Lougheed qui, selon lui, a fait récemment des déclarations «très nuisibles à la veille d'une rencontre aussi cruciale (quand il a dit que) le gouvernement fédéral doit reconnaître qu'il a perdu devant la Cour suprême du Canada». Il manifeste par ailleurs peu de respect pour la décision de M. Claude Ryan d'appuyer le Parti québécois, le qualifiant de «politicien dépassé, qui n'est plus bon à rien comme force politique au Québec. Je ne crois pas qu'il représente autant de monde qu'il le croit».

Les deux ministres ontariens s'entendent pour dire que tout le Parlement canadien acceptera la résolution constitutionnelle du gouvernement fédéral si un plus grand degré de consensus est atteint entre les provinces. M. Wells déclare que «ce n'est pas dans le Parlement canadien que la partie se joue puisque le débat, là, tournerait autour du fait qu'un compromis n'a pas été atteint entre les provinces». M. McMurtry dit que, selon ses sources, il n'y a pas de révolte dans le caucus libéral fédéral et que M. Clark et M. Broadbent «adopteront une attitude modérée, en fin de compte». Par contre, M. McMurtry a avoué que si les conférence prévues menaient à un échec, «nous n'abandonnerons pas la partie, ni ne changerons nos allégeances».

◆ Cour

Suite de la page 16

ternational public, à l'instar du droit constitutionnel, est un droit politique marqué par des rapports de force dont l'application n'est pas seulement lie à l'intervention des tribunaux. En cas de désobéissance à un jugement de la Cour internationale de justice, le Conseil de sécurité peut d'ailleurs apprécier selon la conjoncture politique s'il y a lieu ou non de prendre des mesures visant à faire respecter ce jugement. S'il est vrai que les règles de droit international sont susceptibles d'application judiciaire, il faut pourtant préciser que les tribunaux canadiens ne leur donnent effet qu'à condition qu'elles fassent parties du droit interne canadien. Le caractère juridique de ces règles n'en est pas pour autant affecté.

De même, si les conventions constitutionnelles ont un caractère politique lié à leur mode de formation, elles ont également les caractéristiques de règles juridiques. Les conventions constitutionnelles des termes mêmes de la Cour suprême «régissent les relations entre la Couronne, le premier ministre, le cabinet et les deux chambres du Parlement. Ces règles ont été élaborées en Grande-Bretagne au moyen de la coutume et du précédent au cours du dix-neuvième siècle et ont été exportées dans les colonies britanniques qui obtenaient leur autonomie». Ainsi qu'il a été déjà mentionné, le fait que la sanction des conventions constitutionnelles relèvent d'organes politiques n'affecte en rien leur caractère obligatoire.

Ainsi, le caractère juridique d'une règle ne semble plus devoir être conditionné par sa sanction judiciaire.

D'ailleurs, cette sanction judiciaire n'a plus nécessairement le rôle de garantie des libertés individuelles que les Britanniques lui prêtaient au siècle dernier. Nombreux sont les actes de puissance publique dont l'application relève principalement des tribunaux administratifs. Cette pratique était condamnée au 19ème siècle par le constitutionnaliste anglais Dicey, auquel l'opinion de la Cour suprême fait souvent référence. Aujourd'hui elle est largement répandue.Certes, les actes administratifs sont susceptibles de sanction par les tribunaux judiciaires, mais ceux-ci sont souvent empêchés d'en contrôler la légalité en raison de clauses privatives contenues dans la loi habilitante. En conséquence, les tribunaux judiciaires sont parfois amenés à donner effet à des actes administratifs illégaux.

Les conventions constitutionnelles complètent la loi et les précédents judiciaires et permettent leur adaptation aux réalités politiques de la société qui les applique. Comme telles, elles devraient elles-mêmes être perçues selon une optique moderne du droit. La précision n'est pas seulement théorique. Dire que les conventions constitutionnelles ont un caractère juridique, c'est indiquer clairement que le rapatriement unilatéral de l'A.A.N.B. par le gouvernement fédéral est inconstitutionnel à tous les sens du terme.

Rectificatif

C'est l'immatriculation des véhicules automobiles qui connaîtra une hausse de 60% l'an prochain, et non l'assurance-automobile, comme nous l'avons écrit par inadvertance dans un titre hier en une. Les lecteurs voudront bien nous excuser.

17 octobre

par la PC et l'AP

1978: le pape Jean-Paul II promet «un ministère d'amour» au début de son règne;

1977: un commando ouest-allemand libère 86 otages à bord d'un avion de la Lufthansa détourné vers la Somalie par des extrémistes pro-palestiniens;

1975: le roi Hassan II prend la tête de la Marche Verte des Marocains au Sahara occidental;

1945: le colonel Juan Peron est porté au pouvoir par un coup d'état en Argentine;

1933: Albert Einstein fuit l'Allemagne nazie et se réfugie aux États-Unis.

1854: les troupes françaises et britanniques mettent le siège devant Sebastopol;

1813: la Confédération du Rhin constituée par Napoléon est dissoute;

1797: la France et l'Autriche signent le traité de Campo Formio. Bonaparte est nommé commandant en chef des troupes qui doivent débarquer en Angleterre;

1662: le Roi Charles II vend Dunkerque à la France.

Il est né un 17 octobre: l'auteur dramatique américain Arthur Miller (1915).

LE DEVOIR
Montréal, samedi 17 octobre 1981

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

EN VENTE PARTOUT
LA PENSEE QUI GUERIT
par le Docteur Pierre Vachet
Éditions Sélect

ANDRÉ MAJOR

Dévoiler le réel

par Jean Royer

ANDRÉ Major revient à la littérature, après un silence de cinq ans, avec un recueil de nouvelles absolument magnifique qu'il a intitulé *La Folle d'Elvis* et qu'il a choisi de publier chez Québec/Amérique. Dans ce livre, Major continue de percer l'écran du réel par l'écriture d'un quotidien nostalgique. Mais ici, autrement que dans son oeuvre romanesque, la vie gagne en tendresse le rêve perdu des personnages.

Rappelons qu'André Major est né en 1942 d'un père métis et d'une mère d'ascendance écossaise. Il a publié son premier livre en 1961 en même temps qu'il devient journaliste. Puis il a fondé, avec d'autres, Parti pris qui, de 1963 à 1968, a été autant une bombe pour la société québécoise qu'une revue politique et culturelle. Aujourd'hui, l'écrivain est réalisateur d'émissions littéraires à Radio-Canada et il a surtout écrit une oeuvre abondante et forte qui trouve son sommet dans les trois romans des *Histoires de déserteurs: L'Épouvantail, L'Épidémie, Les Rescapés* (publiés chez Stanké).

C'est au quinzième étage, où loge son bureau dans la tour de Radio-Canada, et le regard vers l'Est de Montréal où se joueraient les drames de ses personnages, qu'André Major me confie quel a été son chemin de l'écriture depuis vingt ans déjà.

■

— «Je n'ai, pas l'impression que j'écris depuis vingt ans. Je n'ai pas acquis une confiance telle que je peux me lancer dans l'écriture avec allégresse. Même plus: ce qui diffère d'il y a vingt ans c'est qu'aujourd'hui je suis un peu plus obsédé par l'échec de l'entreprise littéraire. L'échec ne me fait pas peur mais je suis conscient qu'il y a souvent au bout du compte un échec dans la recherche obscure qui est celle de l'écriture. Alors, disons que le temps m'a tout simplement permis de prendre conscience des limites de l'écriture et de sa nécessité. Je n'ai jamais très bien su pourquoi j'écrivais. Mais l'écriture m'a toujours procuré la certitude que le langage est un ordre ouvert, plus fidèle à la réalité que la vie quotidienne. C'est comme si le langage t'ouvrait à une sorte de respiration universelle alors que la vie quotidienne a tendance à nous replier chacun sur soi, à nous couper de la vitalité universelle. C'est presque un oxygène, l'écriture, pour ceux qui s'en servent.»

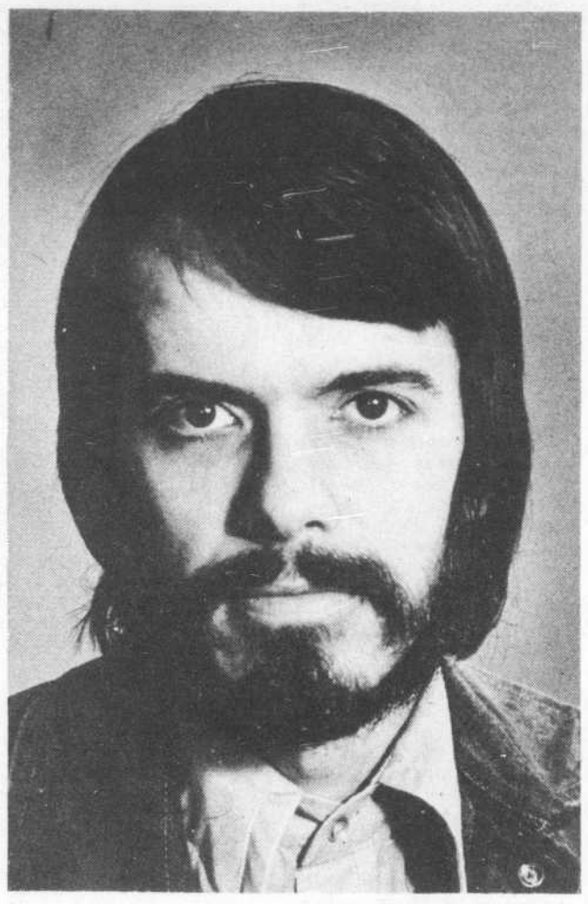

Photo KÈRO

— *Écrire, c'est maîtriser la réalité?*

— «Oui. En vingt ans, j'ai eu des moments de doute. Je cessais d'écrire pendant deux ou trois mois. J'avais alors l'impression que même les choses quotidiennes perdaient leur saveur, que même une simple promenade perdait son sens. Au contraire, quand il y a l'écriture au bout du compte, même la banalité est comme récupérée. Il n'y a pas de gaspillage. Au fond, la création, c'est presque un salut. Dans mes nouvelles, j'ai l'air de m'attaquer à des nostalgies. Je me rends compte que moi-même je m'accroche à une nostalgie: celle d'une sorte de bien-être qui découle de l'écriture. Je parle de bien-être parce que dans le fond ce n'est pas toujours facile d'écrire mais il reste qu'on a le sentiment en écrivant d'appartenir à autre chose qu'à ce qui nous limite dans la vie. On a l'impression dans l'écriture d'être mis en contact avec une pulsation plus grande que nous. C'est pourquoi le fait de ne pas écrire, je pense, finirait par étouffer quelqu'un qui en aurait besoin. Celui-là qui s'en tiendrait à une renonciation de l'écriture risquerait de mourir spirituellement, peut-être même physiquement. Et je me demande si ce n'est pas ce qui s'est passé pour Hubert Aquin, si ce n'est pas la raison de son suicide. Je me demande si, au fond, il n'y avait pas pour Aquin une impossibilité décrire à laquelle il n'a pas pu survivre. Peut-on survivre à son propre silence? Un écrivain se définit par son besoin absolu d'oxygénation par l'écriture.»

— *Pensez-vous, d'autre part, que l'écriture change son homme?*

— «Oui. J'avais fini par douter de la vertu transformatrice de l'écriture. Mais je me suis finalement rendu compte qu'on ne peut pas raconter quelque chose impunément. Ce n'est pas seulement le monde qu'on met en accusation quand on écrit, c'est soi-même. On est solidaire de ce monde-là. Ce qu'on écrit nous change. C'est un choix moral qu'on fait de raconter certaines choses. On n'est plus le même après. C'est évident.»

— *Au temps de Parti pris, l'écriture était pour vous un acte contestataire. Aujourd'hui, dix-huit ans plus tard, comment vivez-vous le rapport de l'écrivain au politique?*

— «À l'époque de Parti pris, j'avais vingt ans. Alors, pour moi, l'écriture devait être, d'une manière absolue, un outil de transformation du réel. J'avais l'impression que les mots à la limite pouvaient tuer. Mais elle n'a pas duré longtemps, cette période où

Suite à la page 20

Monique Mercure

Habitée par les dieux du théâtre

par Robert Lévesque

UNE valise gonflée sur le lit, pas de café dans la maison; il est dix heures, jeudi. Le corps engourdi par quatre heures de sommeil attrapé, Monique Mercure, qui tourne la nuit devant la caméra d'Anne-Claire Poirier et répète le jour le dernier Garneau, parle avec enthousiasme d'Uranie, son personnage, et d'Émilie, les deux soeurs Dickinson que Michel Garneau, l'ami de toujours, évoque dans son dernier texte théâtral écrit pour Michelle Rossignol et pour elle.

Au moment où je la quitte au bout de deux heures d'entretien, Monique Mercure me prête pour un jour son manuscrit précieux, annoté, et je me réfugie dans un bistrot près de la rue Bonsecours pour lire *Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone*. Le texte est riche, tendu, éclairé, et dans une heure j'ai senti vivre Emily Dickinson, devenue Émilie, devenue immortelle. Et j'ai compris cet enthousiasme de Mercure lorsque j'ai vu Émilie disant: «pour les anciens, enthousiaste voulait dire habité par la force des dieux». Mercure, ce matin-là, en s'exaltant malgré la fatigue devant le texte qu'elle aura à défendre à compter du 21 octobre au Café de la Place, était habitée par les dieux du théâtre.

Jamais Monique Mercure n'a-t-elle eu autant conscience de participer à un «événement théâtral» aussi intense, de créer un texte aussi beau, et elle le dit sans ambages. Et la production d'*Émilie* est une aventure d'amour et d'amitié entre trois créateurs, Garneau, Mercure et Rossignol, le poète et les interprètes, qui remonte quatre ans dans le temps alors que Mercure et Rossignol, qui avaient joué *Quatre à Quatre*, demandèrent à Garneau, en insistant à peine, une pièce pour elles deux.

Michel Garneau s'est alors réfugié à la campagne et à la fin de l'été 77 il leur revenait avec *Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone»*, «un beau manuscrit calligraphié à la main» se rappelle Mercure, un dialogue poétique issu de la lecture approfondie de l'oeuvre de la poétesse américaine Emily Dickinson.

Dans un prologue destiné aux deux actrices, avant qu'elles entreprennent ce choeur à deux voix qui s'échelonne en vingt ans de vie, Garneau écrit: «Il ne s'agit pas d'une pièce sur Emily Dickinson, il ne s'agit pas d'une pièce biographique, et je n'y cite pas Emily textuellement, elle provient de la lecture de son oeuvre et de certains instants de sa vie, et de certains instants de ma vie, elle provient de ma grande amitié pour celle qui est pour moi la cousine des écureuils.»

C'est avec ce poème, «Cousine des écureuils», écrit il y a quelques années, que Michel Garneau avait inscrit son attirance quasi-amoureuse envers cette poétesse d'Amherst, au Massachusetts, dont les poèmes très courts et griffonnés sur des bouts de papier, des factures de boucher, n'avaient été publiés qu'après sa mort survenue en 1886. Recluse, excentrique pour son époque toute en rigidité, Emily Dickinson écrivit une poésie captive mais illuminée d'esprit où la passion de l'instrospection l'emportait sur tout.

Photo JACQUES GRENIER

«À force de la lire un jour je l'ai vue», écrit aussi Garneau et en remettant le manuscrit à ses deux copines il ajouta: «émily est devenue émilie en écrivant pour michelle, et lavinia la soeur d'émily dont je sais seulement qu'elle a existé est devenue uranie en écrivant pour monique.»

C'est Mercure que je rencontre ce matin-là. C'aurait pu être Rossignol ou Garneau. Tous les trois vivent Emilie et débordent d'en parler. «On la lit avec un plaisir renouvelé depuis deux ans, cette pièce-là», lance Mercure qui précise que Garneau, sans changer son premier manuscrit, a, en cours de travail avec les comédiennes, peaufiné le rhythme de la langue. «Ce qui est passionnant pour nous les comédiennes, c'est que Garneau, en tant qu'auteur et metteur en scène, nous fait faire des choses qu'en tant qu'ami il sait qu'on peut rendre, il nous amène à révéler les côtés de nous moins connus.»

«Entre Émilie et Uranie les rapports sont tous en retenue, ce sont à la fois des rapports de pudeur et de complicité comme ils existent entre deux soeurs, raconte Monique Mercure, et elles ne se disent que

Suite à la page 36

La solidaritude d'Yvon Deschamps

par Nathalie Petrowski

YVON Deschamps apparaissait plus petit que d'habitude dans la salle de conférence de Kébec Spec. Assis à une table massive en bois sombre, siégeant avec gravité sur les restants de décor de *la Cage aux Folles* tel Lancelôt parmi les chevaliers de la Table ronde, il essayait en vain de contrôler une envie dévorante de passer au travers de son paquet de Craven A. Malgré la fatigue de fin de journée, malgré le visage pâle et émancipé par de trop longues heures de répétitions et d'entrevues, il portait encore bien ses 46 ans et ses 12 ans de carrière. Après deux ans de silence, il tournait une page et reprenait la course avec un nouveau spectacle, le huitième, avec un nouveau thème, la peur, et un nouveau titre, *C'est tout seuls qu'on est plus nombreux*, à la fois moins insécure mais tout aussi tourmenté, à la fois plus drôle et plus désespéré.

Après l'oppression, l'intolérance, l'injustice, la manipulation, voilà qu'il a décidé d'aborder le thème de la peur comme quelqu'un qui se sert de la scène pour exorciser ses propres démons et pour s'apercevoir que la disparition d'une angoisse coïncide presque automatiquement avec l'arrivée de la suivante. On ne chôme pas souvent dans la tête d'Yvon Deschamps. On est toujours à la course, toujours à la recherche de quelque chose, toujours en attente du bonheur qui n'existe et de l'espoir qui se fait trop rare.

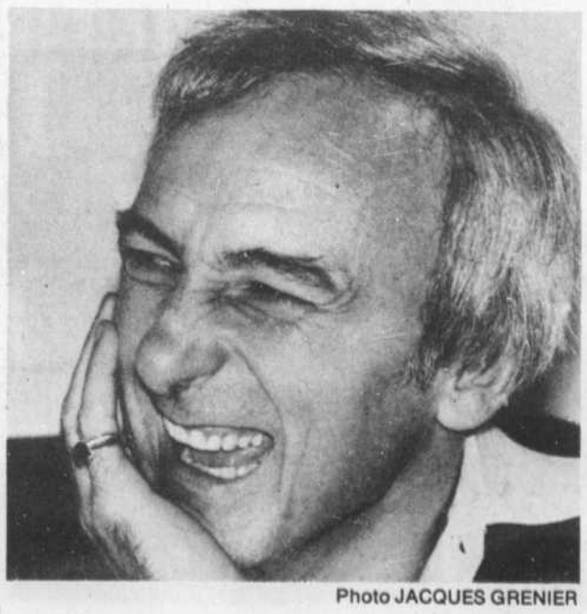

Photo JACQUES GRENIER

Il y a deux ans, les neurones infatigables d'Yvan Deschamps avaient cependant frôlé la catastrophe. En effet, le dernier spectacle sur la manipulation, un spectacle funeste et déprimant dans lequel l'humour avait eu toute la difficulté à se frayer un chemin à travers la torture, avait été éprouvant pour tout le monde. Pour le public d'abord qui se fit littéralement assommer à gros coups de massue idéologique. Pour Deschamps lui-même, obligé à chaque soir de porter le lourd fardeau de bourreau du peuple québécois, assenant les coups a contre-coeur et quittant la scène en se sauvant sans même attendre les applaudissements.

Nous ne le savions pas mais Deschamps était à ce moment-là à un tournant de sa vie et de son art. Il était allé aussi loin que possible dans l'auto-flagellation et dans la contemplation obsessive de la tragédie humaine, il ne lui restait plus qu'à faire le grand saut: continuer dans la même voie et capoter complètement ou alors changer tout simplement de voie. Deschamps décida à ce moment-là qu'il ne serait pas le Lenny Bruce du Québec, qu'il ne serait pas l'artiste sacrifié emporté par son délire. Il décida qu'il aimait malgré tout la vie. Une succession d'événements dont le spectacle Diane Dufresne au Forum, lui apportèrent la certitude qu'il était dans le droit chemin.

Le voilà assis sur le bout de sa chaise, mal à l'aise mais néanmoins réceptif. Nous reprenons la conversation où nous l'avions laissée il y a deux ans. Je lui rappelle que le grand thème cette année-là fut la culpabilité. Le comique devenu presque millionnaire avait de la difficulté à accepter son salaire et n'arrivait pas à vivre avec les contradictions capitalistes de son métier. Est-il encore coupable? Il éclate de rire comme pour prendre le temps de réfléchir. Le rire chez Deschamps est d'ailleurs un instrument qu'il manie habilement pour cacher le fond de sa pensée et pour désarmer l'adversaire. Une fois le rire calmé, on se dit qu'il va enfin répondre franchement à la question mais voilà qu'à la dernière minute, il sort par la porte d'en arrière et demande à son personnage d'enchaîner pour lui. «Non le personnage ne se sent pas coupable. C'est une victime, il a peur, peur de tout mais c'est pas de sa faute. C'est un solitaire et dans ma tête il y a beaucoup plus de monde solitaire que de monde qui ne le sont pas. Ici au Québec, on est une grosse gang de solitaires, une grosse gang à pas être ensemble, c'est l'anti-solidarité, la vraie solitude quoi.»

Il est sans doute trop tôt pour parler de culpabilité. Parlons à la place d'humour. Les rumeurs veulent que ce dernier spectacle soit drôle à mourir. Est-ce en réaction au dernier spectacle? A-t-il fait exprès? «Ce ne fut pas conscient, mais je l'ai peut-être ressenti quelque part au fond de moi. On a dit que le dernier spectacle était heavy, c'est vrai, mais c'était heavy pour moi aussi; moi j'étais pogné avec tous les jours pendant un an. C'était lourd à porter et j'ai dû réagir à cela. Je pense que j'ai toujours marché de cette façon-là. En 73, j'ai fait La mort du boss, intolérance,

Suite à la page 36

La force de l'écriture

par NOËL AUDET

DANS *La Folle d'Elvis*, (1) André Major revient à ses premières amours, la nouvelle, et à une thématique qu'il n'avait jamais complètement délaissée dans son oeuvre romanesque déjà abondante: je parle de la difficulté de vivre et d'ajuster son désir à la réalité.

On peut se demander pourquoi ce titre plutôt étonnant, à part le fait que la première nouvelle s'intitule ainsi. Il me semble y avoir effectivement d'autres raisons qui en font un titre approprié pour coiffer l'ensemble du recueil. La «folle d'Elvis» est bien cette héroïne typique condamnée à n'être folle, c'est-à-dire à décoller de la banalité du quotidien, qu'à la condition expresse de «partir» dans un rêve tout à fait illusoire qu'elle nourrit de n'importe quel événement. Ici elle sera conduite à s'envoyer en l'air avec des inconnus pendant qu'elle contemple un poster d'Elvis, et ce rêve rendra toute communication impossible. Rien ni personne n'aura prise sur elle. C'est dire qu'entre soi et le réel, il y a un écran: le rêve perçu au départ comme irréalisable. Ailleurs, sous d'autres personnages, ce sera le même phénomène: Major nous décrit des désirs parallèles qui se rêvent sur des bancs publics, dans des restaurants, des gares, mais la rencontre n'a pas lieu parce que les paroles manquent, et il nous les renvoie dos à dos à leur train-train habituel.

L'auteur invente en effet une série de situations plus que vraisemblables grâce au ton réaliste, et qui se ramènent presque toutes à une histoire d'occasion ratée, de destin manqué, faute de clairvoyance et surtout de détermination. Ses personnages, monsieur madame tout le monde, passent à côté de la vie dont ils ne cessent pas cependant de recevoir les sollicitations. Ils frôlent continuellement l'échappée, mais avec la conscience d'être irrémédiablement en deçà de ces désirs qui n'ont pourtant rien de démesuré. Ils retourneront bien vite au silence des rues ou des appartements, dans une solitude si totale qu'ils ne pourront la briser qu'en recourant à des amours de substitution, à des ersatz de tout ce qu'ils convoitaient.

La première phase du recueil donne déjà le ton, par l'ambiguïté qu'elle laisse planer un instant sur un possible accompagnement du personnage, puisqu'il s'agira d'un rendez-vous. Mais bien vite on constate que seule la douleur l'accompagne: «Il sort du restaurant avec, au côté, le même élancement...» (p. 13). De la même façon, le début de la nouvelle intitulée «Ceux qui attendent» contient déjà tout le récit: «Elle vient de lui servir son troisième café et pour la troisième fois il l'a remerciée en rougissant jusqu'aux tempes. Un grand bonhomme, pourtant, dans la trentaine...» (p. 51). Un amour possible, rêvé également des deux côtés, se heurtera finalement à une timidité insurmontable.

Mais là comme ailleurs, ce qui rend ce livre de Major si intéressant, c'est l'écriture et non pas seulement l'histoire de ces gens démunis, vulnérables jusqu'à la paralysie devant tout genre d'appel. C'est en effet avec un art consommé qu'André Major construit ses nouvelles de la première à la dernière phrase. L'écriture est nette, sans fioriture, et l'effet de réalisme qu'elle produit nous plonge dans un univers à trois dimensions, comme si on y était, et cohérent d'une nouvelle à l'autre.

Des personnages multiples, que l'on dirait tirés de la foule au hasard, souvent désignés seulement par «il» ou «elle», donc sans nom' posent quelque geste quotidien, puis se prennent à rêver d'autre chose, pour finalement s'arrêter contre le mur de la réalité et reprendre tout bonnement leur place dans le déroulement d'événements trop ordinaires. Il y a donc chez Major une toile de fond existentielle sinon carrément existentialiste.

L'utilisation qu'il fait des temps du récit en rend tout à fait compte. Si l'auteur utilise surtout le présent pour désigner les gestes quotidiens sans importance, c'est au futur ou au conditionnel qu'il mettra la tentation de vivre et toutes les victoires sur soi-même, qui resteront presque toujours des victoires anticipées, alors que l'imparfait, le temps du souvenir, marquera le seul contact réel avec le monde. En d'autres termes, ces personnages n'ont pas de lieu entre un passé qui leur renvoie l'image de leur fragilité et un avenir immédiat fort hypothétique. De la même manière, ils n'ont ni maison ni certitude affective. Leur dernier refuge ou le dernier rempart contre la tentation de l'inconnu sera donc la «routine du quotidien». On voit la qualité de cette écriture qui mime dans ses formes les contenus eux-mêmes et les rend coextensibles à son propre mouvement.

«Elle pouvait tramer ce qu'elle voulait derrière sa machine à écriture, et même faire effraction dans mon vulnérable for intérieur, je m'en tirerais plus ou moins indemne grâce à cette routine du quotidien qui nous est d'un si grand secours et à laquelle nous aurions bien tort de ne pas en appeler en cas de besoin» (p. 77).

Enfin malgré sa précision, cette langue n'est pas stérile, bien au contraire. Elle séduit par sa justesse et son aplomb, comme le naturel des dialogues. Et André Major en arrive à produire des effets de surprise pour dénouer ses histoires. Au lieu de finir sur un air entendu, la plupart des nouvelles relancent le titre ou la première phrase pour en transformer le sens, ce qui nous met en face de petits textes parfaitement bouclés, évoquant des tranches de vie avec une netteté microscopique.

Bref, c'est un très beau livre d'André Major, et si le rêve de ses personnages avorte la plupart du temps, celui du lecteur peut se déployer sans contrainte grâce à la force de l'écriture.

(1) **La Folle d'Elvis**, André Major, nouvelles, éd. Québec/Amérique, Montréal, 1981, 137 pages.

Des comédiens jouent la poésie de Marie Uguay

par Jean Royer

C'EST dans un studio du Conservatoire d'art dramatique, où se perdent les échos de l'ancien Palais de justice de Montréal, que j'ai rencontré Huguette Uguay et ses comédiens, qui allaient me parler du spectacle en préparation: *Il fait beau comme jamais*. À l'enseigne de ce vers d'Aragon se cache la poésie lumineuse de Marie Uguay dont les images voleront dans l'air de la Bibliothèque Nationale, demain à 16 heures ainsi que les six autres dimanches suivants.

Des comédiens qui disent, qui récitent de la poésie, cela fait souvent académique, lyrique, débordant, un peu ampoulé et prétentieux. Mais voici qu'on me joue la première partie du spectacle. Le choc se produit. Les images de la vie passent devant moi de façon fulgurante, impressionnante. Ce sont des mots sortis tout droit de la vie. Chaque comédien regarde à la fenêtre, traverse des mystères, investit

Marie Uguay

les lieux du quotidien, du jour et de la nuit.

Nathalie Naubert, Jean-Louis Paris, Ninon Lévesque, Benoît Dagenais, Diane Robitaille, et Marie Lacoursière au piano, me font redécouvrir à voix haute la poésie de Marie Uguay. Une poésie «concrète», diront les comédiens, qui en jouent les images comme des personnages nés en pleine lumière. Ils me vantent d'ailleurs la «beauté sonore» des vers. Puis m'avouent être à l'aise dans ces images: «on imagine en disant». La comédienne Diane Robitaille, que je vois comme une sorte de jumelle de la poète me dit: «Marie Uguay sait capter ce qu'on arrête de voir en vivant trop vite. Dans sa poésie, on vit l'instant présent. C'est une poésie sensible aux choses, amoureuse de la vie, amoureuse du monde.»

Chacun des comédiens y va de ses émotions, de ses sensations devant la poésie de Marie Uguay, qui est un véritable appel à la vie. Et la musique complète ce qui est plus une sorte de «jeu» qu'un récital classique de poésie. Seul Jean-Louis Paris est silencieux mais il définit son attitude de belle façon «Je suis un ingénu de la vie»!

Il est vrai que la poésie de Marie Uguay est loin d'être classique. Ses poèmes s'élancent comme des mémoires de l'instant. La lumière les traverse et nous atteint avec force. Il faut avoir lu, par exemple, ses recueils *Signe et Rumeur* et *L'Outre-vie*, pour reconnaître comment Marie Uguay est une poète originale, dont l'écriture est fidèle à la vie des sensations et des désirs.

Ce spectacle, qui sera joué pour la première fois dimanche, est intitulé «Il fait beau comme jamais», d'un vers d'une chanson d'Aragon. Mais on aurait pu certes l'intituler d'un vers de Marie Uguay elle-même, comme: «L'été immortel plonge dans nos veines». Ou comme: «Regarde venir l'autre visage du monde». Ou comme: «Il fait un temps de fatigue heureuse». Ou comme: «J'ai sommeillé longtemps au fond d'une verrière».

Major

Suite de la page 19

j'ai cru que la littérature pouvait avoir un impact immédiat sur l'ordre des choses. Aujourd'hui, je ne pense pas que ce soit au niveau politique que la littérature agisse. Elle a un effet beaucoup plus global et efficace. On s'aperçoit, avec ce que l'on peut voir dans le monde, que les changements politiques sont beaucoup plus superficiels que les changements existentiels. Je pense finalement que ce n'est pas la politique qui est à l'origine des transformations dans le monde. L'art a été beaucoup plus efficace que les idéologies. On peut le voir aujourd'hui avec ce qui se passe dans les pays de l'Est, par exemple. Leur évolution ne donne pas naissance à des mouvements littéraires mais, par contre, un mouvement littéraire est à l'origine de ce qui se passe en Pologne et ailleurs. En ce sens, je suis proche de Sartre quand il dit qu'écrire c'est «dévoiler le réel». À l'époque de Parti pris, je pensais qu'il fallait dénoncer les choses. Maintenant, je pense qu'il faut dévoiler le réel. La nuance est mince mais elle est là quand même.»

— *Le salut n'est plus idéologique, le salut, c'est l'écriture même?*

— «Oui. Parce que dans l'écriture même il y a une sorte de liberté, de libération possible. Au fond, à l'époque où j'étais très engagé politiquement, je dévaluais l'acte même d'écrire parce que je pensais qu'il pouvait être efficace dans la mesure où il exprimait directement une volonté politique, des concepts idéologiques. Cela risque de ravaler l'écriture à une fonction purement instrumentale. C'est d'ailleurs un danger qui menace, quel que soit l'artiste, de corrompre le langage presque fatalement. Comme le dit Gunther Grass: le langage s'est tellement dévalué à notre époque que c'est peut-être une des fonctions essentielles de la littérature que de valoriser le langage en refusant les clichés politiques et idéologiques. Le langage politique devient trompeur dans sa fonction même. Il est bon que des gens recourent au langage sans souci fonctionnel ou instrumental. Cela peut nous sauver d'un mensonge presque universel aujourd'hui.»

— *Comment les intellectuels québécois doivent-ils vivre l'après-référendum?*

— «On a eu un choc de découvrir que ce qui apparaissait si clair, si nécessaire devienne finalement presque une querelle qui n'a plus rien à voir avec l'existentiel, une fois véhiculé par le langage politique. Moi, c'est ce qui m'a troublé. Le projet souverainiste, qui est vraiment de l'ordre existentiel, est devenu presque un projet d'hommes d'affaires ou de spécialistes en marketing. J'ai vu alors à quel point les choses traduites dans un certain langage pouvaient perdre même leur sens. Et je me suis dit qu'à force de s'écarter du vif, le langage perd toute efficacité. Je pense alors que ce que les artistes très près du mouvement souverainiste ont à faire, c'est de lutter non pas sur un plan politique mais sur le plan de la conscience et de la perception de ce qui se passe réellement au Québec. Il faut presque faire un retour au vécu plutôt que de se raidir dans des attitudes idéologiques. C'est important de comprendre cela, autrement l'on serait tenté par une forme de désespoir post-référendaire.»

— *Avec la trilogie des «Histoires de déserteurs,» votre oeuvre est devenue, d'une part, «athée», hors des idéologies, et, d'autre part, précise le critique François Ricard, votre écriture a gagné le combat contre le lyrisme. Comment expliquez-vous ce cheminement?*

— «En luttant contre moi-même! Au départ, j'étais quelqu'un qui avait besoin d'adhérer, de croire que j'appartenais à un ordre cosmique et universel. Je ne pouvais pas croire que mon destin était un phénomène individuel. J'avais l'impression que mon existence pouvait s'expliquer par son débordement spirituel. C'est pourquoi, d'une certaine façon, j'ai été très proche de la morale communiste au début de la vingtaine. C'était vraiment une solution à la solitude. Très jeune, j'avais ressenti cette condamnation de la solitude comme quelque chose d'insupportable. J'étais donc tenté par le lyrisme, qui est un débordement, un mouvement d'adhésion à un certain ordre du monde. Mais en même temps que je m'épanchais j'avais presque le sentiment de me perdre dans un sacrifice rituel. Comme si ma personnalité s'était diluée dans l'épanchement même. Et ce tiraillement me paraissait de plus en plus difficile à vivre.

«Je pense aussi que l'échec des idéologies progressistes m'a donné un sérieux coup du côté de l'espérance humaine. Que reste-t-il à l'individu, sans perspective d'espérance? Je suis alors devenu encore plus sensible à ceux qu'on appelle «les gens ordinaires». Mon lyrisme avait été comme une fuite par rapport à la condition commune des gens. Je me suis remis alors dans une situation d'écouter au lieu de vouloir «m'exprimer». C'est avec *Le Vent du diable* que j'ai cessé de vouloir m'exprimer, d'ailleurs. Je me suis mis à vouloir reproduire le réel. Je me suis mis à l'écoute de tout ce qui m'entourait sans chercher à l'interpréter. Dans ce cheminement, c'est toujours le même homme qui avance mais j'ai varié mes approches des choses et j'ai laissé tombé certaines illusions en cours de route.»

— *Comme chez beaucoup d'écrivains québécois, vos personnages sont souvent des perdants. Mais dans votre dernier recueil de nouvelles apparaît une tendresse qui traverse les vies...*

— «On est changé parce que l'on écrit. Quand je me suis mis à l'écoute pour écrire *les Histoires de déserteurs*, j'ai surtout saisi des personnages la dureté de leur rapport au monde, leur solitude, «Une solitude mauvaise», dirait Saint-Denys Garneau. Puis je me suis aperçu que la seule réponse à la solitude était la tendresse.

«D'ailleurs, j'ai écrit ces nouvelles dans les années qui ont suivi *les Histoires de déserteurs*, dans une période où je ne voyais plus beaucoup d'éclaircis possibles. Je dois dire qu'à la fin de la trilogie j'étais un peu vidé. J'avais l'impression de me trouver devant rien. Comme si j'avais creusé un trou et que je me retrouvais au fond. J'avais même l'impression qu'au lieu d'avoir crée quelque chose j'avais fait un vide. C'était terrible. Pendant plusieurs mois le vide était tel que je ne croyais pas possible d'en sortir. Et je me disais: il ne faut plus que j'écrive, parce que je creuse ma tombe d'un livre à l'autre! J'ai remis en cause le bien-fondé de l'écriture. Je me disais que les mots sont impuissants devant les choses. Puis mon beau-père est mort d'un cancer et j'ai ressenti vivement cet événement. Je me disais qu'on est impuissant devant la mort. La réalité me semblait récuser toute entreprise esthétique. J'ai vécu quelques mois dans ce silence intérieur. C'était invivable. Je me suis enfin dit qu'il serait bon au moins d'exprimer ce sentiment d'impuissance. À cela s'est alors ajouté cet ingrédient nouveau qui est peut-être ce besoin de tendresse de mes personnages. Je sais que cette tendresse s'exprime d'une manière très maladroite parfois. Mais je suis heureux si, malgré toutes ces nostalgies, la vie gagne. Car je ne voudrais pas qu'on lise ces nouvelles comme des tableaux en noir. Je ne me sens pas du tout désespéré. Je n'étais pas désespéré à l'époque où j'ai écrit ces nouvelles, puisque je cherchais encore quelque chose. On est vraiment désespéré quand on cesse d'attendre quelque chose. Une de mes nouvelles s'intitule: «Ceux qui attendent». Ces gens-là attendent peut-être trop mais ils attendent quelque chose. Et tant que l'on attend quelque chose, on peut encore marcher, on peut vivre. D'ailleurs, si on n'attendait pas, je me demande où serait la justification de l'existence.»

JEAN-PAUL RIOPELLE

(suite A)

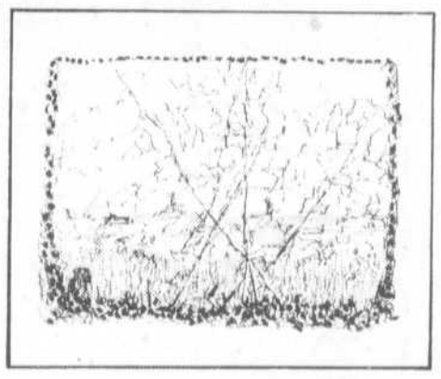

(suite B)

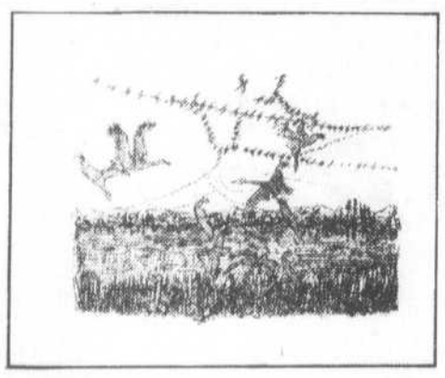

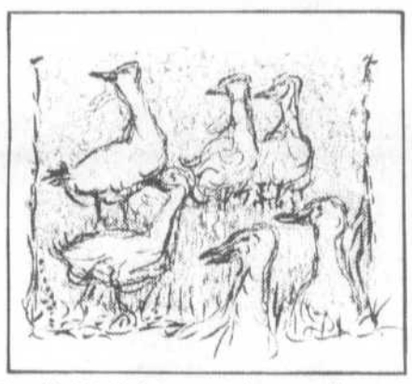

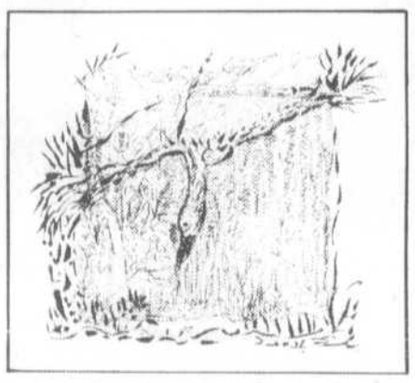

Jean-Paul Riopelle fait l'objet actuellement d'une rétrospective au prestigieux Centre Beaubourg à Paris, exposition ensuite présentée en Amérique du Nord et qui consacre sa carrière internationale.

Simultanément, les Éditions France-Amérique annoncent la sortie d'une édition de luxe «Riopelle, chasseur d'images» de Guy Robert.

L'édition de luxe à tirage limité du livre «Riopelle chasseur d'images» est reliée cuir, pleine peau, numérotée et signée par Guy Robert.

Chaque ouvrage est accompagné de 2 lithographies originales, signées et numérotées par l'artiste, présentées dans un portfolio.

L'édition de luxe est limitée à 150 exemplaires:
de 1 à 75 (suite A), chaque ouvrage est accompagné de 2 lithographies (68 x 81 cm, 27'' x 32''),
''La Chasse aux oies I'' et ''La Chasse aux oies II'',
de 76 à 150 (suite B), chaque ouvrage est accompagné de 2 lithographies (68 x 81 cm, 27'' x 32'' et 68 x 74 cm, 27'' x 29''),
''La Chasse aux oies III'' et ''La Chasse aux oies IV''.

Ces deux suites de 2 lithographies sur vélin d'Arches ont été imprimées sur les presses de la Galerie Maeght, à Paris.
À chaque lithographie, est joint un certificat d'authenticité.

L'ouvrage «Riopelle, chasseur d'images», de 280 pages, format 24 x 32 cm (9''½ X 13'')
d'une richesse iconographique extraordinaire, contient plus de 350 illustrations et documents, la plupart inédits.

Date de publication: Octobre 1981. Prix de pré-publication: $1250. Prix à partir du 15 novembre 1981: $1500.

Éditions de luxe à tirage limité

Je désire recevoir un exemplaire de l'édition de luxe à tirage limité de «Riopelle chasseur d'images».
Préciser: ☐ suite A ou ☐ suite B
Un accusé de réception mentionnant le numéro qui vous a été réservé vous sera envoyé par l'éditeur.

Éditions France-Amérique
170 Benjamin Hudon
Montréal, H4N 1H8
Tél.: (514) 331-8507
Contacter:
Angèle Perreault

Nom: .....

Adresse: .....

Province: ..... Tél.: .....

No carte ..... ☐ chèque ☐ Mastercard ☐ Visa ☐ American Express

Date d'échéance: ..... Signature: .....

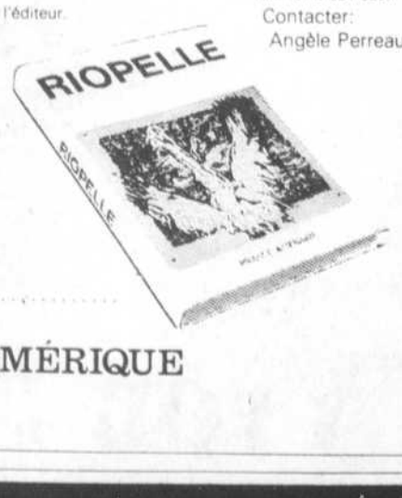

ÉDITIONS FRANCE-AMÉRIQUE

Les samedis de la librairie HERMÈS

Élisabeth Marchaudon, libraire, vous donne rendez-vous, de 14h00 à 16h00

le 24 octobre avec
l'équipe de Croc

le 31 octobre avec,
Madeleine Ouellette-Michalska

le 7 novembre avec
André Major

le 14 novembre avec
Julie Stanton

le 21 novembre avec
Jeanne Bourrin

le 28 novembre avec
Léandre Bergeron

le 5 décembre avec
Victor-Lévy Beaulieu

1120 ouest, ave. Laurier
(entre Querbes et De l'Épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Collection "*L'Éducateur*"

7 mois de loisirs

LA FACE CACHÉE DE L'ÉDUCATION

de Jean-François de Vulpillières

13,5 X 21 cm, 232 pages
ISBN: 2-13-036909-X

Que faire dans une commune ou un quartier pour les enfants et surtout pour les adolescents?

Cet ouvrage rassemble, pour l'élu local ou pour le responsable de services municipaux, un certain nombre de réponses claires, simples, concrètes à ces questions. Jean-François de Vulpillières a pu observer pendant des années, de par ses fonctions, une multitude d'expériences municipales en faveur des jeunes et a analysé avec précision les raisons des réussites et les raisons aussi de tant d'échecs. Il dit à la fois pourquoi il faut agir et que faire pour un meilleur accueil des enfants et des adolescents dans la cité, la ville, le quartier, le village.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

$17.95

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL 1980

LA FAMILLE et l'homme à délivrer du pouvoir

MAURICE CHAMPAGNE-GILBERT

Déjà lu et commenté par des milliers de personnes

14e MILLE!

ÉDITIONS LEMÉAC

5111, AV. DUROCHER
MONTRÉAL
DIFFUSION: 273-2844

Les Cahiers du Québec-HMH ont dix ans

par Clément Trudel

Robert Lahaise, directeur (Photo Jacques Grenier)

LE 18 novembre 1941, un enfant se promène, libre, à vélo, dans les couloirs de Saint-Jean-de-Dieu. Comme à l'accoutumée, les religieuses chouchoutent le gamin, le gavent de friandises. Rien en apparence n'est modifié à cette routine d'un camp retranché où le babil du «petit Lahaise» apporte une note joyeuse qui rompt le monotone défilé des «aliénés». Son père, Guillaume, sort brusquement d'une salle de conférence, un fort dossier sous le bras et prie son fils de le suivre à la maison.

Le calme habituel du psychiatre fait place ce jour-là à une certaine agitation quand il annonce à sa femme: «Emile Nelligan est mort». Comment le psychiatre-poète (il a publié sous le pseudonyme de Guy Delahaye) Guillaume Lahaise ne serait-il pas ému plus que de raison devant le décès d'un si illustre patient? Il ne s'agit plus d'un simple naufrage dans «l'abîme du rêve»; Nelligan a vraiment rompu les amarres terrestres et le Dr Lahaise en prend prétexte pour un discours à saveur mystique.

L'historien qu'est devenu Robert Lahaise, s'il se remémore ce jour plus que d'autres, n'a pas tendance à romancer — c'est plutôt moi qui tente de télescoper les événements que je trouve marquants dans cette vie. Les Soeurs l'ont choyé? Il consacrera tout près de cinq ans à dresser son inventaire de *Les Édifices conventuels du Vieux-Montréal* (No 50 des Cahiers du Québec, collection histoire). Son père a longtemps pratiqué la médecine psychiatrique mais son oeuvre poétique a trop facilement été esquintée par Mgr Camille Roy: «décadente», disait de la poésie de Delahaye-Lahaise ce pontife des lettres bien-pensantes. Robert Lahaise est à terminer une thèse de doctorat qui tâchera de rendre justice à l'écrivain que fut son père. Cinq autres années de reconstitution patiente...

A 46 ans, Robert Lahaise peut se glorifier d'avoir été l'accoucheur de plus de 110 volumes qui, pour la plupart, «disent qu'au Québec, il se passe des choses intéressantes». Entre 1965 et 1969, aux Éditions Sainte-Marie dont il était directeur-fondateur: 18 titres parus; aux Cahiers de l'Université du Québec — qu'il quittera en raison de la lourdeur administrative — 26 titres et, chez Hurtubise-HMH depuis dix ans, quelque 70 études ou essais parus dans les seize collections des Cahiers du Québec.

Ce dixième anniversaire des «Cahiers» est d'ailleurs l'occasion rêvée d'explorer la très riche bibliothèque (12,000 volumes) que Lahaise a amassée au fil des ans, souvent dans des bazars ou ventes de charité.

Chez Guérin, éditeur, en 1973, il publiait *Civilisation et vie quotidienne en Nouvelle-France:* cinq cahiers dont un de commentaires et quatre composés de 1000 diapositives sur tous les aspects de la vie sous le Régime français et, en 1974, (avec Marie Couturier) il publie chez MHM *Le Voyages Jacques Cartier* «en français moderne» (soit sept ans avant l'éditeur français Maspero). Sur la percée possible de titres MHM en France, Robert Lahaise ne fonde pas d'espoirs démesurés: «Comme le disait Crémazie, ça irait si nous parlions Iroquois mais nous parlons français, alors...». Le directeur des Cahiers cite, comme exemple de titre qui aurait pu attirer les Français: *Le Grand Voyage du pays des Hurons,* de Gabriel Sagard (présentation de Marcel Trudel, collection Documents) au sujet duquel il y eut bien des pourparlers. Nous offrions de remplacer notre expert Trudel par un Français mais...

Quel est l'impact réel des Cahiers du Québec? Robert Lahaise précise à ce stade de l'entrevue que HMH «ne fait pas de sous avec les Cahiers», dont le tirage initial est de 1800 — ce qui n'empêche pas le «premier roman de la terre», *La Terre paternelle* (Patrice Lacombe) de connaître quatre éditions. Le très intéressant *Saint-Laurent* de Jean-Claude Lasserre s'est déjà vendu à 1300 exemplaires malgré le prix qu'on en demande: $35.

«Les Cahiers ont un bon nom; ils permettent de faire connaître l'éditeur qui vit par les manuels scolaires», dit en passant Lahaise (en effet, HMH offre plus de 700 titres de manuels ou instruments pédagogiques dans son catalogue non littéraire) qui rappelle la genèse étonnante d'un *thesaurus* commencé il y a dix ans après une réunion amicale chez Robert-Lionel Séguin, à Rigaud.

L'amitié, c'est un terme qui revient souvent dans le débit de Lahaise: 16 amis auxquels on prête une compétence certaine ont pour tâche de se faire les éclaireurs dans autant de domaines où la *québécitude* le requiert: Jean-Claude Dupont (ethnologie); Jean-Pierre Wallot (histoire); André Vanasse (littérature); André Bernard (science politique); Jacques Lazure (sociologie); Jean-Paul Brodeur (droit et criminologie), etc. Au noyau de quatre présents chez R.-L. Séguin s'adjoignent des noms sûrs, tels ceux de Marcel Trudel (documents d'histoire), d'Hughes Morrissette (géographie) et de Serge Joyal (beaux-arts).

Chaque automne Hervé Foulon (l'argentier), le directeur Lahaise et les directeurs de collection font le point. Ils sont conviés, pas tous ensemble, à des déjeuners-bilan où se bâtit le programme des parutions. Vérification est faite de la faisabilité des projets soumis. Certains titres promis depuis cinq ans et plus n'ont pas encore pris forme, mais les collections s'étoffent et peu de titres font l'objet de regrets, une fois lancés. Plutôt rares sont les refus, mais un essai sur le cinéma japonais a dû trouver preneur ailleurs; il y avait tant d'autres manuscrits cadrant dans les Cahiers du *Québec!* Ces Cahiers «on ne les a pas faits contre le fédéral, ni contre les frères maristes ou les frères marxistes. On les a faits pour notre nation qui existe et qui doit être étudiée. La seule fois où nous étions presque tous regroupés — pour les 10 ans des Cahiers — j'ai proposé un toast pour que dans dix ans nous puissions boire «au pays du Québec!»

Robert Lahaise tient à sa qualité d'«honnête homme» au sens du Grand siècle. Posant au lecteur moyen, il bloquerait tout Cahier auquel il ne comprendrait rien, tout manuscrit qui «charrierait» dans un sens ou dans l'autre. Sa seule réserve, face aux subventions qui se présentent — Ottawa vaut dix fois Québec en ce domaine, à cause de la stérilité administrative et du peu de fonds disponibles à Québec, glisse-t-il — c'est que le commanditaire puisse exercer indirectement un choix sur les publications. Il apparaît insolite à Lahaise que les subventions aillent principalement à un éditeur; qu'elles ne s'attachent pas à un manuscrit en particulier. Puisqu'il existe des subventions d'ordre général, on pourrait y puiser pour des projets que le pourvoyeur de fonds aurait négligés.

Ainsi progresse cette série de volumes prestigieuse chargée d'expliquer le «vécu québécois». Si, depuis récemment l'on enregistre un engouement, voire un snobisme pour le patrimoine, Lahaise répond chiche, car le souci de retracer les traits de notre civilisation et de la culture amérindienne, il l'avait attrapé il y a fort longtemps. Il se peut cependant que «nos titres se démocratisent», en ce sens qu'ils aillent moins dans le sens que voudrait lui imprimer le milieu académique. MHM-Hurtubise ne rougit pas d'avoir flairé au bon moment la vague que connaîtraient des livres «moins intemporels» que d'autres: analyse des élections-clé de 1976 au Québec (André Bernard) ou approche globale de l'idéologie et de la clientère du Parti québécois (Vera Murray), sans oublier ce «livre-cadeau» sorti à point nommé sur *Les Bonnes Vieilles Demeures du Québec* (P. Roy Wilson). Le prochain lancement mettra en lumière une veine longtemps dédaignée par nos «élites»: *Le Burlesque au Québec — un divertissement populaire;* l'auteur, Chantal Hébert, de l'Université Laval, a décroché comme préfacier le populaire monologuiste Yvon Deschamps.

Pour Robert Lahaise, à qui ne manque pas la vertu de ténacité, les débuts des CQ furent pénibles. Plusieurs hésitaient, sachant que l'entre-

Suite à la page 33

Un «François d'Assise» très réussi

RÉPONDANT à une suggestion des Franciscains à l'occasion du huitième centenaire de la naissance de François d'Assise, Henriette Major et Claude Lafortune se sont de nouveau associés pour offrir aux enfants un autre très bel album où ils font revivre la vie de ce saint parmi les plus populaires. L'album est publié chez Fides.

Adulte que je suis, j'admets avoir parcouru le livre avec grand plaisir tant il suscite de l'intérêt aussi bien par son texte que par l'image.

À l'occasion d'une visite en Europe, l'an dernier, Henriette Major en a profité pour faire un séjour à Assise et se retremper dans l'atmosphère de la ville où, au début du Moyen Age, a vécu celui que l'on a surnommé le «petit pauvre».

Le texte écrit dans une langue que comprendront facilement les jeunes de 6 à 12 ans, sans toutefois tomber dans la facilité, s'inspire des préoccupations du monde d'aujoud'hui pour l'écologie.

François d'Assise, l'ami des animaux et de tout ce qui est vivant, a été le premier peut-être à reconnaître la parentée et l'inter-dépendance de toutes les créatures. Lui qui n'était pas un savant, note Henriette Major, avait pressenti bien des vérités qu'on redécouvre avec les sciences de l'environnement... si François revenait parmi nous, il prônerait sûrement l'écologie en nous parlant de nos frères les animaux, et de la Terre, notre soeur et notre mère. Le retour de beaucoup de jeunes à une vie plus simple est tout à fait dans l'esprit de François d'Assise.

Le texte d'Henriette Major s'appuie sur une solide recherche historique qui nous fait revivre l'enfance de François dont le père, Pierre Bernardone, était un riche marchand de drap, sa vie de soldat et de chevalier et, finalement, ses amours avec la plus belle des princesses, Dame Pauvreté.

Claude Lafortune, ce magicien du papier, apporte au récit sa vision des choses, une vision émerveillée, un peu à la façon d'un enfant, ce qui donne des images d'un style naïf, toujours très belles et d'une grande simplicité. Les photos de Jean-Pierre Beaudin sont particulièrement réussies et les couleurs impeccables grâce à une technique raffinée.

Cet album qui prend sa place dans la série *L'Évangile en papier* et *La Bible,* est une co-édition québécoise-française: tout le travail de production a été fait ici, par les éditions Fides, tandis que les éditions du Cerf, à Paris, en assure la distribution en Europe. *François d'Assise* a été tiré à 20,000 exemplaires dont 5,000 en langue anglaise. Un quatrième titre dans cette collection devrait paraître au début de 1982: *L'Église en papier.*

Le duo Major-Lafortune travaille présentement à une série télévisée qui sera montrée au canal 2 de Radio-Canada à compter du 8 novembre. Cette série de 33 émissions, que l'on pourra voir tous les dimanche matins, à 9 h 45, a pour titre *Ma soeur la terre.* Elle s'inspire de la parole de saint François dans son «cantique de frère Soleil», ce magnifique poème en hommage à l'oeuvre du Créateur. On y traite des grands phénomènes de la nature dans un esprit écologique et spirituel.

Ma soeur la terre s'inscrit dans la lancée de toute la série pour les émissions religieuses: *L'Évangile en papier, La Bible, L'Église en papier* et *Les Pélerins.*

Renée ROWAN

BOUQUINEZ À L'AISE
À
L'agence du livre francais inc.
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

TOUT PASSE
SAUF
LA LITTÉRATURE

FERNAND OUELLETTE
En la nuit, la mer
Collection Rétrospectives
205 p. — $10.95

PAUL CHAMBERLAND
L'enfant doré
108 p. — $7.95

GUY CLOUTIER
Cette profondeur parfois
72 p. — $6.50

MICHEL GAY
Plaque tournante
32 p. — $4.00

JEAN-PIERRE ISSENHUTH
Entretien d'un autre temps
75 p. — $6.50

GILBERT LANGEVIN
Issue de secours
80 p. — $5.95

FRANÇOIS TÉTREAU
L'architecture pressentie
Collection h
40 p. — $4.50

L'HEXAGONE

VIENT DE PARAÎTRE

MANU *script*

un album inoubliable
à la frontière
du collage, de la bd, de la calligraphie et de la photo
une fête inouïe pour l'oeil

112 PAGES GRAND FORMAT ET UN POSTER
POUR SEULEMENT $15.00
chez votre libraire
ou
à Dérives: C.P. 398 succ. M Montréal H1V 3M5

Nom
Adresse
Ville Code
Date Signature

Les éditions Marcel Broquet présentent deux (2) nouveautés
dans la collection Signatures

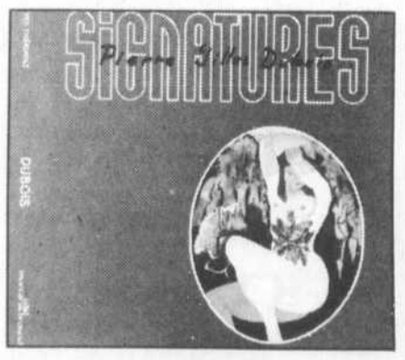

Pierre Gilles Dubois
texte bilingue: Yves Thériault
préface: André Fortier

Paul V. Beaulieu
texte: Michel Beaulieu,
Jacques Brault

Plus de 80 reproductions en couleur au prix de 35 $ chaque volume.

Consultez votre libraire pour une documentation complète
sur la collection **Signatures**

EDITIONS marcel broquet
sont une exclusivité de

Les distributions Mondia
1977 boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 ou 334-5759

CHRISTOPHE CARTIER DE LA NOISETTE DIT NOUNOURS

$13.95

UN MAGNIFIQUE CADEAU D' ANTONINE MAILLET
À SES LECTEURS DE TOUS ÂGES

Une grande oeuvre littéraire vivante et populaire
un conte poétique que toute la famille appréciera

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111 AV. DUROCHER, MONTRÉAL. DIFFUSION: 273-2844
PAR LA POSTE: $1,00. FRAIS DE PORT, CARTES ACCEPTÉES: VISA, MASTER CHARGE

les carnets de Jean Ethier-Blais

Il y a une poésie des noms. L'histoire lui ajoute une dimension qui suscite le rêve mais quelle déception, parfois, lorsqu'on retombe dans la réalité! Pierre Louys l'avait compris. Au départ, il s'appelait tout uniment Louis, comme le baron. L'i grec, le tréma vinrent ajouter langueur et mystère à son patronyme. Il en va de même de Misia Sert. On a l'impression, lisant le récit de sa vie, qu'elle a vécu à la recherche de son véritable nom. Marie Godebska devient Mme Thadée Natanson, puis Mme Alfred Edwards, enfin Mme José Maria Sert et se transforme, pour la postérité, en Misia Sert. La biographie du tandem pianistique Gold et Fizdale regorge de photographies de cette femme du monde, à toutes les étapes de sa longue vie. Aucune, de toute évidence, ne lui rend justice. Seuls les peintres réussissaient à capter son charme qui semble avoir été, essentiellement, affaire de mouvement, donc de souplesse et de ligne. Renoir, Vuillard, Toulouse-Lautrec, Bonnard, Vallotton, ce n'est pas rien dans l'iconographie d'une femme. Misia avait la beauté de son temps, plantureuse et secrétant la volupté, en somme, renoiresque idéalement. Elle était de ces êtres intelligents, à la conversation éblouissante, qui passent et dont il ne reste rien. Dans son cas, il lui reste d'avoir été l'âme au centre d'une coterie qui, à mesure que le temps passe, tend à se situer au centre de la vie intellectuelle de l'Occident depuis les dernières années du dix-neuvième siècle jusqu'à la montée de l'hitlérisme. On trouve son nom partout dès lors qu'on s'intéresse à l'évolution de cette époque. Dans le *Journal* de Gide, Misia joue du piano. Gide déplore qu'elle donne dans la manie du rubato. Lui-même, en matière d'interprétation, était un puriste. Mais il n'avait eu que de médiocres mauvais professeurs. Misia avait connu Liszt et avait été l'élève de Fauré. Elle pouvait se produire en concert, alors que Gide se cachait à moitié pour jouer aux touches noires et blanches avec Bach et Chopin. Un bon point pour Misia. Paul Morand, le Père Rzewuski, Stravinski, Liane de Pougy, Colette, Ravel, tout ce gratin a tenu à plaisir d'approcher Misia. Aux yeux de certains, elle symbolisait les caprices de son temps de son vivant. Elle aimait vivre et donner. Elle voulait inspirer l'amour.

Il y a eu, en France, beaucoup de femmes comme Misia, aussi belles, aussi intelligentes qu'elle, aussi riches, qui ont, comme elle, été des mécènes et qui n'appartiennent pas à l'histoire. Il y eut des Polignac et des Noailles qui furent ses contemporaines; de Misia; il y eut Marie-Louise Bousquet. Phénomène curieux; les Français, entièrement dominés par les jeux inutiles de cet esprit faux qui est à la mode, laissent à d'autres le soin de faire revivre l'histoire de l'esprit français. Et la vision d'un Lottmann, d'un Painter, de Gold et Fitzdale est nécessairement faussée du fait que leur échelle des valeurs appliquée à l'histoire de France n'est pas française. En sorte qu'une femme comme Misia Sert devient célèbre à l'étranger dans la mesure même où elle incarne l'idéal du snobisme intellectuel et mondain d'une chapelle internationale d'origine américaine. Il y a, dans le livre de Gold et Fitzdale une note de vulgarité qui m'a souverainement déplu. Misia Sert y figure comme la vedette d'un milieu qui n'est rien sinon celui de la haute prostitution. Il y a là une question de niveau. On peut écrire une vie de Marilyn Monroe à partir de son ombilic, puisqu'en dernière analyse, tout chez elle se ramène à lui. Il n'en va pas nécessairement de même d'une femme dont la vie privée ne constitue pas l'essentiel de son existence. Misia Sert n'est pas devenue une grande pianiste sans avoir réfléchi aux problèmes de la création artistique. Elle écoute de la musique de Stravinski et lui écrit une lettre fort intelligente, lui disant ce qu'elle a ressenti et pourquoi elle n'a pas aimé son oeuvre. Le livre de Gold et Fitzdale est un assemblage fort réussi de merveilleux potins, mais ce sont des potins. Les commères de New York s'en donnent à coeur joie. On y trouve parfois des accès de sensibilité, mais d'une sensibilité qui porte sur les personnes et leurs états d'âme ou encore sur des anecdotes à sensation, jamais sur le mouvement des idées ou les confrontations culturelles. Tout pour le détail croustillant. Histoire ou reportage?

Marie Godebska, malgré son nom, était Française. Elle utilisa à fond ses origines polonaises pour s'insérer dans un univers cosmopolite. Voilà l'une des premières leçons de ce livre. Il n'y a plus de place pour les civilisations autochtones, repliées sur elles-mêmes, dont les bruits nationaux s'enrichissent de façon organique des apports de l'étranger. La vie de Misia Sert souligne l'envahissement de la culture française par les allogènes; c'est toute l'Europe centrale qui déferle sur Paris. Misia Sert vit à l'aise au milieu de cette révolution culturelle. Son premier mari, Natanson, est d'origine allemande immédiate; le second, Edwards, était un aventurier anglo-turc; le troisième, Sert, un peintre espagnol, épris d'art colossal, personnalité extravagante. La démesure règne partout et en même temps, une sorte de décadence vertigineuse dont nous sommes encore les victimes. C'est la deuxième leçon de cette vie. La troisième est la petitesse idéologique de cette époque. Je me demande souvent si les «grands hommes» du dernier demi-siècle ne sont pas appelés à disparaître. La postérité retiendra-t-elle leur nom? On les retrouve autour de Misia Sert, tous plus vulgaires et mesquins les uns que les autres. Ne sommes-nous pas les jouets d'une certaine propagande? Notre goût n'a-t-il pas été faussé à l'origine? Proust est-il un grand écrivain? Picasso est-il un grand peintre? Stravinski est-il un grand musicien? Le cas de Chanel est exemplaire. Amie de Misia Sert, elle est devenue, au cours des ans, un personnage symbolique et tabou. Une couturière! Voilà où nous en sommes rendus. Il n'est pas question de parler de Milosz ou d'Elémir Bourges, ou même de Mallarmé. Le symbole de notre civilisation, par-delà les grands artistes, l'héritière de Schopenhauer, c'est Coco Chanel. Le jour viendra où les historiens procéderont à une révision qui sera nécessairement déchirante des critères de notre civilisation. Que de statues déboulonnées! Mais pour faire ce nettoyage, il faudra des historiens formés selon d'autres méthodes que celles qui ont présidé à la rédaction de ce livre. Le seul fait d'avoir choisi de faire de Misia Sert le centre d'une animation intellectuelle souligne la nature superficielle du projet de Gold et Fitzdale. Pourquoi pas Liane de Pougy? Le milieu ne serait pas essentiellement différent et Liane de Pougy est supérieure, par l'intelligence et le tact à Misia Sert. Lorsqu'on a dit cela, on a tout dit.

Geneviève Serreau: une femme très honorable

par Léo Kalinda

L'ÉCRIVAIN - ORCHESTRE (théâtre, roman, nouvelles, essai, traduction, adaptation...) Geneviève Serreau est morte à Paris, dans la nuit du 1er au 2 octobre.

Madame Serreau avait travaillé dans l'édition pendant 22 ans, pour la revue et la collection «Les lettres nouvelles» dirigées par Maurice Nadeau. Militante, généreuse, elle l'a été constamment: de la cause algérienne à la défense de la qualité de la vie en passant par une meilleure culture populaire et les droits des plus faibles. De façon éloquente, le faire-part à ses obsèques précise: «Les enfants sont les bienvenus». Grâce à une discrétion unique dans un Paris fasciné par l'épate, les lettres françaises hors de France lui doivent la découverte de véritables génies. Elle a révélé au monde des dramaturges de racines aussi diverses que l'Irlandais Samuel Beckett, l'Algérien Kateb Yacine, le Martiniquais Aimé Césaire, et — *Last but not least* — l'Allemand Bertold Brecht dont elle fut la première traductrice en français. Car le théâtre était sa grande passion et son «histoire du nouveau théâtre» dans la Collection «Idées» chez Gallimard fait encore autorité.

Touchée par ce qu'elle appelle «le regard candide des humiliés», elle apportera à l'édition française qui en avait besoin une certaine rigueur morale alliée à un goût littéraire non moins sûr. C'est grâce à elle que nous connaissons le polonais Gombrowicz et l'autrichien Robert Musil qui n'était pas encore célèbre avec *L'homme sans qualités*.

C'est que Geneviève Serreau était un véritable bourreau de travail: «Je me lève tous les jours à cinq heures; jusqu'à sept heures et demie où les gosses se préparent pour l'école, c'est le silence, le temps où je m'appartiens totalement». Lire à ce propos ses *Dix-huit mètres cubes de silence* aux Éditions «Les Lettres nouvelles.» Car Geneviève Serreau elle-même écrivait. Et de façon remarquable. Pour prendre un seul exemple, le succès de sa pièce *Peines de coeur pour une chatte anglaise*, a dépassé le cadre étroit de La Seine. Elle, qui avait signé il y a deux ans des récits délicieux sous le titre *La Lumière sur le mur*, savait que la Ville-lumière n'était pas le monde.

De la «Nomenklatura» littéraire elle ne voulait rien savoir. L'establishment le lui rendra bien. Elle ne sera pas sollicitée par la critique mondaine. De son vivant, Geneviève Serreau sera ignorée du grand public et n'aura pas la place qu'elle mérite dans la littérature francophone.

En réalité, Geneviève Serreau était indifférente aux rumeurs et surtout à celle qui la taquinait ces dernières années: la mort. La mort, le trou, la grande béance — absence — injustice. Ce scandale de la disparition nourrit son dernier et cinquième roman paru chez Gallimard le mois derniers: *Un enfer très convenable*. Quatre pauvres types révolutionnaires anonymes luttent pour leur survie. Quatre paumés, une femme et trois hommes, quittent leur pays où ils s'embêtent à mourir. Ils essaient de traverser la ligne qui sépare leur pays à leurs yeux pourri d'un Paradis appréhendé: l'Autre Côté. La Grelue est chômeuse, mais vive et bonne vivante. Tibulle est prof. En proie à des problèmes existentiels, il s'ennuie. Jéricho, l'étudiant irresponsable est prêt à fuir. De même Gorki, l'ouvrier attentif aux plus petits détails mais pas courageux pour deux sous.

Avant d'arriver à bon port, ils s'avisent qu'il faut dissoudre le groupe pour semer les policiers qui écument une forêt que nos révolutionnaires connaissent mal. Un hasard (?) heureux les fera se rencontrer à la frontière. Dans ce no man's land, chacun a eu le temps de faire un retour sur soi-même. Ils racontent et c'est les mêmes histoires: espérance déçue, tendresse humiliée, bonheurs cassés par des séparations absurdes.

Tibulle, le prof ne franchit pas la ligne à cause de la drogue. Son bonheur? L'élève Jéricho connaît l'amour et la mort parmi des terroristes.

La Grelue, découvre l'amour, manque de peu la maternité mais sera retenue avec des suspects venus de son pays. L'ouvrier Gorki devient geôlier. Si les rebelles deviennent si vite des gardiens de camps, tortionnaires en puissance, Geneviève Serreau, moraliste, suggère-t-elle qu'en dépit de tout, des idéologies différentes inspirent les mêmes infamies?

Une chose est sûre: pour Geneviève Serreau, notre grande soeur, la bêtise et la perversion n'ont pas de lieu privilégié.

Il reste que les lignes de partage sont nombreuses. Le critique-écrivain Gérard Mordillat le dit de belle façon: «L'enfer très convenable» c'est notre quotidien. Il s'agit de savoir de quel côté de la ligne on se tient». Pour Geneviève Serreau, nous le savons: du côté du Sud, des damnés de la planète Terre.

L'ACADIE FRANÇAISE
(1497-1713)
par **Robert Rumilly**
254 pages, $15.00
le premier d'une série de quatre tomes qui constitueront la plus récente et la plus complète **Histoire de l'Acadie et des Acadiens.**
les éditions fides
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

VENTE D'AGRANDISSEMENT
LIVRE 20% à 60%
PAPETERIE 20%
MATÉRIEL D'ARTISTE 20%
JEUX • JOUET • CASSE-TÊTE RÉDUIT DE 30%
FIGURINE SCHROUMPFS RÉG.: $1.95 SPÉCIAL: $1.25
TROPHÉES SNOOPY RÉG.: $3.95 SPÉCIAL: $2.95
OUVERT de 8h à 22h 7 JOURS par SEMAINE
Spéciaux en vigueur du 10 au 31 OCTOBRE 1981
Nous acceptons VISA
Librairie ASTOR
5086 BELLECHASSE, coin 39e AVE

Les Presses de l'Université du Québec vous informent de la parution de:
La revue LOISIR & SOCIÉTÉ
Pour comprendre la société des loisirs...
Publiée deux fois l'an et de caractère résolument international, la revue **Loisir et société** fait le point sur les relations entre le loisir et les grands problèmes contemporains
Le volume 4, numéro 1
Culture populaire, Culture de masse, 200 pages
Volume 3, numéro 2: Tendances de la recherche en matière de loisir aux États-Unis
Volume 3, numéro 1: Loisir et changements de valeur
Volume 2, numéro 2: Vieillissement, retraite, loisir
Disponible en LIBRAIRIE ou chez l'éditeur, en postant ce coupon:

		Prix	Quantité	Total
Veuillez m'abonner à Loisir et société	Vol. 4	15,75 $		
	Vol. 5	31,50 $		
			Total	$
Veuillez m'expédier les numéros précédents:				
		9,50 $		
		9,50 $		
		9,50 $		
			Sous-total	
			Port et manutention	1,75 $
				$

NOM .....
ADRESSE .....
..... C.P. .....
Ci-joint chèque ☐ mandant ☐ au montant de _____ $
Postez à:
Presses de l'Université du Québec
C.P. 250, Sillery, Québec G1T 2R1
Code 76

Le LIVRE de POCHE
WILLIAM COLBY 30 ANS DE C.I.A.
Colby lève le voile sur 30 ans d'espionnage américain
ALBERT DUCROCQ La chaîne bleue
La Nasa à l'écoute des civilisations extra-terrestres
Frederick Forsyth L'ALTERNATIVE DU DIABLE
Un suspense à couper le souffle
L'ARME À L'ŒIL
Traduction du célèbre roman "Eye of the Needle"
THOMAS THOMPSON LA TRACE DU SERPENT
Document sur l'affaire Marie-Andrée Leclerc
Le LIVRE de POCHE... LE VRAI...
EXCLUSIVITÉ—HACHETTE INTERNATIONAL CANADA INC.

L'IQRC publie deux diagnostics

par Hélène de Billy

QUÉBEC — Essoufflement, crise de croissance, enlisement, saturation. Tels sont les termes couramment employés pour décrire l'état de santé des industries culturelles au Québec. Peu de secteurs sont épargnés. On parle volontiers du creux de la vague du cinéma québécois, des ratés de l'industrie du disque, des difficultés financières du marché du livre, de celles des compagnies théâtrales. Sur chaque problème soulevé les explications ne manquent pas. En fait, elles pullulent. Quand on ne fustige pas la trop grande ingérence de l'État, on condamne son manque d'initiative. Quand on ne blâme pas les créateurs, on pointe du doigt des distributeurs avides. Bref, face à un problème culturel donné les raisons invoquées sont multiples et souvent contradictoires.

Pour tâcher d'y voir un peu plus clair et de cerner le véritable noeud des problèmes, l'Institut québécois de recherche sur la culture a mis sur pied les *Diagnostics culturels*, une collection d'ouvrages qui proposera au public une réflexion sur le comment et le pourquoi de certaines situations déficientes dans le domaine culturel. Lancées officiellement la semaine dernière à Québec, deux études inaugurent la collection.

La première étude qui porte sur *L'information culturelle dans les médias électroniques*, est signée par les journalistes radio-canadiens Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. La deuxième, intitulée *Crise de croissance: le théâtre au Québec* est le fruit du travail de notre collègue Angèle Dagenais.

Les deux documents s'appuient sur une vaste enquête auprès des divers intervenants de leurs milieux respectifs. La recherche sur l'information culturelle dans les médias électroniques, pour l'une, est farcie de témoignages recueillis dans les salles de nouvelles et auprès des divers organismes culturels.

D'entrée de jeu, une réalité s'impose à ses auteurs: l'absence de toute politique d'information culturelle dans les médias électroniques traditionnels. Quand on sait que dans toutes les salles de nouvelles du Québec il n'y a qu'un seul journaliste affecté quotidiennement et exclusivement au secteur culturel, il n'est pas besoin d'un dessin pour comprendre le peu d'intérêt accordé par les médias à la «culture». Tout cela a donné naissance à un véritable comportement anarchique où chacun fait ses lois, impose ses critères, régit le goût du public.

En passant en revue le contenu culturel de quatre grandes catégories d'émissions, le document fait ressortir les points suivants: Les bulletins de nouvelles et les émissions d'affaires publiques (qui relèvent tous deux de la même direction) relèguent au second plan ou évacuent tout simplement la nouvelle artistique au profit d'une actualité plus «sérieuse», plus conforme aux critères généralement reconnus dans la diffusion de l'information «régulière», (l'information politique, économique, syndicale etc). À l'autre bout de la ligne, les émissions spécialisées ne parviennent pas à compenser le vide. Parce que, sauf exceptions (on mentionne *AntenneV*), elles cultivent un discours entre initiés qui éloigne le grand public. Restent les «autres» émissions qui, de façon très sporadique et très inattendue, consacrent du temps d'antenne à l'actualité culturelle. Ce résidu d'information, alors dispersé dans l'ensemble des grilles horaires des radios et télévisions, comporte généralement très peu d'analyses et de critiques. On y retrouve plutôt un message à caractère factuel composé de nomenclatures d'événements, de comptes-rendus superficiels et de chroniques-calendrier.

À partir de là, le portrait dressé par les auteurs du document n'est pas tellement glorieux: Malgré certaines initiatives qui donnent à espérer, les médias privés entretiennent l'inertie et la facilité. Quant aux sociétés d'État, Radio-Québec n'a pas des moyens à la hauteur de ses intentions tandis que Radio-Canada ne semble pas vouloir se départir de ses travers élitistes, diffusant une programmation «qui instinctivement fait fuir les gens ordinaires et attire les érudits». Ce qui revient à dire «qu'entre Claude Valade et Bela Bartok, un fossé reste à combler».

Des exceptions, il y en a, mais peu. L'étude fait part de quelque expérience heureuse ici et là. Mais ce sont des cas isolés. Et puis elle consacre un chapitre à l'émission Télex Arts mais pour conclure que l'initiative est insuffisante et arrive trop tard.

Les seuls qui méritent véritablement des éloges, dans ce tableau plutôt sombre, ce sont les artisans des radios communautaires qui, tout en accordant un large pourcentage de leur programmation à l'information culturelle, savent refléter les préoccupations de leur milieu et de leur région. «Telles de petites locomotives entraînant derrière elles un changement de mentalité, les petites radios ont décidé, chacune à leur façon de s'impliquer dans la culture en faisant d'elle une raison d'être».

Ce n'est certes pas le cas des médias traditionnels qui sont encore à chercher la forme capable de transmettre un message culturel à la fois accessible et consistant. Mais les médias ne sont pas les seuls à blâmer. Les organismes culturels ont, de leur côté, leur large part de responsabilités. D'abord, remarquent les journalistes-chercheurs, les organismes culturels donnent l'image de vivre en vase clos et n'ont pas encore adopté le rythme de l'électronique. Alors que le sport, par exemple, a su tabler sur l'utilité des médias, les organismes culturels sont restés sur le quai. Ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. «Quand on joue les orphelins volontaires, on ne doit pas se plaindre d'être seuls».

Les organismes culturels ne savent pas vendre leurs produits. «Ils sont des PME qui s'ignorent». Or, s'ils veulent s'affirmer, il leur faudra, n'en déplaise aux puristes, pratiquer le jeu de la mise en marché. La mesure s'impose, affirment les auteurs dans le chapitres qui conclut leur analyse.

Mais, avant tout, il est important de créer le dialogue et surtout de briser le mur de méfiance, les barrières de préjugés qui séparent le monde de la culture de celui des médias. Le temps du face à face est arrivé. Les auteurs suggèrent un colloque, organisé par un tiers, «Un tiers, pas le gouvernement». Ce serait le début d'une solution, parce qu'au coeur du problème «il y a deux solitudes qui se regardent». La recherche d'Angèle Dagenais fait état également d'un climat de tension et d'un défaut de communication basés sur deux visions opposées de la culture. Le milieu théâtral au Québec, soutient-elle dès le début de son exposé, vit «une contradition interne pernicieuse, celle d'entretenir deux visions opposées — voire irréconciliables — de ce que sont le métier d'acteur, la tradition théâtrale, l'art vivant, la qualité de vie, le rôle social de l'artiste etc...»

Praticiens du théâtre «consacré» et ceux du jeune théâtre, sans former de groupes tout à fait étanches, partagent des conceptions différentes de leur profession qui souvent leur font perdre de vue l'essentiel: faire du théâtre. Pas étonnant que la première recommandation de l'auteur, dans le «pense-bête» qui constitue la conclusion personnelle de sa recherche, vise la réconciliation du milieu. Un souhait et un document qui arrivent à point nommé, tout juste avant la tenue des États généraux du théâtre qui doivent réunir tous les artisans du milieu dans une vaste réflexion démocratique à Montréal, les 6-7-8-9 novembre prochain.

Le théâtre québécois a connu une croissance désordonnée qui a abouti à quelques trois cent troupes dont plus d'une centaine touchent des subventions publiques. Ce qu'on a d'abord pris pour un signe de santé serait-il devenu un symptôme grave d'engorgement? Madame Dagenais le croit. Parce que la profession, en plus de souffrir d'un manque d'argent chronique («le problème numéro un du théâtre au Québec, comme partout ailleurs dans le monde») est victime d'un encombrement qui est en train de l'étouffer.

Encombrement qui se manifeste de façon plus aigue dans certains secteurs, dans celui du théâtre pour enfants, par exemple, où depuis cinq ans le nombre de troupes a triplé alors que le marché n'a cessé de rétrécir. Encombrement aussi au niveau d'une bureaucratie «aussi lourde qu'incompétente».

Avec ses douze cents fonctionnaires réguliers et occasionnels, c'est le ministère des Affaires culturelles qui est ici visé. Et la liste de griefs, que les gens du milieu ont communiquée à l'auteur est longue. On reproche au MAC entre autres de ne pas avoir de trajectoire clairement définie et de règles de jeu limpides. On lui reproche des fonctionnaires timbrés, distants qui n'ont pas de marge de manoeuvre et qui sont à la merci des gens au pouvoir incapables, de leur côté, de mettre en oeuvre des politiques à la mesure de leurs promesses et leurs idéaux. Comparés à ce panier de crabes, les relations du milieu théâtral avec le Conseil des Arts du Canada ressemblent à une conversation au-dessus d'un souper aux chandelles. L'organisme fédéral, en effet, jouit d'un grande confiance et est perçu, note Angèle Dagenais, comme un allié indispensable du milieu.

Aux problèmes d'embouteillage bureaucratique au haut de la pyramide, s'ajoute tout l'imbroglio des structures administratives régionales qui, à l'instar des conseils régionaux de la culture, doivent assumer l'odieux du partage d'une assiette budgétaire rachitique.

Cette distribution de miettes de subventions, tant au niveau régional que national, est tout à fait irresponsable, selon l'auteur du document. «On peut se demander quel est l'intérêt pour l'État ou le Conseil des Arts de donner des sommes de trois, quatre ou cinq mille dollars à des compagnies de théâtre. Pourquoi faire? Un théâtre de crève-la-faim? C'est cynique ou malveillant de faire croire à des jeunes inexpérimentés que l'on peut faire du théâtre et faire «vivre» une entité ou un groupe humain avec ça». La solution passerait par une répartition différente des subventions de façon à réduire l'insécurité des meilleurs éléments théâtraux et encourager les regroupements réels et non la multiplication de cellules anémiques.

Ce qui ne veut pas dire qu'on doive négliger pour autant le théâtre des régions. Au contraire, s'il y a un parti pris dans cette recherche, affirme l'auteur au terme d'une tournée qui l'a conduite un peu partout au Québec, il sera en faveur de ce qui se fait à l'extérieur de Montréal. Car, «penser TNM quand on évoque le mot théâtre ne reflète pas le vécu dynamique de cette expression sur le territoire. À Rouyn, on ne voit jamais (ou presque) le TNM, mais le théâtre y est très vivant».

Mais pour les troupes qui évoluent en région, les défis sont de taille. Non seulement leur accorde-t-on moins d'argent et moins d'appui mais elles font face à de sérieux problèmes de formation. D'autant plus que Montréal «vide littéralement de ses forces vives toutes les régions du Québec». Or, si le développement régional veut vraiment dire quelques chose soutient Madame Dagenais, la vapeur devra être renversée afin que cesse une migration très massive vers la métropole du théâtre.

Tout au long de cet examen attentif des rouages économiques et politiques de la machine théâtrale québécoise, l'auteur a glissé quelques réflexions sur le contenu de la démarche des uns et des autres. Dans cette foulée et à la lumière des signes d'essoufflement que montre le jeune théâtre, elle suggère de «repenser le concept absolu de création et d'improvisation collective» et met les artisans en garde contre certains pièges de la facilité. «Le théâtre et ses artisans ont encore à se rendre indispensables dans la vie quotidienne au Québec, par la qualité et la justesse de leur démarche. Dans un pays jeune et sans tradition, il est normal d'avoir imité ses maîtres avant d'avoir acquis suffisamment de confiance pour croire en ses propres ressources créatives. Ce pas est presque fait, il suffit maintenant d'avoir la volonté de persévérer pour ne pas piétiner. Le moment est unique en ce début des années 1980. Il ne faut pas le rater.»

Institut québécois de recherche sur la culture iqrc 1979

- **L'information culturelle devant les médias électroniques**
- **Le théâtre au Québec: crise de croissance**

STRUCTURES DE L'IMAGINAIRE DANS COURTEPOINTES DE MIRON

par Eugène Roberto

La sédimentation d'un ensemble de poèmes et en particulier les divers états d'un même poème en formation présentent des expressions et des constructions de l'imaginaire qui sont d'un grand secours pour l'analyse du texte définitif de ***Courtepointes.***

15 x 23 cm., 192 pages **Prix: $6.00**

Bon de commande
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires:
STRUCTURES DE L'IMAGINAIRE DANS COURTEPOINTES DE MIRON

Nom.....
Adresse.....
.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat-poste.....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

nouveautés seuil

LA NUIT DU DÉCRET
Michel del Castillo
$15.95

Un jeune inspecteur de police espagnol, entreprend un étrange voyage au bout de l'horreur, en enquêtant sur son nouveau supérieur: Avelino Pared.

LA PRIÈRE DE L'ABSENT
Tahar Ben Jelloun
$17.50

Une ancienne prostituée, deux vagabonds et un enfant traversent le Maroc du nord au sud, de ville en village. Un itinéraire à l'intérieur du pays et d'eux-mêmes.

LA RIVE GAUCHE
Herbert R. Lottman
$21.95

Un quadrilatère de rues fut longtemps le centre du monde. Le biographe d'«***Albert Camus***» nous donne ici une extraordinaire enquête sur les rapports qu'entretenaient (et qu'entretiennent encore) les écrivains et la politique.

LE MAL-DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE
René Dumont et M.F. Mottin
$17.50

Le «Sous-développement» est tragique! Mais que dire des pays qui se développent au profit des riches et des multinationales et aux dépens de leurs classes laborieuses? Un nouveau cri d'alarme de René Dumont.

AU JEU DU DÉSIR
Françoise Dolto
$23.85

Dans ces essais est constamment étudiée la distinction chez l'enfant entre besoins et désirs, si facilement confondus dans l'imaginaire de la mère et des éducateurs.

enfin en collection de poche

ÉLOGE DE LA DIFFÉRENCE
La génétique et les hommes
Albert Jacquard
Points No S-27 — $5.95

«Notre richesse collective est faite de notre diversité. L'«AUTRE», individu ou société, nous est précieux.» A.J.

Ces ouvrages sont en vente dans les librairies

MA FILLE COMME UNE AMANTE

Julie Stanton

Remarquablement bien reçu par la critique:

7,95$

- **"...écrit dans une langue sensible, sensuelle, émouvante. Un livre rare !"** *(M. Ouellette-Michalska, **Châtelaine**, sept. 81)*
- **"... un reportage d'intérêt humain profond, un témoignage indispensable."** *(L.-G. Lemieux, **Le Soleil**, mai 81)*
- **"... une profondeur et une densité bien littéraire."** *(R. Martel, **La Presse**, juin 81)*
- **"Un des récits les plus émouvants parus ici depuis longtemps."** *(C. Beausoleil, **Le Livre d'Ici**, juil. 81)*

ÉDITIONS LEMÉAC, 5111, av. Durocher, Montréal. Diffusion: 273-2844
Par la poste: 1,00$ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card

LE PARI QUÉBÉCOIS DU GÉNÉRAL DE GAULLE

de Renée Lescop

Lorsqu'en août 1940, le général de Gaulle lança un appel au Canada, dont il avait une opinion très flatteuse, et aux Canadiens français, qui suscitaient chez lui "une vague de fierté et de douleur", il posait le premier jalon de relations très complexes — entre la France, le Québec et le Canada — qui allaient aboutir au "Vive le Québec libre"! Ce livre retrace pour la première fois tous les événements qui ont marqué ces relations.

En vente en librairie à $11.95

Boréal EXPRESS

CULTURE ET SOCIÉTÉ / courrier

NOUS, LES PHILOSOPHES

par
André Baril

L'auteur de ce texte est étudiant au doctorat à l'Université de Montréal et chargé de cours en philosophie.

LA philosophie a toujours fait siennes les impasses de la réflexion humaine. La réflexion la plus personnelle, la plus solitaire (le solipsisme), la plus méditative devient discours, enseignement qui s'adresse à tout le monde. La réflexion devient philosophie et ce traitement philosophique vise ainsi le maintien de l'ordre existant. Mais parfois, des impasses peuvent se répéter durant plusieurs décennies, ce qui mine peu à peu la réflexion philosophique et même l'ordre social. En un mot, la philosophie fout le camp! Du même coup, la réflexion personnelle peut difficilement faire sens et l'humain en ressent une profonde nostalgie. Il cherche alors dans l'imaginaire, dans des croyances toutes faites, et dans des institutions tout ce qui pourrait le faire vivre. Que reste-t-il alors? Bien peu de choses. Il reste peut-être la polémique, moment privilégié où l'on commence à penser autre chose et autrement.

Dans LE DEVOIR du samedi 19 septembre, deux confrères nous convient à un débat philosophique. Pour eux, la philosophie doit retrouver sa spécificité: le philosophe doit incarner «la mauvaise conscience de son temps» et la philosophie doit devenir une «critique de l'ordre existant». Cette façon de voir peut certes générer une discussion et nous y souscrivons d'emblée. Toutefois, les auteurs de «Qui délire en philosophie?» s'inquiètent inutilement de notre époque, ils s'inquiètent inutilement des conquêtes scientifiques. Alors leur cheminement n'est pas suffisamment clair.

Les professeurs Lafond et Perreault s'en prennent à J.J. Salvail (LE DEVOIR du 5 septembre) en soutenant qu'il s'agit d'un cas exemplaire du scientisme en philosophie et ils enchaînent en précisant que le scientisme constitue le paradigme philosophique dominant. Nous ne sommes pas d'accord sur ces deux points. D'abord, la réplique de Salvail portait sur deux éléments. Premièrement, Jacques Dufresne parle parfois de ce qu'il ne connaît pas et il faut le dire. Deuxièmement, la responsabilité des professeurs de philosophie est très contradictoire et pour tout dire, certains en oublient de philosopher. Faut-il en conclure au scientisme? Nullement. La réplique s'inspirait de la tradition de Gaston Bachelard, ce qui est très différent.

Dès lors, quel est donc le problème qui justifiait l'intervention de Lafond et de Perreault, problème qui était déjà dans l'article de Jacques Dufresne (LE DEVOIR du 29 août)? Tout simplement: la science monopolise tous les savoirs, que reste-t-il de la réflexion personnelle et philosophique? Cette façon d'entrevoir la philosophie et la science nous semble mal engagée. En effet, nous allons démontrer que cette façon de voir conduit à une impasse qui se reproduit depuis des décennies et que cette impasse génère bien des inquiétudes en ce qui concerne notre époque en transition.

Comme on le sait, la division entre science et philosophie débute au 17e siècle et elle va se consolider au 19e siècle. La conséquence est bien connue: la philosophie cesse de détenir le savoir, elle doit maintenant le partager avec des recherches positives. Chemin faisant, la philosophie devient alors une critique indépendante (ou transcendantale) des moyens discursifs. En même temps, et c'est là le tournant, l'individu prétend lui aussi faire usage d'une telle critique sur un fond d'autonomie ou de pensée intérieure. Tout le monde aura désormais sa propre petite philosophie de la vie. Le sens commun aidant, on apprendra à respecter l'opinion d'autruit sans chercher à définir les présupposés. Autrement dit, pourquoi se spécialiser et prendre la peine d'étudier les courants philosophiques? Petit à petit, la philosophie fout le camp.

Prenons ce même problème mais sur un autre versant, nous déboucherons sur la même impasse. Pour simplifier, on sait que le scientisme ou positivisme est une tentative pour répondre à un problème majeur: le statut du discours vrai, de la vérité des énoncés. Il s'agit d'une recherche visant à définir la vérité sur des propositions (logiques ou empiriques) nécessairement vraies. Pour ce faire, on a besoin d'un métalangage. Disons que c'est un langage qui toucherait la réalité virginale. Pour mieux l'illustrer, imaginons un langage suffisamment neutre et univoque pour dire le vrai sans blesser ou bouleverser l'homme. On aurait ainsi accès au plein physique (la Nature, l'Infini, là où rien ne se perd, là où rien ne se crée). Par exemple, nos énoncés scientifiques correspondent à un réel déjà structuré, ou encore, la logique repose sur des règles de pure nécessité formelle. Aujourd'hui, ces tentatives n'ont plus cours en philosophie et elles disparaissent des sciences. La discussion s'est déplacée, et Habermas, cité par les auteurs, ne dit pas autre chose dans sa Postface (1973) de *Connaissance et intérêt*. Il reste toutefois les incidences socio-politiques: des contraintes objectives domineraient la société et le vécu social. On en conclut bien vite à un totalitarisme des appareils. Mais est-ce la philosophie et l'attitude scientifique qui sont ici en cause? Nullement. Disons plutôt que l'homme préfère une liberté intérieure à une liberté sociale. Au fond, nous voulons le scientisme parce qu'il justifie le règne de l'imaginaire, nos totalités toutes faites. L'imaginaire, c'est une liberté qu'on ne peut exercer que sous la domination.

La philosophie et l'activité scientifique ne reproduisent plus de telles impasses qui font désormais histoire. Le scientisme reste effectivement un problème, mais ce n'est plus le paradigme qui oriente les recherches actuelles. Nous pensons autre chose et autrement et pour en connaître les perspectives, il faut apprendre les pensées philosophique et scientifique. Et nous n'avons pas tellement de choix puisque la connaissance constitue la principale force productive de nos sociétés.

Pour terminer, nous aimerions dire quelques mots sur l'idée que défendent Lafond et Perreault, à savoir que la philosophie est une critique de l'ordre existant. Nous ne pensons pas autre chose et c'est même tout ce que nous retenons. Et voici comment: de quelle manière un professeur de philosophie, intégré à une institution, ayant reçu une formation profondément humaniste et ayant le mandat de transmettre cet humanisme, peut-il incarner «la mauvaise conscience de son temps?» Cela concerne la pratique philosophique. S'il incarne cette conscience malheureuse, cet esprit qui toujours nie, il risque de perdre son mandat pour un temps. D'autre part, s'il tient à critiquer, il doit se spécialiser davantage et délaisser ainsi le sens commun, et voire même perdre quelque peu ses idéaux et son humanisme profond. En somme, le philosophe est-il en train de devenir un intellectuel au sens défini par Sartre?

"Philosophiques"

Revue officielle de la Société de Philosophie du Québec.

SOMMAIRE

Volume VIII, numéro 2 **Octobre 1981**

ARTICLES

P. McCORMICK, *Sur le développement du concept de l'intentionnalité chez Brentano et Husserl.*

C. PANACCIO, *L'intentionnalité comme phénomène linguistique.*

J. PESTIEAU, *Le pouvoir de l'idéal et l'idéal du pouvoir.*

Y. GAUTHIER, *Sur la théorie des démonstrations.*

A. PARADIS, *Individus ou structures: existe-t-il une éthique marxiste?*

M. BELLEFLEUR, *Travail et loisir. Du loisir antique au loisir contemporain.*

ÉTUDE CRITIQUE

P. THIBAULT. *L'histoire du thomisme québécois ou De l'importance de mettre les âmes à leur place.*

COMPTES RENDUS

Julien J. LAFONTANT. *Montesquieu et le problème de l'esclavage dans L'Esprit des lois,* par Josiane **Boulad Ayoub.**

Charles MURIN, *Nietzsche problème, généalogie d'une pensée,* par **Joseph Tchao.**

Jacques J. RUELLAND, *Bibliographie des oeuvres de* **Gaston Bachelard,** *ainsi que des divers ouvrages que sa pensée et sa personne ont inspirés,* par **Maurice Gagnon.**

Chiara CRISTIANI et Claude GAGNON, *Alchimie et philosophie au moyen âge,* par **Louis-Claude Paquin.**

Pierre GRAVEL, *Pour une logique du sujet tragique. Sophocle,* par **Guy Bouchard.**

Guy MASSICOTTE, *L'histoire problème. La méthode de* **Lucien Febvre,** par **François Tournier.**

William DRAY, *Perspectives on History,* par **Robert Nadeau.**

LIVRES REÇUS

PHILOSOPHIQUES, Vol. VIII, numéro 2, Octobre 1981

Publication semestrielle

Abonnement annuel: Institutions: **$15.00**
Individus: **$12.00**
Étudiants: ..... **$ 7.00**
Le numéro: ..... **$ 8.00**

Les Éditions Bellermin
8100, boul. Saint-Laurent, Montréal H2P 2L9
(Canada)

L'information culturelle à la société Radio-Canada

par
Jean-André Leblanc

L'auteur de cette libre opinion est journaliste et a déjà été recherchiste pour l'émission «Télex-Arts» de Radio-Canada.

«LA radio de Radio-Canada...», peut-on lire dans les journaux, ces temps-ci, à l'occasion de la nouvelle saison, «reprend son petit bonhomme de chemin avec un minimum de changements et de nouveautés.» Ou encore que les télévisions traînent «des grilles horaires vieilles de dix ans» bien que nous ne soyons pas certains «que ceux qui gèrent Radio-Canada soient satisfaits du statu quo».

Ceux qui pourtant s'intéressent de près ou de loin à l'information culturelle auront remarqué plus qu'un petit changement. *L'Observateur* et Pierre Nadeau ont quitté l'antenne sans être remplacés. *Télex-Arts* qui devait revenir en deux éditions sur le réseau n'a plus que six minutes sur les ondes locales. Du côté des nouvelles et des affaires publiques, rien qui ne dure le temps d'un générique. Apparemment, cette année, c'est Denise Bombardier qui aura charge de culture. C'est un dossier bien noir sur blanc et on lui souhaite bien du courage.

Il ne s'agit pas d'accuser ou de porter des blâmes, de chiquer la guenille ou de brûler des torchons, seulement on aimerait bien comprendre. Qu'on nous explique ou nous convainque que cela marque un progrès sur l'an dernier et qu'on nous dise où s'informer. À la radio, les chroniqueurs auront remarqué la disparition d'*Antenne 5*: «Bien sûr, l'heure culturelle où l'on pouvait entendre des reportages originaux disparaît au profit des variétés». Pourquoi «Bien sûr...»? Pourquoi cela irait-il de soi?

Sans nier leur utilité, ce n'est pas à *Télex-Arts* non plus qu'à la *Vie quotidienne* qu'on apprendra ce qui réunit les ministres de la culture du Commonwealth à Montréal ou pourquoi le Canada, à l'Unesco, voulait s'opposer à une recommandation sur la «Condition de l'artiste»; ni pourquoi on a transféré au ministère fédéral des Communications les responsabilités culturelles du secrétariat d'État non plus que ce que font avec nos sous les trois ministères québécois où se retrouve le mot culture.

Pourquoi ce mot, en information, renvoie-t-il aux variétés? Il y a bien sûr une information proprement culturelle. La plus répandue (calendriers, horaires, promotion, talk show, etc.) qui alimente le showbizzness jusque dans ses potins et celle, plus mal entretenue, de la réflexion sur l'art et de l'analyse de la création. Mais il y a aussi une information stricte à caractère essentiellement politique, économique et sociale et qui répond à tous les critères exigés par les chefs de pupitre et qui leur éviterait de se culpabiliser en scoopant *Télex-Arts*.

Il faut cependant se rendre à l'évidence. Les politiciens, les syndicats ou les hommes d'affaires, «hard-core» par exemple, ont une longue habitude du lobbying et ils ne se font pas prier pour faire valoir leur point de vue. Les 'intervenants culturels', eux, et les artistes en ont encore long à apprendre avant qu'on puisse les voir témoigner de leur condition dans les meetings politiques. Aujourd'hui, on l'aura constaté pour Largillierre et pour le Festival des films du monde, ils descendent dans la rue. Apparemment, ce n'est là qu'un début. À la limite, c'est là un phénomène dangereux, s'il est porté jusqu'à l'extrême, que d'avoir recours à la violence pour s'attirer les médias. Par ailleurs, dans l'état actuel des choses, faire de l'information culturelle c'est faire du journalisme d'enquête.

Alors, voilà. On aimerait comprendre.

Le Conseil de presse vient d'apporter récemment des précisions sur les conditions qui permettent l'exercice et le développement du droit à l'information. Le droit, nécessaire à l'existence et au maintient de la vie démocratique, d'être informé sans entrave. Selon le Conseil, «les organes d'information doivent prendre conscience qu'ils sont des lieux d'échange par excellence de la société; ils doivent favoriser le débat démocratique le plus large et le plus ouvert... Le public a le droit inaliénable d'être renseigné pleinement sur l'administration publique et sur les décisions que les responsables... sont appelés à prendre pour lui.» Fort justement, le Conseil rappelle que plus l'opinion publique sera exigeante pour les médias, plus elle fera montre d'esprit critique, plus ces derniers devront se dépasser pour lui offrir la meilleure information possible. «Le public ne doit pas craindre de porter plainte auprès d'un organisme comme le Conseil de presse dont l'objectif premier est de protéger son droit à l'information.» Ce qu'il ne faut pas craindre, surtout, en ces temps de démobilisation, c'est de s'engager dans une interminable correspondance avec le Conseil et d'y consacrer un bon six mois.

Six mois à ceux qu'intéresse l'information culturelle pour faire le test. Sachant qu'il ne faut pas mordre la main qui nous nourrit, qui, des narcisses épistolaires, des indigents culturels ou des affamés d'informations, fera du plat pour un plat de lentilles?

REVOIR DUCHARME

MANIFESTEMENT, les collaborateurs du DEVOIR n'ont pas compris grand-chose au film *les Beaux Souvenirs*. Madame Petrowski, l'inceste la gêne; et monsieur Gay, il trouve que le scénario de Ducharme tourne en rond.

Or l'inceste (voyez les tragiques grecs) est la figure privilégiée d'expression du désir de vaincre le Temps. Et le Temps est le sujet de ce film. Le passé mine le présent et rend tout avenir problématique, sinon impossible. Fixant toute son attention sur cela, s'attachant *faute de mieux* à Marie et aux danseuses de son bar-salon, le père se condamne: ce mort se tue. Faiblesse *congénitale*, indépassable. Marie, elle, comprend, accepte. Viviane comprend aussi, mais n'accepte pas. L'instinct de possession ravage chacun, à la façon d'une araignée tissant une toile dans laquelle ou bien elle prend ou bien elle est prise. Et cette toile fait penser au parapluie patenté par le père, avec les petites ampoules, avec lequel Marie, encore enfant, joue (au début), et avec lequel Viviane, déjà adulte, ne joue pas et se suicide (à la fin).

L'inceste? Oui, madame Petrowski. Papa couche (symboliquement) avec Marie, parce qu'il veut posséder à travers elle ce qui fuit, les restes du banquet du passé, la mère envolée, dans la nuit, dans les nuages. Le temps est de feu, comme on le voit dans la scène où l'auto brûle, écrasée contre l'arbre de l'unité rêvée. Qui fait l'amour, brûle.

Le scénario tourne en rond? Oui, monsieur Gay. Le désir d'amour (cette pierre magique sur laquelle deux coeurs percés se regardent) rencontre ce qui le nie, l'obstacle suprême: le Temps qui mine tout. La mère ne reviendra *jamais*. Vous, vous croyez qu'elle *peut* revenir. Hé non! À quoi bon faire des enfants? Ils nous échappent irrémédiablement. Restent la tendresse et la dérision liées: le bébé de Marie s'appellera Chevrolet, et ça vaut bien les moulins de Don Quichotte. En un sens, les pièces de Shakespeare aussi «tournent en rond» — dans l'impossible Cercle.

Ce film est bien meilleur que *les Bons Débarras*, qui était intéressant. Mais il ne s'adressera qu'à ceux qui ont l'oeil et l'oreille fins.

François HÉBERT

ÉCHOS

La galerie Jolliet présentera à compter du 21 octobre et jusqu'au 14 novembre, les tableaux et dessins de l'artiste *Louise Robert*. Le vernissage aura lieu le samedi 24 à la galerie, au 279 de la rue Sherbrooke ouest. Un numéro spécial du Bulletin de la galerie Jolliet est consacré à l'oeuvre de Louise Robert.

■

L'Institut coopératif Desjardins célébrera le premier quart de siècle du caricaturiste du quotidien Le Soleil, Raoul Hunter. Une exposition-rétrospective aura lieu à la Galerie La Sauvegarde du 14 octobre au 17 novembre. Hunter est le caricaturiste du *Soleil* depuis 1956. En 80, il gagnait le concours national de design pour le timbre de Noël de 1982. La galerie La Sauvegarde est située au 50 avenue des Commandeurs, à Lévis.

■

Le groupe *Quilapayun* et la chanteuse *Pauline Julien* interpréteront une cantate intitulée "Santa Maria de Iquique» le lundi 19 octobre à 20 h 30 au Tritorium du Cégep du Vieux-Montréal. Les profits de la soirée seront versés au Comité québécois pour un Chili démocratique. Le prix d'entrée est de $8. Auparavant, le samedi 17 octobre, le groupe Quilapayun offrira une soirée de musique des Andes à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Originaire du Chili, ce groupe de musiciens vit en exil à Paris.

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

fondée en 1947 par Lionel Groulx

Publiée par l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1970)

volume 35, no 2
SEPTEMBRE 1981

***John A. Dickinson* : Annaotaha et Dollard vus de l'autre côté de la palissade 163**
***Ginette Bernatchez*: La Société littéraire et historique de Québec (The Literary and Historical Society of Quebec) 1824-1890 ..... 179**
***Raymond Duchesne* : Historiographie des sciences et des techniques au Canada 193**
***Evelyn Kolish* : Le Conseil législatif et les bureaux d'enregistrement (1836) 217**
***Pierre Dufour* : La construction navale à Québec, 1760-1825 : sources inexplorées et nouvelles perspectives de recherches 231**

Note de recherche
***Françoise-Eugénie Petit* : Aménagement rural et maîtrise de l'espace au XXe siècle par les collectivités paysannes des régions défavorisées en France et au Québec 253**

Note critique
***Benoît Lacroix* : Hagiographie et historiographie — En marge d'un livre de Micheline Lachance sur le Frère André 263**

Comptes rendus — Notices bibliographiques — Bibliographie — Chronique de l'Institut — Chronique d'archives — Congrès 1981 — Politiques de la RHAF 269

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE ..... CODE POSTAL .....
ci-joint un chèque..... mandat-poste..... au montant de.....
pour un abonnement à quatre numéros à compter du numéro .....

Abonnement régulier (comprenant la cotisation de membre de l'IHAF) **$20.00**
Abonnement étudiant (avec pièce justificative — comprenant la cotisation de membre de l'IHAF) **$10.00**
Abonnement institutionnel (sans cotisation de membre) **$20.00**
Abonnement de soutien **$40.00**

REVUE D'HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE,
261 avenue Bloomfield, Montréal, Qué.
H2V 3R6
Tél.: 271-4759

PERIODICA INC.
AGENCE INTERNATIONALE D'ABONNEMENTS INTERNATIONAL SUBSCRIPTION AGENCY

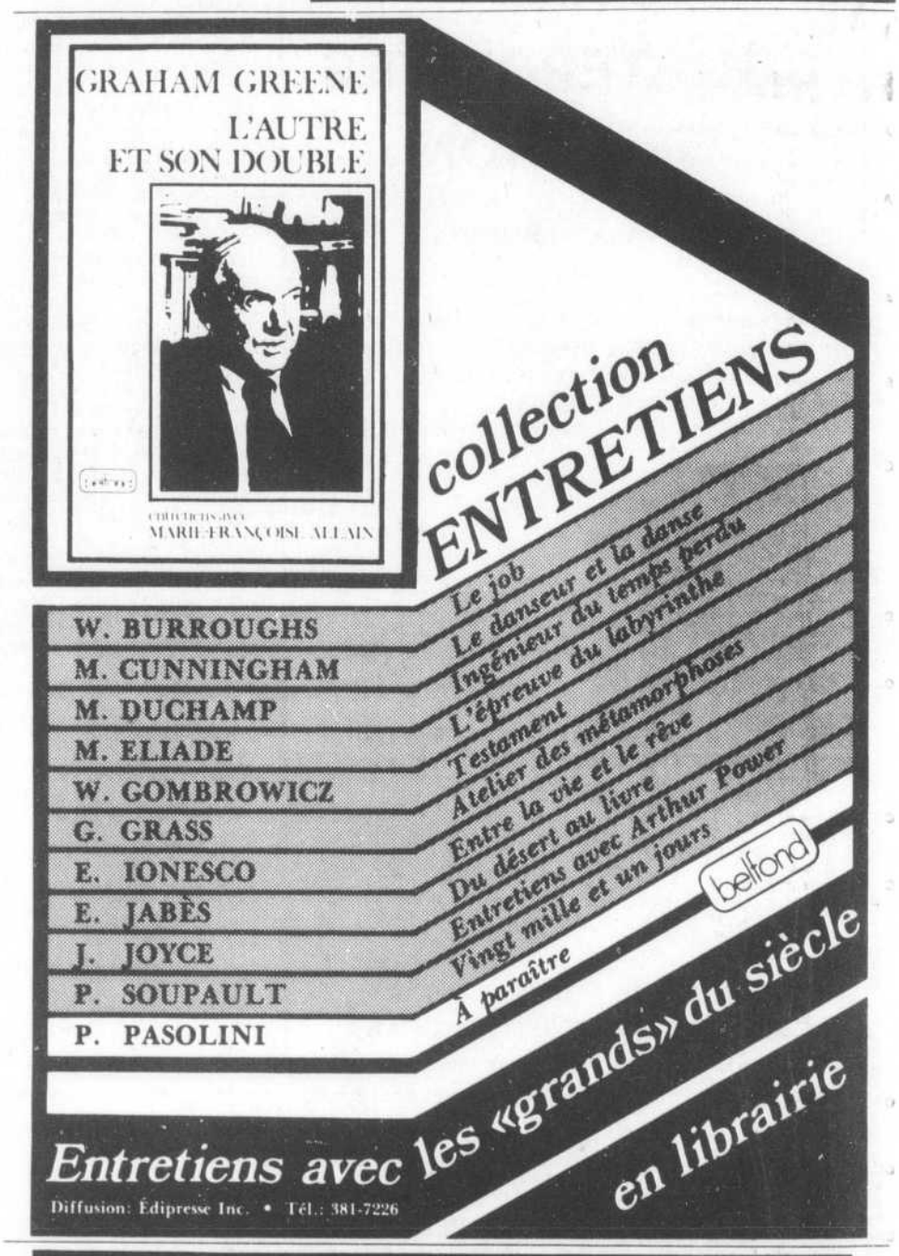

« Les Marches de sable sont a ranger a côte des superbes recits du desert que la litterature récente nous a donnes. Et ici, ce décor de retraite est également celui d'une quête fondamentale. »
Gaëtan Brûlotte (Le Nouvelliste)

« Ces trois femmes qui vivent au IVe siècle apres Jesus-Christ, nous les connaissons: elles sont de maintenant aussi. ... Avec les mots d'Andree Chedid, il n'y a plus de temps, il n'y a plus d'époque: seulement des êtres rares épris d'absolu. »
F. Xenakis (Le Matin)

En vente dans toute bonne librairie

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Série l'argent: "Comment affronter la crise monétaire", ciné-conférence avec Serge Martin, lun.: 20 h 00.
ASTRE I, 9480 Lacordaire (327-5001) — "L'homme des cavernes": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 35, 22 h 10. Sem.: 21 h 00. "Le temps de rock'n roll": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Sem.: 19 h 00.
ASTRE II, — "Cheech et Chong la suite": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 55. Sem.: 21 h 10. "L'île sanglante": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem.: 19 h 10.
ASTRE III, — "La bidasse": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 40, 21 h 50. Sem.: 21 h 20. "Les seigneurs": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 15.
ASTRE IV, — "Cette malicieuse Martine": Sam. dim.: 15 h 40, 19 h 20, 23 h 00. Sem.: 21 h 55. "Les petites garces": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 20 h 35. "Une maison très fréquentée": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 40, 20 h 20. Sem.: 19 h 15.
AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "French lieutenant women": Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 19 h 00. 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.
BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Easy Alice": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "The infidel": 13 h 15, 16 h 05, 18 h 55, 21 h 45.
BERRI I, 1280 St-Denis (288-2115) — "La poursuite": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Jeu.: "La boum" sur invitation seulement.
BERRI II, — "Garde à vue": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
BERRI III, — "Resurrection": 14 h 10, 18 h 00, 21 h 50. "Quelque part dans le temps": 12 h 20, 16 h 10, 20 h 00.
BERRI IV, — "Le solitaire": 12 h 10, 14 h 25, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20.
BERRI V, — "Je vous aime": 13 h 20, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 25, 21 h 30.
BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Un puceau à toute épreuve": 13 h 37, 16 h 14, 18 h 56, 21 h 43. "Orpheline et débauchés": 12 h 20, 14 h 57, 17 h 34, 20 h 21.
BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Heavy metal": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
BONAVENTURE II, — "Endless love": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Silence mon amour": Sam. dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Sarah": Sam. dim.: 12 h 10, 16 h 00, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.
BROSSARD II, — "Les beaux souvenirs": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Sem.: 19 h 20, 21 h 30.
BROSSARD III, — "Loin de la terre": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 50, 19 h 40. Sem.: 20 h 05. "Sphinx": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 35, 21 h 25. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.
CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Loin de la terre": Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 20 h 00. "Sphinx": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 45.
CHAMPLAIN II, — "Silence mon amour": Sam. dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Sarah": Sam. dim.: 12 h 10, 16 h 00, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.
CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Pensionnaires de petites vertus": 12 h 40, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 25. "Blondie l'ensorceleuse": 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05.
CHATEAU II, — "Pulsions": 14 h 15, 17 h 55, 21 h 35. "Les chiens sont lâchés": 12 h 20, 16 h 00, 19 h 45.
CINÉMA PLAZA-COLON, 6505 St-Hubert (272-7233) — Représentation continue de "Cantin in", Elpatrecido". Lun. à ven.: 18 h 30. Sam.: 16 h 40. Dim.: 14 h 30. Jusqu'au 29 oct.
CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I "Les aristochats": 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "Un candidat au poil": 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00. Salle II - "La bidasse": 12 h 00, 16 h 05, 20 h 10. "Shining l'enfant lumière": 13 h 55, 18 h 00, 22 h 15.
CINÉMA DE PARIS, 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Caligula": 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Rétrospective Orson Welles: "Touch of evil" (1958), sam.: 19 h 00. "The trial" (1962), sam.: 21 h 00. "Fish Hawk": dim.: 15 h 00. "Falstaff", dim.: 19 h 00. "F for fake", dim.: 21 h 00.
CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Body heat": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
CARRÉ ST-LOUIS, 3900 St-Denis (842-2361) — "Plaisirs lucratifs": 11 h 30, 14 h 35, 17 h 50, 21 h 05. "Photographe de petite vertu": 12 h 10, 15 h 25, 18 h 40, 21 h 55. "Les nuits amoureuses d'Ali-Baba: 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55.
CINÉMA 7e ART, 3180 est Bélanger (721-5310) — Samedi: "Susanne" de Robin Spry. 19 h 00. "Polyester" de John Waters, 21 h 00. Dimanche: "Polyester": 14 h 00, 17 h 40, 21 h 15. "Suzanne": 15 h 45, 19 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Les années lumière": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
COMPLEXE DESJARDINS II, — "Les noces de sang": 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS III, — "Un puceau à toute épreuve": 12 h 30, 15 h 10, 17 h 50, 20 h 30. "Orpheline et débauchés": 13 h 50, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 50.
COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Possession": 13 h 30, 16 h 00, 18 h 40, 21 h 05.
CÔTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Fear no evil": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.
CÔTE-DES-NEIGES II, — "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 05, 21 h 15. Sem.: 19 h 05, 21 h 15.
COMMODORE, 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Maîtresse pour couples": Sam.: 18 h 25, 21 h 45. Dim.: 14 h 35, 17 h 55, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Les écolières": Sam.: 19 h 25, 22 h 40. Dim.: 15 h 25, 18 h 45, 22 h 10. Sem.: 18 h 50, 22 h 10. "Brigade mondaine": Sam.: 20 h 15. Dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 45. Sem.: 19 h 45.
CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Silance mon amour": Sam. dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 50. Sem.: 20 h 00. "Sarah": Sam. dim.: 12 h 10, 16 h 00, 19 h 50. Sem.: 18 h 00, 21 h 50.
CINÉ-PLEX I, 2001 Université suite 100 (849-4518) — "Moscou est insensible aux larmes": 13 h 16, 15 h 59, 18 h 42, 21 h 25.
CINÉ-PLEX II, — "La fille du mineur": 12 h 25, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25.
CINÉ-PLEX III, — "Opname" (en observation): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
CINÉ-PLEX IV, — "Beyond good and evil": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
CINÉ-PLEX V, — "Cannonball run": 12 h 54, 14 h 39, 16 h 24, 18 h 09, 19 h 54, 21 h 45.
CINÉ-PLEX VI, — "Stripes": 13 h 10, 15 h 08, 17 h 04, 19 h 05, 21 h 10.
CINÉ-PLEX VII, — "Moscow does not believe in tears": 12 h 36, 15 h 19, 18 h 02, 20 h 45.
CINÉ-PLEX VIII, — "L'homme de fer": 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 00.
CINÉ-PLEX IX, — "Man of iron": 13 h 05, 15 h 50, 18 h 35, 21 h 20.
DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Les beaux souvenirs": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 00, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
DAUPHIN II, — "Excalibur": Sam. dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 20 h 15.
DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "All the marbles": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
DORVAL II, — "Prince of the city": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 00, 18 h 00, 21 h 00. Sem.: 18 h 00, 21 h 00.
DORVAL III, — "Paternity": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "An eye for an eye": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
DECARIE SQUARE II, — "Rageddy man": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
ELYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Salo ou les 120 journées de Sodome": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
ÉLYSÉE II, — "Salo or the 120 days of Sodome": 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.
FAIRVIEW I, 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Body heat": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
FAIRVIEW II, — "Mommie dearest": Sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 20.
GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Moi Christiane F." Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 05. Sem.: 16 h 45, 21 h 05.
GREENFIELD II, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 30, 19 h 50. Sem.: 19 h 55.
GREENFIELD III, — "L'inspecteur La Bavure": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
IMPERIAL, 1430 Bleury (288-7102) — "Raiders of the lost ark": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20.
JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Resurrection": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "Quelque part dans le temps": Sam. dim.: 12 h 15, 16 h 00, 19 h 45. Sem.: 18 h 00, 22 h 00.
KENT I, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "All the marbles": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.
KENT II, — "Mommie dearest": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 40. Sem.: 19 h 10, 21 h 40.
LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Rich and famous": Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sem.: 19 h 05, 21 h 10.
LA CITÉ II, — "So fine": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35. Sem.: 18 h 10, 19 h 50, 21 h 35.
LA CITÉ III, — "Paternity": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.
LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "La poursuite": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50.
LAVAL-ODÉON II, — "L'école en délire": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 55 "Music machine": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 15, 21 h 35.
LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Moi Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 18 h 45, 21 h 05. Sam. dernier spectacle: 23 h 40.
LAVAL II, — "L'inspecteur La Bavure": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 00.
LAVAL III, — "Viens chez moi j'habite chez une copine": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam. dernier spectacle: 23 h 45.
LAVAL IV, — "Pensionnaires de petites vertus": Sam. dim.: 13 h 50, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 55. "Blondie l'ensorceleuse": Sam. dim.: 12 h 45, 15 h 25, 18 h 05, 20 h 45. Sem.: 18 h 05, 19 h 15, 20 h 45. Sam. dernier spectacle: 21 h 55.
LAVAL V, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 05, 17 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 55. Sam. dernier spectacle: 21 h 20.
LOEW'S I, 954 ouest Ste-Catherine (861-7437) — "Rich and famous": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.
LOEW'S II, — "Paternity": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.
LOEW'S III, — "Body heat": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.
LOEW'S IV, — "Arthur": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
LOEW'S V, — "Christiane F": 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.
MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "La coccinelle à Mexico": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 00, 21 h 05. Sem.: 21 h 00. "L'incroyable randonnée": Sam. dim.: 13 h 15, 16 h 30, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.
MASCOUCHE II, — "Pulsion": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 25, 21 h 25. Sem.: 21 h 20. "Un défi pour survivre": Sam. dim.: 15 h 25, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.
MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "La poursuite": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 10, 21 h 40. Sem.: 20 h 00. "Clinique de la terreur": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 18 h 15, 21 h 45.
OMEGA I, 2665 Ch. Chambly, Longueuil (463-3330) — "La bidasse": Sam. à lun.: 13 h 05, 17 h 20, 21 h 35 Mar. à jeu.: 21 h 30. "Les seigneurs": Sam. à lun.: 15 h 15, 19 h 30. Mar. à jeu.: 19 h 30.
OMEGA II, — "Gamines émancipées": Sam. à lun.: 15 h 45, 19 h 10, 22 h 35. Mar. à jeu.: 21 h 55. "La petite étrangère": Sam. à lun.: 14 h 35, 18 h 00, 21 h 30. Mar. à jeu.: 20 h 50. "Des femmes pour le bloc 9": Sam. à lun.: 13 h 15, 16 h 40, 20 h 10. Mar. à jeu.: 19 h 30.
MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Météor": 19 h 05. Matinée sam. dim.: 13 h 00. "Christiane F.": Sam. dim.: 21 h 00, 23 h 30. Lun. à jeu.: 21 h 00. Matinée sam. dim.: 14 h 55.
MONTENACH II, — "Agatha": 19 h 00 sauf lundi. "La bidasse": 20 h 50. sauf lundi. Ciné-club: "L'amant de poche": 20 h 00. (lun).
OUIMETOSCOPE I, 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "La luna" de Bernardo Bertolucci (Italie USA 1979), Sam.: 19 h 00, 21 h 45. Dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 00, 21 h 45.
OUIMETOSCOPE II, — "Le concours" de Joel Oliansky (USA 1980), Sam.: 19 h 15, 21 h 30. "La guerre des boutons" I: Dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. de Yves Robert (France 1962).
OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Kramer contre Kramer": Sam.: 19 h 15. "Le dernier métro": Sam.: 21 h 30. "Allegro non troppo": Dim.: 14 h 00. "La rose": Dim.: 16 h 00. "La fille du mineur": Dim.: 19 h 00. "Le dernier métro": Dim.: 21 h 30.
PALACE I, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Prince of the city": 12 h 10, 15 h 10, 18 h 10, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 24 h 10.
PALACE II, — "All the marbles": 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.
PALACE III, — "Mommie dearest": 13 h 30, 15 h 50, 18 h 10, 20 h 30. Sam. dernier spectacle: 22 h 50.
PALACE IV, — "Mommie dearest": 12 h 20, 14 h 40, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 24 h 00.
PALACE V, — "Chanel solitaire": 13 h 45, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 50.
PALACE VI, — "Le choix des armes": 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 24 h 15.
PARADIS I, 8215 Hoohelaga (354-3110) — "L'homme des cavernes" Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 35, 22 h 10. Sem.: 21 h 00. "Le temps du rock'n roll": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Sem.: 19 h 00.
PARADIS II, — "Frayeurs": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 21 h 05. "L'emmurée vivante": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 15.
PARADIS III, — "Caresses inavouables": Sam. dim.: 15 h 10, 18 h 30, 21 h 50. Sem.: 21 h 25 "La ronde du plaisir": Sam. dim.: 14 h 15. 17 h 30, 20 h 50. Sem.: 20 h 30. "La partouze de minuit": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 10, 19 h 35. Sem.: 19 h 15.
PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Trois courts métrages de Jean-Luc Godard: "Tous les garçons s'appellent Patrick ou Charlotte et Véronique" (1957); "Charlotte et son Jules" (1958); "Une histoire d'eau" (1958). Sam. dim.: 19 h 00. "Clarence et Angel" de Robert Gardner (E.U. 1979). Sam. dim.: 20 h 15. "Ludwig II — Requiem pour un roi vierge" d'Hans Jurgen Syberberg (RFA 1972). Sam. dim.: 21 h 45. Le 10e Festival International du nouveau cinéma, du 22 oct au 1er nov.
PARISIEN I, 480 ouest, Ste-Catherine (866-3856) — "Les uns les autres": 13 h 00, 16 h 45, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.
PARISIEN II, — "Inspecteur La Bavure": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.
PARISIEN III, — "Tendres cousines": 12 h 40, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.
PARISIEN IV, — "Moi Christiane F.": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 25. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.
PARISIEN V, — "Viens chez moi j'habite chez une copine": 12 h 35, 14 h 45, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.
PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Only when I laugh": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 40, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40. Sem.: 17 h 05, 19 h 20, 21 h 40.
PLACE LONGUEUIL I, Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "La poursuite": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30. Sem.: 19 h 50. "Le retour": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 00, 19 h 40. Sem.: 18 h 00, 21 h 35.
PLACE LONGUEUIL II, — "L'école en délire": Sam. dim.: 15 h 00, 18 h 15, 21 h 30. Sem.: 19 h 55. "Music machine": Sam. dim.: 13 h 25, 16 h 40, 19 h 55. Sem.: 18 h 15, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Beau père": 12 h 15, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35.
PLACE VILLE-MARIE II, — "La dame aux camélias": 12 h 40, 14 h 45, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 05.
PLACE ALEXIS NIHON I, Niveau du métro' Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "An eye for an eye": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.
PLACE ALEXIS NIHON II, — "Fear no evil": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III, — "An american werewolf in London": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "On a volé la cuisse de Jupiter": Sam. dim.: 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25 "A nous deux": Sam. dim.: 12 h 05, 15 h 45, 19 h 30. Sem.: 19 h 30. (Programme double).
RIVOLI II, — "L'homme éléphant": Sam. dim.: 14 h 05, 18 h 00, 21 h 50. "Le ciel peut attendre": Sam. dim.: 12 h 20, 16 h 10, 20 h 05. Sem.: 18 h 00, 20 h 05.
SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle: Chris de Burg, sam. dim.: 20 h 30. The Tubes, Mer.: 20 h 30.
SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "Frayeurs": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Sem.: 17 h 45, 21 h 20. "Emmurée vivante": Sam. dim.: 12 h 15, 15 h 50, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.
SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Fais gaffe à la Gaffe": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.
SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Rich and famous": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 40, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.
VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Watcher in the woods": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.
VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Christiane F.": Sam.: 15 h 40, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 25, 17 h 15, 21 h 10. Lun. à jeu.: 19 h 30. "L'horrible carnage": Sam.: 14 h 05, 18 h 00. Dim.: 15 h 40, 19 h 30. Lun. à Jeu.: 18 h 00, 21 h 45.
VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Moi Christiane F.": Sam. dim.: 12 h 00, 14 h 15, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10. Sem.: 18 h 45, 21 h 05.
VERSAILLES II, — "Inspecteur La Bavure": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.
VERSAILLES III, — "Tendres cousines": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 10, 21 h 35. Sem.: 18 h 15, 21 h 40. "Les désirs amoureux de Mélodie": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 25, 19 h 50. Sem.: 19 h 55.
VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Loin de la terre": Sam. dim.: 14 h 00, 18 h 00, 21 h 55. Sem.: 20 h 00. "Sphinx": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 55, 19 h 50. Sem.: 18 h 00. 21 h 45.
WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "So fine": 13 h 30, 15 h 20, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 00.
YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "True confession": 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 10. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

sur scène

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-4261) — "Vous avez dû mentir aussi" spectacle de Carole Laure et Lewis Furey. Supplémentaires les 16, 17, 18 oct.
ATELIER SERPENT VERT, 209 Fairmount ouest (279-1577) — Spectacle créé à partir d'improvisations de danses rendues théâtrales à l'aide de masques et costumes originaux de et avec Sarah Barbieux et Errol Wood, sam. dim.: 21 h 00.
AU VIEUX PORT, 120 Chemin St-Jean, Laprairie (659-0010) — "Cancun P.Q." texte de François Beaulieu. Mise en scène de Christian Bordeleau. Ven. sam. 21 h 00. Jusqu'au 31 oct.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, 1700 St-Denis (873-4553) — L'orchestre du Conservatoire de musique de Montréal, lun.: 20 h 30. Programme: Bela Bartok, Joseph Haydn, Johannes Brahms. Entrée libre.
CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Des paradis artificiels" d'après Charles Beaudelaire avec Monique Leyrac et Yvan Ouellet. Lun. à jeu.: 20 h 30. Ven. sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 17 oct. "Émilie ne sera plus jamais cueillie par l'anémone" de Michel Garneau avec Monique Mercure et Michelle Rossignol. Du 21 oct au 5 déc. Mêmes heures
CAFÉ-MOLIÈRE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Jasette d'amour" spectacle solo de Céline Delisle. Tous les soirs 20 h 30 sauf lun. Jusqu'au 25 oct.
CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE, 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — Danse: "En ce temps si, danse coin là" de et avec Sarah Barbieux et Errol Wood, lun.: 21 h 00. "Un toaster, deux toasts" avec Yves Desgagnés, Marcel Leboeuf, Christian Saint-Denis. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00, 22 h 00. Jusqu'au 31 oct
CAFÉ ESPERANTO, 3553 St-Urbain — Le groupe Volcan présente "Fando et Lis" d'Arrabal. Jeu. à dim.: 21 h 30. Jusqu'au 31 oct. Rens.: 842-8836.
CAFÉ NELLIGAN, 550 est, Dorchester (288-9535) — "Nelligan Blanc", une pièce d'Armand Laroche avec Denys Paris et les voix de Carole Séguin, Sophie Faucher, Denise Tessier, Armand Laroche, Robert Lavoie, Marcel Girard. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lun. Jusqu'au 18 oct. "Ronald Reagan écorché vif part 2" "Vincent Lagacé" film de la Chaloupe. Mar. à sam.: 22 h 30. Jusqu'au 7 nov. "Adieu docteur Munch" de René-Daniel Dubois. Mise en scène et interprétation de l'auteur. Mar. à ven.: 20 h 00. Sam.: 18 h 00, 20 h 15. Du 21 oct au 12 déc.
CAFÉ CAMPUS, 3315 Reine Marie (coin Decelles) (735-1259) — "Y a toujours bin des limites" par le Théâtre du sang neuf, lun.: 21 h 00.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, 100 est, Notre-Dame, Salle Gabriel Cusson — Récital de piano, André-Joseph Villeneuve, mar.: 20 h 30. Entrée libre.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "Histoire d'un cul. Chronique d'une contondance culière" et par Patrice Verdure. Jeu. à lun.: 24 h 00. Jusqu'au 26 oct. "La leçon" d'Eugène Ionesco Jeu. à lun.: 20 h 15. Jusqu'au 2 nov. Pierre Rochette auteur-compositeur, jusqu'au 19 oct à 22 h 00.
CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — "Bent" de Martin Sherman dim.: 20 h 30. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. La Grosse Valise présente "Spécial du jour" avec Johanne Benoit, Miche Comeau, Onil Melançon, Lib Spry. Mar. à sam.: 20 h 30. Dim.: 15 h 00. Du 21 oct au 8 nov.
CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Happy end" de Bertoit Brecht et Kurt Well. Mise en scène de Bill Glassco et Felix Mirbt. Mar. à sam.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Matinée sam.: 14 h 00. Jusqu'au 8 nov.
EGLISE NOTRE DAME, 116 ouest, Notre-Dame (849-1070) — "Messe en si mineur" de J.S. Bach avec l'Ensemble vocal Tudor et Wayne Riddell accompagnés de Maureen Forester, Mark Dubois, Michel Ducharme, Lois Marsh et la chorale de l'église St-Andrew and St-Paul sam.: 20 h 00. Rens.: 932-3376.
LA COMÉDIE NATIONALE, 1450 est, Ste-Catherine (523-1131) — "Gapi" d'Antonine Maillet avec Gilles Pelletier. "Cri du coeur", hommage à Édith Piaf, spectacle de Léo Munger, du 21 au 25 oct. à 20 h 30. dim.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00, 22 h 00.
LA CHACONNE, 338 est, Ontario (843-8620) — "Tigre" de Murray Schisgal avec Ghyslain Tremblay et Louise Laparé. Mise en scène: Yvan Ponton. Mar. à sam.: 21 h 00. Sam.: 21 h 00. 23 h 30. Jusqu'à la fin oct.
LA POLONAISE, 57 est, Prince Arthur — "Dans la jungle des villes" de Bertoit Brecht: Une production du Théâtre de la Rallonge. Mar. à dim.: 20 h 30. Du 22 oct au 22 nov. Int.: 273-3028.
L'EXTASSE, 816 est, Ontario (526-9396) — "Muguette Nucléaire" texte et mise en scène de Marc Drouin. Avec Geneviève Lapointe, Denis Brassard, Michel-René Labelle, Marc Drouin. Mar. à sam.: 21 h 00. Jusqu'au 14 nov.
L'AIR DU TEMPS, 191 ouest, St-Paul (842-2003) — Sam. dim. lun.: Sayeed Jamal quintette. Mar.: Mozaique. Mer. jeu.: Luc Beaugrand quartette. Ven.: Karen Young quartette. Tous les soirs 21 h 30. Dim. à mer.: entrée libre.
L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 454 Pl. Jacques-Cartier (878-9397) — Desmarteau, j

La vitalité de l'OSM sous Dutoit

par Gilles Potvin

Jean-Pierre Sénart

David Amram

François Dompierre

Pierre Thériault

Il va se passer beaucoup de choses à l'Orchestre symphonique de Montréal au cours des prochaines semaines et il convient d'en faire écho afin de montrer la vitalité qui continue de l'animer sous la direction enthousiaste et éclairée de Charles Dutoit. Sans fausse modestie, on verra que l'OSM se place probablement au premier rang des entreprises artistiques au Canada par l'ampleur et la diversité de ses activités.

À Montréal même, l'orchestre a inauguré avec succès les trois grandes séries de sa 48e saison: Grands concerts, Concerts gala et Concerts Air Canada. Sans être combles, les salles sont très bien garnies tant par des abonnés que des clients de passage. La quatrième série, les Concerts Esso sera inaugurée le dimanche, 1er novembre, sous la direction du Dutoit comme le furent les trois autres. À cette occasion, le pianiste Barry Snyder jouera le *Concerto no 4*, le dernier et le moin souvent joué des concertos du célèbre pianiste-compositeur.

D'ici le 24 octobre, l'OSM se retrouvera également dans la fosse de la salle Wilfrid-Pelletier où *Madame Butterfly* est chanté devant des salles absolument combles. Cette première production de la saison de l'Opéra de Montréal sera bientôt suivie d'une deuxième, *L'Elisir d'amore* de Donizetti dont la première représentation aura lieu le 1er décembre.

D'ici la fin du mois, Charles Dutoit dirigera deux programmes dont certains éléments seront repris dans la grande tournée canadienne et américaine qui prendra place durant la première quinzaine de novembre. Aux Grands concerts de mardi et mercredi, la nouveauté sera le ballet *La Tragédie de Salomé* de Florent Schmitt, une première à l'OSM, oeuvre qui sera reprise durant la tournée ainsi qu'à Carnegie Hall au printemps. *Célébration* d'André Prévost est aussi à l'affiche. Il s'agit de l'oeuvre canadienne qui figure au programme de la tournée. Le pianiste américain Murray Perahia effectuera un retour à l'OSM, cette fois dans le *Concerto no 20*, en ré mineur, de Mozart. Le programme sera complété par *Fontaines de Rome*, deuxième volet de la trilogie symphonique de Respighi qui célèbre divers aspects de la Ville Eternelle.

On sait l'admiration de Tutoit pour l'oeuvre d'Igor Stravinsky, dont il est aujourd'hui considéré l'un des interprètes les plus autorisés. À l'occasion du centenaire de la naissance du maître russe, Dutoit a accordé une large place à ses oeuvres cette saison. Déjà *Agon* a été joué aux Grands concerts et un programme entier lui sera consacré aux Concerts gala des 27 et 28 octobre, en attendant la première à l'OSM de l'opéra-oratorio *Oedipus Rex* en mars. Ce programme tout Stravinsky comprendra le ballet *Pétrouchka* dans sa version originale ainsi que le *Divertimento* que le compositeur a tiré d'un autre de ses ballets, *Le Baiser de la fée*. Une première à l'OSM sera le *Concerto* pour piano et orchestre d'harmonie qui sera joué par Louis-Philippe Pelletier. Cette oeuvre difficile, qui oppose le piano aux instruments à vent en plus des timbales et des contrebasses, fut écrit par Stravinsky en 1924 pour ses propres besoins afin de pouvoir figurer comme pianiste invité à des concerts d'orchestre. Il le créa lui-même à Paris cette année-là sous la direction de Serge Koussevitzky, l'oeuvre de son interprète-compositeur remportant un vif succès.

Après ce mois d'octobre fort chargé, les musiciens de l'OSM et leur chef n'auront aucun répit. Aussitôt après le premier Concert Esso du 1er novembre, l'OSM au complet va entreprendre sa plus importante tournée nord-américaine, en réalité sa première. Elle sera la cinquième tournée d'importance de notre orchestre depuis sa fondation en 1934. En 1962, il se rendait en URSS, en Autriche et en France sous la baguette de Zubin Mehta suivie d'une deuxième tournée dans les pays francophones d'Europe avec le même chef en 1966. Trois ans plus tard, il se rendait à l'Exposition d'Osaka au Japon, sous la direction de Franz-Paul Decker. La dernière prit place en 1976 sous la baguette de Rafael Frühbeck de Burgos et comprenait les villes de New York, Londres, Paris, Edimbourg et Prague. L'itinéraire de la prochaine tournée comprend neuf villes et implique d'importants déplacements comme on le verra.

Des concerts seront donnés au Grand Théâtre de Québec (2 novembre), au Massey Hall de Toronto (3 et 4 novembre), au Centennial Concert Hall de Winnipeg, (6 novembre), au Jubilee Auditorium d'Edmonton (8 novembre), à l'Orpheum Theatre de Vancouver (10 novembre), au Davies Concert Hall de San Francisco (12 novembre), au Claremont College de Los Angeles (13 novembre), au Sun City Auditorium de Phoenix, Arizona (14 novembre), la tournée s'achevant au célèbre Orchestra Hall de Chicago le 15 novembre.

Charles Dutoit dirigera tous les concerts avec la participation de la violoniste Ida Haendel (*Concerto* de Beethoven) à ceux prenant place au Canada et du contralto Maureen Forrester (*Nuits d'été* de Berlioz) à ceux des États-Unis.

Le répertoire comprend notamment *La Tragédie de Salomé, Pétrouchka, La Valse* de Ravel ainsi que *Célébration* de Prévost en plus des ouvertures *Le Corsaire* de Berlioz et *Carnaval* de Dvorak. Cette tournée, dont les frais sont considérables, bénéficie de l'aide financière de la Banque de Montréal, de l'Office des tournées du Conseil des arts du Canada ainsi que du ministère des Affaires extérieures.

Avant son départ, l'OSM s'acquittera également de l'un de ses tâches les plus importantes puisqu'elle vise à préparer son public de demain. Il s'agit, on le devinera, des Matinées symphoniques pour la jeunesse dont l'origine remonte à la naissance même de l'OSM ayant été crées à l'automne de 1935 par Wilfrid Pelletier, la même année que son premier concert.

À sa suite, de nombreux chefs de l'OSM, appuyés par des comités bénévoles, ont oeuvré au succès des Matinées et contribué à leur expansion. Le départ la saison dernière de Mario Duschenes après dix ans au service des jeunes a nécessité une réorganisation. Deux chefs d'orchestre, le Québécois Jean-François Sénart et l'Américain David Amram, qui est aussi compositeur, se partageront la direction des programmes destinés au niveau élémentaire des 4e, 5e et 6e années, quatre séries de deux programmes chacun: «L'orchestre: une machine vivante» avec commentaires de Pierre Thériault et comprenant des oeuvres de Pachelbel, Beethoven, Schumann, Ravel, Matton et De Falla sous la direction de Sénart et «Le tour du monde chez soi», série axée sur les oeuvres d'inspiration foklorique. Un spécialiste, David Amram, qui parle un excellent français, dirigera et commentera des oeuvres de Bartok, Ballard, MacMillan et Campbell. Deux séries, l'une avec commentaires en français, l'autre avec commentaires en anglais sont offertes.

Les programmes destinés au niveau secondaire, au nombre de deux, seront dirigés et commentés par François Dompierre: «La musique vient du coeur» (oeuvres de Haendel, Mozart, Brahms, Tchaikovsky et Ravel) et «Musique populaire versus musique symphonique» (oeuvres de Beethoven, Gershwin, Copland, Bernstein et Dompierre). Les Matinées se tiendront à la salle Wilfrid-Pelletier le mercredi matin, à 10 h 30. Aux matinées, s'ajoutent le programme «L'OSM dans votre école» qui permet à des groupes d'instrumentistes de l'OSM de se rendre aux écoles grâce à la collaboration de la Guilde des musiciens de Montréal.

Pendant que l'OSM sera en tournée, un autre Concours OSM dont le but est de découvrir de nouveaux talents se déroulera dans les disciplines du chant et du piano. Les jeunes chanteurs de 18 à 30 ans sont invités à s'inscrire pour les auditions préliminaires qui se tiendront les 3, 4, 5 et 6 novembre, suivies des auditions finales le 7 novembre. Quant aux pianistes, ils peuvent s'inscrire dans les catégories A (18 à 25 ans) et B (17 ans et moins). De nombreux prix en argent seront accordés aux lauréats qui seront aussi invités à jouer avec l'OSM comme solistes du Concert Esso du 31 janvier. Tous les renseignements quand au répertoire et conditions peuvent être obtenus aux bureaux de l'OSM, Place des Arts (842-3402).

écruse
Société Canadienne du Cancer

(3+2=2)÷(1-1=3)
La leçon
une comédie burlesque d'E. Ionesco.
Prolongation jusqu'au 24 oct.
Mise en scène: J.M. da Silva
Avec: Christine Nagl, Marie-Hélène da Silva, Jean-Marie da Silva et Chantal Desjardins.
Du jeudi au lundi: 20h15
CINQUIÈME SEMAINE
Production: Studio-Théâtre da Silva
café-théâtre Quartier Latin
4303, rue Saint-Denis
Rés.: 843-4384 Mt-Royal
"Fais ce que dois, advienne qui rira".

PRO MUSICA
présente
Hummel: Trio sol maj. op. 35
Brahms: Trio la maj.
Mendelssohn: Trio ré min. op. 49

par le Trio
BEAUX ARTS
Dimanche - 25 octobre - 15h30
Billets: $10, $9, $8
Étudiants 7/25 ans: $5
Abonnements pour la série: $60, $50 (9 concerts)
Étudiants :$25 (preuve d'âge)
Pro Musica
1270 O. Sherbrooke, Montréal
H3G 1H7 — 845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

L'Orchestre du Conservatoire de Montréal
Sous la direction de Raffi Arménian
au programme
DIVERTIMENTO pour orchestre à cordes de Bela Bartok
CONCERTO en do majeur pour hautbois et orchestre de Joseph Haydn
SYMPHONIE no. 2, op. 73, en ré majeur de Johannes Brahms
19 OCTOBRE À 20h30
À
LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
1700 RUE SAINT-DENIS, MONTRÉAL
— Concert sera repris au Chalet de la Montagne, sous la direction de Louis Lavigueur, mardi le 22 octobre 1981 à 20:30 hrs.
ENTRÉE LIBRE
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Direction des conservatoires de musique et d'art dramatique.

IL FAIT BEAU COMME JAMAIS
proses poétiques de **Marie Uguay**
avec: **Nathalie Naubert - Jean-Louis Paris - Ninon Lévesque - Benoit Dagenais - Diane Robitaille**
Musique de **Marie Lacourcière, Dominique Proulx, Bernard Fortin**
Mise en scène de **Huguette Uguay**
Bibliothèque Nationale
1700 rue St-Denis
Billets: $4
Étudiants: $3 disponible à l'entrée
les dimanches 18, 25 octobre 1er, 8, 15, 22, 29 novembre à 16 heures
IL FAIT BEAU COMME JAMAIS

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS
Avis au public
La Régie de la Place des Arts, annonce qu'à compter du 5 octobre 1981, sur tous les billets de plus de 5$ vendus pour les spectacles qui seront présentés dans ses salles à compter du 1er novembre, s'ajoutera un montant de 0.75$ à titre de redevance (ou frais de services) à la Place des Arts.

AUJOURD'HUI À 21H00
THÉÂTRE ARCADE
"LES MOINEAU CHEZ LES PINSON",

Une comédie de Georges Dor interprétée par Béatrice Picard, Yvon Leroux, Aubert Pallascio et Louison Danis.
Un certain soir, les Moineau se rendent chez les Pinson, parents fortunés d'un jeune fils avocat, pour discuter du mariage de leur fille qui doit avoir lieu dans un mois... Le savoir-vivre des Pinson cèdera-t-il le pas devant le sens de l'humour des Moineau?
UNE PRÉSENTATION SPÉCIALE À L'ÉCRAN DE
cftm 10
ET DU RÉSEAU DE TVA

Michel Gélinas présente:
"Je persiste et signe..."
De retour à Montréal!

Un succès retentissant!
BREL
avec Danielle Oddera et Jean Marchand
Mise en scène: Gaétan Labrèche
à 20 hres
du 27 octobre au 1er novembre
Relâche le 30 octobre
tritorium
255 est, rue Ontario, B.P. 1444, succursale N, Montréal, H2X 3M8
Commandes téléphoniques acceptées
Master Charge et Visa
Renseignements: (514) 284-7126 de 12h00 à 19h00
Barr: De Montigny

Orchestre symphonique de Montréal
Les Grands Concerts

Charles Dutoit
directeur artistique

19-20 oct. à 20h00
CHARLES DUTOIT
MURRAY PERAHIA,
piano
Prévost •
Mozart: Concerto pour piano no 20 •
Respighi • Schmitt
Billets: de $5.50 à $15.00 en vente à la Place des Arts 842-2112. À partir de 19h00, 100 billets de dernière heure seront offerts au prix de $3.00, si disponibles.
Concerts présentés à la Salle Wilfrid-Pelletier.
La Régie de la Place des Arts nous a avisés qu'à compter du 1 octobre 1981, à l'achat d'un billet d'une valeur de plus de $5.00 s'ajoutera une redevance de $0.75 payable à la Place des Arts.

DOROTHEE BERRYMAN
dans
"18 ANS... ET PLUS"
PAROLES: Jean Barbeau
MUSIQUE: D. Deshaime
MISE EN SCENE: Yvon Thiboutot

Une Dorothée Berryman de feu et de glace, dans une forme à la hauteur de son talent. — *Le Soleil*
Un show promis à une brillante carrière. — *La Presse*
"18 ans- delightful, poetic collage. "A must see on all counts". — *The Gazette*
À 20h.
DEUX DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
4 SOUS
THÉÂTRE DE QUAT' SOUS, 100 EST, AVENUE DES PINS
GUICHET 845-7277
MÉTRO SHERBROOKE
AUTOBUS 144

Claude Chamberlan

Montrer le cinéma nouveau

par Richard Gay

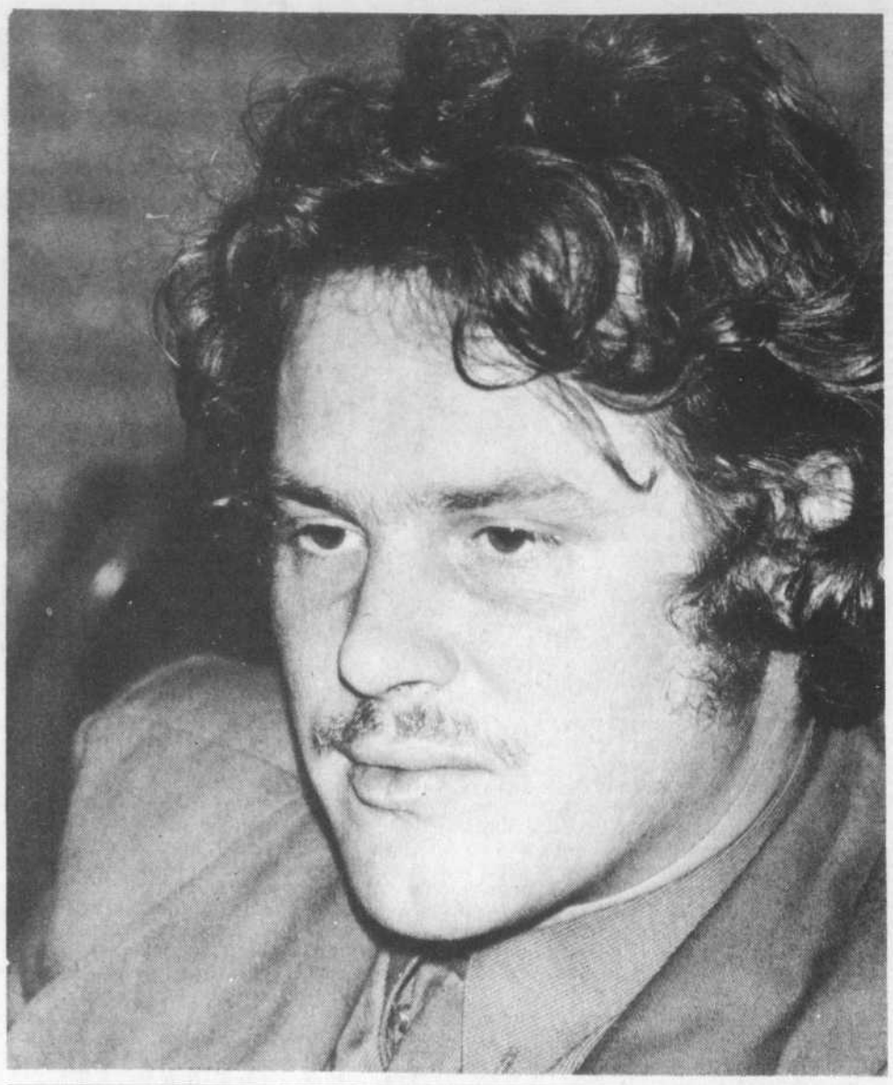

NOUS sommes pratiquement chez lui puisque l'entrevue a lieu dans la salle du cinéma Parallèle, une salle dont Claude Chamberlan a longtemps rêvé, qu'il a construite de ses mains ou presque, qu'il a réussi à imposer et où à longueur d'année il présente un cinéma nouveau, autre, différent de ce qu'on peut voir sur les écrans des salles commerciales. Et c'est, bien sûr, ce type de cinéma qui fait l'objet du Festival international du nouveau cinéma dont la dixième édition aura lieu du jeudi 22 octobre au dimanche 1er novembre dans les salles du cinéma Parallèle, du Conservatoire d'art cinématographique et de la Bibliothèque Nationale. Ce festival est organisé par le cinéma Parallèle ainsi que la Coopérative des cinéastes indépendants et, avec Dimitri Eipides, Claude Chamberlan en est le co-directeur.

Assis à mes cotés dans une des rangées du cinéma, Claude Chamberlan me paraît mal à l'aise; je crois comprendre que l'entrevue est un mode qui convient mal à son tempérament imprévisible. Une de mes premières questions n'aide pas à détendre l'atmosphère. N'y a-t-il pas trop de festivals de films à Montréal, lui ai-je en effet demandé. «A ceux qui pensent cela, dira Claude Chamberlan, je réponds qu'en fait il n'y en a pas assez. Depuis la mort du Festival de Montréal en 67, il n'y avait pratiquement rien au Québec. Or il y a eu ici et là à travers le monde un véritable éclatement des formes cinématographiques; il faut donc plusieurs types de manifestations pour faire connaître ces différentes formes de cinéma: le Festival des films du monde correspond à un certain type de cinéma, le Festival du super 8 à un autre, etc. Mais c'est vrai qu'il faut absolument espacer ces festivals de quelques mois sans quoi le public ne s'y retrouvera plus. De notre côté, on essaye de faire connaître la production indépendante qui est énorme et qui mérite d'être découverte par le plus grand public possible. Le festival qui, à ses débuts, s'appelait «Le Festival international du cinéma en 16mm» a été créé pour répondre à un besoin qui était de diffuser des oeuvres qui non seulement n'étaient pas présentées dans les salles mais qui n'étaient même pas présentées dans les festivals et cela autant à Montréal qu'ailleurs. À cette époque tout ce qui taquinait le langage cinématographique, le questionnait, apparaissait surtout dans les films de format 16mm; maintenant les choses ont un peu changé sur ce plan et c'est pourquoi nous avons changé le nom du festival. En fait nous avons fait une sorte de dépistage de talents, un dépistage des cinéastes inconnus et ce travail nous l'avons fait bien avant les États-Unis, par exemple: c'est nous qui avons fait connaître des réalisateurs comme Werner Herzog, Werner Schroeter, Jean-Marie Straub qui par la suite ont bénéficié d'une reconnaissance publique dans les festivals plus commerciaux».

Plus la conversation progresse, plus Claude Chamberlan se détend. En fait je le sens plutôt content, fier de ce que sera la dixième édition du Festival du nouveau cinéma. «Oui, je suis fier parce que j'ai réussi, cette année, à mettre la main sur les films que je souhaitais montrer au public montréalais et cela ce n'est pas toujours facile, croyez-moi. Je suis heureux aussi d'accueillir à Montréal des gens comme Marguerite Duras, Bulle Ogier, Werner Schoeter. Je suis content que les échanges entre ces gens et le milieu cinématographique d'ici peuvent avoir des conséquences formidables. Cette année, il y aura 27 invités auxquels il faut ajouter quelques journalistes étrangers spécialisés dans le cinéma. Ces journalistes peuvent aider pour l'avenir: faire connaître davantage le festival et nous aider ainsi à obtenir à chaque année les films que nous désirons. Et, encore une fois, cela n'est pas facile surtout pour un festival qui, comme le nôtre, n'est pas compétitif. Enfin je suis relativement content des subventions qui nous ont été accordées; ce n'est pas tout à fait ce qu'on avait demandé mais c'est mieux que l'an dernier par exemple.»

L'année dernière, en effet, la direction du festival s'est retrouvée dans une situation précaire parce qu'on lui avait refusé des subventions sur lesquelles elle comptait. «Depuis, explique Claude Chamberlan, nous avons crié notre volonté d'exister, notre volonté de continuer à présenter un cinéma nouveau. L'an dernier nous avons été limités à un budget de $50,000, ce qui est ridicule pour une manifestation cinématographique comme la nôtre; cette année, notre budget gravitera autour de $100,000. Nous pouvons donc fonctionner avec un budget plus normal à cause des pressions qui ont été faites par nous et par d'autres aussi, par des gens qui savaient reconnaître le travail que nous faisons avec le festival mais aussi pendant toute l'année au cinéma Parallèle. À travers le monde, en effet, il n'y a pas beaucoup de salles de cinéma qui ont la vocation du Parallèle. Plusieurs personnes sont donc intervenues en notre faveur. Aussi il faut dire que parce que nous sommes des maniaques du cinéma, nous n'avons jamais, par les années passées, trop protesté contre le sort qu'on nous faisait. Conséquemment les gens responsables des subventions prenaient pour acquis qu'on pouvait faire un festival de films avec rien ou presque. Mais quand nous avons pris connaissance des chiffres concernant d'autres manifestations, nous nous sommes sentis lésés et c'est

Suite à la page 33

Orchestre de chambre McGill

Chef d'orchestre: **ALEXANDER BROTT**

"BACH ET SES FILS"

Johann Sebastian — Carl Philipp Emanuel
Wilhelm Friedemann — Johann Christian

Abonnements: COMPLET

SOLISTES:
YAËLA HERTZ, violon
THÉODORE BASKIN, hautbois

LUNDI SOIR, 26 OCTOBRE, 20 h.30

Quelques billets simples disponibles le jour du concert seulement.

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Jasette d'Amour

avec **Céline Délisle**

Un spectacle en monologues et chansons... "Cécile Délisle, c'est quelque chose de spécial comme redécouvrir un bijou que l'on avait perdu depuis longtemps !"
(J. Marcotte-Critique)

au **Café Molière**
1200, St-Hubert
Rés.: 844-7000
du 13 au 25 octobre incl.
Mardi au dimanche 20h30
Prix spéciaux pour groupes (15 et plus)

De retour dès le 27 oct.:
"Mosus de Mosus de Mosus"
avec Jacqueline Payette

Musée d'art contemporain

JACQUES HURTUBISE:
RÉTROSPECTIVE
Jusqu'au: 8 novembre

LE DESSIN DE LA JEUNE PEINTURE:
Asselin, Béland, Comtois, de Heusch, Kiopini, Knudsen, Mill, Plotek et Robert.
Jusqu'au 1er novembre

GEORGE RICKEY
SCULPTURES MOBILES ET DESSINS
Jusqu'au 1er novembre

* * *

Conférence de **Laurier Lacroix**, professeur à l'université Concordia. "La charge du dessin dans la jeune peinture".

18 octobre 1981, 14 h 30
Autobus 167 — 168 "Métro McGill"

ENTRÉE LIBRE

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain

Adieu, Docteur Münch

de René-Daniel Dubois

Dernier souvenir d'une vie qui fuit. Sonate pour un acteur.

du 21 octobre au 12 décembre

Café Nelligan 288 9535

beaubec présente **MARIE DE L'INCARNATION**

«Un homme prend le voile»
France Soir

Grand spectacle sur l'amour à voir à cause de sa simplicité
Martine R. Corrivault - Le Soleil

Au TRANSIT
À compter du 13 octobre
Réservations: 861-5733

GILLES PELLETIER dans **Gapi** d'ANTONINE MAILLET

La Comédie Nationale
1450 rue Ste-Catherine est, Montréal, 523-1131
Guichet: mardi au samedi 12h00 à 21h00
dimanche et lundi 12h00 à 18h00
• Réservations téléphoniques • Cartes de crédit acceptées

6 au 18 octobre 20h30
samedi 19h00 et 22h00

théâtre du rideau vert

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Du mardi au samedi: 20 h.
Dimanche: 19 h.

LA MOUETTE TCHÉKHOV

mise en scène Danièle J Suissa

Yvette Brind'Amour Mireille Deyglun
Gabriel Gascon Sophie Clément
Jean Dalmain Jean-Luc Montminy
Gisèle Schmidt Aubert Pallascio
Vincent Davy Claude Sandoz

Décor et éclairages: Robert Prévost
Costumes: François Barbeau

Si vous ne pouvez profiter des avantages de l'abonnement de saison, devenez **"spectateur privilégié"**.
Carte en vente jusqu'au 30 octobre.

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
Tél. **844 1793**

L'Ex-Tasse

Café, galerie, théâtre de poche l'Ex-tasse 816 Ontario est

«Marc Drouin est drôle et possède un vif sens du dialogue... les trois comédiens qui jouent cette pièce sur scène maîtrisent très bien leur art, respectent toutes les règles de la distanciation, chantent bien des tounes amusantes...»
JACQUES LARUE LANGLOIS/LE DEVOIR

It is a very important theatre that can make us feel good about feeling so bad.
MAUREEN PETERSON/LA GAZETTE

MUGUETTE NUCLEAIRE

texte et mise en scène:
MARC DROUIN
musique:
ROBERT LEGER

avec:
GENEVIEVE LAPOINTE
DENIS BRASSARD
ANDRE LACOSTE
et **MARC DROUIN**

du 7 octobre au 14 novembre
du mardi au samedi à 21 h.
526-9396

LE TOURNESOL

416 Ontario est angle St-Denis

Toujours au plus bas prix

Ces disques sont en vente du 17 au 30 octobre
un de chacun par client

En plus de ces spéciaux, sur présentation de cette annonce, obtenez le disque de votre choix de notre inventaire complet au prix de détail suggéré moins 40% le lundi, mardi et mercredi ou moins 30% le jeudi, vendredi et samedi.
Une annonce par client

TONY BANKS — A curious feeling — 2.77

JON and VANGELIS — The friends of Mr. Cairo — 5.77

THE POLICE — Ghost in the machine (nouveauté) — 5.77

Joan Armatrading — Walk under ladders (nouveauté) — 5.77

Chris de Burgh — Best moves (nouveauté) — 5.77

DAVID GRISMAN — Mondo mando (nouveauté) — 5.77

ROUGH TRADE — For those who think young (nouveauté) — 5.77

KIM CARNES — Mistaken identity — 5.77

Bernard Lavilliers — Nuit d'amour (nouveauté) — 5.77 (2 disques)

Deux films policiers différents

par Richard Gay

Robert De Niro et Robert Duval dans «True Confessions».

LA fin de semaine de l'Action de Grâce nous vaut toujours plusieurs nouveaux films américains. Parmi ceux qui ont pris l'affiche le weekend dernier, *Prince of The City* et *True Confessions* méritent d'être signalés plus particulièrement, non pas qu'il s'agisse là de chefs-d'oeuvre cinématographiques mais principalement parce que leur contenu même diffère du sujet et des valeurs habituellement véhiculés par les films policiers.

Prince of the City est signé Sidney Lumet, un cinéaste américain qui dans sa carrière prolifique a touché à de nombreux genres et de nombreux sujets. Comme dans *Serpico*, il s'est inspiré d'un fait vécu par un jeune policier: celui-ci avait accepté de se joindre à une équipe fédérale chargée d'enquêter sur le comportement des policiers eux-mêmes. Le film nous montre comment il a pris ses confrères en flagrant délit de corruption et d'illégalités de toutes sortes, comment il a témoigné contre eux et comment surtout il a été victime de sa volonté bien arrêtée de faire le bien: car les conséquences ont été dramatiques pour lui, sa famille, ses amis et ses anciens confrères de travail qu'il s'est vu forcé, malgré lui, d'inculper.

Résultat: les policiers ne sont plus les bons mais plutôt les méchants dans ce film où les forces du bien et du mal sont renvoyées dos à dos. Au début du récit, le père et le frère du personnage lui disent que les policiers se comportent comme de vrais voyous, de véritables bandits et qu'en réalité les uns et les autres sont les deux côtés d'une même médaille. Et en fait, en plus de nous faire vibrer au drame personnel d'un individu prisonnier d'un engrenage terrible, le film, par son scénario, sa distribution, sa photographie, sa réalisation, adopte précisément ce point de vue pour le moins différent des films policiers conventionnels.

Prince of the city n'évite pas, il est vrai, certaines longueurs dans les dialogues, certaines confusions aussi. Mais Sidney Lumet a su renouveler son travail de réalisateur et conférer à son récit une forme dépoussiérée souvent aussi crue que le langage employé par les personnages. Le grain de la photographie est souvent très gros, le noir et le jaune orangé dominent et les comédiens sont dirigés d'une main de maître. En effet une des principales qualités de ce long métrage c'est qu'on oublie que le tout est joué par des acteurs. Aucune vedette dans ce film, mais des comédiens professionnels talentueux auxquels Lumet a su conférer un intense coefficient de réalité. C'est particulièrement vrai pour Treat Williams qui incarne le personnage principal et qu'on a pu voir précédemment dans *Hair*. La fiction renvoie donc ici directement à la réalité dont elle s'inspire, une réalité policière et sociale qui nous est exposée sous un jour nouveau, troublant, inquiétant. (Au Palace I et Dorval 2).

■

True Confessions est du réalisateur Ulu Grosbard, un cinéaste américain moins important que Lumet et d'ailleurs l'intérêt de son film tient plus dans le scénario et l'interprétation que dans la réalisation elle-même. Les deux principaux comédiens sont Robert Duvall et Robert De Niro — Robert et Robert, — deux acteurs toujours excellents.

Duvall et De Niro incarnent dans *True Confessions* deux frères: le premier est détective, le second monsignor. À l'occasion du meurtre sordide d'une prostituée, le détective se rend compte des relations d'affaires entre le religieux qu'est son frère et un entrepreneur aux méthodes plutôt douteuses.

Le scénario élabore alors un portrait peu flatteur des corps religieux qui, selon les auteurs du film, se comportent comme une sorte de mafia avec des jeux d'influence et de pouvoir. En voyant défiler les images du film, on ne peut en effet s'empêcher de penser à des films tels que *The Godfather II:* même climat, même jeu de coulisses. Mais ici c'est de religieux dont il s'agit. Encore une fois donc le contenu est inusité pour un film policier.

Comme dans *Prince of the city* cependant, le récit n'est pas sans une certaine confusion. La réalisation manque de relief aussi. Mais les comédiens sont étonnants et cela vaut autant pour les acteurs de soutien comme Charles Durning ou Burgess Meredith que pour Robert Duvall et Robert De Niro qui tous deux jouent, en grande partie, avec une retenue, une économie de moyens qui sert merveilleusement leur personnage respectif. On aura noté cependant que De Niro prononce de moins en moins clairement: un peu comme Brando. (Au York).

Somme toute, si on peut trouver dans l'histoire du film policier des séquences où les propos troublants de *Prince of the City* et *True Confessions* sont esquissés, c'est la première fois qu'ils sont élaborés aussi explicitement.

en tête d'affiche

Les Beaux Souvenirs. Le deuxième film né de la collaboration entre Francis Mankiewicz et Réjean Ducharme. La photographie, l'interprétation et la réalisation sont excellentes. Le scénario l'est moins. Avec Monique Spaziani, Paul Hébert et Julie Vincent. (Au Dauphin I et au Brossard.)

Beau-père. De Bertrand Blier qui semble prendre plaisir à aborder des sujets difficiles. Ici: la relation entre une adolescente et le deuxième mari de sa mère décédée. Avec Patrick Dewaere et Ariel Besse, tous deux merveilleux. (Au cinéma Place Ville-Marie.)

L'Homme de fer. Porté au faîte de l'actualité politico-cinématographique par les événements que vit intensément la Pologne d'aujourd'hui. D'Andrzej Wajda. (Au Cinéplex.)

Clarence et Angel. Grâce à l'amitié de son nouvel ami, Angel, Clarence, âgé de douze ans et incapable de lire, triomphe sur le désespoir. De Robert Gardner. (Au cinéma Parallèle jusqu'au 18 octobre.)

Rétrospective Orson Welles. Treize longs métrages de celui qui, selon Georges Sadoul, «a révolutionné la technique du film». (Au Conservatoire cinématographique jusqu'au 18 octobre.)

1789. Pour mieux comprendre la démarche du Théâtre du Soleil. D'Arianne Mnouchkine qui nous a déjà donné «Molière». (Au Outremont les 21 et 22 octobre.)

Vincent Lagacé. Ce court métrage de Sylvain Bernier a remporté le Grand Prix du jury pour la compétition nationale ainsi que le Prix du vote populaire lors du 2e Festival international des films super 8. En complément de programme, plusieurs films éclairs produits aussi par le groupe La Chaloupe. (Au Café Nelligan jusqu'au 20 octobre.)

Moscou est insensible aux larmes. Le film soviétique qui s'est mérité en 81 l'oscar du meilleur film étranger. (Au Cinéplex.)

Hommage à Glauber Rocha. Décédé en août dernier, ce cinéaste brésilien constitue le meilleur exemple du «cinéma novô» et a joué un rôle capital dans le cinéma contemporain. (À la Bibliothèque Nationale jusqu'au 18 octobre.)

Not a Love Story: a Film about Pornography. Un document produit par l'ONF et réalisé par Bonnie Klein sur la haine de la femme inhérente à la pornographie. (À la Bibliothèque Nationale le 21 octobre.)

L'Âge d'or de l'animation américaine. Peter Maresca présente un panorama de la grande époque du cartoon américain. (Au Cinéma Parallèle, le 19 octobre.)

Raiders of the Lost Ark. La meilleure production américaine de l'été dernier réunissant les talents du producteur George Lucas («Star Wars») et du réalisateur Steven Spielberg («Jaws»). (Au Impérial.)

Moi Christiane F. La descente d'une jeune adolescente dans l'enfer de la drogue et de la prostitution. Cette fiction basée sur une expérience vécue intéresse avant tout pour sa valeur documentaire. (Au Parisien 4, Greenfield 1, Laval 1 et Versailles 1.)

Viens chez moi j'habite chez une copine. Le meilleur film comique français depuis longtemps. Un nouveau souffle et un nouvel anti-héros en la personne de Michel Blanc. (Au Parisien 5 et Laval 3.)

Les Uns et les autres. Musique, danse, spectacle, mouvement, carambolage d'images plus étourdissantes les unes que les autres, tout pour que les inconditionnels de Lelouch ne s'ennuient à aucun moment. (Au Parisien I.)

La Dame aux camélias. Ce mélodrame célèbre est interprété cette fois par Isabelle Huppert. Le réalisateur Mauro Bolognini accorde comme toujours une grande importance aux décors et aux costumes. (Au cinéma Place Ville-Marie.)

L'Homme éléphant. Drame vécu par John Merrick, un être complètement difforme qu'avait recueilli à Londres le docteur Frederick Treeves. Photographie soignée, réalisation sensible de David Lynch et propos riche en leçons de toutes sortes. (Au Rivoli II.)

Salo ou les 120 jours de Sodome. Dernière réalisation de Pier Paolo Passolini avant sa mort tragique. D'après Sade. Pour ceux qui ont le coeur et l'estomac solides. Le porte-monnaie aussi: $7. (Au cinéma Elysée.)

Le Choix des armes. D'Alain Corneau, un film policier dont la critique française a raffolé. Avec Yves Montand, Gérard Depardieu et Catherine Deneuve. (Au Palace 6.)

R.G.

CARREFOUR INTERNATIONAL présente
CLARENCE et ANGEL
du réalisateur Robert Gardner

« Il faut voir ce film. » Luc Perreault LA PRESSE
« Ce film est une sorte de fable. » Nathalie Petrowski LE DEVOIR
du 12 au 18 octobre 1981 à 20h.15
au CINÉMA PARALLÈLE
3682, rue ST-LAURENT, Montréal
Tél.: 843-4725

"Ariel Besse étonne d'ailleurs par le naturel qu'elle déploie et la qualité de son jeu"
-Franco Nuovo, Journal de Montréal
"Dès la première image, 'Beau Père' séduit par son charme. Tous les comédiens sont admirablement dirigés. NE MANQUEZ SURTOUT PAS 'BEAU PERE' "
-Francine Laurendeau, Le Devoir
2e sem.
UN FILM DE BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR
(PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)
18 ANS Adultes
ALAIN SARDE présente
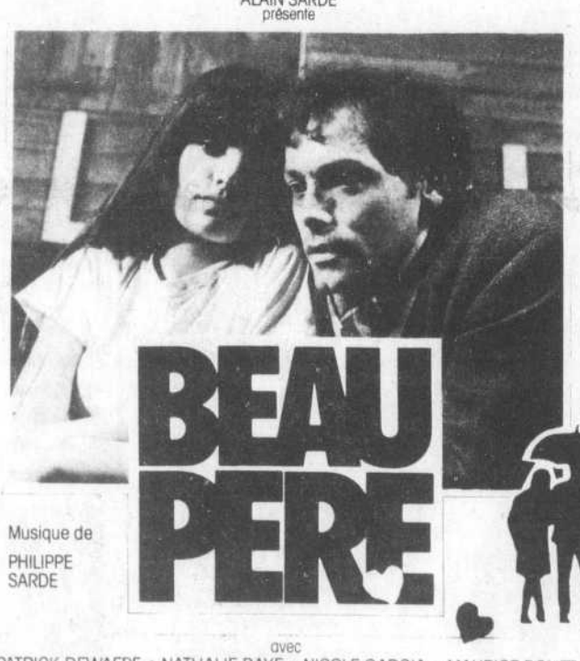
BEAU PERE
Musique de PHILIPPE SARDE
avec PATRICK DEWAERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
et pour la première fois à l'écran ARIEL BESSE
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-2644
12.15, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35

Didier FARRÉ présente
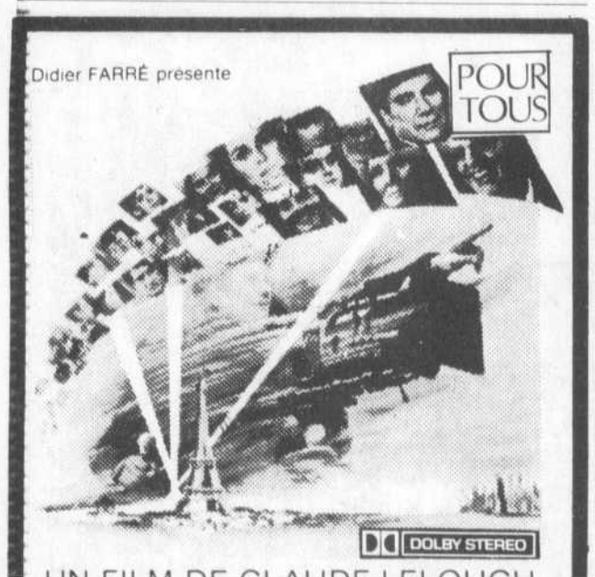
POUR TOUS
DOLBY STEREO
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
LES UNS ET LES AUTRES
LAISSER-PASSER NON-VALABLE
1.00, 4.45, 8.30 p.m. Sam. dernier programme 11.55.
8e SEMAINE
Le PARISIEN 1
480 STE-CATHERINE O. 866-3856

15 DERNIERS JOURS pour acheter la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT
18 FILMS POUR $25.

Cinéplex cinémas
2001 UNIVERSITÉ
COIN DE MAISONNEUVE
849-4518
OUVERT À MIDI
McGILL
2e SEM. POUR TOUS
OPNAME
Vers. Orig. Hollandaise S.T. Français
Exceptionnel... un film douloureux mais superbe dont l'interprétation est extraordinaire. Los Angeles Times
12:30 2:21 4:12 6:03 7:54 9:45
2e SEM. POUR TOUS
EN ANGLAIS THE CANNONBALL RUN
12:54 2:39 4:24, 6:09 7:54, 9:45
ROBERT POWELL
BEYOND GOOD AND EVIL
DOMINIQUE SANDA
18 ANS
12:20, 2:35, 4:50, 7:05, 9:20, EN ANGLAIS
I WANT YOU
2e SEM. BILL MURRAY DANS STRIPES
14 ANS
1:10, 3:08, 5:04, 7:05, 9:10
EN ANGLAIS

LA FILLE DU MINEUR
"CORAL MINER'S DAUGHTER"
VERSION FRANÇAISE
MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE
SISSY SPACEK
POUR TOUS
12:25, 2:40 4:55, 7:10, 9:25
1981 GAGNANT DE L'OSCAR
MEILLEUR FILM ETRANGER
un film de VLADIMIR MENSHOV
VERSION ORIGINALE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
MOSCOU EST INSENSIBLE AUX LARMES
2e SEM. POUR TOUS
DÉLICIEUSEMENT DRÔLE!"
1:16, 3:59 6:42, 9:25
PALME D'OR Cannes '81
POUR TOUS
L'HOMME DE FER
VERSION FRANÇAISE
12:45, 3:30, 6:15, 9:00

"DEPARDIEU, MONTAND: - UN DUEL À FINIR. Corneau mène l'action de son film tambour battant. Sa mise en scène ne manque pas de brio!"
-Luc Perreault, La Presse
"C'est joué d'une façon admirable, Catherine Deneuve est plus belle que jamais ... Images merveilleuses ... Je le recommande ... C'est bon ... C'EST UN FILM À VOIR!"
-Edward Rémy, Première Heure (CFTM / TV)
"Du grand policier français. Un scénario brillant. Une superbe étude de caractères. Un chef-d'oeuvre du genre!"
-Louis Guy Lemieux, Le Soleil
4e sem.
ALAIN SARDE présente
YVES MONTAND GÉRARD DEPARDIEU CATHERINE DENEUVE dans NICOLE
14 ANS

LE CHOIX DES ARMES
UN FILM DE ALAIN CORNEAU
DOLBY STEREO
AVEC GÉRARD LANVIN ET MICHEL GALABRU
SCÉNARIO ALAIN CORNEAU ET MICHEL GRISOLIA - MUSIQUE PHILIPPE SARDE
PALACE 6
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
McGILL
2.15, 4.45, 7.15, 9.45, SAMEDI, DERNIER PROGRAMME 12.15 A.M.

10e FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA
22 oct - 1 nov '81
Conservatoire d'Art Cinématographique 1455 DeMaisonneuve O. tél.: 849-4349 (après 5 p.m.)
Bibliothèque Nationale du Québec 1700 rue St-Denis
Cinéma Parallèle 3682 St-Laurent, 843-4725, 843-4711.
Adm.: $3. ou série de 10 billets: $20.
PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE DE:
Marguerite Duras (L'HOMME ATLANTIQUE & AGATHA)
Werner Schroeter (LA RÉPÉTITION GÉNÉRALE & VOYAGE EN BLANC)
Jacques Rivette (LE PONT DU NORD)
Orson Welles (FILMING OTHELLO)
Carmelo Bene (SALOME)
Hans-Jürgen Syberberg (HITLER - UN FILM D'ALLEMAGNE) Séance Spéciale: $10.
Daniel Schmid (NOTRE DAME DE LA CROISETTE)
Wim Wenders (NICK'S MOVIE - LIGHTNING OVER WATER)
Marcel Hanoun (LA NUIT CLAIRE & L'ARBRE QUI GÉMIT)
SÉRIE DE FILMS "Punk/New Wave"

Pour saluer Jacques Blanchet

par Robert Lévesque

LA chanson qui me vient quand je pense aux débuts de Jacques c'est «m'aime-t-elle, m'aime-t-elle pas, où est-elle dis-le-moi, pour que je puisse trouver quelqu'un qui sache l'aimer...», et elle chante, Clémence Desrochers, elle chante *Le Petit Jardinier*, une des premières chansons de Jacques Blanchet. À ses côtés, Jean-Pierre Ferland enchaîne. Il a découvert Paris par son ami Jacques qui, dans une chanson écrite sous les toits, lui donnait son adresse: «Dans la rue Git-le-coeur, passé le vitrier».

Une heure qui s'appelle «Salut Jacques...», et que l'on verra à la télévision de Radio-Canada demain aux Beaux dimanches, a réuni les amis de ce chansonnier, ce poète, qui est mort d'un cancer le 9 mai 1981, le premier de la génération des chansonniers à partir pour ne plus revenir. Jacques Blanchet a sans doute rejoint et le ciel et la mer, l'oeillet blanc et la robe verte...

La rue Git-le-coeur de Jacques Blanchet, c'était le Paris du milieu des années cinquante où l'on «arrivait» à la rive gauche. Félix Leclerc et Raymond Lévesque y étaient déjà, exilés du Québec duplessiste, quand Blanchet franchissait pour la première fois la porte de Chez Patachou. Jacques Blanchet devait y composer ses premières chansons, *Tête heureuse, Le ciel se marie avec la mer*, avant de revenir au Québec en 56 et de s'y imposer comme le premier des chansonniers à réussir ici.

Jacques Blanchet

Le Grand Prix de la chanson canadienne (sic), cette année-là, en faisait une vedette. Lors d'un gala télévisé, on le présentait comme un artiste «de pur style canadien» et Blanchet chantait *Dans nos campagnes, sur les quais des gares... y'a d'la boucane...*, et ainsi de suite. Le boom des boîtes à chansons devait québéciser tout ça quelques années plus tard. Et il est fort intéressant de revoir, grâce à ce spécial de Radio-Canada, ces images de la télévision des années cinquante.

Lucille Dumont, qu'on appelait alors «la grande dame de la chanson» fut la première à interpréter Blanchet. Elle le fait à nouveau, vingt-cinq ans plus tard, au cours de cette émission-hommage. Lucille Dumont a longtemps été l'interprète la plus fidèle de Jacques Blanchet.

Quittant définitivement Paris en 59, Jacques Blanchet sera du groupe des Bozos, originalement formé de Ferland, Léveillée et Hervé Brousseau, et auxquels se joindront aussi Clémence Desrochers, Raymond Lévesque et André Gagnon au piano. Ce groupe, qui fera les plus beaux soirs des cabarets de Montréal au moment où le Québec passe du duplessisme à la révolution tranquille, aura été l'événement point de départ pour les boîtes à chansons qui se multiplieront à travers le Québec, de Montréal à Percé en passant par Saint-Fabien-sur-Mer et Val-David.

Fin des années soixante, Blanchet partira vers New York pour y vivre et y composer d'autres chansons. Sa carrière au Québec prendra un net ralentissement, la relève s'y installant, mais cela n'empêchera pas Blanchet d'effectuer pas moins de trois tournées en Union soviétique où il était alors le plus connu des chanteurs-compositeurs québécois. Peu à peu, cependant, il disparaîtra des scènes québécoises, se contentant de composer des textes pour quelques-uns de ses amis.

Sylvain Lelièvre et Fabienne Thibault, qui sont d'une génération qui a suivi, participent à l'hommage qui lui est rendu par ses amis. Lelièvre affirme que c'est en entendant *Le ciel se marie avec la mer* qu'il a décidé d'écrire des chansons et, avec Danielle Oderra, il chante une des toutes dernières chansons écrites par Blanchet avant sa mort, *Lettre à une femme*. Fabienne Thibault reprend une des trois chansons qui l'avaient imposée au festival de Granby en 75 et qui était signée Blanchet, *Le geste*.

Au cours d'une heure, on verra défiler, en s'adressant à lui, la plupart des amis de Jacques Blanchet, de Lucille Dumont à Renée Claude, et de Clairette à André Gagnon. C'est ce dernier d'ailleurs qui a eu l'idée de cet hommage de la part de ses camarades du métier. Marie-Josée Thériault, la nièce de Jacques Blanchet, a effectué la recherche pour l'émission qu'a réalisée Pierre Desjardins. Et à la fin, tous ses amis, parmi lesquels on ne peut que regretter l'absence de Félix Leclerc et de Gilles Vigneault, chantent, en guise de requiem, cette chanson à l'air suranné, mais qui restera, *Le ciel se marie avec la mer*. Jacques Blanchet n'est plus.

15 DERNIERS JOURS pour acheter la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT
18 FILMS POUR $25.

7e SEMAINE À MONTRÉAL
UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE... ISABELLE HUPPERT. UN RÉGAL POUR L'OEIL!
LA DAME AUX CAMÉLIAS
ISABELLE HUPPERT GIAN MARIA VOLONTE BRUNO GANZ
UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866-2644
12.40, 2.45, 4.50, 7.00 et 9.05

3,000,000 de SPECTATEURS ont adoré cette comédie.
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE
POUR TOUS
Un film de PATRICE LECONTE avec THÉRÈSE LIOTARD MICHEL BLANC • BERNARD GIRAUDEAU
5e SEM.
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.35. LAVAL: SAM.DIM. LUN. 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.45, SEM. 7.15, 9.30.
Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES 81
POUR TOUS
Les Années Lumière
UN FILM DE ALAIN TANNER
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
12.45 - 14.55 - 17.05 19.15 - 21.25

18 ANS adultes
"Eric Rohmer, Louis Malle et Pier Paolo Pasolini nous ont donné les seuls films vraiment remarquables de ce week-end, du moins en dehors de la compétition officielle (du Festival des Films du Monde 1981)".
"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel".
-Serge Dussault, LA PRESSE
un film de PIER PAOLO PASOLINI
KARIM présente
SALO
OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
d'après l'oeuvre du MARQUIS de SADE
musique de ENNIO MORRICONE
(VERSION FRANÇAISE)
3e SEMAINE
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
ADMISSION $7.00
Laissez-Passer et Cartes de l'Âge d'Or non acceptés
TOUS LES JOURS À 12.30, 2.45, 5.00, 7.15 & 9.30 P.M.
(Première rue au nord de Sherbrooke, coin Clark)

NOCES DE SANG, un film exceptionnel! —LE QUOTIDIEN
POUR TOUS
Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
(BODAS DE SANGRE)
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141
13.50 - 15.25 - 17.00 - 18.35 - 20.10 - 21.45

ISABELLE ADJANI PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNE 81
C'est hallucinant à voir, inquiétant aussi et extrêmement pathétique.
Une histoire d'amour qui culbute dans la folie et dans le néant...
18 ANS Adultes
POSSESSION
desjardins 4 BASILAIRE 1 288-3141
13.30 - 16.00 18.40 - 21.05

"À VOIR ABSOLUMENT, UN SPECTACLE FASCINANT" -VILLAGE VOICE
14 ANS
En français
Lili Marleen
Un film de RAINER WERNER FASSBINDER avec HANNA SCHYGULLA et GIANCARLO GIANNINI
ENZO PERI et LUGGI WALDLEITNER présentent GIANCARLO GIANNINI et HANNA SCHYGULLA dans un film de RAINER WERNER FASSBINDER LILI MARLEEN avec MEL FERRER • Produit par LUGGI WALDLEITNER en collaboration avec ENZO PERI • Réalisé par RAINER WERNER FASSBINDER scénario original Manfred Purzer en collaboration avec Joshua Sinclair • Dialogues Rainer Werner Fassbinder • Caméra Xavier Schwarzenberger • Musique Peer Raben • Une production ROXY CIP
DÈS VENDREDI 23 OCTOBRE AUX PARISIEN * LAVAL * VERSAILLES

Meryl Streep
POUR TOUS
«Eblouissant.
Il est peu probable qu'un autre film américain présenté cette année soit supérieur à «The French Lieutenant Woman». La passion s'y marie à l'érotisme et on souhaiterait revoir le film encore et encore.»
— Gene Shalit, NBC-TV (Today)
Une constellation!
Meryl Streep offre un lustre nouveau à un cinéma quelque peu étoilé!»
— Richard Corliss, Time
«Une tempête
Un film puissamment romantique... une des productions les plus provocantes de l'année. Une présentation impeccable, une réalisation soignée et des acteurs excellents.»
— David Ansen, Newsweek
«Une beauté
Un très beau film, réalisé avec beaucoup de délicatesse par Karel Reiz, Harold Pinter et de grands artistes. Meryl Streep y paraît en pleine possession d'un immense talent.»
— Vincent Canby, New York Times
The French Lieutenant's Woman
MERYL STREEP JEREMY IRONS
A KAREL REISZ FILM "THE FRENCH LIEUTENANT'S WOMAN"
LEO McKERN HAROLD PINTER JOHN FOWLES
CARL DAVIS LEON CLORE KAREL REISZ
United Artists
À L'AFFICHE!
AVENUE 1224 AVE GREENE 937-2747
SAM. DIM. 12.10, 2.20, 4.30, 7.00, 9.15
SEMAINE 7.00, 9.15.

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT
Des êtres purs, entiers. Un triangle infernal en quête d'amour et de tendresse.
14 ANS
Francis Mankiewicz se révèle encore une fois un merveilleux directeur d'acteurs. Mieux que quiconque au Québec, il sait choisir et diriger ses comédiens.
Monique Spaziani crève l'écran.
Paul Hébert réussit un véritable tour de force.
— Richard Guay
Subtil, raffiné, Mankiewicz nous trouble. Il nous propulse d'un état à l'autre, sans pudeur, sans retenue. Ça rebondit.
— Franco Nuevo
Une photographie qui capte sans cesse notre regard... Polie avec tendresse et surtout empreinte de l'éclat d'un artiste de la trempe d'un peintre-luministe.
Un bijou d'art cinématographique.
— Manon Peclet
Les Beaux Souvenirs
Un film de Francis Mankiewicz d'après un scénario de Réjean Ducharme
avec Monique Spaziani, Paul Hébert, Julie Vincent, R.H. Thomson
Une coproduction de l'Office national du film du Canada Lamy, Spencer et Compagnie Ltée.
et aussi le court métrage "F" de Bratislav POJAR et Francine DESBIENS
2e SEMAINE!
le DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
BROSSARD 2 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
ST-JEROME CINEMA REX
SAM., DIM.: 12:50, 3:00, 5:10, 7:20, 9:30, SEM.: 7:20, 9:30

Après les SOUS-DOUÉS la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
POUR TOUS
MÉCHANT BANDIT
BRAVE POLICE
INSPECTEUR LA BAVURE
avec COLUCHE · DEPARDIEU · CLAUDE ZIDI
un film de DOMINIQUE LAVANANT et JULIEN GUIOMAR
Scénario et adaptation CLAUDE ZIDI et JEAN BOUCHAUD Producteur Délégué PIERRE GRUNSTEIN
PARISIEN: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.15. GREENFIELD: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SEM. 7.00, 9.00. LAVAL: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00, SEM. 7.00, 9.00. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.30, 3.25, 5.20, 7.15, 9.15, SEM. 7.15, 9.15.
Le PARISIEN 2 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 2 PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

7e Sem. de Succès!
UN DOUTE SORDIDE PROVOQUE L'EFFONDREMENT D'UN COUPLE!
GARDE À VUE
SUJET - COURT Prix spécial du Jury Cannes 81 « ZEA »
BERRI 2 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:30, 2:20, 4:10, 6:00, 7:50, 9:40
LINO VENTURA ROMY SCHNEIDER MICHEL SERRAULT
14 ANS

The French Lieutenant's Woman

Un coup de génie de Pinter

par Francine Laurendeau

«LES plaisirs sensuels des Victoriens, pour être moins fréquents que les nôtres, n'en étaient-ils peut-être que plus vifs; et comment savoir s'ils n'en étaient pas obscurément conscients; si, pour préserver l'acuité du plaisir, ils n'avaient pas choisi les conventions répressives de la dissimulation et du silence? En un sens, lorsque nous faisons passer dans le domaine public de l'imagination tout ce qu'ils réservaient au domaine privé, nous nous montrons plus Victoriens — dans la signification moralisatrice du terme — que les Victoriens eux-mêmes, puisqu'en détruisant une bonne partie du mystère, de l'aura, de la difficulté tentatrice du fruit défendu, nous avons aussi détruit une partie de sa jouissance.» Ainsi disserte le romancier alors que Charles et Sarah viennent enfin d'échanger leur premier baiser à la deux-cent-soixante-seizième page de son livre. Car *The French Lieutenant's Woman* est d'abord un roman écrit en 1969 par l'écrivain britannique John Fowles (en français): *Sarah et le lieutenant français*, aux éditions du Seuil). Ce n'est pas nouveau, me direz-vous, le cinéma a tant de fois fait appel à la littérature.

Oui, sauf que ce roman posait un défi sans précédent à l'adaptateur éventuel. Car *The French Lieutenant's Woman*, à la lecture, se révèle aussi captivant qu'il semble inadaptable. En 1867, donc en pleine ère victorienne avec tout ce que cela comporte de contraintes morales, Charles, jeune gentleman porté vers les sciences, est fiancé à Ernestina, charmante héritière de la riche bourgeoisie. Mais dès le premier chapitre, Charles est frappé par une silhouette sombre qui ne craint pas d'affronter la colère marine, à l'extrémité d'un môle battu par les flots. C'est Sarah qui passe ses journées à contempler la mer dans l'attente sans espoir de ce bel officier français qui l'aima et l'abandonna. Cruellement réprouvée par la population puritaine de la petite ville, Sarah semble depuis se

Meryl Streep dans le rôle de Sarah Woodruff.

complaire dans un isolement farouche. Mû par ce qu'il croit être une curiosité purement scientifique, Charles va s'intéresser au sort de la belle solitaire. Voilà une situation romanesque tout ce qu'il y a de plus classique, croyez-vous, et vous imaginez immédiatement en images le môle battu par les flots et le premier regard que Sarah lance à Charles. Mais vous n'aurez reproduit que l'aspect anecdotique de la première scène. Car le roman de John Fowles a ceci de particulier — et de particulièrement passionnant — qu'il est tout autant une réflexion sociologique, politique, littéraire et j'en oublie, sur les moeurs victoriennes.

Ainsi, chacun des soixante et un courts chapitres de cette histoire est-il précédé de citations brèves mais révélatrices de rapports de l'époque (sur les habitudes des classes laborieuses, la prostitution, ou l'emploi de la main-d'oeuvre enfantine), d'écrivains scientifiques et politiques contemporains de Charles et de Sarah, comme Charles Darwin ou Karl Marx, de poètes et de romanciers de la période victorienne comme Thomas Hardy, Alfred Tennyson ou Lewis Carroll. Et entre deux rebondissements, l'auteur s'arrête, le temps d'une digression sur les correspondances psychologiques entre Thomas Hardy et Alain Fournier; sur l'arrogante morgue masculine et l'hypocrisie de cette société qui proclamait le caractère sacré de la femme et de sa virginité mais où l'on pouvait acheter une fillette de treize ans pour une bouchée de pain (on trouvait du reste à Londres un lupanar pour soixante maisons d'habitation). Sur les couleurs criardes des vêtements féminins: le monde se trouvant encore sous le coup de l'enthousiasme qu'avait soulevé la découverte récente des colorants à l'aniline, les femmes demandaient à la couleur, en compensation de l'effacement que par ailleurs on attendait d'elles, l'éclat et non la discrétion. Au bas d'une page, une note vous explique comment comprendre aujourd'hui l'athéisme et l'agnosticisme victoriens; ou vous apprend que la mise en vente des premiers condoms (en boyaux de porc) date de la fin du XVIIème siècle et que Malthus, paradoxalement, devait condamner comme indécentes les techniques de la limitation des naissances. Et caetera, et caetera...

Le déroulement de ce roman à niveaux multiples demeure surprenant jusqu'à la fin qui propose au lecteur trois dénouements possibles. Oui, parfaitement inadaptable, *The French Lieutenant's Woman*, John Fowles le savait. D'autant plus que deux de ses oeuvres avaient déjà été portées à l'écran (dont *The Collector*, par William Wyler). Il avait donc prudemment exigé un droit de veto sur le choix du metteur en scène. Celui de Karel Reisz *(Saturday Night and Sunday Morning, Morgan, a Suitable Case for Treatment, Isadora)* emporta son assentiment. Il y eut, paraît-il, et on le comprend, diverses tentatives infructueuses de scénarisation. Jusqu'au jour où Reisz fit appel à nul autre que l'auteur dramatique Harold Pinter.

La solution imaginée par Pinter est un véritable coup de génie. Je vais tenter de vous l'esquisser dans ses grandes lignes. La première dimension du roman, l'histoire d'amour victorienne, sera simplifiée mais fidèlement respectée; on a vraiment retenu l'essentiel. Pour devenir un film dans le film dont les acteurs qui interprètent les rôles de Charles et de Sarah seront les témoins d'aujourd'hui. Anna, qui joue Sarah, et Mike, qui joue Charles, enfermés dans le huis clos du tournage, se sont rejoints dans un même lit. Pour Anna qui, très professionnelle, se documente sur l'époque victorienne, cette aventure ne durera que ce que dure le film. Pour Mike, c'est le début d'un amour. À travers leurs réflexions sur les personnages qu'ils incarnent (et qui ne leur ressemblent pas) et à travers leurs conflits personnels, nous percevons toute la distance qui les sépare (et nous avec) de ce monde dense et étouffant. Et chaque fois qu'Anna et Mike font place à leurs doubles contraires, nous oublions que ce sont des comédiens et nous replongeons en 1867: Lyme Régis redevient une vraie ville portuaire et non plus un décor de cinéma.

C'est visuellement très beau. Ceux qui aiment une certaine Angleterre — qui n'existe peut-être que dans les livres — y retrouveront à la fois ces paysages nostalgiques qui rappellent les soeurs Brontë et la campagne et les sous-bois verdoyants de Thomas Hardy, avec ces métairies où, pour un penny, on vous offre un bol de lait délicieusement frais. Le personnage de Charles illustre à merveille les contradictions vécues par ces Victoriens qui momifiaient leurs sentiments dans d'étranges bandelettes (l'expression est de Fowles). Charles a beau être un agnostique, un esprit éclairé et affranchi qui ne prête plus serment sur la Bible mais sur *L'origine des espèces*, il ne se débattra pas moins comme un forcené contre son désir pour Sarah. Si le comédien Jeremy Irons est excellent dans la scène où Charles complètement saoul, victorien jusque dans l'ivresse, tente de conserver sa dignité, il a du mal à nous faire saisir les combats cornéliens de son âme déchirée entre le devoir et la passion. Et comme le personnage de Mike est également un peu fade, le film frôle par moments l'ennui.

Bien sûr, c'est Meryl Streep qui a le rôle en or, le double rôle en or. En Sarah, amoureuse de l'amour, désespérée chronique, elle est d'une beauté fragile et énigmatique. Et en Anna, comédienne équilibrée et sûre de ses moyens, jeune femme lassée d'un amant qui s'accroche, elle est d'une gracieuse aisance. Les images de Freddie Francis sont plastiquement admirables. Tout est tellement réussi qu'on attend l'émotion, on la souhaite de tout coeur. Mais elle ne vient pas. S'il faut voir ce film, c'est pour la remarquable ingéniosité de l'adapteur-scénariste Harold Pinter. Et est-il nécessaire d'ajouter que je vous recommande très fort le roman de John Fowles? (À l'Avenue.)

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340
Suzanne OLIVIER
peintures et pastels
Vernissage aujourd'hui
de 14h. à 17h.

Cadrart éditions
annonce la parution d'une
nouvelle gravure de
Paule Lagacé
"Samedi, il pleut"
En vente dans les galeries et magasins spécialisés
pour informations: 521-2023

Exposition
NINA BRUNEAU TESSIER
tapisseries
jusqu'au 31 octobre 1981
La Galerie de la Centrale
CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC
1450 St-Denis (849-9415)
Métro:Berri-Demontigny

faites honneur à votre
GALERIE D'ART !
Donnez-lui une place dans le Devoir...
compétence
robert campeau
844-3361

LE CLUB DES ARTS
Huiles et aquarelles de
George R. Patterson
les 22, 23 et 24 octobre 1981
de 12h. à 18h.
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine) — 933-6405

Exposition de
Richard Hétu
du 21 au 31 octobre 1981
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

l'image

Naïves Machines Volantes
Nous vous offrons maintenant
un vaste choix d'affiches !
4257, rue Saint-Denis, Montréal, 849-7976

Collectif
en gravure
11 gravures de l'atelier Presse Papier
(Trois-Rivières)
L'exposition se poursuivra jusqu'au
1er novembre 1981
Centre d'exposition Drummond
(Centre Culturel de Drummondville)
175 Ringuet
Drummondville
(819) 477-5412
Heures d'ouv.: tous les jours sauf le lundi, de 13h30 à 17h et de 19h à 22h

exposition
MARC POISSANT
huiles et pastels
du 17 au 24 octobre 1981
Rencontre avec l'artiste le samedi,
17 octobre, de 13 hres à 17 hres
Galerie Ludovic
1390 Sherbrooke O., suite 3
Montréal, Québec
(514) 844-9788

Exposition
Hurtubise
à la galerie Martine Hénault
du 15 oct. au 15 nov.
Vernissage le dimanche 18 octobre à 14 hres
Les encadrements sont une courtoisie
des Ateliers Idée
296 ouest, St-Paul • 288-5820
2165 rue Crescent, Montréal 845-2165
Horaire: du mar. au ven. de 10h. à 18h., sam. de 10h. à 17h., dim. de 14h. à 17h.

Oeuvres récentes
Allan Harrison
NANCY POOLE'S STUDIO
16 Hazelton Avenue, 964-9050
TORONTO, M5R 2E2
7-19 NOVEMBRE, 1981

WEWEWE
WEST-END
Galerie d'art
1358 ave Greene — 933-4314
exposition
RITA BRIANSKY
Huiles récentes
«Modèle vivant et nature morte»

Exposition
Danielle
Richard
Salon des Arts
Hotel Méridien
du 21 au 27 octobre
Vernissage le mercredi
21 octobre 1981 à 19hres
4, Complexe Desjardins, Montréal

La Société de Production
SCULPTURE • STRUCTURE
Conception et fabrication de
sculptures métalliques de qualité
tél.: 526-1759

"Suite stellaire no. 7 (acier 17' x 8' x 7')
Sculpture de Claude Millette

LA GUILDE GRAPHIQUE
LA MAISON DE LA GRAVURE
OUVERT AU PUBLIC
7 JOURS PAR SEMAINE
9 RUE SAINT-PAUL OUEST
VIEUX-MONTREAL
866-3638

L'AQUATINTE
Jean-François
L'HOMME
Transmutation
dessins et photos
l'exposition se poursuivra
jusqu'au 1er novembre
4933 rue De Grand Pré
(métro Laurier) 849-6527
Ouvert du merc. au sam.
de 13 h. à 18 h., dim. de 13 h. à 16 h.
La galerie L'AQUATINTE est un
collectif d'artistes et une société
à but non lucratif, non subventionnée

exposition
Rétrospective et oeuvres récentes de
GORDON PFEIFFER
L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 octobre 1981
galerie colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777
Heures d'ouvertures: mar. au ven. de 10h à 18h, sam. de 10h à 17h, dim. de 13h à 17h.

Wolfe inaugure la nouvelle «galerie» Graff

par René Viau

C'EST par les peintures récentes aux noms bibliques de Robert Wolfe que Graff inaugure sa nouvelle aile. L'atelier s'agrandit. Un espace adjacent, tout nouveau, permettra désormais d'exposer des oeuvres de grands formats et pas seulement des estampes. Tout au-dessus, on y a logé l'atelier d'eau-forte. C'est cet espace vaste, en enfilade, ultra-éclairé, à l'aménagement soigné qui accueille les toiles de Robert Wolfe, jusqu'au 4 novembre prochain.

«C'est un peu comme si je désapprends à peindre», me confiait Robert Wolfe. Pour lui cette nouvelle technique permet de laisser passer librement ses émotions, un climat tout particulier. Comment en-est-il arrivé à cette peinture où les surfaces semblent vieillies, érodées? «Je travaillais alors au premier tableau de cette série qui s'intitule *Job* et cela ne marchait pas du tout. J'ai décidé de le recouvrir de blanc en coulées. Et c'est là que je l'ai fait. J'ai travaillé dessus, le reconstruisant de cette surface blanche bien qu'au départ je voulais l'éliminer».

Portrait de Robert Wolfe par Claire Beaugrand-Champagne.

De cette surface recouverte, Wolfe n'a conservé qu'un espace triangulaire en pointe autour duquel tout semble s'articuler en échos discrets. Coups de pinceaux, effets athmosphériques travaillent la toile comme en s'appuyant sur un axe presqu'invisible en croisée diagonale. C'est autour de ce géométrisme voilé, quelque fois en bordures soulignées, en rectangles au centre de la toile; en icones centrales que s'organise le contexte coloré avec modulations et transparences. Tout cela donne lieu à des heurts ambigus. Le geste est libre; le traitement somptueux mais discret. Aux surfaces brossées, Wolfe intègre des matières liquides qui empiètent sur les espaces délimités par les formes égométriques. Dans *Isaïe*, la lumière chante la subtilité des blancs et des gris voilés. Partout dans ces toiles, les pointes triangulaires permettent d'accrocher, d'inscrire ces plans tantôt brumeux ou tempêtueux. Elles arrêtent l'élan, marquent l'architecture du support, le solidifient. Coloriste impétueux, Wolfe tempère, masque, ménage les effets. Le spectacle est secret. L'action surgit au détour de la contemplation. Dans *Judith*, sous un flot de rouge, disparait ou tranche un rectangle dans le rectangle rompu aux coins de quatre faisceaux de peinture. Toujours ces pointes! Les surfaces s'ouvrent et se referment. Rythmes en montées, écritures déliées, surfaces blanchies, neigeuses... Ailleurs, les jaunes basanés succèdent aux surfaces qui se brunissent peu à peu. Dans cette série remarquable, Wolfe a réussi le tour de force de pouvoir organiser une destructuration nuageuse et évocatrice. Des ancrages solides, des arêtes en coup de pinceau limitent cependant cette nébulosité texturue. Ils participent paradoxalement à la liquidité de la surface. Lyrique que tout cela. Bien sûr le commentaire ne tente ici que de communiquer l'élan de ces tableaux nuancés qu'il faut voir.

Graff en ouvrant ses nouveaux locaux ne pouvait pas mieux tomber pour affirmer la diversité de son programme d'expositions. On y verra en 1981-82 Jocelyn Jean, Raymond Lavoie et leurs nouvelles peintures. Ce seront ensuite les sérigraphies de Michel Leclair, les dessins et oeuvres tri-dimensionnelles de Joseph Marcil qui utilisera peut-être les agréables cours intérieurs, Lucie Laporte ainsi qu'une originale présentation de portraits d'artistes. En effet, Graff a demandé à quelques photographes: Claire Beaugrand-Champagne, Marc Cramer, André Panneton, Pierre Ayot, Charlotte Rosshandler, Gabor Szilasi, David Steiner de faire chacun un portrait d'un exposant que l'on reproduira sur le carton d'invitation. Ces photographes exposeront ainsi ces portraits et d'autres de leur production lors de la dernière exposition de la saison.

Après cinquante expositions montées à l'atelier, Graff devient donc maintenant une vraie galerie avec cette nouvelle aile de deux étages dont l'aménagement a été confié à l'architecte Pierre Mercier. Tant le contenant que le contenu de cette nouvelle galerie sont à voir.

Les prix du Québec, le 19 octobre

(R.L.) — La remise annuelle des six grands prix du Québec aura lieu cette année le 19 octobre à la salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal. C'est le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, qui présidera à la cérémonie rendant hommage à six personnalités du monde des lettres, des arts plastiques, des arts d'interprétation, des sciences humaines, des arts visuels, et des sciences pures.

Pour la première fois, le ministère des Affaires culturelles a pris l'initiative d'exposer pour le public, à la Place des arts, les six médailles qui ont été commandées à des artistes québécois. Les oeuvres des joaillers sont actuellement en montre dans le grand hall de la Place des arts jusqu'au jour de la remise officielle des prix.

Les médailles des prix Athanase-David et Albert-Tessier, pour la littérature et les arts visuels, sont du joailler Jacques Troalen. La création de la médaille du prix Paul-Emile Borduas, pour les arts plastiques, a été commandée à l'artiste Laurent Tremblay. Le joailler Claude Loranger a réalisé celle du prix Léon-Gérin, pour les sciences humaines.

La médaille du prix Marie-Victorin a été réalisée par Louis-Jacques Suzor. Elle ira au récipiendaire du prix des sciences pures. Quant à la médaille du prix Denise-Pelletier, pour les arts d'interprétation, elle est l'oeuvre de Ghislaine Fauteux-Langlois. C'est le relieur Pierre Ouvrard qui a signé les boitiers en velours de chacun des prix.

galerie frédéric palardy
1170, rue Victoria
St-Lambert, Québec
Téléphone (514) 465-3337

Serge OTIS
du 19 au 25 octobre
au **451 rue St-Sulpice**
tél.: **845-1590**

Robert NADON
du 21 octobre au 8 novembre
Vernissage le 21 octobre
au **1170 Victoria, St-Lambert**
tél.: **465-3337**
Lun. au Jeu. de 10h à 18h. Ven. de 10h à 19h.
Sam. 12h à 18h. Dim. de 13h à 17h.

Henry MOORE
sculptures dessins estampes

Marino Marini
Emilio Greco
gouaches et dessins

Fermée dim. et lun.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h30 sam. de 9h à 17h.

GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600
La Boutique du Musée et le Cafe sont ouverts aux mêmes heures

Expositions
■ **Largillierre, portraitiste du dix-huitième siècle**
Renseignements: 843-3333
Billets: 4 $, plus frais de service, à tous les comptoirs Ticketron, (514) 288-3651
Billets gratuits pour les personnes handicapées:
Mme Ann Gagnon, (514) 527-4521
Acoustiguides: location, 2 $
Visites guidées: de midi à 14 heures
Jusqu'au 15 novembre

■ **Dessins et estampes anciens**
Cabinet des dessins et estampes
Jusqu'au 15 novembre

■ **Toiles des Indes**
Au fil des collections
Jusqu'au 17 janvier 1982

Film*
■ **Si Versailles m'était conté**
S. Guitry, 1953, 160 min.
Samedi 17 octobre à 14 h

Conférence
■ **L'art de la calligraphie**
Conférence en anglais
par M. Donald Jackson
En collaboration avec
la Société des calligraphes
Dimanche 18 octobre à 14 h
Renseignements: 487-7468

Les ateliers du samedi
■ **Ateliers de création pour enfants de six à douze ans**
Thème: portraits et costumes
Prix: 1 $ par enfant
De 13 h 30 à 15 h 30

*Prix d'entrée habituel au Musée

Ouverture de la seconde galerie
GALERIE ART & STYLE
4875A ouest, Sherbrooke
Westmount
tél.: (514) 484-3184
Le plus vaste choix de peintures canadiennes

P.V. Beaulieu	Rodolphe Duguay	Mario Mauro
Colette Boivin	Adrien Hébert	Henri Masson
Lorne Bouchard	Francesco Iacurto	Narcisse Poirier
Yvon Breton	A. Y. Jackson	René Richard
Stanley Cosgrove	J.P. Ladouceur	Albert Rousseau
Bruno Coté	John Little	St-Gilles

À venir: mercredi 4 novembre, exposition de **Bruno Côté**

Gravures de la collection permanente
— **Roland Pichet**
— **J.P. Riopelle**
— **J.P. Lemieux**
— **Claude Simard**
— **Rita Briansky**
atelier

Galerie Jolliet
Les oeuvres récentes de
Katja Jacobs
jusqu'au 31 octobre
À VENIR...
PLAGES TACHES... du 4 nov. au 21 nov.
Michel Goulet, du 25 nov. au 19 déc.
Jean McEwen, du 6 au 30 janvier 1982 tableaux récents
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21h00
et sur rendez-vous
24 St-Cyrille ouest
Québec G1R 2A4 (418) 529-3308

Ouverture à Montréal
Une sélection d'oeuvres
Dernière journée aujourd'hui
À VENIR...
Louise Robert, du 21 oct. au 14 nov.
F. Tounissoux, du 18 nov. au 5 déc.
Jean McEwen, du 9 déc. au 16 jan. tableaux oubliés
du mercredi au samedi de 11h00 à 18h00
et sur rendez-vous
279 Sherbrooke ouest, suite 211,
Montréal H2X 1Y2 (514) 842-8883

Antoine Dumas, ARC.

La table des négociations — Huile - 40" x 48"

Exposition d'oeuvres prêtées
jusqu'au 2 novembre 1981
Affiches - Albums d'art disponibles
Galerie Bernard Desroches Inc.
1444 ouest, rue Sherbrooke, Montréal. Tél.: 842-8648

Livres d'art
"Le Cirque Sacré" *$3,500.*
Texte inédit de **Claude Péloquin**
6 eaux-fortes d'**Alfred Pellan**
Valeur à l'unité : $700. Quelques exemplaires encore disponibles.
"La Philharmonie du Plaisir" *$3,600.*
8 poèmes inédits de **Claude Péloquin**,
8 eaux-fortes de **Stanley Cosgrove**
Valeur à l'unité: $600. Épuisé
— EN PRÉ-PUBLICATION —
* *"Les Plouffe" illustré par* **Masson** *$3,000.*
12 eaux-fortes — Valeur à l'unité $700.
* "Une Plongée dans mon Essentiel" *$2,000.*
de Claude Péloquin, illustré par l'Archevêque
8 eaux-fortes — Valeur à l'unité $600.
* *et un nouvel album de 6 eaux-fortes signées* **Pellan** *$3,000.*
Valeur à l'unité $1,000.
Éditions Éternité, C.P. 1451 Place Bonaventure (514) 845-0609

Théâtre, danse et musique de cour
d'Okinawa
Japon
Première nord-américaine
Vendredi 30 octobre 1981
20 h 30
Salle Le Tritorium
255, rue Ontario est
Billets: 10 $, 7 $ (étudiants et Amis du Musée)
en vente au Tritorium
Renseignements: 284-7126

Présenté par le Musée des beaux-arts de Montréal
et Traditions musicales du monde
en collaboration avec The Asia Society's Performing Arts Program

ANNONCES CLASSÉES / 286-1202

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

Régulières
Chaque parution coûte $4.50 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun. Minimum: deux parutions.

Encadrées
$0.55 la ligne agate. Minimum $8.80. Heure de tombée: 10 heures 30.

Nous acceptons

VISA MasterCard

par téléphone

286-1202

Pour tout autre service

844-3361

■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

ENSEMBLE DE BUREAU de style moderne pour professionnel ou directeur de compagnie. 670-0294, 253-1300 19-10-81

■ Antiquités à vendre

ÎLE D'ORLÉANS
Une nouvelle boutique et galerie d'antiquités au 700 avenue Royale, St-Jean, (418) 829-3197 s'ajoute à la boutique Aux Multiples du 69 rue Ste-Anne, Haute-Ville, Vieux-Québec, pour vous offrir des accessoires anciens, des objets de collection, et du mobilier québécois traditionnel.
19-10-81

MEUBLES EN PIN: armoires, coffres, commodes, buffet deux corps, lit en cuivre 54", divan, causeuse, lavemain, tables, courtepointes, divers. 659-2651. 28-10-81

NOUS EXPOSONS au centre commercial Bayshore d'Ottawa, jeudi, vendredi, samedi, notre boutique sera ouverte dimanche de 10 à 5h. La Belle Époque Rigaud. 451-4101 19-1081

SUPERBE ensemble de salon Louis XV, sculpté main, 7 morceaux, prix $5500. Particulier. 688-3248. 19-10-81

■ Antiquités à vendre

ATTENTION
Encan d'antiquités tous les dimanches à 1 heure
Chez Langlois et Frères, 390, Principale, St-Thomas d'Aquin, sortie St-Thomas d'Aquin, comté St-Hyacinthe, beaucoup d'antiquités de toutes sortes, spécialité: meubles en pin venant de tous les coins de la province seront vendus sans réserve. Pour renseignements: **LANGLOIS ET FRÈRES INC, ENCANTEURS BILINGUES LICENCIÉS.**
1-514-796-3695
19-10-81

GRAND CHOIX d'antiquités au plus offrant, vendredi, samedi, dimanche de 1 p.m. à 9 p.m. 200 Marie-Anne coin Hôtel de Ville. 19-10-81

DÉCAPAGE sur boiseries, portes et fenêtres, etc... Traitement du bois et finition. Travail personnalisé, estimation gratuite. 521-5135 ou 255-8950. J.N.O.

ARMOIRES EN PIN, desserte de style Jacobin. 524-4032. 19-10-81

ACHETONS antiquités de toutes sortes — Gravures par Louis Icard — tableaux — etc. Claude Morrier, 288-0318. 19-10-81

COIFFEUSE ancienne 3 miroirs, excellent état, aussi une peinture de Gainesborough. 248-7237. 19-10-81

■ Animaux

LABRADORS chiots, enregistrés, vaccinés, sem: 9 à 5h, 277-1139. 26-10-81

■ Appartements à louer

VIEUX-MONTRÉAL, La Caserne, 1580 p.c., 2 chambres, 2 s. de bain, foyer, poutres, appareils électro-ménagers, $950. 283-7049, 484-0403. 22-10-81

OUTREMONT de l'Épée, grand 4½, ensoleillé, complètement rénové, chauffé, boiseries, réfrigérateur, cuisinière fournis, patio sur le toit, $475. 1er novembre, 342-0651 de 9h à 5h. 19-10-81

VIEUX-MONTRÉAL, grand studio 1½ pièce, murs brique ancienne, poutres, complètement rénové, avec armoires en chêne, cuisinière, réfrigérateur. $320. 878-1213. 20-10-81

IMMEUBLE PRESTIGIEUX, Vieux-Montréal, au dernier étage, salon, foyer, murs brique, poutres, 2c, jardin intérieur, terrasse, laveuse-sécheuse. Occupation mi-décembre. $1400. 279-8709. 20-10-81

PARC EXTENSION, entre Beaumont et Jean-Talon, non chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 2 mois gratuits, $130/ mois. 272-5809. 20-10-81

CARRÉ ST-LOUIS, rue Laval, studio calme, ensoleillé, remis à neuf, conviendrait dame certain âge. $145/-mois. 845-1410. 19-10-81

SNOWDON, Earnscliff, 5½ - 6½, duplex, entièrement rénové, chauff. électrique, laveuse-sécheuse fournies, garage, $575-$525/mois, + chauff. et taxe d'eau. 270-4171, 270-9496. 23-10-81

■ Appartements à louer

2 adultes. 4½. Électricité, eau chaude, taxes, téléphone, literie, vaisselle. Libre, références, $400 par mois. 722-5016 19-10-81

Meublé, très bon marché, 3½, étudiant, quartier Villeray, 376-7167 ou 325-1640. 20-10-81

ST-LAURENT condo 5½, 2 c.c., 2 s. de bain, tapis, garage, piscine intérieure, $600/mois. 621-2945. 19-10-81

■ Appartements à louer à l'étranger

POMPANO BEACH FLORIDE, condominium luxueux, 2 chambres à coucher, 2 salles de bain, face à l'océan, tennis, piscine, 3 mois minimum, $1500 U.S. par mois. 729-4231 19-10-81

PARIS, beau 3½, tout équipé, meubles anciens, calme, ensoleillé, idéal pour sabbatique ou long séjour. Libre immédiatement. 481-7186. 19-10-81

■ Appartements demandés

PERSONNE retraitée demande louer 1 ou 2 pièces non meublé. 874-7612. 19-10-81

■ Autos/Motos

VOLKSWAGEN campeur 1970, bien équipé, toit ouvrant, moteur refait, 40 000 milles, bonne mécanique, carrosserie à travailler. $1000. pneus Michelin. Pierre: 389-3757 19-10-81

DODGE 8 cylindres, Coronet, blanc-crème, modèle 1975, radio am-fm, très bon état, $1400. 282-1267, 465-1981. 19-10-81

CAUSE DÉPART, Renault 12 T.L., 1975, manuelle, excellente condition. 481-7186. 19-10-81

PLYMOUTH Fury, 1976, appeler le jour, vente privée. 766-4053. 19-10-81

BUICK Le Sabre, 1976, bas millage, tout équipé, très propre, doit vendre, privée. $2200. ou offre. 747-6951. 20-10-81

■ Bureaux à louer

METRO JARRY, 751 Mistral, espace 750 p.c., en bonne condition. 334-7307, 388-2150. 21-10-81

BUREAUX À PARTAGER près du Palais de Justice, salle de réception et secrétariat déjà établis. Occupation immédiate. $240-315. 842-6610. 20-10-81

VIEUX-MONTRÉAL, pour professionnel ou P.M.E., bureaux à louer avec tous les services — réceptionniste, photocopie, climatiseur, s. d'attente. Demander Mme Parent: 842-9631. 19-10-81

■ Chalets demandés

COUPLE PROFESSIONNEL sans enfant cherche chalet à louer du 15 décembre au 15 janvier, préférence devant pistes ski. Entre 9 et 5h. Me Vadnais. 284-1122. 22-10-81

CHALET DEMANDÉ, 2 ch., du 20 déc. au 10 janv. Tremblant, Sutton, Ste-Anne. App. lundi 271-9057. 20-10-81

■ Chalets à louer

ST-SAUVEUR, 3 chambres à coucher, foyer, tél. 366-8851, 365-5230, 227-3707.

PIEDMONT, Mont Olympia, luxueux chalet suisse, tout meublé, 6 mois $4500. 687-7623, 1-227-5432. 19-10-81

VAL DAVID luxueux chalets neufs, proximité pentes de ski et piscine intérieure, tout équipé, 3, 6 chambres foyer, bar, sauna, lave-vaisselle. 527-5903, 525-0962, 819-322-6095. J.N.O.

ST-SAUVEUR, face à la montagne, 250 St-Denis, Les Doyens, 4½, 5½, piscine intérieure, cable T.V., saison, tout fourni. 332-2655, St-Sauveur. 227-2485. 1-11-81

HÔTEL CHANTECLERC, 4 chambres à coucher, foyer, 3 minutes pistes de ski, 45 min. de Mtl, 15 octobre - 15 avril. $3000. 523-1112, 767-5796. 19-10-81

CANTONS DE L'EST, Sutton, luxueuse résidence 5 cc, près Mont Sutton, disponible 2 semaines ce Noël, $1600. 481-2065, fin de sem.: 1-538-2241 19-10-81

PRÈS LAC RENAUD, luxueux bungalow meublé, 3 cc, 2 s.b., quelques minutes Mont Olympia, immense entrée, salon, s. à manger, 19 nov. - 1er mai. Adultes seulement. 744-1106, 1-224-4425. 19-10-81

MONT-ORFORD, site enchanteur, très beau chalet style Suisse, au pied des pistes de ski, 3 chambres, mezzanine, foyer, tout équipé, saison nov. - mai. 489-6736, w.e. 1-819-843-8484 19-10-81

CHALET SUISSE, 2 chambres, foyer, pour couple seul, Ste-Marguerite. 228-4558, 258-3201 19-10-81

MAISON de village, région St-Jovite, bien meublée, 3 chambres, foyer, chauff. électrique, saison $2200. Mtl: 381-6043, La Conception 819-686-2783. 19-10-81

STE-ADÈLE EN HAUT, face au Chanteclerc, 2 ch., foyer, 321 - Morin, $2200. 482-3023, 1-229-2627. 20-10-81

ST-DONAT, lac Archambault, presqu'île, bord de lac, design d'architecte, foyer, 3 chambres, près pistes ski, saison d'hiver. Bur.: 289-5135, soir: 270-6848. 19-10-81

LAURENTIDES: Brébeuf (6 milles de St-Jovite), nov. à mai, chalet à louer, foyer, meublé, eau chaude, 3cc, $350/mois. (613) 741-6052 après 19h. 22-10-81

CANTONS DE L'EST, sortie 100, lac Libby, chalet hivernisé, foyer, partie de saison, idéal pour le ski. 655-8415. 19-10-81

■ Condominium à vendre

PROPRIÉTÉS EN CONDOMINIUM À QUÉBEC

À PARTIR DE **$51,500**

HYPOTHÈQUE À 15%

CONTACTEZ LE (418) **658-7383**

DOMAINE BEAUREGARD

19-10-81

■ Condominium à vendre

APPARTEMENT BUREAU PROFESSIONNEL
Haut duplex - boul. St-Joseph - tout refait à neuf. 1500 p.c. - 8½ pièces - foyer - 2 s.b. - 2 terrasses - superbe cuisine équipée. Prix demandé $120 000 ou en location avec option d'achat - $1000 par mois. **Tél.: jour, 282-0077, visites de 17 à 19h.**
19-10-81

CENTRE-VILLE
4 X 4½ à $35,000
2 X 5½ à $40,000
Comptant:
$20,000 et $25,000
Balance à 16%
2187 Ouest De Maisonneuve
Vendredi 7 à 9 P.M.
Sam. - dim. 1 à 5 P.M.
733-3042 19-10-81

TERRASSE NEUCHATEL, St-Lambert, 3 chambres à coucher, situation privilégiée. 672-0436, 289-5443. 19-10-81

DOMAINE PATON, île Paton, Laval, luxueux condominium, 2 chambres, directement sur le bord de l'eau, grande terrasse extérieure. 663-3236. 19-10-81

CONDOMINIUMS "La Pyramide 77", 1-3-6 étages, 1 ou 2 chambres, hyp. 10½% due 85. Inf.: Maria Jean: 661-9030, 661-3298. MONTREAL TRUST, courtier. 19-10-81

■ Chalets à louer

VAL-DAVID, chauffé, près Mont Plante, (Mtl) 728-8937, (Val-David) 1-(819)-322-2166. 19-10-81

FRELIGHSBURG, près Sutton, beaux chalets avec foyers en pierre, chalets 2 et 3 chambres à coucher, $1350 éventuellement à vendre. 295-2544. 19-10-81

ST-ADOLPHE D'HOWARD, — Suisse luxueux, 3 chambres à coucher, foyer, laveuse-sécheuse, face au lac, près nouveau centre de ski Morin Heights. Saison $2900. 681-4239 19-10-81

NOVEMBRE à avril, 90 min. de Montréal, endroit tranquille, proximité ski alpin et randonnée, 7 pièces, foyer, électricité, tél. compris. Vue magnifique. Visite samedi - dimanche. Sem.: 324-3936, fin de sem.: (819) 688-2047 19-10-81

ESTÉREL, très belle vue panoramique sur lac, luxueux, 3cc, 2 s.b., 2 cheminées, près ski, 1er nov. — 1er mai. 1-228-2895, 738-4043. 19-10-81

■ Chalets à vendre

BORD LAC BONNALAY, Mont Orford, terrain 100 X 100, très beau site, chalet 34 X 39, 4cc, sous-sol prêt à finir, chauff. bois et électricité. Prix raisonnable. 739-6508, 1-514-297-2103. 19-10-81

■ Commerces à vendre

RIVE SUD: Pharmacie établie depuis 25 ans, ventes $275,000.00, 75% de prescriptions, prix raisonnable. Pierre Perreault, 463-0060, 659-4534. MONTREAL TRUST. 19-10-81

■ Cours

ALLEMAND, professeur d'origine allemande donnerait cours privés ou en petits groupes, tous les niveaux. Méthode efficace. 738-2491 19-10-81

COURS privés de piano pour tout niveau, enfants — adultes, professeur bachelière en enseignement musique, affiliée à Vincent d'Indy, près métro Beaubien. 272-5490. 19-10-81

COURS D'ESPAGNOL, 4 cours gratuits, inscription jusqu'au 30 oct., aucune obligation par la suite. 486-0275. 20-10-81

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace. cours privés ou petits groupes, $5 l'heure. 282-0945. 19-10-81

AIDE ÉDUCATIONNELLE pour les élèves du cours secondaire pour le cours d'anglais. 738-6423, 738-4968. 19-10-81

COURS de piano pour débutants de tous âges. 738-6423, 738-4968. 19-10-81

COURS DE PEINTURE en atelier. 10 cours $85, maximum 10 élèves, commençant mi-octobre. Jour: 866-0381, soir: 728-7215, 271-5476. 19-10-81

■ Demandes d'emplois

TRANSCRIPTION et dactylo à la maison aussi traduction. Allons chercher et porter travail. 669-0783. 21-10-81

■ Divers / Services

PSYCHOTHÉRAPIE
de groupe GESTALT. Rencontres commençant le 28 octobre. Pour renseignements, s'adresser à: **Danielle Poupard. 274-8097.**
19-10-81

À BAS PRIX ENTREPOSONS autos, bateaux, camionnettes, motos. 937-9491. J.N.O.

ACHETERAIS DISQUES usagés, 33 tours, en bon état, classique, rock, jazz, blues, chansonniers français, québécois. 526-2486, 527-6564. 22-10-81

COMPTABILITÉ générale, impôt, administration, S.C.G. Inc. 376-5862. J.N.O.

ACHÈTERAIS disques usagés et neufs, 33 tours et 10 pouces, en bon état. Classique, rock, jazz, blues, chansonniers français, québécois. 651-0736 de midi à 6h00. 13-11-81

TAPIS Obusson très propre avec sous-tapis 10 X 14 et tenture et valences, le tout à prix ferme $1200. Tapis bleu royal et gris, sous-tapis, 6½ x 9½, ainsi que valences et tentures même couleur. $400. 342-0923. 20-10-81

ARTICLES d'origine surtout New York, Paris, Allemagne. Ménage, bureau exécutif, lit pliant, tapis, coussins, gobelets laiton, robe longue crochetée unique, etc... Grande variété marchandise inhabituelle, 769-6611. 19-10-81

ÉQUIPEMENT complet pour chambre noire à prix raisonnable. Tél.: 523-2730. 20-10-81

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul. 670-7729. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour petit et gros déménagements. Spécialité poêle et réfrigérateur, aussi emballage et bien-être social accepté. 253-3275. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

M. déménagement. Gros et petits déménagements. 677-9945, 677-8708 J.N.O.

■ Entretien-réparations

FERAIS peinture intérieure, estimation gratuite. Gaétan, 521-0232. 19-10-81

■ Espaces commerciaux à louer

RUE ST-DENIS, près de U.Q.A.M., maison Victorienne restaurée, 1 étage décloisonné, 1,200 p.c., pour association à but non lucratif, chauffé, électricité compris, $500/-mois, 844-9458. 20-10-81

■ Équipements de bureaux

BALANCE POSTALE et machine à timbres, machine "check writer", transfert de location. 670-0294, 253-1300. 19-10-81

PHOTOCOPIEUSE. Transfert de contrat de location pour une photocopieuse "Nashua", modèle #12 - 20 D.S., 2 ans d'usure, pas de comptant, $180/mois. 670-0294, 253-1300. 19-10-81

MACHINE À IMPRIMER "blue Print", A.M. Brunning, modèle P.D. 80, valeur $3500, pour $1500 avec table de métal incluse. 670-0294, 253-1300. 19-10-81

■ Fermes à vendre

FERME à vendre près Mont-Laurier, 87 acres, grange, bâtiments, maison rénovée. $45,000. 819-623-2349. 19-10-81

TERRE de 90 acres, ½ en culture, vue panoramique, 3/4 h. de Montréal, maison, bâtiments, machinerie. Pas d'intermédiaire. Faites offre. (514) 539-2152. 19-10-81

■ Gardienne

HÉBERGEMENT À LA FERME pour enfants et adolescents, pension du lundi au vendredi, accueil chaleureux et suivit, clientèle privée, nombre limité, prix à discuter. St-Roch de l'Achigan, 30 milles de Mtl. Danielle Parent. 588-5080. 19-10-81

■ Instruments de musique

Baby Grand, Vose, en parfaite condition, brun. 482-5304. 19-10-81

■ Local commercial à louer

GRAND LOCAL
À louer, centre-ville, rénové, grandes fenêtres, chauffé, idéal pour architectes, graphistes, photographes ou artistes. Prix exceptionnel, libre immédiatement.
933-3673
18-10-81

■ Logements à louer

LOGEMENT LUXUEUX, Christophe-Colomb coin St-Zotique, entièrement restauré, armoires, boiseries et planchers chêne, climatiseur central silencieux. Libre. 4½, $420. 878-1213. 20-10-81

VILLE MONT-ROYAL, haut duplex, 5½, chauffé, eau chaude, garage, $470, libre novembre. 731-5542. 19-10-81

ST-DENIS, 6½, frais peint, bas, entrée laveuse-sécheuse, garage, sous-sol, 1er nov. $350. 336-7293 après 6 p.m. 19-10-81

AVENUE DE L'ESPLANADE, près du Parc du Mont-Royal, grand logement luxueux rénové à neuf, chauffage électrique, entrée,laveuse-sécheuse, 3cc, $385/mois. Tél.: 684-2032 ou 739-9488. 20-10-81

DUPLEX, 6½, meublé, près Côte Ste-Catherine, (9816). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 20-10-81

OUTREMONT 7½, chauffé, avec foyer, triplex (0126). Service Location Hart. 274-5606. FRAIS. 20-10-81

COMPILONS toutes les disponibilités à Montréal, tous secteurs, tous prix, communiquez-nous vos spécifications. Service location Hart. Ouvert 7 jours. 276-5606. FRAIS. 20-10-81

OUTREMONT près Bernard et de l'Épée, grand 7½ chauffé, foyer, peinture et ménage fait, équipé si désiré, approximativement $700 inclus eau chaude — taxe d'eau. 279-0266.

OUTREMONT, quartier paisible. Haut duplex détaché, 7½, garage chauffé, eau chaude, appareils et tapis fournis. Spacieux, bien divisé, libre. $750. 739-1373. 20-10-81

■ Maison de campagne à louer

LAC BROME
Maison à louer 1er novembre - 1er avril, $3000. Intérieur très confortable. Tout fourni, chauffage payé **937-1907, soir: 761-5410, samedi soir, dimanche, lundi: 1-243-6278.**
19-10-81

CANTONS DE L'EST, 7½ pièces, grand terrain, foyer, appareils électro-ménagers, près centres de ski. $325. non chauffé. 263-0721. 19-10-81

■ Maisons à louer

BAHAMAS, Île Grand Bahamas, sur la plage Lucaya. Maison luxueuse à louer, 2 chambres, 2 salles de bain, semaine — mois. 767-6719. 19-10-81

À LOUER, maison neuve meublée avec foyer pouvant accomoder jusqu'à 6 personnes, endroit calme et situé à 5 min. d'Eastman, 15 min. Mont-Orford. $350/mois ou $1500 saison d'hiver. (514) 297-2288. 2-11-81

■ Maisons de campagne à vendre

HEMMINGFORD, maison de pierre 1820, 10 arpents endroit retiré, 50 min. de Montréal, rénovée, chauf. électrique. 4 chambres, 2 s. de bain, cuisine moderne, grand sous-sol. Bâtiments, piscine creusée, tracteur et équipement. $125,000. 277-3553. 19-10-81

■ Offres d'emploi

Commis senior demandé
Travaillera pour une compagnie de gestion médicale. TÂCHES: supervision du personnel, contrôle de la qualité, divers travaux d'opération (interne - externe). EXIGENCES: Expérience de facturation à la R.A.M.Q.. Min. 2 ans d'expérience, sec. V, sens de l'organisation, autonomie, connaissance de l'anglais un atout. Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Mlle M. Montreuil
C.P. 217, succ. Desjardins
Mtl. H5B 1G9
19-10-81

Secrétaire médicale
Demandée avec formation académique et **EXPÉRIENCE DE FACTURATION À LA R.A.M.Q.** (codification actes médicaux). Centre-ville. Faire parvenir votre curriculum vitae à:
Mlle C. Gareau
C.P. 217, succ. Desjardins, Mtl
H5B 1G9 18-10-81

COMMIS bilingue aux commandes pour grossistes, quincailleries, industriels et machines-outils avec 3 ans d'expérience, 744-4955, débutants s'abstenir. 19-10-81

CROISSANTERIE de Paris cherche responsable de magasin (bilingue). S'adresser à: 728 - Ste-Catherine Ouest, demander Dominique. 19-10-81

■ Oeuvres / Objets d'art

ESQUIMAU: 2 jeux d'échec sculptés, 2 lampes traditionnelles inuit, objets, dessins. Occasion unique, prix à discuter. 674-8914, matin de préférence et fin de sem. 19-10-81

■ Propriétés à vendre

Québec, Côte Beaupré

Pleine vue fleuve et Québec, avenue privée près de tous services, résidence d'époque impeccable restaurée et agrandie d'une façon homogène et selon normes, séjours lumineux décloisonnés, pièce retirée idéale pour penseur, prix et occupation discutables.
Madame Hardy, (418) 527-0431
Trans-Action Morin Ass.
Courtiers Inc., (418) 683-2103 19-10-81

■ Oeuvres / objets d'art

LIVRES D'ART, "Le Cirque Sacré" (6 lithographies) d'Alfred Pellan $3,500 et "La Philharmonie du plaisir" (8 lithographies) de Stanley Cosgrove, $3,750. Prix (Toute proposition d'échange discutable). Tél.: 621-9064. 19-10-81

■ Occasions d'affaires

CONSEILS CONFIDENTIELS
Solutions efficaces pour commerces en difficultés. Discrétion assurée.
376-5862
19-10-81

PROJET EN EXPANSION: 353-9018. 17-10-81

■ Propriétés à vendre

St-Bruno, gros split, style château avec tour pierre des champs, 4 paliers entièrement finis. Condition impeccable, sans agent. Prix $98,500. 653-8417 19-10-81

OUTREMONT, 6½ - 7½, en copropriété, de l'Épée près Bernard, au moins $15,000 comptant, libre juillet 82, pas d'agent. Après 6h p.m. 739-1385. 20-10-81

OUTREMONT, triplex, 706 Champagneur coin Lajoie, 2 logements de 7½ pièces, entièrement rénovés, sous-sol, 272-2807, 653-5019. 19-10-81

À OKA, maison de 9 pièces, cave, 1½ salle de bains, grand terrain, garage, équipement ménager fourni, références. Sur rendez-vous seulement. À louer $650/mois, à vendre $80,000. 738-3682. 19-10-81

GRANDE maison de pierre, début 19e, en parfait état, sur le bord du Richelieu. À 30 minutes de Montréal. 10 pièces, 2 foyers, terrain paysager 175X190 environ. Piscine creusée. Pour visiter téléphoner à: 276-8768, 271-8794. 19-10-81

N.D.G. perle rare à voir absolument. Cottage semi-détaché, état impeccable, 4 chambres à coucher, boiseries en chêne, verrière, puits de lumière, foyer, cuisine et salle de bain rénovées, excellent financement, $129,000. 649-4431 particulier. 20-10-81

ST-HILAIRE: Faut voir — condominiums neufs — finition extérieur/intérieur — bonne qualité — garage — près du Richelieu — hypothèque 16½% — classe "31". Ginette Martin Thuot 467-2156, 464-1600. IMM. SELECT courtiers. 19-10-81

ST-LAMBERT: Duplex détaché pierre brique. 6 grandes pièces, environ 95 ans, cachet antique. Janina Lavoie 651-1000, 649-4265. MONTREAL TRUST, courtiers. 19-10-81

PROFESSIONNELS, bureaux très agréables à l'ancienne et revenus intéressants dans la même propriété. Secteur Mont-Royal. Gilles R. Chevalier. 381-8074. GILAC, courtier. 19-10-81

ST-LAMBERT: jolie maison bien localisée (écoles, Cegep, métro, parcs), 3 chambres à coucher, sous-sol fini et chambre à coucher, piscine, cave à vin, etc. Valeur $194,000. Meilleure offre. Sur rendez-vous, S.V.P. pas d'agent. 672-0608. 19-10-81

DOMAINE AVEC CHALET: Terrain de 5 acres, avec petite île, au pied des chutes de Ste-Ursule, plage privée, pêche et canotage, ski de randonnée, décor bucolique, 100 km de Montréal, $48,000. 819-227-2724. 19-10-81

C.D.N. 12 logements parfaite condition, $175,000.00, construction de luxe, excellents locataires. Faut voir! Aimé Laplante 651-9381, 672-1576. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 19-10-81

CASSE-CROÛTE — Cuisine canadienne, 40 repas par jour, $33,000.00, $12,000. comptant, financera balance, près Parc Lafontaine, Aimé Laplante 651-9381, 672-1576. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 19-10-81

BORD DE L'EAU: Occasion rare! Victorienne brique, 3 étages. Prix exceptionnel. Financement exceptionnel. Temps de miser, MLS. Yvan Boulanger 584-3456, 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 19-10-81

TRIPLEX: Occasion. Possibilité de financement à 3% inférieur au taux courant. Montréal Est. MLS. Michel Quesnel 464-2250, 467-1211. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 19-10-81

ST-BRUNO, triplex, brique, 1ère hyp.: 6¼%, 2e hyp. 15%, 1 an, revenu $10,000, prix $68,000. 461-2818. 19-10-81

OUTREMONT, vous désirez un cottage, un triplex, appartement en copropriété ou un condo. Estelle Trudel 737-8691. TRUST ROYAL, courtier. 19-10-81

■ Propriétés à vendre

Trust Royal Services immobiliers

ST-SÉBASTIEN
Êtes-vous à la recherche d'une québécoise centenaire en pierre? Située à 35 milles du Pont Champlain, 8 grandes pièces, 110,000 p.c. de terrain, libre immédiatement. Meubles antiques à négocier. Balance de vente possible de $55,000 à taux inférieur. $85,000. À qui la chance? MLS. Trust Royal, Marguerite Bourgeois 659-9776, 462-3131. 19-10-81
COURTIER

Trust Royal Services immobiliers

ST-HUBERT
Vous rêvez d'une maison exclusive et chaleureuse, LA VOICI!!! Split-level brique et cèdre, plafonds cathédrales, foyer naturel, cuisine avec "Breakfast Nook", salle familiale, chauffage électrique, garage double, secteur de choix, coin de rue, idéal pour professionnel, une visite s'impose. $104,500 - MLS. Louise Diamond, Trust Royal, 462-3131, 672-8531. 19-10-81
COURTIER

TRUST GÉNÉRAL
FLORIDE
Pourquoi attendre au printemps? Investissez "AU SOLEIL" maintenant.
— Propriétés de loisirs, copropriétés, terrains.
— Très bien situés - Différents prix.
— À partir du Golf du Mexique jusqu'au sud-est de l'Atlantique.
Lina Castonguay
Projets spéciaux
281-1818 - 445-1426
Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier 19-10-81

TRUST GÉNÉRAL
OUVERT AUX VISITEURS
DIMANCHE 18 OCT. de 2 à 5 hres p.m.
N.D.G. 4417-19 Marcil, superbe duplex, **Jeannette Laplante 651-9381 - 672-1576.** 19-10-81
Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier

Ville Mont-Royal
Très beau bungalow, 4 chambres, 3 s. de bain complètes, salon, s. à manger, cuisine, garage, air climatisé, chauffage central, sous-sol fini. Le tout rénové en 81. Hyp. $60,000, possibilité financement privé de $50 à $60,000. PAS D'AGENT. Pour visites:
932-2293, samedi et dimanche
733-1777 19-10-81

AU PIED DU MONT ST-HILAIRE
St-Jean Baptiste, maison centenaire pièce sur pièce, partiellement restaurée, 9 pièces, terrain de 40,000 p.c., 1 garage triple, hyp. 12¾% déc. 84 transférable. Occupation immédiate. Prix $44,000.
Jour: 343-6496, soir et fin de sem. 484-0185
19-10-81

MAISON OUVERTE aux visiteurs, dimanche le 18 octobre de 2h à 4h, au 8045 Nantes, Brossard. Magnifique cottage canadien, $129,500. Monique Griffin 678-7820, 672-6450. MONTRÉAL TRUST, courtier. 19-10-81

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

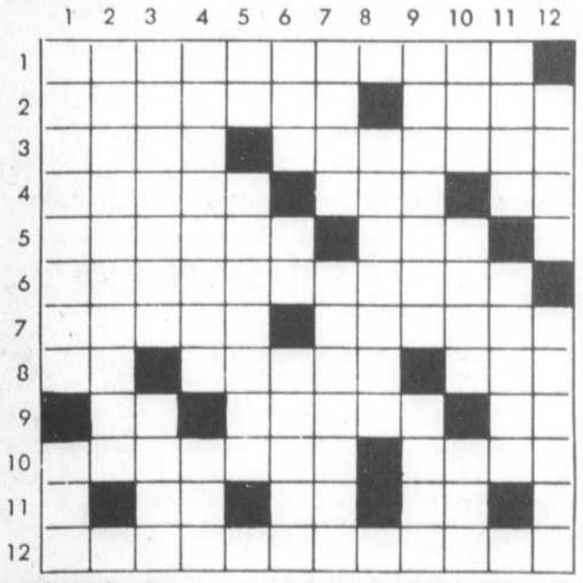

Horizontalement
1—De façon hideuse.
2—Homme petit et mal fait. — Devenu mûr.
3—Vase d'ornement. — Bien assis.
4—Caractère de la sensation auditive, lié à la fréquence des sons. — Saison. — Sa Sainteté.
5—On y indique jour par jour ce qu'on doit faire. — Enleva.
6—De façon inutile.
7—Ch.-l. d'arr. de Lot-et-Garonne. — Mécanisme permettant de modifier, à l'arrêt, la position de l'axe d'une machine tournante.
8—Erblum. — Tumeur sur la jambe du cheval. — Bienheureux.
9—Conifère. — Grappe de fleurs mauves ou blanches. — Mesure chinoise.
10—Centre nerveux situé dans le crâne des vertébrés. — À toi.
11—Deux. — Venu au monde. — Le meilleur en son genre.
12—Disposerons un objet dans un autre, de façon qu'il n'y ait aucun jeu.

Verticalement
1—Flère. — Compagnie.
2—Habitude de s'enivrer.
3—Qui donne. — Argent.
4—Critiquas avec violence. — En passant par.
5—Note de la gamme. — Petit édifice élevé sur la voie publique.
6—Signal de détresse. — Aluminium. — Qui annonce de la gaieté.
7—Greffe. — Faire des évolutions.
8—Réduisit un corps en particules extrêmement ténues.
9—Importuner. — Vedette de cinéma.
10—Aucun, pas un. — Charge d'un âne. — Préfixe égalitaire.
11—Beaucoup. — Étoffe.
12—Né de. — Ravages.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	S	O	S	T	A	T	I	Q	U	E	■
2	N	E	U	R	O	N	E	■	U	R	N	E
3	C	R	I	■	M	A	■	N	I	A	■	C
4	O	P	E	R	A	T	I	O	N	N	E	L
5	N	U	■	E	T	■	O	■	Z	E	R	O
6	G	L	U	■	E	M	A	N	E	■	R	R
7	R	E	V	E	■	I	R	E	■	B	E	E
8	U	■	E	N	S	E	I	G	N	E	R	■
9	E	P	I	N	E	■	E	U	E	■	A	T
10	■	O	T	E	R	O	N	S	■	B	I	S
11	C	R	E	M	A	I	■	■	P	O	S	A
12	O	C	■	I	C	E	B	E	R	G	■	R

LA MÉTÉO

Une crête de haute pression traversera le Québec aujourd'hui. Toutefois, la masse d'air demeure humide et on prévoit une nébulosité variable sur l'ensemble de nos régions sous la crête. Samedi, derrière la crête, les nuages s'épaissiront et des averses sont prévues sur les régions de l'ouest avec l'arrivée d'une perturbation en provenance du Manitoba.

MONTRÉAL

Ciel variable. Maximum près de 14. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses et vents modérés.

LEVER DU SOELIEL: 7 h 15
COUCHER: 18 h 07

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: nébulosité croissante en matinée avec quelques averses par la suite. Vent modéré. Maximum 12. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses et vent modéré.

Réservoirs Cabonga, Gouin, Lac-St-Jean: nébulosité croissante avec possibilité d'averses. Vent modéré en après-midi. Maximum 12. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses et vent modéré.

Pontiac-Gatineau, Rivière du lièvre, Laurentides: nébulosité croissnte et vent modéré. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses et vent modéré.

Outaouais, Montréal: ciel variable. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses et vent modéré.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie-Beauce, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: nébulosité croissante suivi d'averses et vent modéré.

Saguenay, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable. Maximum 12. Aperçu pour dimanche: nébulosité croissante suivi d'averses et vent modéré.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: dégagement partiel. Maximum 8. Aperçu pour dimanche: nébulosité croissante suivi d'averses et vent modéré.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	—	—	—
Victoria	—		
Edmonton	—	—	—
Calgary	—	—	—
Whitehorse	Averses	0	4
Regina	Ensoleillé	3	13
Winnipeg	Nuageux	4	10
Toronto	Ennuagement	3	14
Ottawa	Ciel variable	2	14
Québec	Ciel variable	1	13
Halifax	Nuageux	8	10
Fredericton	Ensoleillé	4	11
Charlottetown	Nuageux	5	12
StJohns	Pluie	14	14

ÉTATS-UNIS

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	Ensoleillé	38	64
Atlanta	Ensoleillé	56	78
Atlantic City	Ensoleillé	45	65
Boston	Ensoleillé	42	54
Buffalo	P. nuageux	39	59
Burlington	Ensoleillé	38	61
Charleston WV	P. nuageux	40	67
Charlotte NC	Ensoleillé	50	72
Chicago	Pluie	47	62
Cleveland	Nuageux	41	62
Dallas	P. nuageux	71	85
Denver	P. nuageux	37	58
Détroit	Pluie	39	63
Hartford	Ensoleillé	35	59
Honolulu	Ensoleillé	72	89
Houston	P. nuageux	72	88
Kansas City	Nuageux	55	68
Las Vegas	Beau	45	73
Los Angeles	Beau	56	82
Miami Beach	Ensoleillé	63	84
Minn. St. Paul	Pluie	45	58
New Orleans	P. nuageux	66	84
New York	Ensoleillé	42	60
Norfolk, Va	Ensoleillé	50	70
Oklahoma City	P. nuageux	66	82
Orlando	Ensoleillé	55	86
Philadelphie	Ensoleillé	44	55
Phoenix	Ensoleillé	52	79
Pittsburgh	P. nuageux	36	60
Portland Me	Ensoleillé	36	57
Portland Or	Beau	42	68
Reno	Ensoleillé	22	64
Tampa	Ensoleillé	55	85
Salt Lake City	P. nuageux	37	56
San Diego	Beau	57	76
San Francisco	Beau	52	70
Seattle	P. nuageux	47	56
Spokane	Beau	35	63
Syracuse	P. nuageux	37	60
Tulsa	Nuageux	65	80

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	—	—	—
Barbades	—	—	—
Curacao	—	—	—

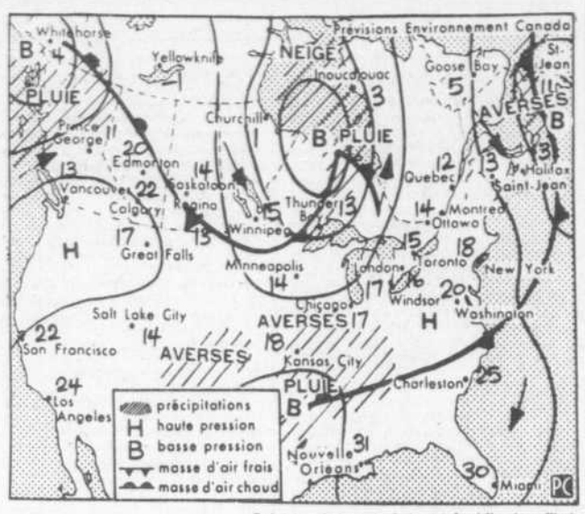

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	—	DONNÉES NON DISPONIBLES HIER SOIR	
Guadalajara	—		
Guadeloupe	—		
La Havane	—		
Kingston	—	—	—
Montego Bay	—	—	—
Mexico	—	—	—
Monterrey	—	—	—
Nassau	—	—	—
San Juan	—	—	—
San Juan	—	—	—
Trinidad	—	—	—

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	P. nuageux	9	13 h
Amsterdam	Nuageux	11	13 h
Ankara	Clair	19	15 h
Athènes	Clair	26	14 h
Auckland	Nuageux	14	Minuit
Beyrouth	Clair	27	14 h
Berlin	P.nuageux	11	13 h
Bonn	P.nuageux	8	13 h
Bruxelles	P.nuageux	10	13 h
Le Caire	Clair	30	14 h
Casablanca	Clair	24	Midi
Copenhague	Clair	11	13 h
Dublin	Clair	10	13 h
Genève	P.nuageux	18	13 h
Jérusalem	Clair	26	14 h
Lisbonne	Nuageux	20	Midi
Londres	P.nuageux	8	13 h
Madrid	Clair	25	13 h
Malte	Clair	29	13 h
Moscou	—	—	15 h
NDelhi	Clair	32	17 h
Nice	Clair	22	13 h
Oslo	Nuageux	5	13 h
Paris	Nuageux	10	13 h
Rome	P.nuageux	23	13 h
Sofia	P.nuageux	21	14 h
Stockholm	nuageux	7	13 h
Tokyo	Brume	15	21 h
Tunis	Clair	26	13 h
Vienne	P.nuageux	10	13 h
Varsovie	P.nuageux	9	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
A 18 h hier	10	13
Normale	4	14
Records	−5(1979)	25(1968)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	—	—
Normale de ce mois	—	—
Cette année*	—	—
Normale pour l'année	—	—

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	7
Ce mois-ci	166
Normale pour ce mois	269
Cette saison	336
Normale à la fin de ce mois	402

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

Quand l'art flirte avec la sociologie

par René Viau

Citoyens sculpteurs. Une expérience d'art sociologique au Québec, collectif de production, éd. SEGEDO, Paris, 1981. 195 pages.

À l'été 1980, dans le cadre du Symposium de sculpture environnementale de Chicoutimi, on invita Hervé Fischer, tenant français de l'art sociologique à animer l'un des ateliers expérimentaux. Sous son égide et avec la collaboration d'Alain Snyders, grâce à un collectif de travail franco-québécois, étudiants pour la plupart, une expérience avec la population s'est déroulée parallèlement au Symposium. De leur local de la rue Racine, le groupe envisageait une série d'actions: parade à Alma, banderoles géantes, sensibilisation auprès des ouvriers de l'Alcan, feux d'artifice et autres mises en scène, «habillage» du Pont Sainte-Anne, distributions de tracts, auto-collants.... le tout visant à faire prendre conscience à la population de certains problèmes d'ordre environnemental ou encore à redonner ses droits à la créativité hors des cercles spécialisés du «monde» de l'art.

Ce recueil dont la parution coïncidait avec l'exposition «Citoyens/Sculpteurs» organisée en mai dernier au Centre culturel canadien de Paris constitue une sorte d'inventaire des actions menées souvent avec la complaisance de médias, dans ce cas vite consommées, vite oubliées. Si avec ce déluge de bla-bla-bla, on n'apprend pas grand-chose sur ce qu'est vraiment «l'art sociologique» du moins tel que mis en pratiquer par Fisher, contesté à l'intérieur même de son groupe de travail, on reste au moins sûr d'une chose. Que tout ce tohubohu a coulé sur la population et sur la colonie de sculpteurs, d'artistes et d'amateurs d'art gravitant autour du Symposium comme de l'eau sur le dos d'un canard. Les facéties de Fischer et compagnie tiennent plus des stratégies manipulatrices d'un «gentil organisateur» qui se serait recyclé passant du Club Med au genre «culturel» que du travail artistique digne de ce nom. Pour Fischer, ce côté carrément «bidon» accolé à Chicoutimi à l'art sociologique est avant tout motivé par une confrontation entre les cultures et mentalités franco-québécoises!

■

Gilbert & George, un entretien avec Jean-Hubert Martin, publié à l'occasion de l' exposition 16 avril/1er juillet, Musée national d' art moderne, Centre Georges Pompidou, Paris 1981.

Bien que l'on ne peut parler à leur propos d'interventions au sens strictement sociologique du terme, le travail des artistes anglais Gilbert & George, tout comme dans un autre ordre d'idée celui d'un artiste comme Hans Haacke, est essentiellement politique. Ils parlent ici de ce travail à base de photographies où , depuis 1968, la vie de pub qu'ils fréquentaient plus que l'atelier joue un rôle primordial. Disparaissant de leur travail, depuis quelques années ces artistes font appel à la provocation dans des oeuvres où s'étalent souvent violence et désespoir.

À noter sur le thème «Art et Société» la parution du numéro 12 de la revue québécoise *Interventions*. Un colloque aura lieu sur le sujet, fin octobre prochain à Québec. En attendant, on peut lire des articles de Guy Durand *De la guérilla culturelle aux actions artistiques*, Francine Couture *Le marché des chromos: une industrie culturelle*, Rose-Marie Arbour *Les arts ont-ils un sexe*, Richard Martel, Robert Filiou, Paul Warren, Jean-Claude Saint-Hilaire, Marcel Rioux et Suzanne Crean... et, notamment Suzanne Lemerise *L'enseignement des arts: les conséquences sociales*. C'est un constat d'échec face à ce que devait apporter, selon les idéaux des réformistes de la révolution tranquille, l'enseignement des arts à l'école. Cet article comme le reste du numéro est à lire pour quiconque s'intéresse un tant soit peu à cette —vaste — question: «Art et société».

annonces classées
286-1202

■ **Propriétés à vendre**

Trust Royal
Services immobiliers

OUTREMONT
Triplex 3 x 6½ - Champagneur - MLS. Noreen Allard, 739-6464, 735-2681.

CONDOMINIUM
VIEUX MONTRÉAL - COURS LE ROYER
Une occasion! Appartement de 1 chambre, 1020 p.c., foyer naturel, plancher bois franc. Immenses fenêtres. Seulement $89,500. Financement possible. Occupation immédiate. Michelle Bérard, 876-2515, 276-0319.

BROSSARD
Condominium à vendre ou à louer, foyer, salle à manger, piscine, près du pont Champlain, hypothèque $41,500 à 12% 1984. Madeleine Legendre 672-0235, 671-9238.

CONDOMINIUM
VIEUX MONTRÉAL - COURS LE ROYER
Grand appartement de 1,600 p.c., 3 chambres, avec terrasse, 2 salles de bains en marbre, foyer naturel, poutres apparentes, appareils électriques, armoire en cèdre. Prix demandé $170,000. Hypothèque $53,200. Michelle Bérard 876-2515, 276-0319.
19-10-81
COURTIER

Montréal Trust

OUTREMONT
— Sélections, cottage 8 pièces, foyer, boiseries, garage, jardin.
— Duplex pierre, 3-4 chambres, garage, jardin. EXCELLENT FINANCEMENT.
— CONDO - SECTEUR UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, 7 pièces, garage, foyer, boiseries, $95,000.
— LAURIER (rue), condo 2 appartements, $57,500 chacun.
— TERRAIN vacant 11 400 p.c.
— INFORMATIONS **ANNE MARIE LARUE 483-2177, 934-1818.**

OUTREMONT
Résidence élégante et impeccable, salon 32 pieds, salle à manger séparée, bibliothèque au rez-de-chaussée, 3 cheminées, 3 garages. **Jacqueline Nanter Brault. 934-1818, 932-0566.** 19-10-81

CANDIAC, vous qui cherchez une maison avec pièces spacieuses aérées, environnement arbres adultes, j'ai ce qu'il vous faut. Financement à discuter. Micheline F. Lafrenière. 672-6450. MONTRÉAL TRUST, courtier. 19-10-81

LAVAL, bungalow brique, 5 pièces, sous-sol fini, avec foyer, chambre à lavage, chambre froide, garage isolé, piscine, cabana, galerie-patio, antenne. Hyp. 10¼% - 1983. 622-7201. 19-10-81

GRANDE maison de village, région St-Jovite, 2 logis, confort moderne, grand terrain, bord de l'eau. Prix $48,000. hyp 15¼%, Mtl 381-6043, La Conception 819-686-2783. 19-10-81

ST-DONAT, lac Archambault, vendue meublée, 4cc, 2 s. de bain ½, 2 foyers, mezzanine, toit cathédrale, divisions avantageuses pour copropriété. Sous-sol aménagé, tout électricité, 30,000 p.c. paysagés bordant lac 200 pieds, vente privée. $118,000. Conditions avantageuses. 526-7117. 19-10-81

■ **Propriétés à vendre**

ST-HILAIRE
Bord de l'eau, superbe maison d'époque, 11 pièces, entièrement restaurée avec goût plus pavillon d'invités, grand terrain intime - paysager, potager, face à la rivière. Occasion unique. Pas d'intermédiaire.
464-1576
19-10-81

ST-LAMBERT et environs: Vous cherchez une propriété luxueuse, modeste? J'ai ce qu'il vous faut. T. Robichaud - Gagnon. 651-9381, 672-6869. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 19-10-81

■ **Propriétés de campagne à vendre**

À VENDRE OU À LOUER, Cantons de l'Est, Eastman, style suisse, 3 grandes chambres, 2 salles de bain, 2 foyers, toit cathédrale, terrain 45,000 p.c., boisé et aménagé, près pistes de ski. Balance d'hypothèque à 11½%. Vendrait $82,000, louerait $3,000. saison. 1-514-748-8338, 1-514-297-2465. 19-10-81

■ **Sociétés-Loisirs**

RENDEZ-VOUS...
... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux.
Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM. 19-10-81

CLUB 25-35 ans
Célibataires universitaires et diplômé (es) de l'enseignement supérieur, pour $45 nous pouvons vous présenter une personne choisie ayant des affinités avec vous. Personnes honnêtes et sérieuses seulement. **353-2236**
19-10-81

AGENCE DE RENCONTRE Fidélio, rencontres amicales ou sérieuses. 663-2104. 20-10-81

■ **Terrains à vendre**

STE-ADÈLE
Magnifiques terrains cadastrés à 25¢ le p.c. et 15 acres de terre voisins du Domaine Chanteclerc à $2800 l'acre. **Tél.: 389-4429, 273-9255.** 19-10-81

BORD DU LAC FORTIER (Brière), St-Jovite, 18 000 p.c., lac non pollué, $5,900., ou meilleure offre. après 6h ou week-end. (819) 776-1054. 19-10-81

ST-JOSEPH DU LAC, magnifique terrain avec pommiers 125X265, secteur résidentiel, flanc de montagne, près du village. $12,000. 621-9529. 19-10-81

LOT 144,000 p.c., 300 pieds sur lac Cornu, St-Faustin, réglementations protègent environnement — $38,000, comptant de préférence. Téléphoner après 19h. (819) 326-7808. 19-10-81

Cahiers

Suite de la page 21

prise privée (HMH-Hurtubise) n'était pas «missionnaire», qu'il fallait des critères serrés pour y justifier les parutions. Jacques Allard, Noël Vallerand, Robert-Lionel Séguin eurent la chance de décrocher l'appui de Claude Hurtubise. Graduellement, vinrent s'adjoindre au groupe initial des noms dont Lahaise retient qu'ils eurent la «gentillesse» de lui faire confiance.

Entre le temps qu'il consacre à l'enseignement à l'UQAM — où l'on compte 60 étudiants en ethnologie — et les promenades sur les domaines en friche autour d'Huberdeau, Robert Lahaise a le temps de suivre de près l'actualité québécoise, et de garnir encore plus, si invraisemblable que cela puisse paraître, sa maison de Montréal, vrai centre de documentation et embryon de musée. J'y ai vu six éditions différentes des *Rapaillages* (Lionel Groulx) un Chemin de croix enroulé sur bobine où se déroulent les gravures pieuses, la collection complète de Tarzan, une Bible polyglotte de Vigouroux (legs de son père), les Relations des Jésuistes dans l'édition américaine Thwaites (36 volumes) dont l'index est indispensable, m'assure-t-il, à tout chercheur en histoire.

Une section entière de ce centre de documentation accueille les manuels, de très nombreux almanachs aux gravures «intéressantes», des collections de cantiques ou de chansons. Il faudrait plutôt s'interroger sur ce que ne contient pas cette bibliothèque disséminée dans une dizaine de pièces conduisant à un classeur ignifuge où s'entassent les fiches les plus fraîches sur les travaux en cours.

Robert Lahaise pense que les Cahiers attestent d'un «fondement utile pour stimuler la recherche sur le Québec et sur les francophones au Canada». Il ne se souvient que de quelques soubresauts dans ce cheminement de dix ans passés à l'enseigne des sciences humaines relatives au Québec.

À sa droite, sur le mur de la salle où il travaille, goûtant une musique, baroque si possible, Robert Lahaise a gardé quelques volumes de luxe jouxtant des encres de Paul Morin ainsi qu'un dessin au fusain d'Osias Leduc, qui avait peint son père, ce Guillaume Lahaise dont le fils refait depuis quelques années le passionnant itinéraire et nous rendra peut-être, sans l'anathème littéraire déjà prononcé, un écrivain. Victor Barbeau a d'ailleurs consenti à travailler à une réédition des poèmes de Guy Delahaye.

On croit rêver: est-ce la salle Gagnon de la bibliothèque Municipale ou le logis d'un prof entêté à restituer aux Québécois, à l'aide de ses amis, ce qui fit la trame de la vie, ici, avant et après ce que Robert Lahaise baptise «la Guerre de la défaite»? Entre le *factotum* du Mont Saint-Louis du début des années 1960 et ce chercheur de l'UQAM submergé par ses trouvailles, il y a 20 ans de labeur qui n'ont pas réussi à dessécher l'homme.

Il rimaille à qui mieux mieux pour dérider ses collègues, ou se lance passionnément dans le débat sur le contenu (raciste ou pas?) de nos manuels d'histoire. Une certitude: le Québec est et demeure l'épicentre des secousses que cet intellectuel persiste à vouloir provoquer chez ses concitoyens qui ont conservé un attachement à leur histoire, de Jacques Cartier à Soeur Berthe. *Robert Lahaise* continue de contribuer au très docte *Dictionnaire biographique du Canada* mais ne fait pas mystère de l'envie qu'il n'en envie pas moins porte à ceux qui, tel Robert-Lionel Séguin, conservent le culte des objets quotidiens, sans se prendre pour Pic de la Mirandole.

décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

CHERFANE, Nagi. — À l'Hôpital Royal-Victoria, le 15 octobre 1981 à l'âge de 36 ans, est décédé M. Nagi Cherfane. Il laisse dans le deuil son épouse Viviane née Zebouni, ses enfants; Karine et Nathalie. Il est exposé au Salon Funéraire Armstrong, 1640 Côte-Vertu, Ville St-Laurent. Les funérailles auront lieu le samedi 17 octobre à 16 h 00 à l'église St-Joseph-de-la-Providence (11,822 Bois-de-Boulogne). Incinération à suivre. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Dr. Maurice Bertrand, Association Entraide Ville-Marie, 6000, 9e avenue, Rosemont, H1Y 2K5 seraient appréciés. Heures de visite samedi: de 12 h 00 à l'heure du service.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). **P.I.**

Naissances

SCODA Ka.
Née le 9 octobre à l'Hôpital Notre-Dame. Tous mes remerciements aux Docteurs J.M. Moutquin, Gauthier, Desmorry, Jeoffry, Halatz, Silver, Robert, Piché, DesGranges et tous les autres docteurs concernés. Également à toutes les infirmières concernées. Aussi aux docteurs Charbonneau, Passé et al de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

Chamberlan

Suite de la page 27

alors que nous sommes devenus plus agressifs et que nous avons demandé qu'on nous rende justice. Cette année, l'Institut québécois du cinéma qui ne nous avait pas donné un sou l'an dernier, nous a accordé une subvention de $15,000; c'est déjà quelque chose. Le Bureau des festivals d'Ottawa nous accorde, lui, $7,000. Le Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal devrait aussi nous subventionner; le montant n'est pas encore déterminé cependant. Il y a aussi $3,000 du ministère des affaires extérieures. Pour ce qui est du ministère des affaires intergouvernementales, on attend toujours une réponse. On a été aidé aussi par plusieurs organismes dont l'Institut Goethe, le ministère des affaires étrangères de France qui accepte de défrayer le voyage de Marguerite Duras, l'Office national du film qui nous a toujours facilité les choses et par Serge Losique aussi qui a accepté de nous prêter sa salle du Conservatoire d'art cinématographique pour la durée du Festival.» L'aide apportée par Serge Losique, pourtant directeur d'un autre festival, celui des Films du monde, bien entendu, semble en effet fort appréciée par Claude Chamberlan. « Grâce à lui, dit-il, nous pouvons bénéficier gratuitement d'une salle imposante et qui, en plus, est bien connue des cinéphiles.»

La sélection des films retenus cette année par le Festival international du nouveau cinéma comprendra 75 films, des films d'autant plus difficiles à obtenir que souvent il n'existe qu'une ou deux copies des films indépendants, une ou deux copies que de nombreux festivals s'arrachent. Quels sont les films que Claude Chamberlan est particulièrement heureux de présenter? «Les films de Schroeter, *La Répétition générale* et *Le Voyage en blanc; L'Homme Atlantique*, le plus récent film de Marguerite Duras dont on présentera aussi *Agatha; Nick's movie* de Wim Wenders; *Hitler, un film d'Allemagne* d'Hans Jurgen Syberberg, un film d'une durée de sept heures et demie que j'essaie obtenir depuis quatre ans; *In Extremo*, le nouveau film du cinéaste hollandais Frans Zwartjes qui sera d'ailleurs présent au festival; une rétrospective des films de Lothan Lambert, un cinéaste allemant qui mérite d'être découvert; *Notre-Dame de la Croisette* de Daniel Schmits; *La Nuit claire* de Marcel Hanoun qui sera aussi présent pour l'occasion; le nouveau film d'orson Welles, *Filming Othello*, pour lequel nous avons fait des pieds et des mains mais que nous avons finalement obtenu; *Bruxelles-Transit* de Samy Szlingerbaum, un film qui a été remarqué dans plusieurs festivals; *Salomé* de Carmelo Bene, un cinéaste inconnu ici mais qui va encore plus loin que Fellini et dont trois des films ont été produits par Jacques Brunet, un Québécois vivant à Paris et qui est un ancien directeur de production à l'ONF».

Pour souligner son dixième anniversaire, le Festival a créé cette année une section québécoise intitulée «Reflets du cinéma d'ici». «Cette section, explique Claude Chamberlan, sera dorénavant permanente. Au festival, on veut présenter des films inédits ici ou presque, mais pour les films québécois ce n'était pas toujours facile puisque les films ont souvent déjà été présentés sur les écrans. C'est pourquoi nous avons créé cette section où nous voulons présenter les films québécois qui ont été les plus remarqués de l'année: on y trouve entre autres, cette année, la série de Georges Dufaux sur la Chine et le film de Guy Simoneau *On n'est pas des anges*. Il y a aussi des films québécois en dehors de cette section spéciale, des films comme *Distorsions* de Jacques Godbout et Florian Sauvageau et *Depuis que le monde est monde* de Sylvie Van Brabant, Serge Giguère et Louise Dugal».

On trouvera aussi dans cette dixième édition du festival un certain nombre de films punk et new wave. Pourquoi? «C'est ce qui se passe actuellement, répond Claude Chamberlan, dans beaucoup de milieux de production indépendante. Souvent ce sont des gens plus ou moins impliqués dans le milieu de la musique qui ordinairement joueraient de la guitare mais qui ont décidé de peser sur le bouton de la caméra. Le cinéma punk est plutôt agressif alors que le cinéma new wave est plus romantique».

Le Festival international du nouveau cinéma a attiré ces dernières années environ 5,000 spectateurs. «Cette fois-ci, précise Claude Chamberlan, on pense augmenter sensiblement le nombre d'entrées à cause de nos films, nos invités plus nombreux et la salle du Conservatoire qui comprend 700 places. Aussi, ajoute-t-il, c'est un festival qui a maintenant fait ses preuves, c'est le seul du genre et c'est le plus vieux festival international au Canada».

Imaginez un court-circuit dans ce système!

Le fonctionnement du corps humain peut se comparer à celui d'un système électrique. Une panne peut toujours survenir, Par exemple, avec la sclérose en plaques; un mal redoutable qui court-circuite le système nerveux. La SP perturbe les messages du cerveau aux yeux, aux bras, aux jambes... Elle peut affecter toutes les fonctions motrices et sensorielles.

On ne connait pas les causes de la maladie ni les moyens de la prévenir ou de la guérir. Les recherches se poursuivent activement mais il faudrait faire plus pour les patients.

Vous qui avez encore vos réflexes, donnez un petit coup de pouce à

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES
Division Québec, 3555, rue Berri, suite 919, Montréal, P.Q. 849-7023

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022586-817. CAISSE POPULAIRE DE VIMONT, demanderesse -vs- ARLANS RAYMOND. 76 Angers Vimont Laval, défendeur. Le 28 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur Arland Raymond au No 76 rue Angers, en la cité Vimont Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Buick Regal 1980 de couleur noir, no de série 4547WAG110196 portant licence 5541,905 Québec 1981 et accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pirro, huissier, 667-6080. Montréal, 15 octobre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006287-79-6. Hydro-Québec. Partie demanderesse -vs- Murray Wiseman, partie défenderesse. Le 29 octobre 1981 à 14:00 heures au 1130 Sherbrooke ouest, 836 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Murray Wiseman saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse de marque Canon NP200, 1 dactylo de marque IBM, 1 calculatrice de marque Precisa. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier. inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Labelle. GREFFE DE LA PAIX. No: 560-27-000453-81-7. Ville Mont-Laurier, partie demanderesse -vs- Jean-Pierre Valiquette, partie défenderesse. Le 29 octobre 1981 à 10:00 heures au 7322 Baldwin Ajou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jean-Pierre Valiquette saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatricule 479H395 de marque Econoline 150. Conditions: ARGENT COMPTANT M. LEMIEUX, huissier. inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012106-81-6. Jean Gagné, partie demanderesse -vs- Andrew Pytel, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 10:00 heures au 168, ave. Kipling, Beaconsfield, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Andrew Pytel saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble de marque RCA, 1 système de son de marque Grundeg, 1 piano de marque Haddon Hall Conditions: ARGENT COMPTANT PIERRE TARDY. Inf. 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-010778-81-4. J. Meloche Inc., partie demanderesse -vs- Georges Pepin, partie défenderesse. Le 27 octobre 1981 à 11:00 heures au 275, rue Ferré St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Georges Pepin saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative de marque Hitachi, 1 système de son de marque Juliette, 1 t.v. couleur portative de marque Admiral Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBER-CHARLES LORTIE, huissier inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025502-80-3. Acier B.S. Ltd., partie demanderesse -vs- Gareau Métal Inc., partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 11:30 heures au 1930 chemin du Tremblay, Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Gareau Métal Inc., saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no serie 1CY3351527333 de marque GMC Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL HUARD, huissier. inf.: 288-0211 Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 500-05-007652-79-3. Haymarket Square Inc., partie demanderesse -vsBrahm Cohen, partie défenderesse. Le 27 octobre 1981 à 14:00 heures au 372, rue Ste-Catherine ouest, suite 425 Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Brahm Cohen saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil no serie 10741 de marque Beaver, 1 machine à coudre de marque Singer, 1 calculatrice de marque Smith Corona. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030657-81-6. Perco Ltée., partie demanderesse -vs- Réjean Larose, partie défenderesse. Le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au 68 Plante, St-Hilaire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Rejean Larose saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. console couleur de marque Sylvania, 1 système de son de marque Realistic, 1 laveuse-sécheuse de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-002138-818. LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE, partie demanderesse, -vs- FELICE VENTURA. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS Que le 29 octobre 1981 à 11:00 heures, au: 1869 D'Arcy McGee, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FELICE VENTURA saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 3 tables en marbre, 1 carpette, 1 chaise en bois et matériel, 1 fauteuil genre lazy boy en cuirette, 1 téléviseur couleur portatif G.E. avec base en bois, 2 bureaux en bois brun, 1 miroir mural avec encadrement, 1 set de salle à diner comprenant 1 table en bois, 4 chaises, 1 bahut en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZE, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014939-792. Ville de Laval, partie demanderesse -vs- Michel Boucher, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1981 à 10:00 heures au 1147, 41e avenue, à Fabreville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Michel Boucher saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Westinghouse portatif 20'', 1 set de salon 2 morceaux en tissus brun, beige et noir, 1 table à café et 1 table à lampe en bois dessus en vitre, 1 étagère en bois (module) de style colonial, 1 chaise de repos (lazy boy en cuirette tan), 1 lampe de salon style moderne, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. Greffe de la paix. No: 500-27-018408-809. La Reine, partie demanderesse -vs- Distributrices automatiques Roger Inc., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 15:00 heures au 276 Jetté, à Ste-Sophie, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Distributrices Automatiques Roger Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salle à dîner comprenant 1 table, 4 chaises droites et coussins, 2 chaises capitaines et coussins, 1 chaise berçante, 1 buffet en bois en coin 2 portes 3 tablettes, 13 modules divan, fauteuil, table, etc., 1 table en bois ronde, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPRANT. Renseignements: ROGER WHITFORD, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-006939-800. LA BANQUE DE NOUVELLE ECOSSE, demanderesse -vs- JEAN GAGNE, défendeur et LE RANCH A WILLIE INC., BAR RESTAURANT, tierce-saisie. Le 27 octobre 1981, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1160 rue Sherbrooke est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Delta & Acc., 1 orgue électrique Solina & acc., 1 four micro-ondes Panasonic, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier 842-9192. Montréal, le 17 octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-039361-816. SCHOEL-EPSTEIN, demandeur -vs- PIERRE PROVENCHER, défendeur. Le 28 octobre 1981, à 4 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage au No 3752 rue Queen Mary Road, suite «G» en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Hitachi Solid State, et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, 842-9192 huissier. Montreal, le 17 octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-011437-813 CONSTRUCTION SUPREME LTEE, demanderesse -vs- CONSTRUCTIONS A.S.F. INC., défenderesse. Le 28 octobre 1981, à 1 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 828 rue Henri Bourassa en la cité de Marieville et district de Ste-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 4 filieres 4 tiroirs, 1 photocopieuse Olivetti model 205, 2 calculatrices, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montreal, le 17 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 02-015592-814 BANK OF NOVA SCOTIA, demanderesse -vs- LES IMPORTATIONS EPOCA ET AL, défendeurs. Le 29 octobre 1981, à 12 heures au domicile et place d'affaires des défendeurs au No 1858 rue Norway en la cité de Mont-Royal et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith couleur meuble, 1 dactylo IBM, 1 classeur Bonnex 3 portes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, 842-9192 huissier. Montréal, le 17 octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 500-05-002875-811. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs- RONALD FARLEY, défendeur. Le 29 octobre 1981, à 12 heures au domicile du défendeur au No 460 rue Montrose Drive, en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Buick Century H.T. 4 portes, imm 982L635 No de serie 1G4AL69J4BG123641, etc., 1 T.V. couleur 7 nith port., et meubles de menage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, le 17 octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No 500-02-005427-81-5. Buffet Ciocraro Ltd., partie demanderesse, Pino Benedetto Timeo, partie défenderesse. Le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au 9002-8e avenue Montréal, district de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Pino Benedetto Timeo saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble de marque Admiral, 1 laveuse de marque Maytag, 1 automobile 1976 no série CM43NC121991 de marque Chrysler New Port Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025451-81-1. Belle Fleur Fleuriste Décorateur, partie demanderesse -vs- M. Patrick Walsh, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 11:00 heures au 1491, rue Maurice, LaSalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. Patrick Walsh saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative couleur de marque RCA, 1 set de salon 3 morceaux, 1 lampe sur pied. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LEDOUX, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPERIEURE. No.: 700-05-001212-80-6. François L'Espérance Inc., partie demanderesse -vs- André Brochu & Al, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 13:00 heures au 29 rue Latour, St-Eustache, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de André Brochu, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Juliette, 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral, 1 moto D500 de marque Suzuki Conditions: ARGENT COMPTANT ROBERT CHARLES LORTIE, huissier, inf.: 288-0211 Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025666-81-4. Luis Suarez, partie demanderesse. 81-474 Canada Ltée. Partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 13 h 30 heures au 4333 ouest, rue Ste-Catherine, s. 102, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 81 474 Canada Ltée saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau président, 1 dactylo de marque IBM, 1 calculatrice électrique de marque Precisa. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211 Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-026326-81-4. Brault & Martineau Inc. partie demanderesse. Monsieur A. Larochelle, partie défenderesse. Le 30 octobre 1981 à 10:00 heures au 7470 rue Lajeunesse, app. 206, Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Monsieur A. Larochelle saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative noir & blanc de marque Zenith, 1 t.v. portative noir & blanc de marque Sears, 1 câblosélecteur. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025576-81-5. Chocolat Jean & Charles Inc., Partie demanderesse. Daniel Desrosiers, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à midi au 556 rue Barthélemy, Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Daniel Desrosiers saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur, 1 set de salon 2 morceaux, 1 piano. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT HAINAULT, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPERIEURE. No.: 700-02-000694-811. Chauffage Fernand Bigras Inc., partie demanderesse -vs- Pierre Dumas, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au 9665 Montée Ste-Henriette, à Mirabel, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Pierre Dumas saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo de marque Yamaha 4 morceaux, 1 téléviseur portatif 12'' Electrohome, 1 lot de disques assortis, 1 stéréo de marque Electrophonic 3 morceaux, 1 camion de marque Ford modèle F350 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIERRE LAMARCHE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-040630-761. Ville de Laval, partie demanderesse -vs- Francois Leblanc, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au 30 Bar Le Duc, à Lorraine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Francois Leblanc saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Panasonic, 1 vaisselier en bois 4 portes 2 tiroirs, 1 table en bois et 4 chaises, 1 table de salon en bois, sofa en matériel brun et beige, 1 chaise berceuse en matériel brun et beige, 1 lampe de table en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass. huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No.: 500-12-030123-73. Denise Robillard, partie demanderesse -vs- Robert Prefontaine, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 octobre 1981 à 13:00 au 16 Bellefleur, à St-Adolphe d'Howard, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Robert Préfontaine saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble stéréophonic Pioneer, 1 toile et cadre scène d'hiver, 1 toile et cadre nature morte, 1 ensemble de salle à diner comprenant 1 table rectangulaire, 9 chaises droites. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROGER WHITFORD, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023644-817. Julius Joffe, partie demanderesse -vs- Lucien Legris et Als, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1981 à 11:00 heures au 286 Ste-Catherine est, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Lucien Legris saisis en cette cause, consistant en: 48 chaises en métal chromé et cuirette, 9 petites tables rondes, 4 petites tables carrées, 15 fauteuils modulaires en tissus à rayures orangées, 11 lampes suspendues blanches, 2 hautparleurs, 1 bar comptoir dessus en bois monté sur caisses vides, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021259-812. Jean-Paul Charron, partie demanderesse -vs- 92317 Canada Corporation Brassy, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 13:00 heures au 1434 Sherbrooke ouest, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Restaurant Geronimo Inc. saisis en cette cause, consistant en: 25 tables en bois base en métal, 1 table ronde en bois base en metal, 60 chaises en bois sièges rembourrés, 1 lot de plantes assorties et vases, 2 peaux murales (noires), 6 cadres muraux avec encadrement, 2 air climatise encastré au mur, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 14 octobre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 1058-7906-0. Ville d'Outremont, partie demanderesse. Canadian Vehicule Leasing Ltd., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1981 à 12:00 heures au 4141 Sherbrooke ouest #650, a Westmount, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Canadian Vehicule Leasing Ltd. saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises fauteuils rotatives pivotantes, 1 bahut avec tiroirs et portes coulissantes, 1 bureau plat avec tiroirs en bois brun, 1 chaise fauteuil pivotante de couleur brune, 2 cadres muraux encadrement en métal, 1 machine à additionner électrique, 1 porte documents de table en métal. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024854-81-7. Produits Sec Pan-Canadien Ltée., partie demanderesse -vs- Molle Electronique Inc., partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 10:00 heures au 5106 Jean-Talon St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Molle Electronique Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Sony, 1 t.v couleur console de marque Zenith, 1 amplificateur de marque NEC Conditions: ARGENT COMPTANT M. LEMIEUX, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère

---

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-038324-815. Sous-Ministre du Revenu du Québec, partie demanderesse. Restaurant Geronimo Inc., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au 443 St-François Xavier, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Restaurant Geronimo Inc. saisis en cette cause, consistant en: 25 tables en bois base en métal, 1 table ronde en bois base en metal, 60 chaises en bois sièges rembourrés, 1 lot de plantes assorties et vases, 2 peaux murales (noires), 6 cadres muraux avec encadrement, 2 air climatise encastré au mur, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: YVES LEFEBVRE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 14 octobre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-001085-81-5. Restaurant Au Pied du Mont Inc., partie demanderesse -vs- Pierre Forest, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 10:30 heures au 420 Victoria, app. 702 Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Pierre Forest saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo 3 morceaux, 1 t.v. couleur console de marque Admiral, 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-002588-80-5. François L'Espérance Inc., partie demanderesse -vs- André Brochu, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 13:00 heures au 29 Latour St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de André Brochu saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Bradford, 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral, 1 moto DS80 de marque Suzuki. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier. Inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012883-81-0. Quincaillerie Azores Hard Inc., partie demanderesse -vs- Maria Freitas, partie défenderesse. Le 27 octobre 1981 à 10:00 heures au 8392 Lajeunesse Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Maria Freitas saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 5 morceaux, 1 set de salle à manger de 7 morceaux, 1 table de coin. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024854-81-7. Produits Sec Pan-Canadien Ltée., partie demanderesse -vs- Molle Electronique Inc., partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 10:00 heures au 5106 Jean-Talon St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Molle Electronique Inc. saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse de marque Sony, 1 t.v couleur console de marque Zenith, 1 amplificateur de marque NEC Conditions: ARGENT COMPTANT M. LEMIEUX, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030072-818. Services Corporatex Ltée, partie demanderesse -vs- M. & Mme Gilles Pinsonnault, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 10:00 heures au 184 Rang St-André, à St-Jacques Le Mineur, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. & Mme Gilles Pinsonnault saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Phillips portatif et acc., 1 automobile AMC Matador familiale 1973 bleue imm. 579H913 Qué. 81, 1 charrue trainante, 2 tables à pique-nique en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030072-818. Services Corporatex Ltée, partie demanderesse -vs- M. & Mme Gilles Pinsonnault, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 10:00 heures au 184 Rang St-André, à St-Jacques Le Mineur, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. & Mme Gilles Pinsonnault saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Phillips portatif et acc., 1 automobile AMC Matador familiale 1973 bleue imm. 579H913 Qué. 81, 1 charrue trainante, 2 tables à pique-nique en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-002588-80-5. François L'Espérance Inc., partie demanderesse -vs- André Brochu, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 13:00 heures au 29 Latour St-Eustache district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de André Brochu saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Bradford, 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral, 1 moto DS80 de marque Suzuki. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT-CHARLES LORTIE, huissier. Inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021600-809. LA PUBLICITÉ ENR. Partie demanderesse -vs- TRANS-PACKAGING LTEE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au: 548 Jacquot, à Ste-Sophie, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LA PUBLICITÉ ENR. saisis en cette cause, consistant en: 1 tente roulotte toit rigide, et 1 bonbonnes à gaz imm. R445-902. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROGER WHITFORD, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 15 octobre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021600-809. LA PUBLICITÉ ENR. Partie demanderesse -vs- TRANS-PACKAGING LTEE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au: 548 Jacquot, à Ste-Sophie, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LA PUBLICITÉ ENR. saisis en cette cause, consistant en: 1 tente roulotte toit rigide, et 1 bonbonnes à gaz imm. R445-902. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROGER WHITFORD, huissier. De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 15 octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041247-789. 500-02-041259-784. Ville de Laval, partie demanderesse -vs- Amos Haieun, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 octobre 1981 à midi au 456 De Capri, à Chomedey, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Amos Haium saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et 1 sécheuse de marque Kenmore, 1 set de salon 5 mcx en velour beige, 1 table à café et 1 table à lampe de style moderne, 1 lampe de table style chinois, 1 radio de marque Akai, 1 téléviseur couleur 26'' de marque Fleetwood (meuble), et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 14 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-014756-816. CAISSE POPULAIRE ST-VINCENT DE PAUL (LAVAL), Demanderesse -vs- LEONARD GUINDON & LINETTE VALLÉE, Défendeurs. Le 27 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs, au 483 rue Chavin, en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 TV Couleur Panasonic, 1 TV Portative, Effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL LACHANCE, huissier 845-7286. Montréal, 15 octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-034661-814. ZENDA REALTIES LIMITED, Demanderesse -vs- MICHEL PERREAULT et PIERRE LABRECQUE (Les Clochards Célestes), Défendeurs. Le 30 octobre 1981, à 10:00 heures de l'avant-midi à place d'affaires des défendeurs au 97 est rue Ste-Catherine en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: Tables, Bancs, Chaises, Bar et Acc., Caisse Enr. R.C. Allen, Caisse Enr. Cassio, Réfrigérateurs, Verres, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier 849-6659. Montréal, 16 octobre 1981

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 02-005531-81. TRECK PHOTOGRAPHIC DU CANADA LIMITEE, demanderesse —vs— JACQUES DRAGON, défendeur. Le 30 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au 301 Boul. Deguire, app. 837 en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV. couleur Panasonic, Meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVES CLOSSEY, huissier 866-1325. Montréal, 17 octobre 1981

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002673-80-9. Tilden Rent-A-Car Co., partie demanderesse -vs- Robert Sadler, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 11:30 heures au 466 Murray Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Robert Sadler saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1975 immatriculée 627M943 de marque Dodge, 1 t.v. couleur portative, 1 set de salon 2 morceaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-002130-80-9. Edmond Chevalier, partie demanderesse. Joaillerie Courin Inc. & Als, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à midi au 4050 Cr. Olivier, Brossard, district de Montréal, seront vendus par au-orite de Justice, les biens et effets de Me Pierre Beauchemin, saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo cassette deck de marque Marantz, 1 t.v. couleur de marque RCA, 1 automobile no série 21061A0419601 de marque Lada. Conditions: ARGENT COMPTANT. J. ROBERT GIASSON, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-018805-81-7. Mabeu, Noiseux Inc., partie demanderesse. Georges Balkan, partie défenderesse. Le 27 octobre 1981 à 11:00 heures au 11766 Joseph Casavant Montréal, district de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Georges Balkan saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque RCA, 1 enregistreuse de marque Sony, 1 amplificateur de marque Kenwood. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE ROY, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041247-789. 500-02-041259-784. Ville de Laval, partie demanderesse -vs- Amos Haieun

AVIS PUBLICS

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018096-813. CAISSE POPULAIRE JEAN-TALON, demanderesse, -vs- MAURICE ROUSSEAU, défendeur. Le 29 octobre 1981, à 12 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1531 rue Route 343, en la cité de St-Gérard Magella, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza, 1 friteuse Moffat, et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018096-813. CAISSE POPULAIRE JEAN-TALON, demanderesse, -vs- MAURICE ROUSSEAU, défendeur. Le 29 octobre 1981, à 12:30 heures à la résidence du défendeur au No 175 rue St-Joseph, en la cité de l'Assomption, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet, 1 automobile Chrysler, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 14 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023917-813. CLEMENTE MONTEROSSO, demandeur, -vs- DIOVANNI PERRI, défendeur. Le 27 octobre 1981, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 220 rue Pierre-Chasseur en la cité Laval (Ste-Rose) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Admiral et meubles de menage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308, Montreal, 17 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019947-81-6. York Lambton Inc., partie demanderesse. Marcel Lizotte, partie défenderesse. Le 28 octobre 1981 à 11:00 heures au 3500 est, boul. St-Elzéar, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Marcel Lizotte saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble de marque Admiral, 1 stéréo meuble de marque Morse, 1 set de salon 3 sections. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GAGNÉ, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 15 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguere.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-061884-792. LA CONCORDE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES, demanderesse, -vs- RÉAL ROUSSY ET MICHEL ROUSSY, défendeurs. Le 29 octobre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 5860 rue Chabot en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur Toshiba & acc., 1 t.v. couleur console Fleetwood & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRE PELLETIER, huissier, 879-1007, Montréal, 15 octobre 1981.

Province de Québec. District de Joliette. COUR PROVINCIALE. No: 705-02-001188-812. GAGNON BOISSEAU INC., demanderesse, -vs-, DAME PAULINE FOURNIER, défenderesse. Le 29 octobre 1981, à 14.00 heures au domicile de la défenderesse au No 295 rue Des Prés en la cité Laval des Rapides district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Viking couleur, 1 radio combiné Ross, écouteurs, 2 haut parleurs, support, 1 table à café, effets mobiliers, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAETAN ROY, huissier, 879-1007, Montréal, 15 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034389-812. MATCO MART (1977) INC. demanderesse, -vs- REJEAN LAROSE, défendeur. Le 27 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 68 rue Plante en la cité de St-Hilaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consitant en: 1 camion "Dodge Cary Van" 76, lic. F401-560, série C30BF6V109429, ameublement de salon complet, 1 mobilier de cuisine en bois 6 mcx, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 16 octobre 1981.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025729-81-0 Ferneuf G & S Inc., partie demanderesse -vs- Réjean Larose, partie défenderesse. Le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au 68, rue Plante St-Hilaire, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Réjean Larose saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur console de marque Sylvania, 1 système de son de marque Realistic, 1 laveuse-sécheuse de marque Maytag. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE-PAUL DUCHARME, huissier inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042086-81-4. Giuseppe Libertella, partie demanderesse. Etienne Ranger, partie défenderesse. Le 30 octobre 1981 à 10:00 heures au 163 Lafleur, Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Etienne Ranger, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur de marque Zenith, 1 bureau 6 tiroirs, 1 c.b. 40 canaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-GUY CORBEIL, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-046169-79-8. Pierre Hamel, partie demanderesse -vs- René Asselin, partie défenderesse. Le 29 octobre 1981 à 11:00 heures au 1975 de Beaurivage Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de René Asselin saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative de marque Fleetwood, 1 set de salon 2 morceaux, 1 stéréo de marque Philips. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES DALCOURT, huissier, inf.: 288-0211. Montréal, 14 octobre 1981. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033676-813. MATCO MART INC., demanderesse -vs- SERGE BEAUCHESNE, défendeur. Le 29 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 964 rue Sir Wilfrid Laurier en la cité de Beloeil, district de St-Hyacinthe seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: mini-laveuse & sécheuse "Bradford", 1 système de son "Toshiba" & acc., 1 TV noir & blanc "Zenith", etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, 16 octobre 1981.

Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-053057-803. BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse, -vs- FRANCOIS DEMARCO, défendeur et IMPORTATION MARCEL, tierce saisie. Le 29 octobre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi place d'affaires de la tierce saisie au No 2545 rue Henri Bourassa est en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse national, 42 montres Bulova, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317, Montréal, 17 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018556-816. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LUMBERLAND INC., demanderesse, -vs — IOANNIS LINARDAKIS, défendeur. Le 27 octobre 1981, à 14 heures au domicile du défendeur au No 1010 rue Ridgewood, à Chomedey, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 téléviseurs, 1 système de son, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 14 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028996-812. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LUMBERLAND INC., demanderesse, -vs- BERTRAND CHARRON, défendeur. Le 27 octobre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur au No 1128 rue Vanier, à St-Vincent de Paul, en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler, 2 téléviseurs, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 14 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042761-804. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, demanderesse, -vs- EDGAR RUEST, défendeur. Le 27 octobre 1981, à 14 heures à la place d'affaires du défendeur au No 92 rue St-Louis, en la cité de St-Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 114 encadrements, 213 tableaux et encadrements, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 14 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No: 655-12-000212-76. LUCIENNE LAPOINTE, demanderesse, -vs- JEAN DESJARDINS, défendeur. Le 28 octobre 1981, à 10 heures de l'avant-midi au lieu d'entreposage du défendeur au No 1980 rue Chemin du Tremblay en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Corvette "Chevrolet" 78, lic. 155 P 278, série 1Z87185904046. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALBERT PELLETIER, huissier, 679-3080, Montréal, le 16 octobre 1981.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021204-818. PROTECTION INCENDIE ACTION LTÉE., demanderesse, -vs- RÉJEAN LAROSE, défendeur. Le 28 octobre 1981, à 11 heures au domicile du défendeur au No 68 rue Plante, en la cité de Mont St-Hilaire, district de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Sylvania, 1 système de son, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988, Montréal, ce 14 octobre 1981.

Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-034904-818. GESTETNER INC., demanderesse, -vs- BINGO ANNONCES LTÉE, défendresse. Le 28 octobre 1981, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 235 rue Rivière Sud en la cité St-Eustache district Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317, Montréal, 17 octobre 1981.

Province de Québec. COUR PROVINCIALE. District de Montréal. No: 500-02-013246-801. MENDELSOHN ET ASS., demanderesse, -vs- SUBHASH Mehta, défendeur. Le 27 octobre 1981, à 11:00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 819 rue Claudine en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement de maison, tv noir et blanc, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier, 288-6317, Montréal, 17 octobre 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-05-006036-816

SCAC TRANSPORT CANADA INC.
—vs—
FORESTEX LUMBER INC.

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse, FORESTEX LUMBER INC., est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119 a C.P.C. a été laissée à son intention à la direction générale des greffes, au Palais de Justice de Montréal, 1 est, Notre-Dame, Montréal.
FAITE par la défenderesse, FORESTEX LUMBER INC., de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 10 octobre 1981
Ronald Chassé protonotaire adjoint
Mes Langlois Drouin & Ass.,
290 Place d'Youville
Montréal, P.Q.

C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - REG. 2 (1976)

Le requérant John Mac Rae Toms voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques utilisées légalement par Glengarry Transport Limitée voiturier-roulier, dans l'exploitation de son permis portant le numéro, M-300053 et selon toutes et chacune des clauses dudit permis; ladite compagnie Glengarry Transport Limitée demande un permis de voiturier-roulier correspondant. Durée du permis: 364 jours.
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande déposée à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 15 octobre 1981
2ème publication: 16 octobre 1981
3ème publication: 17 octobre 1981
James M. Avery,
Glengarry Transport Limitée,
2190 boul. Hymus,
Dorval, Québec.

Prenez avis que LEGAULT TRANSPORT LTÉE, 580 Richard, Rouyn, Québec, C.P. 206, J9X 5C3 s'adresse à la Commission des Transports du Québec aux fins de demander l'émission d'un permis spécial visant à l'autoriser à donner le service de transport suivant:
Clause 1: Transport restreint service local. Rouyn Noranda et tous les endroits situé sur une distance ne dépassant pas (5) cinq milles des limites des dits endroits. Clause 2: Transport restreint longue distance route service irrégulier.
À Témiscamingue, Sud Quévillon, Matagami et tous les endroits situés dans les limites des districts électoraux provinciaux de Témiscamingue, Rouyn Noranda, Abitibi Est, Ungava, Abitibi Ouest, de Rouyn et retour pour le public en général.
Clause 3: Transport restreint longue distance route restreinte spécialisé.
À la frontière Québec-Ontario tous les ports d'entrés de Rouyn pour le transport des produits alimentaires ou autre destiné ou provenant du public en général situé entre la frontière Québec-Ontario et de tous les points dans les limites des districts électoraux provinciaux de Ungava, Abitibi Est, Abitibi Ouest, Rouyn Noranda, Témiscamingue et retour.
Droit additionnel.
Les services décrit aux clauses 1, 2 et 3 pourra être donné avec l'équipement isothermes.
Restriction clauses 1, 2 et 3.
Les services décrient aux trois (3) clauses de ce permis ne pourront être donné avec des camions remorques.
De plus prenez avis que tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.
1ère publication: 15 octobre 1981
2ème publication: 16 octobre 1981
3ème publication: 17 octobre 1981

«SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. DISMACON LIMITÉE, par acte daté le 13 juillet 1981, et enregistré le 24 août 1981, au Bureau d'enregistrement de la Division de Montréal sous le numéro 3203971, a vendu, cédé et transféré à International Mercantile Factors Ltd., tous ses comptes à recevoir, comptes de livres, créances, réclamations et demandes découlant de toute source, crées dans le cours normal des affaires ou non. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD.»

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU

COUR PROVINCIALE

No: 765-02-000522-817

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse,
c.
JULIENNE TREMBLAY, (Boutique Julie Unisexe),
Partie défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
A: JULIENNE TREMBLAY
Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au dossier de la Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
MONTRÉAL, ce 14 octobre 1981
F. GÉLINAS
GREFFIER ADJOINT
Mes Juneau & Associés
a/s Me Daniel Peloquin
Commission des Normes du Travail
2, Complexe Desjardins
C.P. 730
24e étage, Tour de l'est
MONTRÉAL (Québec)
Tél: 873-2068

C.T.Q.
TRANSFERT

PRENEZ AVIS que HERTZ CANADA LIMITED ayant le droit, en vertu de son permis M-601084, certificats 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, de faire la location, telle que définí au règlement concernant la location de camions, tracteurs, remorques ou semi-remorques (O.C. 4476-77) et dont la principale place d'affaires au Québec pour faire de la location de camions est située au 2105, Côte-de-Liesse, Montréal, Québec H4N 2M5, demande à céder cette partie de son exploitation de location, à MID-TRANSPORTATION SERVICES LIMITED, permis M-600812.
Elle demande de plus que la décision devienne effective à partir du jour où elle sera rendue, en vertu de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à la dite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: le 15 octobre 1981
2ème publication: le 16 octobre 1981
3ème publication: le 17 octobre 1981
SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette, C.R.

C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)

Le requérant Léonard Guilbault voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques utilisées légalement par Glengarry Transport Limitée voiturier-roulier, dans l'exploitation de son permis portant le numéro, M-300053 et selon toutes et chacune des clauses dudit permis; ladite compagnie Glengarry Transport Limitée demande un permis de voiturier-roulier correspondant.
Durée du permis: 364 jours
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande déposée à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505, est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ière publication: 15 octobre 1981
2ème publication: 16 octobre 1981
3ème publication: 17 octobre 1981
James M. Avery,
Glengarry Transport Limitée,
2190 boul. Hymus,
Dorval, Québec.

Prenez avis que la requérante-venderesse, OIL & INDUSTRY SUPPLIERS LTD., et la requérante-acquéreur, TRANSPORT SOULANGES INC., s'adresseront à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer à la requérante acquéreur la clause d) du permis portant le numéro M-301241, laquelle clause d) se lit comme suit:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — VEHICULES CITERNES — CONTRAT
De la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière Beaudette) à Montréal, Province de Québec, pour le transport d'oxyde nitreux liquide par véhicules citernes originant de Maitland, Ontario, pour le compte de Canadian Liquid Air Ltd.
Condition re clause d)
Le détenteur de permis utilisera des véhicules citernes appartenant à ou loués de Canadian Liquid Air Ltd.
Les requérantes demandent à la Commission à l'occasion du transfert que la dite clause se lise désormais comme suit: TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — VÉHICULES CITERNES — CONTRAT
De la frontière Québec-Ontario (port d'entrée: Rivière Beaudette) à Montréal pour le transport d'oxyde nitreux liquide par véhicules citernes originant de Maitland, Ontario, pour le compte de Air Liquide Canada Ltée.
Le tout conformément à l'article 41 de la Loi des Transports et à l'article 2.59.1 du règlement no. 2.
Les requérantes demandent de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no. 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC, Procureurs de la requérante
1ère parution, 15 octobre 1981
2ème parution, 16 octobre 1981
3ème parution, 17 octobre 1981

«SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. LA BANQUE NATIONALE DU CANADA, par acte daté le 19 août 1981, et enregistré le 24 août 1981, au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3203970 a rétrocédé et transféré à Dismacon Limitée tous les droits, titres et intérêts que la Banque a obtenus sur les créances, comptes de livres, demandes et droits d'action que Dismacon Limitée lui a cédés suivant une cession générale de créances datées le 4 juin 1979, et enregistrée au Bureau d'enregistrement de la Division de Montréal sous le numéro 2982021. Dismacon Limitée.»

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No: 500-12-019863-72

ELIZABETH METALLIC STACEY,
Partie requérante,
c.
NORMAN KIRBY,
Partie intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé NORMAN KIRBY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours à compter de la présente publication. Une copie de la requête pour changement de garde d'enfants a été laissée au Greffe de la Cour à son intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 14 octobre 1981
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
Me Yves Fournier
1191, 90e avenue
LASALLE (Québec)
Tél: 364-1912

Prenez avis que les requérantes, DURHAM TRANSPORT INC., et MEL'S EXPRESS LIMITED, s'adresseront à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisées à transférer leur permis, conformément à l'article 41 de la Loi sur les Transports, suite à l'accord de fusion intervenu entre Durham Transport Inc. et Mel's Express Limited, lesquelles compagnies seront continuées sous le nom de "MEL'S EXPRESS — DURHAM LTD.", le tout conformément à l'article 2.59.1 du règlement no. 2 (1976).
Les requérantes demandent de plus, conformément à l'article 2.58.1 du règlement no. 2 (1976) que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.
BÉLANGER, LECLERC, Procureurs des requérantes
1ère parution 15 octobre 1981
2ème parution 16 octobre 1981
3ème parution 17 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE

No: 700-05-001303-811

CAISSE D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE STE-AGATHE,
Créancière hypothécaire,
vs
PAULINE CHARETTE,
LOUISE LAVALLÉE,
Débitrices hypothécaires,
et
LE REGISTRATEUR DU BUREAU D'ENREGISTREMENT DE TERREBONNE,
mis-en-cause.

PAR ORDRE DE LA COUR
À PAULINE CHARETTE, et LOUISE LAVALLÉE,
PRENEZ AVIS que copies d'un avis selon l'article 1040A C.C. et affidavit ont été laissées au dossier de la Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 14 octobre 1981
ANDRÉ BRUNET
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes DeGrandpré, Colas & Associés
2501, Tour de la Bourse
C.P. 108, Place Victoria
Montréal (Québec)
Tél: 878-4311

COMMUNAUTÉ URBAINE
DE MONTRÉAL

Avis est par les présentes donné que la Communauté urbaine de Montréal, ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera à l'Assemblée nationale du Québec, à sa présente ou à sa prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi pour:

1. modifier les pouvoirs du comité exécutif, la procédure de ses séances, créer le poste de directeur général de la Communauté et prévoir ses fonctions;
2. préciser les attributions du trésorier de la Communauté et certains pouvoirs du directeur du service d'assainissement de l'air et du directeur du service d'inspection des aliments;
3. préciser les pouvoirs de la Communauté en matière de parcs régionaux;
4. modifier certaines sanctions aux règlements et ordonnances de la Communauté et rendre certaines personnes, associations ou organismes responsables de la violation de ces règlements et ordonnances;
5. modifier les pouvoirs d'emprunts de la Communauté et de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal et la procédure de ces emprunts et préciser certaines dispositions financières;
6. déterminer la répartition entre les municipalités intéressées des dépenses encourues pour la construction du Boulevard Métropolitain et ses voies latérales; et à diverses autres fins.

MONTRÉAL, ce septième jour d'octobre 1981.
BEAUPRÉ, TRUDEAU
Avocats de la Communauté urbaine de Montréal.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-14-003777-810

DAME M. MARTELLI-MORETA
Requérante
—vs—
EDWING D. MORETA ET AL.
Intimé

À L'Intimé
Prenez avis que la requérante a produit au greffe de la cour, une requête pour rectification des enregistrés des états civil, et que vous devez le contester dans un délai de dix (10) jours de la présente publication légale.
Montréal, ce 17 octobre 1981
WM. H. FINKELBERG ET ASSOCIÉS
1350 Sherbrooke Ouest,
Suite 1250
Montréal
Tél.: 284-1186

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

No.: 500-05-013015-811

ANDRÉ BOISSELIER
Demandeur
—vs—
MARCHINTER S.A.
Défenderesse
—et—
ANDRÉ RECTON
Tiers-saisi
—et—
LE REGISTRATEUR DE MONTRÉAL
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
La partie défenderesse, MARCHINTER S.A., d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion. Une copie de la déclaration a été laissée à votre intention, au bureau de la direction générale des greffes, au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, district de Montréal.
Faute par la défenderesse, MARCHINTER S.A., de comparaître dans le délai susdit, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 14 octobre 1981
RONALD CHASSE, P.-A.
MES UNTERBERG BOYER & ASS.
ATT: ME MICHÈLE JENNEAU
1980 rue Sherbrooke ouest
suite 700
Montréal, P.Q.
(934-0841)

C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - REG. 2 (1976)

Le requérant Jack Adams voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques utilisées légalement par Glengarry Transport Limitée voiturier-roulier, dans l'exploitation de son permis portant le numéro, M-300053 et selon toutes et chacune des clauses dudit permis; ladite compagnie Glengarry Transport Limitée demande un permis de voiturier-roulier correspondant. Durée du permis: 364 jours.
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande déposée à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ière publication: 15 octobre 1981
2ème publication: 16 octobre 1981
3ème publication: 17 octobre 1981
James M. Avery,
Glengarry Transport Limitée,
2190 boul. Hymus,
Dorval, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012376-818

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL,
Partie demanderesse
—vs—
HUBURN BENJAMIN
Partie défenderesse
—et—
LE REGISTRATEUR DE CHAMBLY, DAKEN CONSTRUCTION MONTRÉAL INC. JOSEPH PEREIRA, ANTHONIO CARVALHO, SYLVIA D'COSTA CARVALHO, IDA CARVALHO PEREIRA
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR:
Les mis-en-causes, JOSEPH PEREIRA, IDA CARVALHO PEREIRA, ANTHONO CARVALHO et SYLVIA D'COSTA CARVALHO, d'adresse inconnues, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Quatre copies du bref d'assignation, déclaration, avis selon l'art. 119A C.P.C., bref d'assignation amendé, déclaration amendée et avis selon l'art. 119A C.P.C. ont été laissées au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par les mis-en-causes, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 15 octobre 1981
ARMAND BEAULIEU, Protonotaire-Adjoint
ME SERGE BRUNET
BRUNET PAQUIN & ASS.
440 Dorchester Ouest
Montréal, Québec
H2Z 1V7
tél: (514) 861-0931

«SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE LTÉE/INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. ABISKO MANUFACTURING INC., par acte daté le 17 août 1981, et enregistré le 27 août 1981, au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3205219 a rétrocédé et transféré à Dismacon Limitée tous les droits, titres et intérêts que Abisko Manufacturing Inc. a obtenus sur les créances, comptes de livres, demandes et droits d'action que Dismacon Limitée lui a cédés suivant une cession générale de créances datées le 2 décembre 1980, et enregistrée au Bureau d'enregistrement de la Division de Montréal sous le numéro 3130433. Dismacon Limitée.»

PRENEZ AVIS QUE la requérante, la corporation 1648-4743 Québec Inc., détentrice du permis M-305504 désire se porter acquéreur de la partie du système de transport opéré par Les Déménageurs Pilon Inc., comprenant entre autre tous les droits, titres, intérêts et privilèges décrits aux clauses a), b) et c) du permis M-300216, des dossiers de la Commission des Transports du Québec.
A l'occasion de ce transfert, elle demande que les clauses soient maintenues et invoque au surplus, l'application de l'article 2.58.1 des règles de pratique.
Tout intéressé peut contester cet avis dans les cinq jours de la troisième parution de ce dernier, en s'adressant à la c.t.q. au 505 est, Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 15 octobre 1981
2ème publication: 16 octobre 1981
3ème publication: 17 octobre 1981
PAQUETTE & ASSOCIÉS
PAR: ME FRANÇOIS PERREAULT
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec
H2Y 1M1

C.T.Q.
PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — REG. 2 (1976)

Le requérant NORMAN RITCHIE voiturier-remorqueur s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé par voie de permis spécial à tirer avec ses tracteurs dûment enregistrés, les remorques ou semi-remorques utilisées légalement par Glengary Transport Limitée voiturier-roulier, dans l'exploitation de son permis portant le numéro, M-300053 et selon toutes et chacune des clauses dudit permis; ladite compagnie Glengarry Transport Limitée demande un permis de voiturier-roulier correspondant.
Durée du permis: 364 jours
Les requérants demandent également à la Commission des Transports du Québec de décréter suivant l'article 2.58.1, que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut contester cette demande déposée à la Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, est, rue Sherbrooke, Montréal.
1ère publication: 15 octobre 1981
2ème publication: 16 octobre 1981
3ème publication: 17 octobre 1981
James M. Avery,
Glengarry Transport Limitée,
2190 boul. Humus,
Dorval, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
«EN FAILLITE»

C.S. No: 11-002690-812
No: 030730-P

Dans l'affaire de la faillite de: LES AMEUBLEMENTS BRANCO LTÉE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Avis est par les présentes donné que LES AMEUBLEMENTS BRANCO LTÉE., situé au 3698 & 3762 boul. St-Laurent, de la ville de Montréal, Province de Québec, ayant déposé une Proposition au bureau du Séquestre Officiel à la ville de Montréal, Province de Québec laquelle Proposition n'ayant pas été acceptée par les créanciers, est réputé avoir fait une cession en vertu de l'article 39 (1) de la Loi sur la faillite le 15ième jour de septembre 1981 et que la première assemblée des créanciers fût tenue le 6ième jour d'octobre 1981.
Les réclamations à l'encontre de l'actif doivent être produites au Syndic avant que la distribution soit faite, à défaut de quoi, le produit de l'actif sera distribué entre les ayants-droits, sans égard à ces réclamations.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 13ième jour d'octobre 1981.
LEON FRIEDMAN & ASSOCIÉS INC.
SYNDIC
Bureau de: Leon Friedman & Associés Inc.
5075 de Sorel
Montréal, P.Q.
H4P 1G6
Téléphone: 731-7905

Prenez avis que Transport A.Z. Inc., 4710 Hochelaga, Montréal, Qué. H1V 1E3, permis M-305484 s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis spécial suivant: Transport par remorquage pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées des requérantes conjointes: Transport Hamel Inc. (Q-300127), Transport Cartier Inc. (Q-300605)' Transport Magny Inc. (Q-300202) selon les clauses de leurs permis et les requérantes conjointes demandent un permis de courtier en transport réciproque.
Durée: 364 jours.

Mercure

Suite de la page 19

des choses importantes, leurs observations sur la vie, la mort, les gens autour. Émilie est plus sage mais plus questionneuse, Uranie plus vive, plus drôle.» Mercure est intarissable. Elle dit que le thème de la mort, tel qu'abordé par Garneau, l'a réconfortée, l'a rendue un peu plus heureuse et, en cherchant le mot juste en jouant dans ses cheveux, l'a «rassérénée».

Émilie et Uranie perdent leur mère et Émilie dit cette très belle réplique que me souligne Mercure: «C'est une des premières choses vraiment personnelles qu'elle fait, en naissant on est accompagnée, on a sa mère, en mourant on a plus sa mère, maman est toute seule, pour le première fois, elle voit bien que je suis là, elle voit bien que tu es là, mais elle sait très bien que nous ne sommes pas avec elle, je n'suis pas avec elle, elle meurt personnellement, je l'entends maintenant qui dit je souvent.»

En répétitions depuis août, Monique Mercure avoue avoir travaillé plus qu'à l'ordinaire. on a l'impression de pratiquer notre métier de façon intègre», dit-elle, et l'on comprend qu'elle a été plus souvent qu'à son tour échaudée dans des productions de cinéma dont elle ne garde pas le meilleur des souvenirs. Mais de cela elle n'en parle pas. Depuis son premier prix d'interprétation à Cannes en 77, pour *J.A. Martin, photographe*, elle s'est cognée à des expériences cinématographiques malheureuses, comme cette *Chanson de Roland* où le monteur a tout coupé ses scènes ou ce *Quintet* qui fût bien le plus mauvais film de Robert Altman.

La carrière internationale qu'aurait pu lui valoir le prix de Cannes, elle ne l'a pas vraiment cherchée. «C'est presque biologique, cette histoire-là; si tu veux réussir internationalement il faut que tout ton corps le veuille, que tu ne penses qu'à ça, que tu fasses des compromis, que tu renonces à des choses plus intéressantes que tu pourrais faire chez toi, et il faut un courage pour persister, se maintenir, percer, un courage que je n'ai pas. Mais, ceci dit, si Cassavetes m'arrivait et me demandait de jouer dans son prochain film, je lâcherais tout!».

Et aussi vite, elle me ramène à la pièce qu'elle va créer ces jours-ci et qui pour elle est une «situation d'amour». Comme le fut d'ailleurs cette décision d'aller jouer à Québec une pièce de Roland Lepage, à l'automne 77, alors qu'elle aurait sans doute pu obtenir dans la foulée de son prix de Cannes tout frais des engagements à l'étranger. Mais c'était Michelle Rossignol qui entreprenait sa première mise en scène, et Mercure était fidèle au rendez-vous pour *La Complainte des hivers rouges*.

On revient à Émilie et Uranie. Monique Mercure me dira: «La pièce de Garneau est un chef-d'oeuvre, et Michel, ce magnifique être curieux, jamais fatigué d'apprendre, nous est arrivé la semaine dernière en disant qu'il avait soudain l'impression que la pièce était enfin finie, complète».

Amherst est devenu Saint-Hyacinthe dans la vision du dramaturge. L'époque est la même, la seconde partie du dix-neuvième siècle. L'environnement aussi carcéral pour un être épris de liberté. Mais pas plus qu'il ne s'agit d'une pièce biographique, il n'est pas question d'adaptation québécoise d'une réalité américaine. Avec Garneau, on est d'abord au pays de la langue. Et il a voulu retrouver dans ses mots à lui l'esprit de celle qui écrivait en cachette que la solitude est bien le meilleur lieu pour n'être dupe de rien. Monique Mercure et Michelle Rossignol ont quelque chose à défendre.

Deschamps

Suite de la page 19

c'était pas très gai, l'année d'après je suis revenu avec quelque chose de plus léger. Je pense que j'aurais de la misère à vivre deux spectacles durs d'affilée.»

L'automne dernier avant de commencer à écrire, Deschamps a fait un bilan, celui de ses dix dernières années. «Je ne voyais pas de nouvelles affaires dont j'avais envie de parler. Mes thèmes favoris: la solitude, l'amour, la mort, l'amitié, l'injustice, c'était de ça dont j'avais encore et toujours envie de parler. Je me suis dit à ce moment-là qu'il fallait que je continue dans cette direction-là et que je revienne à mes sources, que je retrouve mon premier personnage, un gars tout seul qui raconte une histoire en prenant le public à témoin sans vraiment l'agresser ou s'adresser directement à lui. Le besoin de changement s'est exprimé dans la forme et non dans le fond. C'est à cette époque-là que j'ai été voir Diane Dufresne au Forum. Elle m'a énormément impressionné parce qu'elle joue sa vie chaque soir et qu'elle arrive de soir en soir avec les mêmes chansons à passer des choses complètement différentes. Ça m'a ouvert les yeux dans la mesure où j'ai compris que la forme détermine en quelque sorte le fond. J'ai donc décidé de travailler davantage dans le sens du show, de laisser tomber le récital de monologues et de chansons et de faire un show intégré qui suit le déroulement d'une histoire.»

Il y a deux ans, Deschamps le comique marxisant, l'artiste militant refusant de se joindre au rang des amuseurs endormeurs de conscience, aurait frémi à l'idée de polir et de raffiner son esthétique. Que s'est-il passé? N'a-t-il pas peur d'aller contre ses principes et de distraire les gens au lieu de les conscientiser. «Pas vraiment. Quand j'ai vu à quel point les gens trouvaient ça drôle...» Il ouvre une parenthèse: «Quand tu pognes une salle en forme c'est écoeurant. Je pense toujours qu'ils vont me mourir entre les mains. Des fois il m'est arrivé de tomber sur des salles qui riaient tellement pendant la première partie qu'il ne leur restait plus d'énergie pour la deuxième. Cette fois, les gens «toughent» jusqu'à la fin.»

Il reprend le fil de sa première démonstration. «C'est vrai que pendant les répétitions, sans décor, sans musique, sans grosse production, certains amis sont venus me dire qu'ils étaient déçus et qu'ils étaient habitués à plus de viande que ça. Ils ont changé d'avis quand ils ont vu le show complété. Peut-être que la forme est distrayante dans la mesure où tu ne prends pas le contenu tout d'un coup sauf que le lendemain, il risque de te rester des choses. Je travaille tellement dans le petit et dans le quotidien que quand les gens vont être confrontés le lendemain à ce quotidien, ils vont voir les choses d'une autre façon.

Au-delà des productions à gros déploiement qui sont à la mesure de la mentalité mythomane de Kebec Spec, Deschamps a quand même choisi d'aborder un thème difficile. Pourquoi la peur? Pourquoi maintenant? «La peur du monde autour de moi y est pour quelque chose. La peur d'une guerre mondiale à chaque fois que les Juifs se chicanent avec les Arabes, la peur de l'inflation, la peur de manquer de nourriture. Mon personnage a récolté les peurs de tout le monde et il a peur de tout.»

Et la peur de l'indépendance? Le caricaturiste de la société québécoise, a-t-il oublier de parler de cette peur fondamentale? «Il en est question un peu. Le personnage a peur de beaucoup d'autres choses avant ça. Je pense que le monde n'ont plus peur de l'indépendance, qu'ils sont passés par-dessus ça et qu'ils sont ailleurs. Maintenant ils sont libres d'avoir peur de toutes sortes d'autres choses, le référendum n'est plus dans leurs jambes. C'est le reflet d'une société, je suppose. Dans la première partie le personnage a peur et dans la deuxième, il essaye d'oublier ses peurs et de croire à quelque chose de vrai, de grand. Il fait du jogging, de la méditation, il n'y a rien qui marche. Finalement il devient très bas, il désespère de tout. Au fond, ce show-là est aussi déprimant que le dernier. Au bout, il n'a pas le choix, c'est le suicide ou le jogging. Il finit par se raccrocher à la religion. Il n'y a presque pas de politique dans le show parce qu'il n'y en a pas au Québec. Il y a rien. Le PQ est au pouvoir; moi je suis un nationaliste mais je suis contre le fait qu'il soit au pouvoir. Tout est au point mort. Une chance que Trudeau est là, c'est le seul qui nous tient un peu éveillés. Ceci dit, je ne suis pas prêt à dire que l'élection du PQ a eu un effet désastreux sur les créateurs. Au contraire, ça nous a tous permis de parler d'autre chose. Là, on est poignés comme les autres peuples du monde à se débattre avec l'amour et la mort. Il était temps. C'est mieux dans un sens, ça nous a tous permis de canaliser nos énergies ailleurs, du côté de la forme. Car le fond il est là, il sera toujours là mais c'est à travers la forme que tu deviens un artiste. Tu peux toujours être un bon pamphlétaire mais si tu veux être un artiste. «Il se met tout à coup à fredonner «j'aurais voulu être un artiste»...

Ce revirement radical dans la démarche de Deschamps fermentait depuis un bout de temps. «Ça s'en venait, il fallait bien que j'y arrive au bout de 20 ans. J'ai pu envie de faire des récitals. Je crois encore avoir un devoir à faire, celui d'aller au plus profond de moi pour voir ce qui m'empêche de vivre et puis de le crier au monde. Et même si le devoir premier d'un comique c'est de faire rire, il ne faut pas faire les choses juste pour rire.»

Ce qui frappe chez Deschamps c'est que contrairement à beaucoup d'artistes québécois qui profitent de la quarantaine pour se retirer sur leurs terres, lui continue à se battre et à se débattre avec lui-même, s'acharne à ne pas se résigner. «Je crois que j'ai réglé certains de mes problèmes avec la Fondation. Quand les problèmes sont tellement vastes que t'as l'impression que tout ce que tu fais ne sert à rien, la vie devient lourde. Mais avec me petite fondation, j'aide du monde de façon directe et immédiate, ça me permet d'entretenir un vieil idéal et de croire que je ne me fais pas avoir par le système. Et par la vie en général qui veut qu'à quarante ans tu commences à prendre les choses plus «easy», tu t'occupes moins de tes affaires, tu commences à trouver que t'as trop d'ouvrage, tu t'isoles avec ta famille et tes problèmes. J'ai cette tentation-là comme tout le monde mais je résiste parce que je veux continuer à vivre, je veux continuer à faire partie de la gang. Et je crois que j'en fais encore partie, que je n'ai pas perdu le contact. Dans le fond, il y a de l'espoir.» Un immense éclat de rire sonore et soulageant vient clore la conversation.

Les écrivains veulent se syndiquer aux USA

NEW YORK (Reuter) — Réunis pour la première fois en congrès depuis 1941, les écrivains américains ont décidé récemment de former un syndicat. En trois jours de débats, ils ont également adopté plusieurs résolutions d'inspiration libérale demandant notamment que des mesures soient prises pour défendre la liberté d'expression et le droit d'écrire. Des délégués ont indiqué que le congrès s'était déroulé dans un climat général de pessimisme dû à la montée du conservatisme aux États-Unis et à la croissante vulnérabilité des écrivains aux pressions économiques et politiques. Plusieurs orateurs ont dénoncé la prise de contrôle, d'un nombre sans cesse plus grand de maisons d'édition privées par de grandes compagnies. D'autres se sont élevés contre l'importance du rôle joué par le mouvement de la majorité morale chrétienne intégriste qui a contraint des libraires à retirer certains livres de la vente. Le congrès avait été organisé par un hebdomadaire libéral new-yorkais, «Nation Magazine». Trois mille écrivains environ y ont participé.

maisons d'enseignement

POUR TOUTE PUBLICITÉ SOUS CETTE RUBRIQUE

FRANCINE GINGRAS
RESPONSABLE DES MAISONS D'ENSEIGNEMENT
844-3361

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES OFFERTS À L'HIVER 1982

Art dramatique (M.A.)
Arts plastiques (M.A.)
Biologie (M.Sc.)
Chimie (M.Sc.)
Économique (M.Sc.)
Éducation (M.Ed.)
Études des arts (M.A.)
Études littéraires (M.A.)
Géographie (M.Sc.)
Histoire (M.A. et Ph. D.)
Linguistique (M.A.)
Mathématiques (M.Sc.)
Philosophie (M.A.)
Sciences de la terre (M.Sc.)
Sciences de l'atmosphère (M.Sc.)
Sciences de l'environnement (M.Sc.)
Sciences politiques (M.A. et Ph.D.)
Sciences religieuses (M.A.)
Sexologie (M.A.)
Sociologie (M.A. et Ph. D.)

Les formulaires de demande d'admission sont disponibles au Service de l'admission du bureau du registraire, local R-750 du pavillon Hubert-Aquin, 400 est, rue Sainte-Catherine (tél.: 282-3121).

DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE D'ADMISSION: Le 1er novembre 1981.

Université du Québec à Montréal

- Technologues et techniciens sur le marché du travail
- Diplômés du cégep professionnel

CERTIFICATS DE PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE ET BACCALAURÉATS EN TECHNOLOGIE DANS LES DOMAINES SUIVANTS:

- **Construction civile**
  - Baccalauréat en technologie de la construction civile
  - Certificat en gestion de la construction
  - Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- **Électricité**
  - Baccalauréat en technologie de l'électricité
- **Mécanique**
  - Baccalauréat en technologie de la mécanique
  - Certificat en assurance de la qualité
  - Certificat en technologie du soudage

Tous ces programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSION

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent.
OU
Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT 102, MAT 103, MAT 203.

Pour plus de détails sur les conditions d'admission ou pour soumettre une demande, prière de s'adresser au:

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
180 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Québec
H2X 1K9
Téléphone: (514) 866-3501, poste 213

Date limite pour soumettre une demande d'admission à temps complet et à temps partiel: le 2 novembre 1981

Université du Québec
École de technologie supérieure

Centre Interculturel Monchanin
4917 st-urbain, montréal H2T 2W1
téléphone: (514) 288-7229

Ateliers de sensibilisation

1. À la culture du Québec
Selon les perspectives suivantes et avec les personnes-ressources appropriées:
— autochtones
— occidentale (francophone et anglophone)
— contemporaine pluriculturelle
Horaire: Chaque lundi de 19h à 22h, du 2 novembre au 7 décembre 1981 (6 semaines).
Coût: **$30.00**

2. À la culture de l'Afrique Noire
Animé par Yaya Diallo (du Mali)
Découvrir l'Afrique à travers ses contes, récits, proverbes et paraboles.
Horaire: Chaque mercredi de 19h à 22h, du 4 novembre au 2 décembre 1981 (5 semaines).
Coût: **$25.00**

***** Nombre de participants limité. Inscrivez-vous immédiatement.***

cégep

(enseignement régulier, le jour)

Le 1er NOVEMBRE 1981
est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «HIVER - 1982»
dans l'un des cégeps suivants:

Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de Technologie Agricole et Alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM
service régional d'admission du montréal métropolitain
Case postale 70,
Succursale Bourassa,
Montréal, Qué., H2C 3E7
Tél.: (514) 271-2454

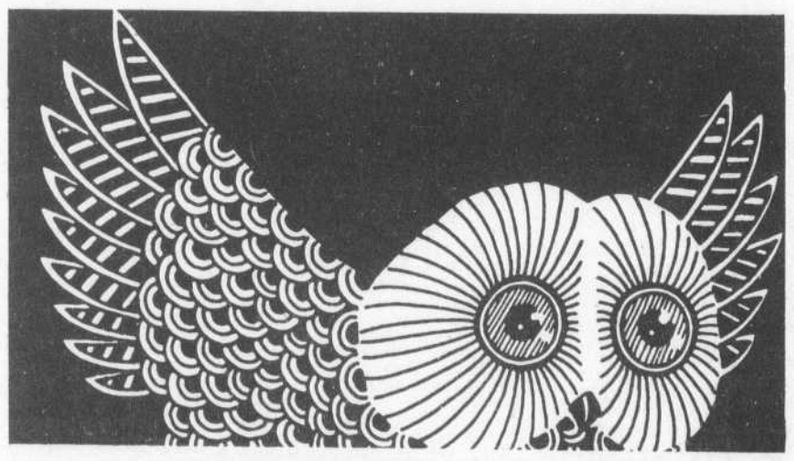

Université de Montréal

Etudes de premier cycle
Admission en janvier 1982

Les facultés qui suivent acceptent de nouveaux étudiants à certains de leurs programmes de premier cycle. Sauf indication autre accolée à un programme, toute demande d'admission doit être reçue au Bureau du registraire au plus tard le **lundi 2 novembre 1981.**

Faculté des arts et des sciences
Activités psycho-éducatives, anthropologie, arts plastiques*, chimie*, communication, démographie, études anciennes et modernes, études anglaises*, études arabes, études est-asiatiques, études françaises, études juives, études québécoises, études théâtrales, géographie, géologie*, histoire de l'art, informatique* (le nombre de places dans ce programme est très limité), linguistique, mathématiques*, philosophie, physique*, sciences économiques, mineur arts et sciences.

Département d'éducation physique
Education physique*, certificat en danse et mouvement expressif*

Faculté de médecine: département d'administration de la santé
Certificat de gestion d'hôpital (1er novembre)

Faculté de médecine dentaire
Certificat en hygiène dentaire

Faculté des sciences de l'éducation (les programmes sont offerts seulement à temps partiel)
Certificat en enseignement secondaire et/ou collégial (1er décembre).
Offert aux détenteurs d'un majeur dans une discipline enseignée au secondaire ou d'un baccalauréat spécialisé obtenu dans une discipline enseignée au niveau secondaire ou au niveau collégial ou aux deux niveaux.
Ce programme conduit à l'obtention d'un permis d'enseignement au niveau secondaire ou au niveau collégial ou aux deux niveaux.
Certificat d'enseignement du français, langue maternelle, au primaire (15 décembre)
Certificat d'enseignement du français, langue maternelle, au secondaire (15 décembre)
Offerts aux maîtres en exercice dans le domaine postulé et détenteurs d'un permis ou d'un brevet d'enseignement.
Certificat d'études pédagogiques pour l'enseignement professionnel au secondaire (7 janvier)
Offert aux maîtres en exercice dans le domaine postulé et détenteurs d'une autorisation provisoire d'enseigner. Ce programme conduit à l'obtention d'un permis d'enseignement au niveau secondaire pour l'enseignement professionnel.
Certificat en technologie éducationnelle (audio-visuel) (1er décembre)
Certificat de mesure et évaluation en éducation
Certificat de l'enseignement de l'expression dramatique (1er décembre)
Offerts aux maîtres en exercice ou aux personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation
Certificat en andragogie (15 novembre)
Offert aux candidats possédant une expérience appropriée en éducation des adultes.

Faculté de théologie
Etudes bibliques, études catéchétiques, études pastorales, sciences de la religion, théologie (sauf baccalauréat spécialisé en théologie).

**Il n'est pas acquis que l'étudiant admis en janvier 1982 dans cette discipline puisse terminer la scolarité requise en décembre 1985. Son trimestre d'hiver 1982 ne lui aura permis que d'alléger la charge de cours des trimestres ultérieurs.*

Prière de consulter les instructions jointes au formulaire de demande d'admission que l'on peut obtenir soit au Bureau du registraire de l'Université de Montréal, soit au Bureau de conseiller d'information scolaire et professionnelle des CEGEP.

Pour tout renseignement additionnel, s'adresser au Bureau du registraire.

Téléphone: 343-7076